

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPÉRIENCE DE LA NON-MATERNITÉ CHEZ LES BABY-BOOMERS  
QUÉBÉCOISES : UNE ANALYSE DES PARCOURS DE VIE ET DE  
L'AUTONOMIE REPRODUCTIVE

THÈSE  
PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
AU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR  
EMMANUELLE TURCOTTE

MAI 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Merci aux vingt généreuses femmes qui ont partagé leur histoire avec moi.

Merci à ma stimulante directrice de recherche, Anne Quéniart, pour sa créativité, son ouverture d'esprit et son respect profond de l'individualité des étudiantes et étudiants.

Merci à Jean-Pierre qui m'a soutenue et encouragée quotidiennement pendant toute la durée de ce projet de doctorat.

Merci à Louis et Henry qui ont été patients pendant quatre ans.

Merci à mon père Jean-Robert pour son soutien moral et financier qui m'ont permis de terminer ma thèse sans stress en quatre ans (et non le double).

Merci à ma mère Francine pour m'avoir très jeune introduite aux défis du féminisme ainsi qu'à la musique de Tom Waits, Cat Stevens, Joni Mitchell et Richard Desjardins.

Merci à mes comparses doctorantes – Balia et Anne-Marie – pour leur empathie et leurs encouragements.

Merci au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), à la Fondation de l'UQÀM et au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour leur soutien financier.

## DÉDICACE

À Jean-Pierre, Louis et Henry.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	ix
LISTE DES TABLEAUX .....	x
RÉSUMÉ .....	xi
ABSTRACT.....	xiii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE UN : PROBLÉMATIQUE .....	6
1.1 La société québécoise en mutation .....	6
1.2. L'éclatement des rôles traditionnels des femmes québécoises .....	10
1.3. Les revendications du mouvement féministe des années 1970 : « Un enfant si je veux, quand je veux ! » .....	13
1.4. Objectifs et pertinence de la thèse .....	16
CHAPITRE DEUX : RECENSION DES ÉCRITS .....	21
2.1 Les déterminants de l'infécondité définitive .....	21
2.2 La question du « choix » de la maternité .....	27
2.2.1 Les arguments évoqués pour expliquer l'absence d'enfant « par choix » ..	32
2.3 L'expérience de la non-maternité .....	35
2.3.1 L'importance de la prise en compte du contexte socioculturel .....	35
2.3.2 Le bien-être et la santé mentale des femmes sans enfant .....	37
2.3.3 La stigmatisation sociale.....	39
2.3.4 L'identité.....	45

2.4 La perspective du parcours de vie sur la non-maternité .....	48
2.5 Synthèse et discussion .....	54
CHAPITRE TROIS : ORIENTATIONS THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES..	56
3.1 Champs théoriques et épistémologiques.....	56
3.1.1 Perspective des parcours de vie .....	56
3.1.2 Posture féministe .....	59
3.2 Définition des principaux concepts.....	63
3.2.1 Maternité.....	63
3.2.2 Non-maternité .....	68
CHAPITRE QUATRE : MÉTHODOLOGIE.....	72
4.1 Un protocole de recherche mobilisant les méthodes mixtes .....	72
4.1.1 Les questions de recherche .....	74
4.1.2 Le design intégré.....	76
4.2. Phase quantitative .....	76
4.2.1 Choix de la méthode .....	76
4.2.2. Description générale de l'échantillon quantitatif.....	77
4.2.3 Statistiques descriptives.....	78
4.2.4 Limites de la phase quantitative .....	78
4.3. Phase qualitative .....	79
4.3.1 Choix de la méthode : entretiens individuels semi-directifs.....	79
4.3.2 Recrutement.....	79
4.3.3 Profil des répondantes.....	82
4.3.4 Le guide d'entretien .....	83
4.3.5 Les entretiens .....	83
4.3.6 La codification et l'analyse des entretiens.....	84
4.3.7 Limites de la phase qualitative .....	85
4.3.8 Considérations éthiques .....	85
CHAPITRE CINQ : SYNTHÈSE DES RÉSULTATS .....	86
5.1 La « génération » des baby-boomers au Québec : quelques éléments conceptuels et sociohistoriques à considérer .....	87
5.2 L'enfance et l'adolescence.....	90
5.2.1 Contexte.....	90

5.2.2 Les répondantes et leur famille.....	92
5.2.3 Les mères.....	93
5.2.4 Les pères.....	97
5.2.5 Les valeurs.....	99
5.3 La scolarité.....	103
5.4 Les projections adolescentes.....	111
5.5 La transition vers la vie « adulte ».....	113
5.6 Conclusion de la synthèse et présentation des trois articles.....	114
CHAPITRE SIX : ARTICLE 1 « Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant ».....	118
Résumé : .....	118
6.1 Introduction.....	119
6.2 La non-maternité des baby-boomers québécoises : quelques éléments de contexte .....	120
6.3 Comment aborder en recherche la complexité de l'absence d'enfant dans la vie des femmes ? .....	121
6.4 Pourquoi une typologie des parcours ? .....	124
6.6 Méthodologie.....	127
6.6.1 Volet quantitatif.....	127
6.6.2 Volet qualitatif.....	134
6.7 Résultats intégrés.....	136
6.7.1 Les libertaires.....	136
6.7.2 En couple, mais sans enfant.....	139
6.7.3 Le « marathon » de vie.....	141
6.7.4 Des parcours marqués par la vulnérabilité ?.....	144
6.7.5 Les thèmes transversaux.....	145
6.8 Discussion et conclusion.....	148
CHAPITRE SEPT : ARTICLE 2 « Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant : une cartographie des possibles » .....	151
Résumé .....	151
7.1 Introduction.....	152

7.2 La non-maternité « volontaire » ou « involontaire » : une dichotomisation à déconstruire.....	154
7.3 La non-maternité dans une perspective des parcours de vie.....	158
7.4 Une trajectoire du (non) désir d'enfant.....	160
7.5 Méthodologie.....	162
7.6 Non-maternité et désir d'enfant : des parcours diversifiés.....	163
7.6.1 L'absence de désir d'enfant : entre l'absence de contraintes et les tensions relationnelles.....	163
7.6.2 Du désir d'enfant... à la non-maternité.....	168
7.7 Discussion et conclusion.....	177
 CHAPITRE HUIT : ARTICLE 3 « La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie ».....	182
Résumé : .....	182
8.1 Introduction.....	182
8.2 Le concept d'autonomie relationnelle.....	184
8.3 Considérations méthodologiques.....	187
8.4 L'autodétermination : une société québécoise en mutation.....	189
8.5 La capacité réflexive : connaître, comprendre, juger pour soi.....	196
8.6 L'auto-autorisation : se donner la licence de choisir et d'agir pour soi.....	200
8.7 Discussion et conclusion.....	205
 CONCLUSION.....	208
 ANNEXE A : EXEMPLE DE PUBLICITÉ DE RECRUTEMENT.....	219
 ANNEXE B : PROFIL DES RÉPONDANTES (PHASE QUALITATIVE).....	221
 ANNEXE C : GUIDE D'ENTRETIEN.....	223
 ANNEXE D : CALENDRIER DE VIE.....	228
 ANNEXE E : ARBRE THÉMATIQUE (codification NVivo).....	232

ANNEXE F : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE .....	236
ANNEXE G : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	238
BIBLIOGRAPHIE.....	241

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Figure 4.1 : Design de recherche mixte séquentiel de type « quan – QUAL »	73
Figure 6.1 : Définition des huit différentes combinaisons d'états	129
Figure 6.2 : Chronogrammes des quatre groupes (parcours types)	133
Figure 6.3 : États modaux des quatre parcours types	134

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 1.1 : Tableau comparatif des taux d'infécondité définitive (pays européens et province du Québec)	18
Tableau 5.1 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint par les femmes québécoises nées entre 1947 et 1956 (données pondérées de l'ESG-25)	111
Tableau 6.1 : Exemples de séquences	130
Tableau 6.2 : Typologie des parcours (quatre groupes)	132

## RÉSUMÉ

Près du quart des femmes québécoises nées pendant le baby-boom (1947-1956) n'ont pas donné naissance ni adopté un enfant au cours de leur vie. Ceci fait figure d'exception en Occident. Malgré le fait que les pourcentages de femmes sans enfant aient augmenté dans presque tous les pays industrialisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la province du Québec présente en effet la croissance la plus accélérée parmi toutes ces nations. L'époque prospère de l'après-guerre a permis d'amorcer des transformations sociales considérables, symbolisées au Québec par la Révolution tranquille. La laïcisation de l'État et de ses services, la démocratisation de l'éducation ainsi que la valorisation par les institutions de l'égalité entre les individus ont été des facteurs centraux de changements pour les couples, les familles et surtout les femmes. Celles-ci ont vu leurs choix de vie potentiels se multiplier. Elles ont massivement investi les universités et le marché du travail. Elles ont légalement eu accès à des moyens contraceptifs efficaces. Elles ont accédé à leur autonomie légale et financière et revendiqué leur égalité à travers le mouvement de luttes féministes. De nouvelles contraintes ont toutefois accompagné cette multiplication de possibilités dans leurs vies. La maternité est devenue un projet à concilier avec d'autres sphères très prenantes de la vie comme la conjugalité, les études, le travail ou les loisirs.

Cette thèse comporte trois articles qui explorent l'influence des contextes socioculturel et politique de l'après-Révolution tranquille au Québec sur l'expérience subjective et les parcours de vie des femmes sans enfant. Elle emploie un devis de recherche mixte séquentiel de type quantitatif-qualitatif qui exploite l'analyse des séquences des données du cycle 25 de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada, ainsi que l'analyse d'entrevues semi-directives auprès de dix-neuf non-mères québécoises nées entre 1947 et 1956.

Le premier article, intitulé « Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant », démontre l'apport d'une méthodologie mixte pour explorer la multidimensionnalité des parcours de vie des femmes sans enfant. L'analyse intégrée des résultats quantitatifs et qualitatifs élabore une typologie

compréhensive de quatre différents parcours de vie (les « libertaires », la « vie de couple sans enfant », le « marathon de vie » et les « parcours vulnérables »), représentant chacun une imbrication particulière des trajectoires scolaires, conjugales et professionnelles.

Le deuxième article, intitulé « Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant : une cartographie des possibles », exploite les données qualitatives issues des entretiens pour comprendre les processus réflexifs et la complexité des contingences interrelationnelles qui sont à l'origine du désir ou non d'enfant. Les récits dégagent une diversité d'expressions et d'expériences du désir d'enfant à travers le temps. Certaines répondantes n'ont jamais ressenti de désir d'enfant et cette absence de désir a pu être vécue sans véritable contrainte dans un contexte social favorisant l'autodétermination des femmes. Le désir plus ou moins intense d'enfant chez d'autres n'a pas pris la forme d'un projet concret de grossesse en raison d'une variété de facteurs individuels, conjugaux ou professionnels. Le contexte social et culturel pendant la vie féconde des baby-boomers québécoises (1970-90) a pu garantir une marge importante d'autodétermination chez elles en leur donnant accès à de multiples options sur les plans scolaire, professionnel, conjugal et contraceptif. Ce même contexte d'ouverture a toutefois contribué en partie à limiter les possibilités de celles qui ont ressenti un désir d'enfant à un moment de leur parcours.

À partir de l'analyse qualitative des entretiens, le troisième article, intitulé « La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie », élargit la compréhension de la non-maternité en tenant compte de la complexité de l'autonomie reproductive des femmes. Les trois dimensions identifiées par la philosophe Catriona Mackenzie (autodétermination, capacité réflexive et auto-autorisation) servent à mettre en relief la diversité des enjeux déterminant les marges d'autonomie des femmes en matière de reproduction, plus spécifiquement pour celles qui n'ont pas eu d'enfant.

Mots clés : Non-maternité ; sans enfant ; femmes ; désir d'enfant ; baby-boom ; Québec ; choix ; autonomie reproductive ; approche qualitative ; approche quantitative ; méthodes mixtes ; parcours de vie.

## ABSTRACT

Nearly one quarter of Quebec women born during the baby boom (1947–1956) have not given birth to a child nor adopted a child during their lifetime. This is an exception among Western nations. In spite of the fact that the percentage of childless women has increased in almost all industrialized countries since WWII, the province of Quebec shows the fastest and steepest increase among these nations. Post-war prosperity enabled significant social transformations, represented in Quebec by the Quiet Revolution. The secularization of the State and its services, the democratization of education as well as the increased status conferred by institutions upon the value of equality between individuals have been crucial factors of change for couples, families and especially women. The latter have enjoyed a diversification of their life-choice options. They attended university and joined the job market in great numbers. They gained legal access to efficient birth control methods. They obtained legal and financial autonomy and demanded equal rights via the women's movement. However, new impediments came with this increase of opportunity in their lives. Motherhood became a project in need of reconciliation with other demanding areas of life such as couplehood, studies, work and leisure.

This thesis is made up of three articles that explore the influence of sociocultural and political contexts in the wake of the Quiet Revolution in Quebec on the subjective experiences and life courses of women without children. It applies a quantitative-qualitative mixed sequential methodology that uses the analysis of the data sequence of Statistic Canada's Cycle 25 of the General Social Survey, as well as the analysis of semi-directive interviews with nineteen Quebec non-mothers born between 1946 and 1956.

The first article, titled, "The Life Paths and Experience of Childless/Childfree Baby-Boom Women: A Mixed-Methods Study", shows the contribution mixed methodology can make to the exploration of the multidimensionality of the life courses of women without children. The integrated analysis of the quantitative and qualitative results develops a comprehensive typology of four different life courses (the "freedom

seekers”, “conjugal life without children”, the “marathon of life” and “vulnerable life courses”). Each life course involves a particular set of overlaps of academic, conjugal and professional trajectories.

The second article titled “Between wanting kids and refusing to have them: Understanding women’s childless/childfree experience on a continuum of desire for children”, employs qualitative data arising from interviews in order to understand the reflexive processes and the complexity of inter-relational contingencies that are at the root of the desire or the absence of desire to have a child. The stories convey a diversity of expressions and experiences of the desire to have a child through time. Certain subjects never felt the desire to have a child and it was possible to experience this absence of desire without any true impediments due to a social context which favoured women’s self-determination. In others, the greater or lesser degree of desire to have a child did not take shape as a concrete project to become pregnant because of a variety of individual, conjugal and professional factors. The social and cultural context during the fertile years of Quebec baby boomers (1970-90) guaranteed them a significant margin of self-determination by affording them access to multiple options in the areas of education, conjugal and contraceptive choices and professional paths. However, this same context of openness contributed in part to limit the possibilities of those who experienced the desire to have a child at a certain point in their lives.

Based on the qualitative analysis of interviews, the third article titled “Childless and Childfree Quebecois Baby-Boom Women and their Autonomy” broadens the understanding of childlessness while taking into account the complexity of reproductive autonomy for women. The three dimensions identified by the philosopher Catriona Mackenzie (self-determination, self-governance and self-authorization) combine to bring into focus the diversity of issues which determine levels of women’s autonomy in the area of reproduction, more specifically for those who did not have a child.

**Keywords:** non-motherhood; childlessness; women; desire for children; baby boom; Québec; choice; reproductive autonomy; qualitative approach; quantitative approach; mixed-methods approach; life course perspective.

## INTRODUCTION

Au cours de leur vie, certaines femmes deviendront mères, d'autres ne le deviendront jamais. Ce fait — être mère ou non — représente bien plus qu'une réalité physiologique ou démographique. Il façonne dans une certaine mesure l'inscription sociale même des femmes, c'est-à-dire les manières dont elles interagissent avec les autres en regard des attentes liées au fait d'être mère ou non.

Les femmes qui ne deviennent pas mères sont minoritaires. Elles sont donc « hors-norme ». Les non-mères sont de surcroît marquées socialement par l'*absence* (de ventre rond, d'échographie de fœtus ou de photos de bébé à montrer, d'histoire d'accouchement ou d'exploits de bambins à raconter). En N'étant PAS mères, ces femmes s'inscrivent en partie dans la société par un processus d'*omission passive* (Scott, 2017, p. 3). Or, cette absence de marquage social intervient tout de même dans les interactions humaines. Les non-mères ont un rapport aux autres, aux normes et aux institutions dans un cadre qui toutefois est alternatif à celui de la maternité.

Cette thèse doctorale vise principalement à rendre visibles l'expérience subjective des non-mères et leur inscription dans la société québécoise. Elle cherche également à mieux comprendre la complexité de la non-maternité à travers l'influence du contexte sociohistorique et des facteurs individuels et sociaux qui viennent teinter l'expérience des femmes. Pour cela, j'ai jugé essentiel de donner la parole aux non-mères ; leurs

récits forment donc le cœur même de la réflexion sociologique au fondement de cette étude.

Si la non-maternité est un sujet qui a été examiné par un certain nombre de chercheuses françaises et anglo-saxonnes, les études s'attardant au phénomène québécois ou canadien sont quant à elles plutôt rares. Cela étonne puisque la société québécoise fait figure d'exception en Occident concernant les proportions de femmes sans enfant pour la génération du baby-boom. Près du quart des femmes qui sont nées entre les années 1947 et 1956 n'ont pas donné naissance à un enfant. Malgré le fait que les proportions aient augmenté dans presque tous les pays industrialisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la province du Québec présente en effet la hausse la plus intense et accélérée parmi toutes ces nations.

Cette augmentation de femmes québécoises qui ne deviennent jamais mères s'est produite dans un contexte social en forte mutation. La Révolution tranquille au Québec a permis l'amorce de transformations sociales considérables. L'État prospère a laïcisé ses services publics et a démocratisé l'éducation pour tous et toutes. Les institutions ont valorisé l'égalité entre les individus et ceci a eu des impacts profonds sur le fonctionnement des couples et des familles. Les femmes, en particulier, ont vu leurs choix de vie potentiels se multiplier. Elles ont investi les cégeps, les universités et le marché du travail. Elles ont eu accès à des moyens de contraception efficaces qui leur ont permis, en principe, le contrôle de leurs fonctions reproductives. Les femmes ont également obtenu leur autonomie légale et financière et revendiqué l'égalité face aux hommes à travers le mouvement de luttes féministes. Cette multiplication de possibilités s'est toutefois accompagnée de nouvelles contraintes pour elles. La maternité, notamment, est devenue un projet à concilier avec d'autres sphères très prenantes de la vie comme la conjugalité, les études, le travail ou les loisirs.

Cette thèse cherche à comprendre dans quelle mesure le contexte sociohistorique de l'après-Révolution tranquille a influencé les parcours de vie et l'expérience subjective des femmes qui n'ont pas eu d'enfant. Il s'agit donc dans un premier temps de documenter les parcours de vie des baby-boomers québécoises sans enfant afin de mieux saisir la manière complexe et particulière dont la scolarité, la conjugalité et le travail s'imbriquent dans leur vie. Dans un deuxième temps, c'est l'expérience individuelle de la non-maternité, à travers les récits des participantes, qui est sondée afin de cerner les différentes dynamiques agentielles et sociales à l'œuvre dans la vie des femmes qui ne sont pas devenues mères.

Pour répondre à mes objectifs, j'ai choisi la perspective des parcours de vie comme ancrage premier de la thèse sur les plans théorique et épistémologique. Voulant comprendre l'absence d'enfant dans sa complexité sociale et dans ses différentes dynamiques temporelles et interrelationnelles, le choix de cette perspective m'a semblé logique et adapté puisqu'elle tient compte à la fois du contexte sociohistorique, de l'ordre des événements dans la vie, des interrelations et des capacités actanciennes des individus. Le cadre d'analyse holiste qu'elle propose a permis d'effectuer une mise en ordre préalable du matériau sociologique recueilli afin lui donner un sens. À ce premier ancrage s'ajoute le choix d'une posture féministe. Cette posture se traduit d'abord par le fait que j'accorde une importance centrale au point de vue des femmes sur leur parcours. Les entretiens individuels se sont ainsi avérés être des moments privilégiés de rencontre avec les non-mères pour recueillir leurs récits. De plus, ma posture est féministe en ce sens qu'elle contribue à l'élaboration scientifique d'un savoir critique portant sur les femmes, plus particulièrement sur un groupe minoritaire de femmes, en interrogeant la *catégorisation* même des femmes sans enfants.

Le processus de conception du projet de recherche, de travail de terrain et de rédaction des articles qui constituent cette thèse s'est échelonné de septembre 2013 à janvier 2018.

Je dois souligner que j'ai adopté dès le départ une attitude d'ouverture face aux surprises que pourraient potentiellement m'apporter mes rencontres avec les participantes. J'ai donc opté pour une approche hybride, alliant les modes de réflexion déductifs et inductifs, pour réajuster de manière itérative mon travail de recherche lorsqu'il l'était nécessaire dans la poursuite des analyses les plus justes et pertinentes possible. Certains thèmes pressentis au départ, comme celui du vieillissement sans enfant, ont donc été abandonnés en cours d'analyse en raison d'une richesse insuffisante de contenu. D'autres sujets ont par ailleurs émergé de façon inattendue, comme celui de l'autonomie, et contribuent de manière substantielle à l'élaboration des connaissances sur la non-maternité dans ce projet.

Étant données mes affinités avec les méthodes quantitatives et qualitatives, je propose également dans cette thèse un devis de recherche mixte séquentiel qui mobilise à la fois l'analyse des séquences (« sequence analysis ») et l'analyse d'entretiens individuels semi-directifs. Cette combinaison inédite de méthodes m'est très vite apparue dans le processus d'élaboration du projet de recherche comme un incontournable pour saisir à la fois les niveaux « macro » et « micro » de l'expérience de la non-maternité. L'analyse des séquences au moyen des microdonnées de l'Enquête sociale générale (cycle 25) permet d'étudier l'expression sociale des parcours de vie des femmes. Les entretiens qualitatifs individuels appréhendent quant à eux l'expérience individuelle, les valeurs et la subjectivité des participantes. Je revendique encore ici une certaine liberté quant à l'utilisation de ce devis mixte de recherche dans le sens où seul le premier article (chapitre 6) fait état d'une analyse intégrée des résultats issus des volets quantitatif et qualitatif de la recherche. Les deux autres articles de la thèse (chapitres 7 et 8) exploitent les données du volet qualitatif exclusivement.

Cette thèse par articles se présente en deux parties. La première de ces parties comporte la problématique, la recension des écrits, les orientations théoriques et conceptuelles,

ainsi que la méthodologie de la recherche (chapitres 1, 2, 3 et 4 respectivement). Ces chapitres reproduisent dans l'ensemble, et à peu de détails près, le contenu du projet de recherche qui avait été soutenu devant jury et approuvé par celui-ci à l'hiver 2016. Le chapitre 5 vient clore cette première partie de la thèse en présentant une synthèse des résultats qui ne sont pas exploités dans les trois articles. Ce chapitre fait essentiellement l'analyse des trajectoires familiales et scolaires, ainsi que l'entrée dans l'âge adulte des répondantes.

La deuxième partie de la thèse est constituée des trois articles qui ont été soumis pour publication à l'hiver 2018. Le chapitre 6 présente l'article intitulé « Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant ». Ce texte vise essentiellement à proposer une stratégie méthodologique mixte qui résulte en une typologie compréhensive de quatre différents parcours de vie présentant chacun une imbrication particulière des trajectoires scolaires, conjugales et professionnelles. Le chapitre 7 (« Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant : une cartographie des possibles ») s'attarde à déconstruire une dichotomisation persistante dans la recherche qui relie la non-maternité soit à un choix personnel définitif et rationnel, soit à des circonstances hors du contrôle des femmes. L'article propose plutôt de comprendre l'expérience complexe de la non-maternité à travers les dynamiques relationnelles et sociales du désir d'enfant. Enfin, le chapitre 8 (« La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie ») critique également la notion de choix personnel. Ce dernier article se veut un outil conceptuel et théorique qui élargit la compréhension de la non-maternité en tenant compte de la complexité de l'autonomie reproductive des femmes. Trois dimensions de l'autonomie, identifiées par la philosophe Catriona Mackenzie (2014) — l'autodétermination, la capacité réflexive et l'auto-autorisation — servent à mettre en relief la diversité des enjeux déterminant les marges d'autonomie des femmes en matière de reproduction, plus spécifiquement pour celles qui n'ont pas eu d'enfant.

## CHAPITRE UN

### PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 La société québécoise en mutation

L'idée fait consensus : depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, la plupart des pays occidentaux connaissent une profonde mutation sociale et culturelle. Comme certains auteurs l'avancent, la valorisation du principe d'*autonomie*, c'est-à-dire la « liberté de choix au nom de la propriété et la capacité à agir de soi même dans la plupart des situations de la vie » (Ehrenberg, 2010, p. 12), est déterminante dans la mise en place d'autres façons plus « modernes » de vivre ensemble et d'organiser la vie sociale. Dans ce processus toujours en cours, l'autonomie représente à la fois une valeur (à acquérir) et une prescription normative (Ehrenberg, 2010).

Ces profonds changements culturels qu'ont connus la plupart des pays occidentaux correspondent également à un changement de régime de fécondité se soldant par une chute drastique du nombre moyen d'enfants par femme. Les sociétés occidentales de l'après-guerre se nourrissent de valeurs individualistes et séculières, axées sur l'épanouissement de soi, avec pour conséquence particulière l'affaiblissement de la famille-institution (Lesthaeghe, 2010 ; Van de Kaa, 1987). Dans ce contexte, le projet d'enfant (ou son absence) fait partie intégrante d'une logique d'épanouissement personnel. Avoir ou ne pas avoir d'enfants entre alors en accord ou en contradiction

avec d'autres projets de vie (travail, couple, loisirs, etc.) et la balance pourra pencher d'un côté ou de l'autre selon les contraintes, les possibilités, les désirs et les valeurs de chaque individu (Dandurand *et al.*, 1997).

La société québécoise s'inscrit manifestement dans ce mouvement mutationnel avec, entre autres, la période de la Révolution tranquille qui distingue, dans les mémoires collectives, entre un « avant » et un « après » social, politique et culturel. Dans la sphère politique provinciale, les transformations s'illustrent par le fossé idéologique séparant la gouvernance duplessiste (1944-1960) de celle de Jean Lesage (1960-1966). En période de forte croissance économique, le premier ministre Maurice Duplessis et son gouvernement tiennent un discours politique qu'on peut qualifier de nationalisme traditionaliste faisant entre autres de la famille une institution sacrée reposant sur l'autorité paternelle, le devoir filial, la soumission des femmes, la valorisation de la terre et du patrimoine agricole, ainsi qu'une descendance nombreuse (Gauvreau *et al.*, 2007). Le gouvernement conservateur de Duplessis facilite par le fait même l'autoritarisme de l'Église catholique (sous l'égide de Mgr Léger, entre autres) et représente en ce sens ce que plusieurs ont considéré comme une parenthèse « noire » dans une dynamique globale de changements politiques et sociaux progressistes entamée quelques décennies auparavant et qui allait se poursuivre lors de la Révolution tranquille (Linteau *et al.*, 1989 ; Linteau, 2000). Le discours passéiste dont le gouvernement fait la promotion est d'ailleurs de plus en plus en rupture avec les réalités vécues quotidiennement par les couples et les familles québécoises.

Durant l'époque duplessiste émerge toutefois un nouveau modèle familial dans les discours de certains Services de préparation au mariage (SPM). Ce nouveau modèle propose la vision d'une famille nucléaire plus égalitaire et plus orientée vers le couple et l'épanouissement personnel de l'individu (Gauvreau, 2005). C'est donc dès les années 1940 que se propage peu à peu l'idée du mariage comme lieu de procréation, et

également comme institution sacrée visant à maximiser le bonheur et l'épanouissement des deux époux sur les plans matériel, moral, spirituel et sexuel. L'idéal de la famille nombreuse demeure toutefois la norme, renforcée par les autorités catholiques qui maintiennent la ligne dure dans leur discours jusqu'à la fin des années 1960 (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003). Les méthodes de contraception « artificielles » de régulation des naissances sont toujours condamnées. Toutefois, les méthodes plus naturelles et organiques (comme le retrait ou la méthode Ogino-Knauss) sont tolérées, non pas pour empêcher les naissances, mais plutôt pour en contrôler l'espace.

La décennie des années 1960 est décisive. Les services de l'État québécois se laïcisent sous le gouvernement Lesage. Les travailleuses sociales, médecins et infirmières, soutenus par l'État, font la promotion de la planification familiale auprès des couples pour contrer les effets néfastes de la famille nombreuse sur le plan social. La pilule contraceptive et le stérilet font leur apparition sur le marché, mais il est interdit par la loi fédérale d'en faire la publicité ou la vente (Gauvreau *et al.*, 2007; Gauvreau et Gossage, 1997). Il existe donc à cette époque de grandes tensions et incohérences ressenties par les médecins, le clergé et la population en général en matière de contraception. Tous placent beaucoup d'espoir dans une réforme de la doctrine catholique qui autorisera les moyens techniques de contraception à l'ouverture du Concile Vatican II (1962-5). En 1968, le pape Paul VI publie le texte de l'*Humanae Vitae* qui donne raison, à la surprise générale, à une faction minoritaire conservatrice d'évêques qui voient l'utilisation des moyens contraceptifs comme contraire à sa doctrine. Cette décision de Rome cause une commotion énorme dans les milieux laïcs et cléricaux, et révèle certainement le fossé grandissant entre la morale catholique et la

réalité vécue par une majorité de couples québécois<sup>1</sup>. Ce schisme mène à une accélération du changement au Québec. En matière de planification familiale, les couples suivent davantage les conseils et enseignements dispensés par les intervenants laïcs (médecins, infirmières, travailleuses sociales). Les plus jeunes ignorent tout simplement les enseignements de Rome. L'épiscopat canadien, mal à l'aise comme l'ensemble du clergé au pays, réagit en 1968 en déclarant que la libre conscience en matière de procréation repose sur la relation directe « de l'Homme avec Dieu », sans passer par l'intermédiaire de l'Église. Le Parlement canadien finit lui aussi par abroger en 1969 la loi qui interdisait la vente ou la publicité des méthodes contraceptives (Gauvreau *et al.*, 2007).

C'est ce ras-le-bol des couples envers les dogmes catholiques, lié à la laïcisation de l'État, qui aurait par ailleurs grandement contribué à l'accroissement marqué de la popularité de l'union libre<sup>2</sup>. Laplante (2006) fait par exemple référence à la rigidité de l'Église catholique refusant de changer sa doctrine, et des volontés des individus pour une sexualité vécue plus librement ainsi que pour différentes formes de cohabitation. Le processus rapide de laïcisation des services publics dans les années 1960 aurait permis aux couples et aux individus de vivre davantage selon leurs désirs, sans trop subir l'étau moral et religieux qui prévalait antérieurement dans les établissements de santé et d'éducation, entre autres. La deuxième moitié du siècle dernier est également marquée par la hausse de la divortialité. Alors que 9 % des mariages de 1969 se

---

<sup>1</sup> Seulement 12 % de la population québécoise aurait été en accord avec les prescriptions de l'encyclique *Humanae Vitae* selon le Collectif Clio (1992, p. 538).

<sup>2</sup> À titre d'exemple, 20 % des femmes québécoises en 1970 débutaient leur vie de couple par une union libre. Cette proportion atteint 80 % en 1990. C'est toutefois surtout à partir des années 1980 que l'union libre prend son envol : les pourcentages de couples québécois vivant en union libre passent de 7 % en 1980 à 30 % en 2001 (Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais, 2004).

terminent par un divorce, soit tout juste après l'instauration de la loi fédérale sur le divorce, la proportion monte à 45 % en 1987 (Baillargeon, 2012).

## 1.2. L'éclatement des rôles traditionnels des femmes québécoises

Avant les années 1970, il est possible d'appréhender la vie des femmes selon un modèle idéal typique présentant trois « destins » traditionnels<sup>3</sup> de femmes, chacun étant lié à une forme particulière de travail et de dépendance à autrui (Laurin-Frenette *et al.*, 1991; Gauvreau, 1991), soit : 1) la maternité; 2) la vie en communauté religieuse, et 3) le célibat laïc.

Le « destin » de mère et d'épouse est celui de la très grande majorité des femmes qui sont nées avant le baby-boom. On place d'ailleurs souvent la maternité au cœur de l'identité sociale des femmes du Québec traditionnel. La réalité factuelle est toutefois plus complexe, car les femmes sont loin d'être toutes des mères et des épouses, encore moins des mères de familles nombreuses (Gauvreau, 1991). La maternité représente cependant le « vrai » destin de la femme selon la norme morale et religieuse. Les pressions du clergé en matière de procréation sont omniprésentes et les couples font souvent « ménage à trois » avec le curé de la paroisse qui n'hésite pas à réprimander l'absence ou l'espacement des naissances. Socialement, la procréation est le plus souvent vue comme une preuve de la plénitude physique, tant pour les hommes que pour les femmes. Elle marque également la pleine appartenance à son sexe; les femmes n'étaient jamais de « vraies » femmes tant qu'elles n'avaient pas donné naissance (Marchand, 2012). L'absence de naissances chez les couples mariés dans la société

---

<sup>3</sup> Ce modèle (comme tout modèle idéal typique) ne prétend pas représenter l'ensemble des situations réelles vécues par les femmes de l'époque ; en effet, un bon nombre de femmes vivaient en marge de ces trois destins (Lévesque, 1989). Il s'agit seulement ici de fournir un outil d'analyse pour comprendre les relations de dépendance dans lesquelles les femmes de cette période étaient le plus souvent engagées.

traditionnelle québécoise s'avère rarement un choix (*idem*). On attribue d'ailleurs souvent la cause de la « stérilité » aux femmes qui peuvent être victimes d'une certaine stigmatisation.

L'entrée en communauté religieuse constitue l'une des façons d'encadrer la non-maternité dans la société québécoise traditionnelle. Il existe une proportion élevée<sup>4</sup> de femmes catholiques vivant en communauté jusqu'en 1961, une date qui représente un point tournant. À partir de ce moment, la vocation religieuse devient beaucoup plus aléatoire et imprévisible que dans le passé (Laurin-Frenette *et al.*, 1991). Ce processus d'attrition affecte d'ailleurs la cohorte de femmes qui sont nées pendant la Dépression et la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale : dès 1971, on observe que très peu de femmes de moins de 40 ans vivent dans les communautés. Cette génération connaît déjà l'amorce de la chute de cette vocation, et les femmes issues du baby-boom verront en quelque sorte sa disparition, puisque seule une très faible minorité de femmes nées après la Guerre entreront en communauté (Laurin-Frenette *et al.*, 1991).

Le troisième « destin » traditionnel des femmes de l'avant Révolution tranquille concerne le célibat laïc, réservé aux femmes qui n'ont pas trouvé mari, à celles qui sont refusées par les communautés religieuses<sup>5</sup> et aux femmes qui, par dépit ou par choix, refusent d'embrasser l'une ou l'autre de ces deux vocations. En général, dans les classes sociales les moins nanties, le célibat laïc demeure un statut qui est peu valorisé. Les célibataires (souvent affublées de l'épithète populaire et péjorative de « vieilles

---

<sup>4</sup> En 1960, les communautés religieuses féminines québécoises comptaient 40 000 membres alors que ce nombre atteint aujourd'hui 15 000 (Laurin-Frenette *et al.*, 1991).

<sup>5</sup> Les communautés religieuses effectuaient une sélection assez rigoureuse de leurs membres, notamment en fonction de la santé et des capacités physiques des femmes qui devaient s'acquitter d'un travail souvent long et exigeant une fois admises (Laurin-Frenette *et al.*, 1991).

filles ») ne sont pas considérées comme des femmes accomplies et sont le plus souvent reléguées à la pauvreté et à la dépendance financière (du père généralement). Malgré le fait que plusieurs travaillent, leur petit salaire est en effet le plus souvent insuffisant pour garantir leur indépendance financière (Carmel, 1990). Le célibat laïc engage donc le plus souvent les femmes à devoir fournir un soutien d'appoint dans leur famille élargie, aidant leurs sœurs à élever leurs enfants ou restant à la maison auprès des parents vieillissants. En ce sens, elles versent une partie de leur salaire au revenu familial et contribuent gratuitement au travail domestique (Le Collectif Clio, 1992). Le célibat laïc n'est donc pas une porte de sortie pour éviter la tâche domestique et maternelle, au contraire. Seules les femmes qui sont issues des classes supérieures de la société arrivent à l'indépendance financière en parvenant à acquérir un certain capital et en faisant reconnaître leurs compétences professionnelles pour celles qui ont pu faire des études universitaires (Carmel, 1990).

La période de la Révolution tranquille apporte des changements sociaux profonds qui font éclater ces trajectoires féminines traditionnelles. Sur le plan professionnel par exemple, les femmes participent de façon croissante au marché du travail : alors qu'elles forment 23 % du total de la main-d'œuvre québécoise en 1951, cette proportion grimpe à 43 % en 1980. Au milieu des années 1980, le taux d'activité globale est de 50 % chez les femmes tandis qu'il est à 75 % pour les hommes. De plus, les femmes mariées investissent également de façon croissante le marché du travail à partir des années 1970. Par exemple, le taux d'activité global des mères ayant de jeunes enfants à charge passe de 28 % à 60 % entre 1976 et 1990 (Baillargeon, 2012). De cet investissement massif des mères sur le marché du travail découlent des difficultés flagrantes liées à la double tâche (activités professionnelles et travail domestique, incluant les soins aux enfants). Les programmes de congés de maternité sont mis en place au début des années 1970 et se bonifient en 1978 et 1988. Une véritable avancée constitue la création des réseaux de Centres de la petite enfance (CPE) et des classes

maternelles à temps plein par le gouvernement provincial de Lucien Bouchard à la fin des années 1990. En 2006 est instauré le programme flexible du Régime québécois d'assurance parental qui veut favoriser un partage plus équitable du travail domestique entre conjoints lors de l'année subséquente à la naissance d'un enfant. Le problème de la conciliation entre le travail et la famille touche donc plus brutalement les femmes de la première vague du baby-boom qui souffrent de l'absence de mesures sociales palliant la double tâche et la rareté de services de garde. Ceci se conjugue avec la compétitivité dans les milieux de travail pour obtenir un emploi ou un poste mieux rémunéré et demandant davantage de responsabilités. De surcroît, cette compétitivité s'inscrit souvent, selon les secteurs d'activités, dans une dynamique où collègues et patrons masculins n'ont le plus souvent pas à assumer le travail domestique. Avoir un enfant, pour une femme née au début des années 1950, peut signifier le sacrifice, en partie ou en totalité, de la sphère professionnelle en raison de la contrainte temporelle importante associée à la maternité. Bref, pour ces femmes qui sont nées au début du baby-boom, ne pas avoir d'enfant, ou reporter le projet le plus tard possible, correspond peut-être à de meilleures chances de se réaliser pleinement sur le plan professionnel.

1.3. Les revendications du mouvement féministe des années 1970 : « Un enfant si je veux, quand je veux ! »

À partir des années 1970, les femmes québécoises peuvent librement décider du nombre d'enfants qu'elles désirent et du moment de leur vie pour donner naissance<sup>6</sup>. C'est également à cette époque que la loi sur le divorce est adoptée par le gouvernement fédéral. La famille québécoise prend alors une nouvelle forme d'où émerge la primauté

---

<sup>6</sup> Les Québécoises deviennent de plus en plus nombreuses à partir des années 1970 à utiliser la pillule contraceptive et à choisir la stérilisation notamment (Marcil-Gratton, 1981).

de l'individu sur le groupe familial. Pour Marie-Blanche Tahon (2000), ce moment précis de l'histoire marque l'amorce véritable du mouvement de libération des femmes : celles-ci ne sont plus vues comme des citoyennes de seconde zone, mais comme des individus à part entière. On assiste de plus à une désassimilation de la figure de « femme » et de celle de « mère » avec le plein contrôle des femmes sur leur corps par la disponibilité et la grande efficacité des moyens contraceptifs.

Le refus de fonder une famille est d'ailleurs une idée qui prend de l'ampleur au début des années 1970 dans les discours des groupes féministes radicaux (Descarries et Corbeil, 2002, 1991 ; Tahon, 2000). Par exemple, dès 1976, Simone de Beauvoir affirme qu'il ne faut pas « qu'une femme se laisse prendre au piège des enfants et du mariage »<sup>7</sup>. C'est l'idéologie de l'instinct maternel qui est rejetée par les premières féministes radicales. Celles-ci confrontent les dimensions sociales du mariage et de la maternité dans lesquelles elles voient une triple oppression des femmes, soit sexuelle, socio-économique et politique. Elles affirment que « seule une libération des fonctions reproductrices et des contraintes liées au maternage permettra l'abolition de la différenciation sexuelle et mettra fin à l'appropriation du corps et de la vie des femmes. [...] Elles revendiquent le droit à la maternité volontaire, le droit d'exister sans être mère » (Descarries et Corbeil, 1991, p. 6).

Les féministes de la deuxième vague, principalement issues des États-Unis et de la France, ont appelé à la révolution et à la libération de toutes les femmes par la fin de leur oppression économique causée par l'organisation patriarcale de la société. Dans leur rhétorique, la maternité est la pierre de touche de cette oppression : « La maternité, que nous la désirions, que nous la refusions, que nous nous y laissions entraîner, est au

---

<sup>7</sup> Schwarzer, Alice (1984). Simone de Beauvoir, *Six entretiens*, Paris : Mercure de France, p. 41.

centre de la condition qui nous est faite » (Anne K., 1972). La maternité est un piège à éviter et on l'associe à un monstre à deux têtes (la procréation et la prise en charge des enfants) qu'il faut combattre. La famille, pour les féministes radicales matérialistes, est dominée par l'homme et représente le lieu de l'exploitation économique des femmes. On dénonce les deux journées de travail des femmes, l'une sur le marché du travail à moitié rémunérée (à cause de l'écart salarial entre les sexes) et l'autre à la maison, par les tâches domestiques et les soins aux enfants, qui n'est aucunement rémunérée. Comme le souligne à l'époque Christine Delphy (1970), même quand la femme participe au marché du travail, elle n'est pas « libre » puisqu'elle doit assumer cette double tâche à elle seule et qu'elle n'en obtient aucune compensation financière.

Le discours du féminisme radical des années 1970-80 révèle deux symboliques associées à la maternité, soit celle du *piège* et celle de la *mère esclave*. En plus de la domination économique, la maternité a également pour conséquence une domination du corps par les grossesses non désirées, les avortements clandestins non sécuritaires et, sur un plan beaucoup plus intime, un tabou du désir féminin ainsi qu'une sexualité honteuse et soumise aux désirs de l'homme. Il y a minimisation de la fonction sexuelle de la femme par rapport à la fonction de mère. La liberté des femmes nécessite donc, pour les féministes radicales, une réappropriation du corps, de la sexualité et de la reproduction par la disponibilité de moyens contraceptifs efficaces et l'accès à des avortements sécuritaires.

Cette morale sexuelle a une fonction de répression au service de la société patriarcale. Elle se reproduit par l'intermédiaire de la famille. Elle finit par être intériorisée, ce qui amène chacune de nous à supporter les contraintes comme allant de soi, et éventuellement à les imposer aux autres (ses enfants par exemple). (Collectif Les Chimères, 1975, p. 267).

Ces discours féministes radicaux qui s'opposent à une vision idéalisée de la maternité (incarnée par une femme généreuse, empathique, amoureuse) ne rejoignent toutefois pas une majorité de femmes de l'époque. Celles-ci reprochent à cette vision d'être trop négative et éloignée de leur réalité affective quotidienne (Descarries et Corbeil, 2002). De plus, beaucoup lui ont reproché une proposition universelle de l'oppression des femmes, sans égard à la race et à la classe par exemple. Il demeure toutefois que ces discours ont laissé une empreinte durable dans la critique féministe de la maternité et les questions soulevées à l'époque contribuent aux débats encore aujourd'hui.

#### 1.4. Objectifs et pertinence de la thèse

Presque partout en Occident, un nombre substantiel de femmes ne deviennent jamais mères. Les données historiques et les estimations démographiques nous informent que cette situation n'est pas nouvelle : sauf pour la période du baby-boom, les non-mères ont toujours constitué près du quart (ou davantage) de la population féminine (Beaujouan, Sobotka, Brzozowska et Zeman, 2017; Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003; Prioux et Girard, 2010; Rowland, 2007). Comme nous l'avons vu plus tôt, la non-maternité s'est toutefois profondément transformée depuis les années 1960. Alors qu'elle était majoritairement réservée aux religieuses, aux femmes qui n'avaient pas trouvé mari avant 40 ans et à une petite proportion de couples mariés infertiles, la non-maternité s'avère aujourd'hui être un phénomène complexe alliant à la fois des dynamiques individuelles (intentions de procréation, report du projet d'enfant) et sociales (conjugalité, scolarité, travail, contextes économique et politique).

Le Québec présente l'une des augmentations les plus intenses et accélérées de la proportion de non-mères depuis le milieu du siècle dernier en Occident (tableau 1.1). La génération des femmes québécoises qui sont nées à partir des années 1950 affiche des proportions considérables de non-mères (de 19 à 24 %). De plus, cet accroissement

du taux de non-maternité s'est fait plutôt abruptement si l'on considère que seulement 11 % des femmes québécoises nées en 1946 sont des non-mères<sup>8</sup>. Les proportions de femmes qui ne deviennent jamais mères étant en constante augmentation dans la plupart des pays post-industrialisés, le Québec se situe donc dans une mouvance généralisée. C'est toutefois pour cette recrudescence intense et accélérée du phénomène pour les femmes qui ont vécu leur âge fécond à partir des années 1970 que le Québec fait véritablement figure d'exception.

---

<sup>8</sup> Il faut tenir compte toutefois que ce taux est exceptionnellement peu élevé dans l'histoire de la fécondité du Québec. L'infécondité définitive chez les Québécoises s'est longtemps maintenue entre 25 et 30 % vers la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle. Les taux ont par la suite graduellement diminué pour atteindre un niveau historiquement bas chez les mères des baby-boomers. Les femmes nées en 1946 font encore partie de celles qui ont donné naissance pendant la toute fin de la deuxième vague du baby-boom (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003).

Tableau 1.1 : Tableau comparatif des taux d'infécondité définitive (pays européens et province du Québec)<sup>9</sup>

	Cohortes de naissance			
	1950	1955	1960	1965
<b>Allemagne</b>				-
All. de l'Ouest	14,8	20,3	-	-
All. de l'Est	7,1	7,6	7,8	-
<b>Autriche</b>	12,6	15,0	16,6	21,1
<b>Belgique</b>	13,4	15,2	-	-
<b>Danemark</b>	11,1	12,5	10,1	12,7
<b>Finlande</b>	-	-	-	19,9
<b>France</b>	8,3	8,3	10,2	-
<b>Irlande</b>	12,2	13,2	15,6	18,4
<b>Italie</b>	13,0	12,7	15,3	-
<b>Norvège</b>	10,0	13,5	-	12,1
<b>Pays-Bas</b>	14,6	16,9	17,6	18,3
<b>Angleterre-Galles</b>	13,9	15,8	18,9	20,5
<b>Suède</b>	13,9	12,8	13,1	12,9
<b>Québec</b>	19	23	24	22

Sources : Sardon (2006) et Institut de la statistique du Québec (2016).

Les femmes québécoises qui sont issues du baby-boom sont les premières à vivre leur adolescence et leur âge reproductif dans la foulée de la Révolution tranquille, c'est-à-dire après la légalisation de l'usage des contraceptifs et dans une dynamique de désaffiliation croissante des individus envers l'état moral du clergé en matière de

<sup>9</sup> Je n'ai pas pu inclure les taux réels d'infécondité définitive pour le Canada puisque les données à ce sujet ne sont plus compilées depuis 1991 par Statistique Canada.

sexualité et de reproduction. Elles vivent donc dans un contexte socioculturel qui diffère drastiquement de celui de la génération précédente en termes d'opportunités et de contraintes individuelles et sociales.

La question générale qui a guidé cette thèse est donc la suivante :

- À la lumière des changements sociaux, politiques et culturels importants survenus au Québec à partir des années 1960, quels ont été les parcours de vie et l'expérience subjective des femmes baby-boomer sans enfant ?

Pour répondre à cette question, j'ai limité mon étude à la cohorte des femmes issues de la première vague du baby-boom au Québec, c'est-à-dire celles qui sont nées entre 1947 et 1956 inclusivement (Beaupré, Turcotte et Milan, 2006)<sup>10</sup>. Je choisis spécifiquement cette cohorte parce que ces femmes ont été les premières à vivre l'adolescence et une grande partie de leur vie féconde après la Révolution tranquille, soit en pleine période de mutation sociale et culturelle au Québec. Les femmes issues de la deuxième vague du baby-boom ont vécu leur âge fécond dans un contexte différent (crises économiques, mise en place de prestations/congés de maternité, implantation d'un réseau national de garderies, etc.).

Mes objectifs principaux sont d'une part de documenter les trajectoires familiale, scolaire, conjugale et professionnelle des femmes québécoises sans enfant à l'aide de

---

<sup>10</sup> La typologie de référence de Beaupré et coll. (2006) renvoie au classement des différentes générations québécoises de la manière suivante : génération de la guerre et de la dépression (personnes nées entre 1932 et 1946), première vague du baby-boom (personnes nées entre 1947 et 1956), deuxième vague du baby-boom (personnes nées entre 1957 et 1966), génération X (personnes nées entre 1967 et 1976) et génération Y (personnes nées entre 1977 et 1986).

statistiques descriptives et d'autre part, de mieux comprendre l'expérience<sup>11</sup> des femmes québécoises sans enfant, en lien avec leurs parcours biographiques, à l'aide d'entretiens semi-directifs.

Plus précisément, cette thèse vise trois avancées du point de vue des connaissances, soit :

- Mettre au jour l'expérience et les parcours de vie des femmes québécoises sans enfant, un sujet ayant été largement ignoré par la recherche sociale canadienne et québécoise ;
- Comprendre l'interaction individu-société dans l'expérience de la non-maternité en alliant des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte et d'analyse des données, et en prenant compte des possibilités et des contraintes du contexte québécois ;
- Contribuer à l'avancement des développements méthodologiques de la recherche féministe utilisant les méthodes mixtes.

---

<sup>11</sup> La notion d'expérience renvoie ici au concept développé par Dubet (1994), c'est-à-dire la « combinaison de logiques d'action qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes, et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité » (p. 105). L'expérience renvoie donc à la manière dont les individus appréhendent les différentes sphères de leur vie (conjugalité, travail, etc.), y réfléchissent et y réagissent par différentes conduites.

## CHAPITRE DEUX

### RECENSION DES ÉCRITS

Cette recension dresse un portrait large des écrits scientifiques portant sur le sujet de la non-maternité, plus spécialement dans les champs de la sociologie, de la démographie sociale, de la psychologie et de la recherche féministe. Quoique le sujet ait assez fréquemment fait l'objet d'études chez les chercheurs et chercheuses anglophones depuis les années 1990, les textes francophones forment une très faible minorité de l'ensemble. Les écrits canadiens et québécois portant sur la non-maternité sont pour leur part assez rares. Ils seront donc soulignés au passage. Les prochaines sections présentent le corpus scientifique associé à la non-maternité en portant attention aux facteurs à la fois macrosociaux et individuels associés au phénomène. Il sera également fortement question des écrits associés à l'expérience subjective de la non-maternité par les femmes. J'accorderai enfin une place importante au traitement du concept de « choix » ainsi qu'aux développements récents de la recherche portant sur la non-maternité à partir de la perspective des parcours de vie.

#### 2.1 Les déterminants de l'infécondité définitive

Un vaste corpus d'études issues de la démographie sociale et des sciences économiques s'est consacré à la compréhension des facteurs pouvant influencer les niveaux de

fécondité des sociétés. Dans la grande majorité des cas, ces analyses sont menées au moyen d'approches quantitatives et cherchent à comprendre comment et pourquoi différents facteurs sociaux, économiques, culturels et environnementaux augmentent ou diminuent la probabilité pour une femme d'un groupe donné d'avoir un ou des enfants au cours de sa vie. Ces études se fondent habituellement sur un rationnel construit à partir de modèles statistiques qui cherchent à généraliser les résultats à une population. Elles reposent sur une explication causale recherchant l'effet moyen, c'est-à-dire la probabilité significative d'un effet (facteur) sur une population particulière. En d'autres termes, elles tentent d'expliquer la fécondité en termes de risque statistique : quels sont les facteurs qui augmentent ou diminuent le « risque » pour certaines femmes de ne pas avoir d'enfant au cours de leur vie ou de reporter une grossesse ? Cette première partie de la recension brosse un portrait sommaire des différents déterminants associés à la fécondité. Elle s'intéresse plus particulièrement aux facteurs macro — et microsociaux ayant un effet significatif sur l'infécondité définitive, c'est-à-dire l'absence de descendance biologique après l'âge de 49 ans, chez les femmes occidentales.

Sur le plan macrosocial, un grand nombre d'études se sont penchées sur l'effet de différentes tendances économiques sur la fécondité ou l'infécondité des couples. Ce corpus de recherche a entre autres été motivé par la théorie de Easterlin (1976 ; 1975) qui associait les tendances à la baisse du mariage et de la procréation des sociétés aux périodes de difficulté économique. Ces études se sont par exemple intéressées aux liens possibles entre les taux de fécondité et l'indice du produit intérieur brut (PIB). Comme le rapportent Balbo, Billari, et Mills (2013), les résultats produits par ce corpus d'études demeurent à ce jour ambigus. À titre d'exemple, la recherche de l'Australien Martin (2004) révèle une association significative entre un PNB élevé et un taux de fécondité élevé. De même, en France, les déclinés du PIB observés pendant la Grande Dépression, le Choc pétrolier de 1973 et la récession économique de 1993 ont eu un impact négatif

très significatif sur les taux de fécondité (Pailhé, 2010). Neels (2010) observe une baisse générale de la fécondité (en France, Belgique et dans les Pays bas) durant les périodes de récession économique au cours desquelles les couples ont tendance à reporter les naissances (particulièrement une première naissance). Les périodes de croissance économique sont quant à elles plus sujettes de voir croître les taux de fertilité. Par ailleurs, d'autres études présentent des résultats ainsi que des analyses qui contrastent avec ce qui vient d'être expliqué. Butz et Ward (1979), ainsi que Macunovich (1996) considèrent que la prospérité économique offre de meilleures opportunités d'emploi pour les femmes, et qu'il est ainsi plus « coûteux » pour elles (en termes de revenus et de possibilités) d'avoir un ou des enfants pendant ces périodes. Selon Pison (2011), il est nécessaire de relativiser les conséquences des périodes de difficulté économique (récessions, crises, etc.), car celles-ci n'ont pas beaucoup d'impact sur le nombre final des enfants (c'est-à-dire à la fin de la vie féconde) selon les générations. Selon lui, les niveaux de fécondité des pays ayant développé des politiques familiales ainsi qu'un système de sécurité sociale (assurant une certaine protection en termes d'emploi, de santé et de logement) seront davantage touchés quant au calendrier des naissances. Autrement dit, en période de crise ou de récession économique, les couples bénéficiant de mesures de protection sociale risquent davantage de reporter dans le futur leur projet d'enfant.

La recherche occidentale s'est également beaucoup préoccupée des déterminants microsociaux ayant une influence sur la fécondité des individus. Les études portant sur l'infécondité définitive se sont intéressées en grand nombre aux aspects reliés à la conjugalité des femmes et des couples. Sans surprise, l'absence de vie conjugale est un déterminant essentiel de l'infécondité définitive (Connidis et McMullin, 1996; Robert-Bobée, 2006; Tanturri et Mencarini, 2008). Par exemple, Bodson (2010) a observé qu'au Luxembourg, les femmes sans enfant avaient moins souvent vécu en couple que les mères et que 32 % des femmes sans enfant nées entre 1942 et 1964 n'avaient jamais

eu de vie de couple avant l'âge de 42 ans. Par ailleurs, on observe généralement dans la recherche l'effet négatif de l'âge tardif à la formation de la première union à la probabilité d'être parent. Autrement dit, plus les femmes forment un couple tardivement, plus l'absence de descendance est importante chez elles. Par exemple, chez Bodson (2010), 30 % des femmes luxembourgeoises ayant vécu une première union à partir de 30 ans n'avaient pas de descendance biologique. On observe le même phénomène en Italie : les femmes qui entrent en union plus tardivement (30 ans ou plus) sont deux fois plus sujettes à l'infécondité définitive (Mencarini et Tanturri, 2006). Le mariage semble également avoir un effet sur l'infécondité définitive. Aux États-Unis, les femmes qui ne se sont jamais mariées sont beaucoup plus nombreuses proportionnellement à ne pas avoir d'enfants (Livingston et Cohn, 2010). De façon similaire, l'expérience de la cohabitation lors de la première union, même si cette union se formalise subséquemment par un mariage, augmente généralement la probabilité de l'infécondité définitive (Mencarini et Tanturri, 2006). Les femmes sans descendance biologique sont également plus sujettes à connaître une vie conjugale plus courte et davantage interrompue par les séparations et divorces que les mères (Bodson, 2010).

Par ailleurs, on recense dans la littérature des résultats mitigés quant aux effets du niveau d'éducation sur l'infécondité définitive. L'étude statistique descriptive de Livingston et Cohn (2010) effectuée auprès des femmes américaines âgées de 40 à 44 ans suggère que les femmes les plus éduquées ont moins tendance à être mères. Les études probabilistes tendent généralement vers la même observation : les femmes plus éduquées sont plus « à risque » de ne pas avoir d'enfant au cours de leur vie (Balbo *et al.*, 2013; Koropeckyj-Cox et Call, 2007; Mencarini et Tanturri, 2006). Au Luxembourg, on observe une scolarité plus longue et un niveau d'éducation plus élevé chez les femmes nullipares. Les Luxembourgeoises sans enfant ont quitté le système scolaire en moyenne 3 années après celles qui ont eu des enfants. Par conséquent, elles ont décroché un diplôme supérieur à celui des mères (28 % des femmes sans enfant ont

obtenu un diplôme postsecondaire contre 16 % des mères). Ces résultats s'inscrivent dans la théorie de la fécondité basée sur le capital humain qui dit que plus les femmes sont éduquées (et ont accumulé du capital humain), plus elles auront tendance à poursuivre une carrière et augmenter leur capital économique. Elles auront par ailleurs moins tendance à se marier et à avoir un ou des enfants en raison d'une dépendance économique. Ainsi, selon cette perspective, un niveau élevé d'éducation est souvent associé à la poursuite d'une carrière professionnelle, au désir d'accumulation d'un capital économique, ainsi qu'au report du mariage et des naissances (Balbo *et al.*, 2013). Oppenheimer (1994) se distancie quant à elle de cette théorie et prétend plutôt que les femmes ayant un niveau élevé d'éducation seront plus sujettes à choisir et entrer en union avec des partenaires qui sont également très éduqués. Ce phénomène se traduit plutôt en une incitation pour la maternité une fois les études complétées seulement. La mise en commun des ressources économiques avec le-la conjoint-e représente donc un facteur qui influence positivement la fécondité de ces femmes. D'autres études vont également dans ce sens : plus les individus sont éduqués, plus leur fécondité finale aura tendance à être élevée (Mencarini et Tanturri, 2006; Mills, Mencarini, Tanturri et Begall, 2008).

Les femmes sans enfant semblent par ailleurs présenter des parcours professionnels plus longs et plus ambitieux. Par exemple, les Luxembourgeoises sans enfant ont généralement un bagage scolaire plus élevé que les mères et passent en moyenne dix années de plus sur le marché du travail. Selon Robert-Bobée (2006), l'absence d'enfant permet aux femmes de s'investir plus intensément dans leur travail ce qui se solderait par une fréquence moins élevée de promotions chez les mères. Autrement dit, les mères pourraient chercher à moins s'investir sur le plan professionnel et également à moins chercher les promotions pour des postes plus qualifiés. L'instabilité économique et professionnelle pourrait également influencer les intentions de fécondité. Selon l'étude de Mencarini et Tanturri (2006) en Italie, les femmes qui présentent une instabilité

d'emploi ou un manque de flexibilité dans leur horaire de travail auront davantage tendance à ne pas avoir d'enfant. Ceci va dans le sens d'Oppenheimer (1988) qui dit que les conditions d'incertitude économique influencent généralement de manière négative les intentions de fécondité des couples qui repoussent les projets demandant un engagement à long terme, comme le mariage et la parentalité. Pour Kreyenfeld (2010), l'incertitude économique objective (taux de chômage élevé, par exemple) et subjective (comme les craintes personnelles au sujet de la situation économique et de la sécurité d'emploi individuelle) présente un impact sur le report d'enfant seulement si on prend le niveau d'éducation en compte. Ainsi, en période d'incertitude économique, les femmes peu éduquées auront tendance à adopter des comportements de fécondité plus traditionnels (c'est-à-dire devenir mère ou avoir d'autres enfants) tandis que les femmes ayant un niveau d'éducation plus élevé auront tendance à reporter la maternité.

Finalement, de nombreuses études se sont penchées sur l'effet de la religion sur la fécondité des individus. Les résultats vont dans le même sens et indiquent qu'un faible niveau de religiosité signale généralement une probabilité plus élevée d'infécondité définitive. Stobert et Kemeny (2003) démontrent par exemple que les hommes et les femmes canadiens rapportant une absence d'affiliation religieuse sont plus à risque de ne pas avoir de projet d'enfant (chez les 20-34 ans, 6 % des répondants n'ayant pas d'affiliation ou de pratique religieuse ne veulent pas d'enfant au cours de leur vie, alors que cette proportion double chez les Canadiens de la même tranche d'âge qui n'ont aucune affiliation religieuse). En général, les femmes ayant une pratique religieuse fréquente (peu importe la dénomination) auront davantage tendance à vouloir une famille nombreuse, tandis que l'indifférence à la religion, ainsi que l'absence de pratique religieuse, est plus souvent associée à l'infécondité définitive (Abma et Martinez, 2006; Bodson, 2010; Heaton, Jacobson et Fu, 1992; Ravanera et Beaujot, 2009; Tanturri et Mencarini, 2008).

## 2.2 La question du « choix » de la maternité

Depuis quelques décennies et encore aujourd'hui, la très grande majorité des études portant sur la non-maternité s'est interrogée sur le choix pour les femmes d'être mère ou non au cours de leur vie. La littérature dichotomise le plus souvent les femmes sans enfant en deux sous-groupes distincts et exclusifs, c'est-à-dire les femmes sans enfant « par choix » et celles qui le sont « par contrainte ». Pourtant, ce concept de « choix » représente des défis importants sur les plans opérationnel et empirique.

La recherche sur l'absence d'enfant s'est penchée tôt sur la question du choix. Celui-ci est conceptualisé différemment à travers les époques sous l'influence des normes sociales qui teintent les questions et problèmes de recherche. Dans les années 1930, l'absence d'enfant (surtout quand il est question d'un choix) est considérée comme une déviance ou une anomalie : les individus inféconds sont vus comme un groupe de personnes infantiles et/ou égoïstes. Au cours des années 1950-60, la recherche s'est focalisée sur les aspects économiques pouvant représenter un obstacle pour les couples sur le plan de la procréation. Ce pan de la recherche, émergent d'un Occident post-guerre, était surtout motivé par un intérêt sur les effets potentiellement négatifs de l'infécondité définitive sur les changements démographiques. Dans les années 1970-80, le choix d'une vie sans enfant est généralement considéré comme un mode de vie alternatif nourri par la montée du féminisme et les mutations observées sur les plans conjugal et familial. Plusieurs chercheur-es se sont penché-es sur cette question pour motiver l'absence de procréation comme un choix de vie viable, surtout pour les femmes. À partir des années 1990, la « rhétorique du choix » (Taylor, 2003) et les questions d'identité ont mobilisé un large pan de la recherche sur le sujet (Bulcroft et Teachman, 2004).

La sociologue américaine Sharon Houseknecht a publié en 1987 une recension des études portant sur le choix de la non-maternité qui est très souvent citée dans la

littérature. Un de ses objectifs était de donner une définition claire (conceptuellement, opérationnellement) de deux types de non-maternités, soit : l'absence d'enfant volontaire (« voluntary childlessness ») et l'absence d'enfant involontaire (« involuntary childlessness »). Houseknecht insiste dans son texte sur l'importance d'une dichotomisation en raison des différentes explications et expériences reliées au choix ou à la contrainte de la non-maternité. Selon ses constats, les chercheur-es ayant étudié le phénomène de l'absence d'enfant volontaire (avant 1987) l'avaient généralement opérationnalisé de la manière suivante dans leur échantillon : 1) les répondantes n'avaient pas d'enfant biologique au moment de l'étude; 2) aucune prévision d'avoir un ou des enfants dans le futur n'était rapportée; 3) l'absence d'enfant était réellement un choix ou une intention (Houseknecht, 1987, p. 370). Remarquons toutefois que cette façon d'opérationnaliser le choix de la non-maternité omet de prendre en considération les contextes d'adoption et de parentalité par alliance.

Subséquentement, d'autres chercheur-es ont tenté d'assouplir cette catégorisation en parlant plutôt d'une absence d'enfant émanant d'un « choix » ou de « circonstances » de la vie (Cannold, 2004; Carmichael et Whittaker, 2007). D'autres auteur-es différencient par ailleurs plusieurs types de choix, comme les décideuses *passives* ou *actives* (Gillespie, 1999, 2001), les femmes qui *articulent leur choix tôt* (« early articulators ») ou celles qui le *retardent* (« postponers ») (Veevers, 1973), ainsi que les femmes qui *connaissent tôt leur non-désir d'enfant* (« knew early »), versus celles pour qui la décision s'est *construite graduellement* (« decision evolved ») ou à partir des *circonstances* de leur vie (« circumstances ») (DeLyser, 2012). La thèse doctorale de la sociologue Charlotte Debest a également construit une typologie des parcours de vie des SEnVol (les femmes volontairement sans enfant). Sa conceptualisation différenciée du « choix » tient compte à la fois de la « fermeté des intentions négatives de fécondité » des enquêtées et de leur situation par rapport au partenaire de vie passé,

actuel ou envisagé. On retrouve donc dans sa typologie les femmes sans enfant volontaires *obstinées*, les *ambivalentes* et les *romantiques* (Debest, 2012b).

Évidemment, de nombreux problèmes sont associés à une tentative de classification des individus en groupes distincts et exclusifs. Tout d'abord, Bulcroft et Teachman (2004) signalent que la majorité des études traitent l'absence d'enfant comme un phénomène individuel qui ne concerne que les femmes. Cette façon de procéder a comme conséquence d'éclipser les aspects dyadiques, systémiques et relationnels de la fécondité. Les auteurs donnent l'exemple d'une situation (fréquente) où le partenaire masculin présente des difficultés physiologiques à procréer. Il est tout à fait possible que ces circonstances amènent la femme à faire le choix de la non-maternité. Il est ici difficile de déterminer si cette situation constitue un choix ou une contrainte. Un autre problème des typologies concerne le phénomène du report du projet d'enfant. Par exemple, est-ce que les couples et les individus qui ont reporté leur projet d'enfant pendant plusieurs années, en toute conscience des « risques » biologiques d'infertilité liés à l'âge, et qui n'ont pas d'enfant passé cinquante ans sont sans enfant par « choix » ou par « circonstances » (Allen et Wiles, 2013; Bulcroft et Teachman, 2004) ? Ces deux situations pourtant fréquentes démontrent la difficulté d'établir des frontières rigides entre les différents types de non-maternités.

D'autre part, les chercheur-es ont tendance à associer la non-maternité « volontaire » à un choix qui s'est fait tôt et s'est maintenu tout au long de la vie féconde des femmes. Ceci constitue empiriquement un problème considérable puisqu'il est très difficile d'évaluer la persistance de l'intention ou du choix dans le temps. Il faudrait dans les faits attendre que les individus aient dépassé l'âge de reproduction, celui-ci étant de plus en plus tardif avec l'avancement des techniques de procréation assistée. De toute évidence, les intentions déclarées dans les questionnaires ou entretiens de recherche ne correspondent pas toujours aux actions subséquentes des répondant-es. Avec l'âge,

surtout pour les femmes, il est commun que les individus changent d'avis et réalisent un projet d'enfant (Stobert et Kemeny, 2003). Nous l'avons vu, plusieurs facteurs (comme l'âge, le célibat, le chômage et les difficultés économiques) peuvent avoir un effet négatif sur les intentions de procréation. À l'inverse, des facteurs reliés à la conjugalité peuvent jouer positivement sur les intentions et le désir d'enfant, tels que l'entrée en cohabitation ou le mariage par exemple (Gray, Evans et Reimondos, 2013). Il est donc tout à fait possible que les intentions déclarées par les individus soient modulées par des facteurs issus de leur contexte de vie lors de l'enquête, tout particulièrement ceux qui concernent la situation conjugale. Par conséquent, plusieurs chercheur-es conviennent qu'il est très difficile de conceptualiser les intentions de fécondité, ou le désir d'enfant, comme des éléments stables dans le temps (Gray *et al.*, 2013; Mitchell et Gray, 2007).

Récemment, les tendances de la recherche portent davantage vers une conceptualisation et une opérationnalisation de l'absence d'enfant dans la vie des individus comme un processus dynamique, évolutif et complexe (Allen et Wiles, 2013; Donati, 2000b; Ravanera et Beaujot, 2009; Settle et Brumley, 2014). En 2000, la sociologue française Pascale Donati contestait les frontières trop rigides des catégories de la fécondité « volontaire » et « involontaire ». Pour la chercheuse, la non-procréation résulte le plus souvent de la « non-actualisation de souhaits trop incertains et hésitants, ou de projets formalisés et jamais aboutis » (Donati, 2000, p. 44). À partir des analyses d'entretiens auprès de 60 hommes et femmes, elle propose plutôt de considérer l'absence d'enfant à partir d'un continuum allant du « choix » à « l'absence de choix », avec des positionnements qui ne sont pas statiques dans le temps et qui varient selon les expériences et les cycles de vie. De la même façon, pour les Canadiens Ravanera et Beaujot (2009), il est possible de considérer l'absence d'enfant dans la vie des individus comme la résultante d'un processus de prise de décision évoluant sur une longue période du parcours de vie dans des contextes structurels et normatifs particuliers.

Un exemple intéressant se trouve dans l'étude des chercheuses américaines Settle et Bumley (2014) qui ont tenté de comprendre les différents parcours décisionnels de vingt femmes ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfants. Les auteures font remarquer avec raison que le savoir portant sur la non-maternité s'est construit jusqu'à maintenant à partir d'échantillons généralement constitués de femmes blanches, mariées, ayant un diplôme universitaire, faisant partie de la classe moyenne, n'ayant pas (ou peu) d'affiliation religieuse et exprimant des valeurs non traditionnelles en termes des rôles sociaux de genre. Settle et Bumley reconnaissent également le problème de ces recherches qui ont tendance à comparer les femmes qui font le choix de la non-maternité aux mères, ce qui contribuerait à réifier ces premières comme « déviantes » et à homogénéiser leur expérience. L'approche des chercheuses cherche donc à comprendre la complexité des décisions menant à la non-maternité. Leurs résultats, à partir de l'analyse des vingt entretiens en profondeur, suggèrent effectivement que la décision de ne pas avoir d'enfant au cours de sa vie résulte d'une pluralité de facteurs plutôt que d'un moment précis dans le temps. De plus, il apparaît que la race, l'âge et le statut conjugal influencent au moins en partie la décision. Un des constats de recherche concerne par exemple l'effet de la race : toutes les femmes ayant activement et consciemment fait le choix de la non-maternité à un moment de leur vie étaient blanches. Les femmes non blanches avaient quant à elles davantage tendance à exprimer un certain désir d'enfant dans leur jeune âge pour finalement accepter leur non-maternité à un moment de leur vie. Toutes les femmes non blanches de l'échantillon étaient également célibataires au moment de l'entrevue et indiquaient que la maternité n'était tout simplement pas possible pour elles sans partenaire. Il faut noter toutefois que les analyses qui émanent de cette étude ont une visée surtout exploratoire étant donné la taille relativement restreinte du corpus de répondantes.

Bref, la catégorisation empirique et conceptuelle de l'absence d'enfant comme processus « volontaire » ou « involontaire » présente certainement le désavantage

d'homogénéiser les expériences très diverses des femmes sans enfant. Elle évoque de plus une intentionnalité (« agency ») qui est peut-être tout simplement absente du processus. Comme l'évoque Donati (2000a), la procréation (ou l'absence de procréation) n'est pas toujours issue d'un processus décisionnel rationnel, mais peut très souvent, au contraire, résulter de l'incertitude et de l'indécision.

### 2.2.1 Les arguments évoqués pour expliquer l'absence d'enfant « par choix »

Entre les années 1980 et 2000, la recherche occidentale portant sur la non-maternité s'est beaucoup préoccupée des raisons personnelles pouvant expliquer le choix de ne pas avoir d'enfant. Une très large part de ce corpus empirique a été produite au moyen d'approches qualitatives. Les coûts élevés associés à la maternité en termes de mode de vie demeurent peut-être l'argument le plus souvent recensé dans la littérature (Carmichael et Whittaker, 2007). Les femmes qui rapportent faire le choix de la non-maternité évoquent très fréquemment l'importance de leur liberté (Houseknecht, 1987; Kelly, 2009). Lorsqu'elles évoquent cette liberté, les répondantes se réfèrent le plus souvent à la charge reliée aux soins des enfants, à leur mobilité (spatiale, économique, professionnelle, conjugale) ainsi qu'à l'autoréalisation. Selon Kelly (2009), les femmes sans enfant par choix ont souvent tendance à rejeter les idéologies maternalistes, les croyances concernant les bénéfices associés à la maternité, ainsi que celles sur le lien de filiation (mère-enfant) qui brimerait leur épanouissement professionnel et conjugal (Debest, 2012a; Kelly, 2009). Ce sont également les raisons libertaires qui sont le plus souvent évoquées dans l'étude de Debest et Mazuy (2014) portant sur un échantillon d'hommes et de femmes qui font le choix de ne pas avoir d'enfant. Selon les chercheuses, les répondant-es mettent souvent en relief la tension qui existe entre la liberté individuelle et la famille dans la société contemporaine. L'autonomie, l'épanouissement personnel et la mobilité professionnelle et conjugale sont donc des valeurs qui entrent en tension avec celles traditionnellement associées à la famille,

comme la stabilité professionnelle et conjugale, la disponibilité pour autrui ainsi que l'engagement filial (Debest et Mazuy, 2014, p. 3).

Les femmes associent également très souvent leur choix de la non-maternité à la recherche d'une plus grande satisfaction sur le plan conjugal. Dans son étude, Donati (2000b, p. 46) observe que la vie amoureuse des femmes représente une composante centrale de leurs trajectoires. La présence du conjoint et les sentiments à son égard sont très investis pour ces femmes à la recherche d'une relation conjugale authentique. À l'opposé, l'absence de vie de couple est également une raison souvent évoquée pour ne pas avoir d'enfant (Debest et Mazuy, 2014). Certaines femmes revendiquent même cette absence de conjugalité : la vie à deux n'est pas attrayante et est perçue comme incompatible avec l'image de soi (Donati, 2000a, 2000b). D'autres raisons en lien avec la conjugalité sont aussi évoquées, mais dans une moindre mesure, soit : l'instabilité des relations conjugales, ainsi que le-la partenaire de vie qui est déjà parent (Debest et Mazuy, 2014).

Pour un grand nombre de femmes sans enfant par choix, la maternité est vue comme un frein aux aspirations professionnelles et financières (Houseknecht, 1987; Park, 2005). La division sexuelle du travail semble avoir un effet notable sur le choix de ces femmes qui refusent de se voir attribuer, au quotidien, la charge des enfants et du travail domestique aux dépens de leur indépendance professionnelle (Debest, 2012a). À l'opposé, Donati (2000a) observe dans son échantillon que plusieurs femmes affirment ne pas porter une attention particulièrement importante à leur carrière et que celle-ci ne fait pas réellement partie de leur raisonnement dans leur choix de la non-maternité.

Quelques auteures rapportent également les arguments reliés à un manque de qualités requises pour être mère, ou d'instinct maternel (Carmichael et Whittaker, 2007 ; Kelly, 2009 ; Park, 2002, 2005). En entretien, ces femmes s'attribuent personnellement des

défauts tels que « l'égoïsme » et « l'égoïcentricité », ainsi que leur « désintérêt pour les enfants » qui leur indiquent qu'elles n'ont pas les qualités requises pour la maternité. Carmichael et Whittaker (2007) observent que, paradoxalement, certaines de ces femmes qui s'attribuent ces étiquettes négatives ont une carrière professionnelle auprès des enfants et rapportent beaucoup de satisfaction auprès d'eux.

La psychologue québécoise Mylène Carmel a publié en 1990 une étude portant sur la non-maternité volontaire au Québec. L'auteure a utilisé une approche méthodologique mixte pour son étude, soit des entretiens semi-directifs auprès d'un petit échantillon (n=18) ainsi qu'une enquête non probabiliste effectuée auprès de 391 femmes québécoises âgées de vingt-six à quarante ans ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfant. Les femmes qui ne pouvaient pas avoir d'enfant en raison des difficultés physiologiques de procréation étaient exclues de l'échantillon. L'absence d'enfant par choix est définie par Carmel par les trois critères suivants : 1) ne pas avoir d'enfant ; 2) ne pas en avoir eu ; 3) ne pas en désirer. Un large pan de l'enquête se penche sur les réflexions soutenant le choix de la non-maternité et les raisons qui sont évoquées rejoignent très majoritairement celles décrites plus haut. Sur le thème de la « perception de la maternité », les femmes rapportent l'absence d'instinct maternel (73 %) <sup>12</sup>, la trop lourde charge de responsabilité (61 %), la peur de la grossesse et de l'accouchement (35 %) ainsi que la perception de ne pas avoir les qualités requises d'une « bonne mère » (30 %). Sur le thème des « relations amoureuses », les répondantes citent le désir d'avoir plus d'intimité avec le-la conjoint-e (40 %), l'absence de désir d'enfant chez le-la conjoint-e (30 %), l'instabilité de la relation conjugale (21 %), ainsi que la perception que le-la conjoint-e ne ferait pas un bon parent ou n'aime pas les enfants (11 % et 8 %). Sur le thème des « projets personnels et professionnels », les femmes

---

<sup>12</sup> Les résultats cités ici indiquent les pourcentages bruts de l'échantillon non probabiliste de l'auteure qui a opté pour une approche statistique descriptive, sans procédure de pondération.

indiquent les raisons suivantes : liberté plus importante sans enfant (78 %), un investissement plus grand dans la carrière, le travail ou les études (67 %), possibilités de voyages plus fréquents (53 %), un style de vie qui ne permet pas d'avoir des enfants (51 %), davantage de temps pour les amitiés (49 %) ainsi qu'une implication plus grande dans la communauté (34 %). Notons que des raisons économiques (les coûts importants pour élever un enfant [36 %], une situation financière précaire [31 %]) et le contexte sociopolitique (ex. : climat politique actuel inquiétant [33 %] ainsi que des inquiétudes liées à la surpopulation [19 %]) ont également été mentionnés par les répondantes de l'étude.

### 2.3 L'expérience de la non-maternité

#### 2.3.1 L'importance de la prise en compte du contexte socioculturel

La littérature scientifique associée à la non-maternité porte une attention croissante depuis les dernières années à l'importance du contexte socioculturel sur l'expérience des femmes sans enfant. L'idéologie nataliste constitue certainement l'une des caractéristiques les plus influentes de ce contexte (Greil, McQuillan et Slauson-Blevins, 2011). Cette idéologie présume, entre autres, que : 1) avoir des enfants est naturel et se fonde dans la biologie et l'instinct humain ; 2) la parentalité représente une étape fondamentale du développement humain normal chez les individus hétérosexuels ; 3) la parentalité est un élément essentiel de l'épanouissement personnel des individus (Guyon, De Koninck, Morissette, Ostoj et Marsh, 2002). L'idéologie nataliste se mêle le plus souvent à d'autres idéologies telles que le nationalisme et certaines rhétoriques religieuses dont l'importance aura différentes résonances selon les contextes nationaux. L'organisation patriarcale de la société vient également nourrir l'idéologie nataliste en associant la maternité à l'identité et à l'existence même des femmes (Greil, McQuillan et Slauson-Blevins, 2011). L'idéologie nataliste existe de manière généralisée à travers les sociétés occidentales et non occidentales (quoiqu'à divers

degrés), et coexiste le plus souvent avec certaines normes antinatalistes qui tentent de dissuader la procréation chez certains groupes sociaux comme les jeunes femmes, les célibataires, les lesbiennes, les femmes ayant un handicap physique ou intellectuel, les femmes pauvres et les femmes plus âgées (Park, 2002). Les femmes qui disent faire le choix de la non-maternité représentent une déviation de cette norme parentale, non seulement parce qu'elles ne donnent pas naissance, mais parce qu'elles *refusent* précisément la maternité.

Bien que le sujet n'ait jamais été étudié (à ma connaissance) au Canada, certaines équipes américaines et européennes de chercheurs se sont penchées sur les contextes normatifs et les attitudes individuelles entourant la question du choix de la non-maternité et de l'absence d'enfant en général chez les femmes. En Europe, les résultats de ces études faites à partir de données d'enquête démontrent généralement que les perceptions individuelles et sociales de la non-maternité varient grandement selon les contextes socioculturels. Sur le plan macrosocial, il semble que les différences d'attitude soient fortement corrélées aux valeurs associées à la théorie de la Deuxième transition démographique (Van de Kaa, 1987), c'est-à-dire que les ressortissants des pays qui valorisent davantage l'autonomie et l'émancipation des individus démontrent une plus grande acceptation de la non-maternité volontaire. Malgré ces différences, ces études indiquent par ailleurs que les femmes qui font le choix de la non-maternité sont socialement jugées plus sévèrement que les hommes qui font le même choix. Les individus plus âgés, moins éduqués et ayant une pratique religieuse sont plus enclins à juger négativement les femmes qui font le choix de la non-maternité. Les femmes mariées ont également une attitude plus négative envers la non-maternité volontaire que les femmes célibataires et divorcées. Par ailleurs, les femmes issues des pays qui présentent des inégalités plus marquées entre les sexes ont tendance à juger les non-mères plus sévèrement que les femmes issues des pays plus égalitaires (Eicher *et al.*, 2015 ; Merz et Liefbroer, 2012). Les chercheuses américaines arrivent sensiblement

aux mêmes résultats et constatent que les femmes, les jeunes adultes et les non-parents en général ont davantage tendance à démontrer une attitude positive envers la non-maternité. Le conservatisme religieux est également associé à une attitude négative envers la non-maternité (Koropeckyj-Cox et Pendell, 2007a, 2007b). Les chercheuses néerlandaises Rijken et Merz (2014) se sont récemment penchées sur le double standard associé à la non-parentalité chez les hommes et les femmes. Leurs résultats sont intéressants dans la mesure où ils appuient la thèse de l'existence d'un double standard, c'est-à-dire que les hommes et les femmes sont perçus et jugés différemment en regard de la non-parentalité. Dans la plupart des 25 pays européens sondés, la non-paternité volontaire des hommes semble être jugée plus négativement que la non-maternité volontaire. Ce double standard est associé au niveau d'égalité entre les sexes affichés par les pays : plus le niveau d'égalité est élevé, plus la non-maternité volontaire sera jugée favorablement. Selon les auteures, les ressortissants des pays plus égalitaires (et les femmes en particulier) démontrent une tolérance particulièrement marquée envers les décisions des femmes en matière de procréation. La maternité peut représenter un coût personnel et professionnel élevé pour les femmes. En revanche, il semble que ce coût ne soit pas automatiquement associé aux hommes. Si la vie des hommes est perçue comme étant moins déstabilisée par la venue d'un enfant que celles des femmes, il est possible que le choix de la non-paternité soit moins bien compris et qu'il soit plutôt vu comme un comportement égoïste et égoцентриque (Rijken et Merz, 2014).

### 2.3.2 Le bien-être et la santé mentale des femmes sans enfant

L'idéologie nataliste associe la parentalité à un développement humain normal et heureux. Cette idéologie nourrit parallèlement le stéréotype qui associe la non-parentalité à la solitude et une plus grande fragilité de la santé mentale chez les adultes. Hansen (2012) s'est intéressé à comparer les théories populaires, qui associent la parentalité au bonheur et au bien-être, aux données probantes de la littérature scientifique au moyen d'une méta-analyse. Ses résultats démontrent que la plupart des

études sur le sujet évoquent davantage un effet négatif minimal, mais significatif de la parentalité sur le bonheur et le bien-être des individus. Ainsi, de manière générale, les individus auraient tendance à déclarer un niveau de bien-être supérieur lorsqu'ils ne sont pas parents d'enfants biologiques. Cette observation issue d'études transversales est corroborée par d'autres études longitudinales qui démontrent que le bien-être des individus tend à diminuer grandement à la naissance d'un premier enfant, tant pour les hommes que pour les femmes. Généralement, la courbe de bien-être semble revenir à son niveau d'avant la naissance entre quatre et cinq ans après la venue du premier enfant. Hansen fait également observer que certains groupes sociaux semblent présenter une fragilité supplémentaire à la parentalité sur le plan du bien-être et de la santé mentale, notamment les femmes, les personnes célibataires, les individus issus de classes économiques défavorisées et les individus résidant dans des états où les politiques familiales sont inexistantes ou peu efficaces.

Dans leurs analyses multiniveaux comparant vingt-quatre pays européens, Huijts *et al.* (2013) observent que le contexte culturel et normatif des pays semble influencer sur les niveaux déclarés de bien-être des individus sans enfant. Par exemple, si un effet négatif de la non-parentalité est observé, il semble que cet effet soit beaucoup plus faible dans les pays où existent des normes de tolérance plus élevées face à l'absence d'enfant ainsi que de forts niveaux de contacts sociaux. À partir de données d'enquête également, Hank et Wagner (2013) observent que les niveaux de bien-être rapportés sont les mêmes chez les parents et les non-parents, mais que le mariage pourrait présenter un effet protecteur. Les Canadiennes Jeffries et Konnert (2002) ont examiné le bien-être psychologique de 72 femmes (mères, et non-mères volontaires et involontaires) au moyen d'entretiens individuels. Les chercheuses notent que dans le groupe des femmes qui n'ont pas eu d'enfant, ce sont celles qui disent avoir fait le choix de la non-maternité qui déclarent les niveaux les plus élevés de bien-être.

Il semble que les femmes sans enfant pour causes physiologiques (infertilité biologique par exemple) représentent le groupe le plus vulnérable sur le plan de la santé mentale selon la littérature scientifique. Les femmes qui ont subi des traitements médicaux de fertilité sans succès semblent être particulièrement plus à risque de problèmes de santé mentale. Vikström *et al.* (2015) ont récemment effectué une étude transversale auprès de 520 femmes suédoises qui avaient reçu des traitements de fertilisation in vitro (FIV) afin d'évaluer leur santé mentale vingt ans après ces traitements. Leurs résultats indiquent que la majorité des femmes qui ont eu des traitements rapportent une bonne santé mentale. Toutefois, les femmes qui ont subi l'échec des traitements (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas pu mener à terme une grossesse) présentent davantage de symptômes de dépression et d'anxiété phobique que les mères biologiques et adoptives vingt ans après les interventions médicales. De plus, les femmes pour qui les traitements de FIV avaient été un échec étaient plus à risque d'être séparées ou divorcées au moment de l'étude. Enfin, la sociologue américaine Adrienne Lynn Riegle (2015) a récemment publié une thèse doctorale faisant l'analyse différenciée de l'expérience des femmes infertiles en prenant en compte les axes de la race et de la classe économique. L'auteure observe notamment une détresse psychologique plus élevée chez les femmes infertiles issues de la communauté afro-américaine. Selon Riegle, cette détresse plus élevée pourrait fortement être associée à la pression sociale exercée par les stéréotypes culturels qui associent faussement la communauté noire américaine à une forte fécondité.

### 2.3.3 La stigmatisation sociale

Une large part de la littérature scientifique dédiée au phénomène de la non-maternité fait ressortir l'expérience quasi universelle de la stigmatisation sociale, particulièrement chez les femmes qui disent avoir fait le choix de ne pas avoir d'enfant. Les études de Debra Mollen (2006) et Kristin Park (2002) demeurent des références en cette matière. Par exemple, la totalité des neuf femmes de l'échantillon de Mollen a

rapporté une expérience quelconque de stigmatisation sociale en rapport avec leur statut de non-mères. Les expériences les plus fréquemment observées sont la prise en pitié, les critiques, les mises à l'écart lors des discussions portant sur les enfants et des demandes plus fréquentes que chez les parents d'heures supplémentaires de travail de la part des employeurs. Ces expériences négatives s'ajoutent souvent, selon les femmes, au sentiment d'être vues comme anormales et bizarres, ainsi que de se voir sujettes à l'incrédulité de l'entourage face à leur choix assumé de ne pas avoir d'enfant. La sociologue américaine Park (2002) a également exploré l'expérience de stigmatisation de quinze femmes et neuf hommes sans enfant par choix. Sa recherche se penche également de façon intéressante sur les techniques utilisées par les sans-enfants volontaires pour valider et gérer leur identité perçue comme une déviance dans le discours social nataliste dominant. Tout comme pour Mollen (2006), une majorité d'individus dans l'étude de Park perçoit des jugements négatifs de la société à leur égard en raison de leur refus de la parentalité. Les épithètes péjoratives les plus fréquemment rapportées dans l'étude sont : « égoïstes », « égocentriques », « froids », « matérialistes », « différents » et « étranges ». Les sans-enfants par choix utilisent par ailleurs certaines techniques comportementales et rhétoriques pour gérer les commentaires négatifs et stigmatisants de leur entourage. La technique de la dissipation (« passing ») leur permet de reporter une réponse à plus tard lorsqu'on leur demande pourquoi ils n'ont pas d'enfant (« peut-être un jour... »). Ils utilisent également la technique de substitution identitaire (« identity substitution ») avec laquelle ils présentent une identité potentiellement moins stigmatisée socialement, comme l'infertilité biologique, pour expliquer l'absence d'enfant (« moi et mon conjoint *ne pouvons pas avoir d'enfant...* »). Enfin, d'autres individus abordent directement leur choix de la non-parentalité en expliquant que l'absence d'enfant répond à un besoin fondamental de réalisation de soi qui ne serait pas possible (ou serait difficile) dans la parentalité.

Publiée très récemment, l'étude des chercheuses sud-américaines Morison *et al.* (2016) se consacre de façon très intéressante aux rhétoriques employées par les individus sans enfant par choix dans les forums web dédiés à la communauté « childfree ». Les auteures ont analysé les commentaires de 98 personnes sur trois forums différents diffusés sur le web, en se concentrant plus précisément sur les rhétoriques employées pour construire et gérer une identité « childfree » déviante de manière à résister au discours nataliste dominant. Les chercheuses conceptualisent ainsi les interventions discursives des individus volontairement sans enfant comme des formes de résistance au discours dominant qui les stigmatise. Les résultats évoquent deux stratégies discursives générales qui sont, par ailleurs, fortement liées au concept de choix individuel. Une première revendique activement et positivement le choix de ne pas avoir d'enfant. La non-reproduction y est décrite comme un choix individuel valide. Les individus qui utilisent cette rhétorique utilisent souvent une stratégie d'inversion qui présente paradoxalement une certaine stigmatisation des parents en évoquant par exemple le bien-fondé rationnel de leur choix ainsi que leur positionnement moral supérieur aux individus qui font des enfants pour des raisons jugées égoïstes et égocentriques. Cette rhétorique, selon les auteures, permet aux « childfree » de situer les parents comme des individus qui ne réfléchissent pas aux conséquences de leurs actes et qui sont, ultimement, égoïstes et « victimes de lavage de cerveau ». Le choix de la parentalité se voit donc dénigré, tandis que le choix de la non-parentalité est valorisé dans ce discours. Cette stratégie permet également aux « childfree », toujours selon les auteures, de se positionner en tant que personnes informées, ouvertes d'esprit, intéressées, évoluées et actives dans leurs choix de vie (Morison *et al.*, 2016, p. 9). La deuxième stratégie consiste à présenter la non-parentalité comme un non-choix. Un premier groupe d'individus utilise l'argument biologique/essentialiste qui positionne l'absence d'enfant comme un fait naturel et hors du contrôle individuel. Les femmes sans enfant évoquent par exemple l'absence chez elles d'instinct maternel, « d'hormones maternelles » ou de « prédispositions parentales essentielles ». Un autre

groupe associe plutôt l'absence d'enfant dans leur vie aux coûts financiers onéreux liés à la parentalité. Il s'agit donc ici encore d'un non-choix de la maternité, pour les femmes, relié cette fois-ci à des causes économiques et non pas biologiques.

Un autre pan de la littérature scientifique portant sur le choix de la non-maternité fait également ressortir que les femmes volontairement sans enfant affrontent très souvent l'incrédulité de leur entourage et du personnel médical lorsqu'elles souhaitent une stérilisation (Gillespie, 2000 ; Kelly, 2009). Les femmes se font dire qu'elles finiront par changer d'avis plus tard dans leur vie ou qu'elles regretteront leur choix. Il est important toutefois de constater que les études portant sur le regret potentiel du choix de la non-maternité chez les femmes font plutôt état du contraire, c'est-à-dire que les femmes ont surtout tendance à ne jamais regretter leur choix tout au long de leur vie. Citons en exemple l'étude exploratoire de DeLysér (2012) qui s'est intéressée à l'expérience de quinze femmes hétérosexuelles étant volontairement sans enfant, mariées ou en couple, et âgées entre 42 et 60 ans. La presque totalité des femmes de l'échantillon ne regrette aucunement le choix de ne pas avoir eu d'enfant. L'expérience de la ménopause (donc de la fin de la vie féconde) ne semble pas avoir déclenché de période de deuil ou de regret chez elles. Comment expliquer cette absence de regret généralisé chez ces non-mères ? Selon l'auteure, les propos des femmes suggèrent qu'elles ont psychologiquement retravaillé leur décision tout au long de leur vie. Elles ont minutieusement considéré leur choix et ont continuellement renouvelé ce choix avec leur partenaire de vie selon les divers contextes. Si le regret ne faisait pas partie des propos des femmes, quelques-unes ont toutefois exprimé une certaine anxiété face au futur, face à leur vieillissement. Ces craintes étaient le plus souvent associées à qui s'occuperait de leurs soins ou besoins dans le vieil âge. D'autres femmes de l'échantillon ont par ailleurs formulé une assurance par rapport au vieillissement en soutenant qu'elles avaient bien planifié leur retraite et qu'elles n'avaient pas de craintes

reliées à leurs soins dans l'éventualité d'une perte d'autonomie physique et mentale (Dykstra, 2006).

De manière originale, la chercheuse en psychologie Debra Mollen (2006) s'est intéressée à la qualité de soutien de l'entourage des femmes qui ont fait le choix de la non-maternité. Son étude exploratoire auprès de neuf femmes indique que la majorité, comme nous l'avons vu plus haut, ont rapporté des expériences de stigmatisation liée à leur choix au cours de leur vie. Mais la plupart ont également révélé avoir obtenu une bonne qualité de soutien de la part des amis proches et des membres de la famille immédiate. Ce soutien positif prenait généralement la forme, chez l'entourage, d'une acceptation positive du choix de ne pas avoir d'enfant. Quelques femmes de l'étude ont même déclaré avoir senti un sentiment d'admiration chez certains membres de l'entourage face à leur choix.

Dans un autre ordre d'idées, notons que la majorité des études portant sur l'expérience de la non-maternité ont été effectuées au moyen d'un échantillon de femmes hétérosexuelles et que de très rares études se sont penchées sur l'expérience des femmes lesbiennes. L'une de ces études concerne la thèse doctorale de la sociologue américaine Cara Bergstrom-Lynch (2007, 2016) qui s'est intéressée aux façons de confronter les inégalités sociales des couples gais et lesbiens lorsqu'ils sont parents ou sans enfant. L'auteure met en exergue la norme nataliste dominante qui tend à garder les personnes de la communauté LGBT hors de la parentalité. Par contre, cette norme nataliste coexiste avec les normes hétérogenrées qui assimilent la féminité à la maternité. Les résultats de l'étude exploratoire indiquent entre autres que plusieurs femmes lesbiennes expliquent leur choix de ne pas avoir d'enfant avec des arguments qui sont également relevés dans la littérature portant sur les hommes et femmes « childfree » hétérosexuels, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un choix de vie qui permet une plus grande liberté économique, professionnelle et conjugale, entre autres. Plusieurs

femmes lesbiennes rapportent également qu'elles savaient dès le jeune âge qu'elles ne souhaitaient pas d'enfant, que « ce n'était pas pour elles ». D'autres femmes de l'échantillon n'avaient toutefois pas pris leur décision définitive et se disaient prêtes à reconsidérer leur choix si leur contexte de vie changeait. Les propos d'autres répondantes de l'étude contrastaient toutefois du « discours hétérosexuel » relevé dans la littérature. Plusieurs femmes faisaient par exemple référence à l'homophobie et à la discrimination sociale, ces deux facteurs ayant pris une part importante dans leur choix de ne pas avoir d'enfant. Certaines femmes ont avoué être anxieuses face à la possibilité que leurs enfants potentiels aient à subir le climat social généralement homophobe. L'auteure relève également des propos qui pourraient s'associer à une certaine « homophobie intériorisée » (Bergstrom-Lynch, 2007) chez les répondantes parce que certaines d'entre elles ont avoué penser qu'étant lesbiennes, elles ne seraient pas de « bonnes mères ». D'autres femmes de l'échantillon ont également avoué que certaines barrières légales existantes dans certains états américains, empêchant un deuxième parent de même sexe d'adopter légalement son enfant, étaient un facteur dissuasif important.

Finalement, notons que l'expérience de l'infertilité biologique chez les femmes tend à prendre de l'importance dans la littérature scientifique depuis le début des années 2000. Les femmes infertiles trouvent généralement l'expérience des traitements de fertilité très difficile, et ce, à travers le monde (Peddie, van Teijlingen et Bhattacharya, 2005). Les patientes des traitements de fertilité rapportent généralement qu'elles ont peu ou pas de pouvoir/contrôle lors de ces traitements et qu'elles se sentent « chosifiées ». Greil (2002) fait état du triple paradoxe présenté dans l'expérience des femmes qui subissent de tels traitements. Premièrement, les femmes qui souffrent d'infertilité tendent à chercher un certain contrôle de leurs fonctions biologiques de reproduction dans le but de procréer ; paradoxalement, les traitements médicaux leur procurent un sentiment de perte de contrôle sur leur corps. Dans un deuxième temps, les femmes

infertiles tendent à ressentir une perte d'intégrité corporelle (en raison de leur « dysfonction » procréative) et reçoivent des traitements invasifs qui leur font subir une perte d'intégrité corporelle encore plus importante. Finalement, ces femmes tendent également à souffrir d'une perte d'identité (maternelle, féminine) ce qui les porte à aller chercher des traitements de fertilité qui leur procure paradoxalement un sentiment d'objectification.

#### 2.3.4 L'identité

Plusieurs chercheuses ont exploré depuis les années 1990 l'effet de l'absence d'enfant sur l'identité individuelle et sociale des femmes. Du point de vue social, la non-maternité demeure très fortement associée à une déviance de la norme féminine et plus fortement encore lorsqu'il s'agit d'un choix affirmé et assumé chez les femmes (Kelly, 2012 ; Park, 2002). Marsha Somers (1993), fréquemment citée dans la littérature sociologique portant sur la non-maternité, rapporte dans son étude statistique que les femmes sans enfant se sentent généralement victimes de stéréotypes négatifs sur un bon nombre de dimensions quand on les compare aux mères. Les résultats démontrent par exemple que les femmes sentent que la société en général les affuble des épithètes négatives de femmes immatures, égoïstes, malheureuses, anormales, mésadaptées et démontrant un désintérêt particulier pour les enfants.

Sur le plan de leur construction identitaire, les femmes sans enfant semblent généralement devoir négocier des tensions en regard de leur manque de « féminité » perçue (Kelly, 2012). La psychanalyste américaine Mardy Ireland a publié en 1993 une monographie portant sur une étude qui tente d'offrir un nouveau paradigme identitaire aux femmes sans enfant et qui permet de désassimiler la maternité de l'identité féminine. Son analyse s'appuie sur des entretiens semi-directifs ainsi que sur des questionnaires à échelles complétés par une centaine de femmes sans enfant âgées de 38 à 50 ans. Ireland propose de comprendre l'identité des non-mères au moyen d'une

typologie en trois classes. Les traditionnelles (« traditionnels » ; « childless ») sont les femmes qui ont désiré des enfants, mais qui n'ont pu mener à bien leur projet pour cause d'infertilité biologique. Ces femmes ont ainsi tendance à percevoir leur statut de non-mères comme une absence, un manque ou une perte et doivent procéder selon l'auteure à un deuil de leur maternité et restructurer positivement leur quête d'identité en dehors de leur « déficit » perçu sur les plans biologique et social. Les transitionnelles (« transitionnels » ; « childless » et « childfree ») réfèrent aux femmes qui ont reporté leur projet d'enfant pour finalement l'abandonner. Ces femmes sont typiquement celles qui terminent leur scolarité et s'établissent professionnellement avant de considérer un possible projet de maternité. Elles ont donc tendance à repousser le projet d'enfant jusqu'à ce qu'il soit « trop tard », ou à l'abandonner faute d'avoir les éléments essentiels à son bon déroulement (ex. : absence de conjoint ou de ressources financières jugées suffisantes). Selon Ireland, ce sont surtout l'indécision et la difficulté de créer les conditions idéales pour avoir des enfants qui caractérisent ces femmes sans enfant transitionnelles. Sur le plan identitaire, celles-ci sont amenées à reconsidérer et redéfinir leur statut de non-mères tout au long de leur vie féconde, selon les tensions et les conflits engendrés par leurs nombreux désirs (maternité, conjugalité, vie professionnelle, autonomie financière, loisirs, etc.). Finalement, les transformatives (« transformatives » ; « childfree ») réfèrent aux femmes qui disent avoir activement fait le choix de ne pas avoir d'enfant au cours de leur vie. Ces femmes sont plus sujettes, selon Ireland, à se définir par leur indépendance, leur leadership et leur affirmation de soi. Elles s'identifient par ailleurs plus aisément aux traits associés de façon stéréotypée aux hommes et déjouent souvent plus facilement les jugements sociaux négatifs associés à la non-maternité. Sur le plan identitaire, les transformatives sont typiquement à la recherche de leur « propre voie » et défient ouvertement l'association entre le féminin et la maternité.

L'étude de la sociologue française Pascale Donati (2000b) fait également ressortir la quête d'autonomie dans les propos d'hommes et de femmes ayant fait le choix d'une vie sans enfant. Plusieurs femmes de l'étude soulèvent la question de leur désir d'affirmation de soi par rapport à la famille et aux hommes. Elles font également souvent la critique du mariage traditionnel et démontrent une volonté à investir de nouveaux liens amoureux et conjugaux. Elles refusent enfin ouvertement une maternité qui les impliquerait selon elles bien davantage que leur conjoint au quotidien.

La sociologue française Charlotte Debest (2012a, 2013, 2014) fait également ressortir l'effet des rapports sociaux de sexe dans le caractère relationnel de la construction identitaire des femmes sans enfant par choix. Ces femmes expriment généralement selon elle une « forme de refus d'assignation à un travail reproductif généralement associé aux femmes » (Debest, 2014, p. 27). Plusieurs interviewées perçoivent l'effet négatif de la maternité sur la carrière des femmes, réclament la possibilité d'être autre chose que mère et expriment leur quête d'authenticité par une volonté d'être « soi-même ». Certaines femmes évoquent par ailleurs leur déficit perçu par rapport à une norme de la « bonne parentalité » ; pour elles, « tout le monde n'est pas fait pour avoir des enfants » (Debest, 2013, p. 127). Pour être mère, il y a obligation selon elles de détenir certaines compétences ou un désir d'abnégation qu'elles sentent tout simplement ne pas posséder. Les analyses font également ressortir la tension entre le lien de filiation et le lien conjugal chez les femmes qui font le choix de la non-maternité. Debest explique que ces femmes expriment souvent leur refus de soumission à un lien de filiation qui brimerait leur épanouissement personnel, mais surtout conjugal, « comme si leur questionnement portait non pas sur la "conciliation" entre vie professionnelle et vie familiale, mais bien sur la "conciliation" entre vie conjugale et vie parentale » (Debest, 2012, p. 37).

Étonnamment, certaines études récentes font un lien entre l'identité non-maternelle et des arguments essentialistes-biologiques chez les femmes. Par exemple, Rich *et al.* (2011) ont effectué une recherche qualitative herméneutique au moyen d'entretiens auprès de cinq femmes australiennes sans enfant dont la plupart associent leur état de non-mère à un fait naturel (ex. : « Being childless is just who I am », p. 234). Les chercheuses suédoises Peterson et Engwall (2013) font le même constat dans leur analyse de l'expérience de trente femmes, âgées de 29 à 64 ans, qui ont fait le choix de ne pas avoir d'enfant. Plutôt que d'expliquer leur non-maternité par le biais de facteurs extérieurs et relationnels, de nombreuses femmes semblent plutôt s'être créé une identité positive en dehors du paradigme de la maternité. Plusieurs d'entre elles font référence au « silence » de leur corps en évoquant l'absence de désir de reproduction chez elles. Elles constatent l'absence de signaux biologiques et se considèrent ainsi comme des « non-mères biologiques ». Ces arguments essentialistes font également partie de façon importante des discours issus des communautés virtuelles des « childfree » tels qu'analysés sur les forums web par les chercheuses Morison *et al.* (2016).

#### 2.4 La perspective du parcours de vie sur la non-maternité

Depuis une dizaine d'années, quelques équipes de chercheuses ont adopté la perspective théorique des parcours de vie (Elder et Giele, 2009 ; Gherghel et Saint-Jacques, 2013) afin d'appréhender la complexité du phénomène de la non-maternité. La perspective du parcours de vie tente de comprendre la non-maternité (ou la non-parentalité) en fonction des réactions des individus face aux circonstances de leur vie et aux normes sociales. Cette perspective prend en considération les impacts du temps (biographique, historique), du développement humain ainsi que des événements passés dans la vie des individus sur leurs trajectoires futures (Bulcroft et Teachman, 2004). Il s'agit également de prendre en considération la complexité du phénomène de la non-maternité qui ne dépend pas d'une seule décision ou ne peut être attribué à une seule

raison puisque les intentions de fécondité ne sont pas statiques dans le temps (Mynarska *et al.*, 2013). Les études qui optent pour la perspective du parcours de vie utilisent tout autant les méthodes quantitatives, qualitatives que mixtes. Buhr et Huinink (2014) estiment que le concept d'interdépendance est essentiel à l'étude de la fécondité à partir de cette perspective théorique et qu'il demeure important de le considérer en trois temps : 1) la dépendance des parcours de vie sur le temps ; 2) la structure multiniveau des parcours de vie ; 3) la nature multidimensionnelle des parcours de vie. Le premier type d'interdépendance fait référence à l'influence des expériences, des décisions et des activités individuelles du passé sur les intentions de fécondité des personnes. Les possibilités futures sont également modelées par les décisions et les actions présentes des individus. C'est pourquoi la fécondité se voit influencée, dans cette perspective, par la planification et les conséquences anticipées de la formation de la famille chez les personnes. La structure multiniveau des parcours de vie réfère quant à elle aux effets qu'ont les différentes conditions de vie des individus sur leurs décisions en lien avec la fécondité (facteurs économiques, normes sociales, socialisation dans l'enfance, etc.). Enfin, la nature multidimensionnelle des parcours de vie fait référence à l'importance de considérer les différentes intersections des domaines de la vie des individus dans l'étude de la fécondité (scolarité, conjugalité, travail, loisirs, etc.).

La sociologue française Pascale Donati (2000b) avait proposé une démarche analytique multidimensionnelle prenant en compte les parcours de vie dans l'étude de la non-maternité, quoiqu'elle ne fasse jamais directement référence à ses dimensions théoriques. Sa démarche qualitative se centre sur les aspects multiniveaux et multidimensionnels de la non-parentalité qu'elle observe au moyen d'un échantillon de 30 hommes et 30 femmes âgées de 45 à 55 ans. Son étude fait ressortir l'influence de deux variables de contexte. La première, « l'inscription d'une société en changement au sein des parcours qui influence les choix », désigne l'influence des transformations majeures vécues pour les femmes à partir des années 1970 et des bouleversements

qu'elles ont entraînés sur « l'ordre privé fondé sur la norme traditionnelle du dévouement féminin au conjoint et aux enfants » (Donati, 2000b, p. 10). Donati pointe également l'influence du temps biographique qui s'articule autour de différentes temporalités. Les résultats de l'auteure évoquent l'importante interdépendance des cheminements individuels et collectifs des femmes et des hommes qui disent ne pas vouloir d'enfant. Chez les femmes, ce refus d'enfant se caractérise plus particulièrement par une recherche d'indépendance et d'affirmation vis-à-vis des hommes et de la famille. Cette recherche d'indépendance se transmet souvent par l'image positive d'une mère active qui incite ses filles à faire des études. La question d'avoir des enfants est donc souvent remise à plus tard. Les non-mères de l'échantillon sont souvent critiques du modèle du mariage des années 1970 et recherchent plutôt la construction de nouveaux liens conjugaux. Toutefois, l'autonomie recherchée par ces femmes n'est pas synonyme de célibat, car la vie sentimentale hors couple est très présente dans leurs parcours.

L'approche quantitative de Hagestad et Call (2007) mise également sur l'illustration de l'influence du temps sur les parcours de la non-parentalité. Les auteures se questionnent principalement dans cette étude sur les différentes trajectoires familiales-conjugales, scolaires et professionnelles des hommes et des femmes sans enfant à partir de données d'enquêtes américaines et néerlandaises. Leurs résultats indiquent entre autres que le « timing » associé à certaines transitions ou événements de vie avait une importance centrale dans les parcours des non-parents. Les femmes et hommes sans enfant se caractérisent de manière significative par des « commencements tardifs » (« late starts »). Comparativement aux parents, les non-parents ont tendance à quitter plus tardivement le milieu familial, à terminer leurs études à un âge plus avancé et à entrer en union stable (mariage) plus tardivement. Les parcours des non-parents indiquent également une certaine dispersion des transitions, alors que les parents semblent négocier plusieurs transitions (par exemple quitter le milieu familial, former

une première union, avoir un premier enfant) sur un temps beaucoup plus comprimé. Une forte proportion des femmes sans enfant affichait un niveau de scolarité élevé ainsi qu'une trajectoire professionnelle stable (sans interruption) quand on les comparait aux mères. Les chercheurs Ravanera et Beaujot (2009) arrivent par ailleurs à cette même conclusion avec leur étude portant sur les données de l'Enquête sociale générale de 2006 (Statistique Canada) au moyen d'un échantillon de femmes canadiennes. Dans une approche comparable (c'est-à-dire au moyen de méthodes quantitatives classiques et de données d'enquête), la démographe sociale néerlandaise Renske Keizer (2010) démontre elle aussi que les parcours de vie des femmes sans enfant, quand on les compare à celles des mères, présentent un niveau supérieur d'éducation, une carrière professionnelle continue ainsi qu'une trajectoire conjugale présentant de multiples unions.

Les chercheuses américaines Lendon et Silverstein (2012) se sont aussi penchées sur l'influence du contexte sociohistorique et de la culture sur les comportements des femmes issues du baby-boom. Elles se sont demandé en quoi l'idéologie en lien avec les rôles de genre, telle qu'exprimée par ces femmes dans leur adolescence et leur jeune âge adulte, influençait plus tard les domaines de leur vie associés avec la parentalité, l'éducation, la conjugalité et le travail. Leur méthodologie se base sur des données longitudinales associées à un échantillon de 294 femmes nées entre 1945 et 1969, majoritairement blanches et issues de la classe moyenne. Les auteures observent que cette cohorte de femmes issues du baby-boom a vécu l'adolescence et leur jeune âge adulte pendant une période de changements sociaux importants aux États-Unis et dans l'Occident en général. Cette libéralisation des idées et des comportements a, entre autres, provoqué une redéfinition des rôles de genre dans de multiples domaines de la vie tels que les milieux de travail, la famille et la conjugalité. Les résultats des chercheuses indiquent de manière très intéressante une montée en force très prononcée de l'égalitarisme chez les femmes (ayant obtenu un diplôme universitaire et sur le

marché du travail) entre les années 1971 et 1985 (avec une stagnation à partir de 1985). La rapide augmentation de cette valeur indique selon les auteures que cette génération de femmes était particulièrement influencée par les idées et les pratiques reliées à l'égalité des genres. Les résultats indiquent également que les valeurs d'égalité entre les genres telles que rapportées par les femmes étaient davantage associées à la non-maternité et à l'absence de mariage, ainsi qu'à la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire et d'entrer sur le marché du travail.

Les travaux de la chercheuse polonaise Monika Mynarska et de son équipe (2013; 2015) présentent à mon avis une approche qui contraste avec les études qui viennent d'être commentées. Ces auteures sont très critiques vis-à-vis des études s'inspirant de la perspective des parcours de vie qui présentent des analyses statistiques probabilistes classiques en se fiant sur des données cumulatives pour expliquer de manière rétrospective la causalité de la non-maternité dans une population. Ce type de méthode, selon Mynarska *et al.* (2015), s'avère souvent simpliste dans l'étude d'un phénomène complexe et dynamique dans le temps comme la non-maternité. Les auteures suggèrent plutôt l'utilisation de méthodes statistiques descriptives novatrices comme l'analyse des séquences (Brzinsky-Fay et Kohler, 2010). Cette manière de procéder implique de considérer les parcours de vie comme des entités complexes en elles-mêmes, plutôt que résultant de l'addition de différents événements de vie considérés comme des variables dépendantes. Leur approche tente donc de démontrer que les différentes trajectoires des femmes sans enfant sont beaucoup plus complexes que ce que suggèrent les études antérieures portant davantage sur les déterminants de la non-maternité.

La méthode de l'analyse des séquences permet aux auteures de construire des trajectoires idéales typiques à partir de données issues d'enquêtes sociales polonaise et italienne. Leurs résultats mènent à la construction d'une typologie de six parcours de femmes sans enfant. La première catégorie concerne les femmes célibataires peu

éduquées et sur le marché du travail. Ces femmes ont typiquement terminé leur scolarité tôt (avant 20 ans) et ont travaillé la majorité de leur vie adulte. Elles ont également rarement été en union avant l'âge de 37 ans. La deuxième catégorie se rapporte aux femmes mariées et sur le marché du travail. Toutes ces femmes sans enfant avaient été en union stable ou mariées avant l'âge de 37 ans. Elles avaient également été sur le marché du travail pendant toute leur vie adulte. Les femmes défavorisées constituent la troisième catégorie. Ces femmes ont terminé leur éducation tôt dans leur vie ; conséquemment elles obtiennent un faible niveau de scolarité. Une grande proportion de ces femmes n'ont jamais ou peu travaillé au cours de leur vie. La grande majorité n'avait jamais formé d'union stable avant l'âge de 37 ans. Une quatrième catégorie concerne les femmes sans enfant dont les biographies sont dominées par les aspects du travail et de l'éducation. Ces femmes ont typiquement terminé leur scolarité à un âge tardif et la plupart avaient obtenu un diplôme universitaire. La majorité de ces femmes avaient travaillé et étaient restées célibataires toute leur vie. Une cinquième catégorie ne concerne que les femmes sans enfant polonaises qui présentent des parcours erratiques. Leurs trajectoires présentent de nombreuses transitions, particulièrement dans le domaine du travail. La plupart de ces femmes sans enfant ont un niveau relativement élevé de scolarité, mais présentent des carrières professionnelles entrecoupées de plusieurs périodes de chômage. Enfin, une dernière catégorie (les femmes à la maison ; « stay-at-home wives ») ne concerne qu'une faible proportion des femmes sans enfant italiennes (3,8 %). Celles-ci ont terminé leur scolarité très tôt et n'ont travaillé que rarement dans leur vie. Toutes ces femmes étaient dans une union stable avant l'âge de 30 ans. En bref, l'approche quantitative de Mynarska *et al.* (2015) permet de comprendre, de comparer et d'illustrer de manière beaucoup plus dynamique les trajectoires d'une génération de femmes sans enfant. Nous allons y revenir.

## 2.5 Synthèse et discussion

Cette recension pluridisciplinaire des écrits scientifiques portant sur la non-maternité en Occident permet de circonscrire certains thèmes quasi inexplorés jusqu'à ce jour.

Malgré que le sujet ait passablement fait l'objet de recherches ailleurs en Occident (Europe, États-Unis, Australie, pays nordiques), seules de très rares études canadiennes et québécoises se sont penchées sur le phénomène de la non-maternité. Certaines d'entre elles ont adopté une méthodologie quantitative avec l'objectif de préciser certains déterminants (Ravanera et Beaujot, 2009 ; Stobert et Kemeny, 2003 ; Zhang, 2009). D'autres ont utilisé une approche qualitative pour explorer le choix de la non-maternité (Veevers, 1973) et l'aspect du bien-être psychologique (Jeffries et Konnert, 2002). Il est intéressant de noter que la seule étude québécoise recensée est issue du champ de la psychologie, date de plus de 25 ans et porte exclusivement sur la question du choix (et des raisons qui expliquent ce choix) de la non-maternité (Carmel, 1990). Comme mon projet de recherche, l'étude de Carmel porte sur la cohorte des femmes nées pendant le baby-boom et adopte une méthodologie mixte. En revanche, il faut spécifier que la chercheuse a rencontré des femmes encore en âge d'avoir des enfants en les interrogeant plutôt sur leur non-désir d'enfant ainsi que sur les répercussions sociales négatives associées à leur choix. À la différence de mon projet, l'étude de Carmel établit une distinction claire entre les femmes qui font le choix et celles qui ne font pas le choix de la non-maternité, ce qui est à ce jour plutôt controversé sur les plans théorique et empirique comme nous l'avons vu plus tôt. Enfin, le volet quantitatif de son étude exploite des données issues d'un échantillon non représentatif recueilli par la chercheuse auprès de ses répondantes. Mon projet se base sur des données du cycle 25 de l'Enquête sociale générale de 2011 (ESG-25) dont l'échantillon est représentatif (avec l'utilisation de poids) ce qui n'a jamais été fait antérieurement à ma connaissance pour une cohorte de femmes québécoises.

Il semble par ailleurs que les chercheuses se soient très peu penchées sur la socialisation primaire (enfance, adolescence) des femmes sans enfant. Les Françaises Pascale Donati (2000b) et Charlotte Debest (2012b, 2014) ont abordé de manière plutôt superficielle l'influence d'un modèle de mère qui encourage la scolarité et le travail chez ses filles. Aucune étude à ma connaissance ne s'est intéressée aux valeurs (égalitaires, émancipatrices, autonomistes, etc.) transmises par la famille immédiate des femmes sans enfant. Ceci m'apparaît comme un manque notable dans la littérature étant donné l'importance des valeurs, transmises dans l'adolescence et le jeune âge adulte, qui ont une influence sur les intentions et comportements de fécondité, particulièrement chez les femmes nées pendant le baby-boom (Lendon et Silverstein, 2012).

Dans le même ordre d'idée, de nombreuses études ont considéré l'impact de la conjugalité dans la vie des femmes sans enfant. Toutefois, ces études ciblent surtout les différents déterminants issus des trajectoires conjugales pouvant affecter le risque de ne pas avoir d'enfant. Encore ici, Donati (2000a) et Debest (2012c) sont celles qui examinent le plus cet aspect. Leurs recherches ne permettent toutefois pas de mettre en perspective la complexité des interactions conjugales sur le plan, par exemple, du travail, des loisirs, du partage des tâches domestiques et des projets de vie communs.

Mentionnons également que la perspective théorique des parcours de vie présente de nombreux avantages conceptuels et analytiques que plusieurs équipes ont récemment exploités dans leurs travaux abordant la complexité du phénomène de la non-maternité. Mynarska *et al.* (2013 ; 2015) présentent à mon sens une approche quantitative qui permet le plus efficacement d'appréhender la diversité des parcours de vie des non-mères. C'est pourquoi le volet quantitatif de mon projet de recherche s'inspire en partie de l'importante contribution de cette méthodologie.

## CHAPITRE TROIS

### ORIENTATIONS THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES

Cette thèse s'inscrit principalement dans la perspective des parcours de vie. Elle se positionne également, par ailleurs, dans un cadre féministe de la recherche. Ce chapitre fait la présentation de ces deux points d'assise théorique et épistémologique. Il développe également les deux concepts en miroir qui sont fondamentaux à la thèse, soit : la maternité et la non-maternité.

#### 3.1 Champs théoriques et épistémologiques privilégiés

##### 3.1.1 Perspective des parcours de vie

La perspective des parcours de vie — ou « *lifecourse perspective* » (Elder et Giele, 2009) — est une approche pluridisciplinaire dont les trajectoires individuelles et sociales sont les objets principaux d'étude. En résumé, elle offre un cadre d'analyse holiste qui « tente d'organiser la complexité de la vie sociale en tenant compte de la temporalité, du contexte sociohistorique, des contraintes structurelles et des capacités actanciennes (*agency*) des acteurs sociaux en situation d'interdépendance » (Carpentier et White, 2013, p. 279). Depuis une quinzaine d'années, les chercheuses qui s'intéressent à la non-maternité ont souvent privilégié ce paradigme — mobilisant tout

autant les méthodes quantitatives, qualitatives que mixtes — pour tenter d'en comprendre les dynamiques des facteurs individuels et structurels.

Le paradigme présente quatre principes d'analyse, chacun étant associé à un ou plusieurs facteurs affectant le déploiement des parcours individuels et collectifs dans le temps. L'un de ces principes concerne l'interaction entre le temps biographique et le *contexte sociohistorique et géographique*. Les individus qui sont membres d'une même cohorte de naissance vivent une « expérience » historique particulière et jouissent d'un éventail particulier de possibilités et de contraintes dans leurs choix qui dépendent de leur emplacement sociogéographique. La position historique et géographique d'un individu ou d'un groupe social revêt une importance capitale dans la formation des trajectoires puisque les communautés sont structurées par les mêmes institutions et politiques sociales par exemple. Ainsi, cette interaction entre temps biographique et temps historique joue également de manière qualitative sur l'expérience de la non-maternité qui se vit toujours dans un contexte normatif particulier.

Le deuxième volet de la perspective des parcours de vie auquel je m'intéresse concerne l'*ordre*<sup>13</sup> (ou « timing ») dans lequel les événements — par exemple le mariage, le retrait de la vie professionnelle ou la naissance d'un enfant — surviennent dans la vie des individus. L'ordre renvoie ainsi à l'influence des différentes expériences, au moment où elles apparaissent dans la vie, sur l'orientation que prendra une trajectoire individuelle ou collective. Les concepts de *transition* (âge auquel survient un changement de rôle ou d'état), de *séquence* (ordre dans lequel les transitions surviennent) et de *durée* (temps continu passé dans un état entre deux transitions) revêtent ici une importance majeure, particulièrement dans l'étude de la non-maternité.

---

<sup>13</sup> Traduction de l'anglais par Carpentier et White, 2013.

La recherche sur le sujet indique, comme nous l'avons vu dans la recension des écrits, que l'âge d'entrée en union influence souvent la probabilité de devenir parent. Les non-mères présentent également, selon la recherche effectuée dans les pays occidentaux, une mise en couple plus tardive que les mères (Hagestad et Call, 2007; Bodson, 2010; Keizer, 2010). L'« âge fécond » chez les femmes, c'est-à-dire la période qui se situe entre les âges de 20 et 40 ou 45 ans, constitue sur le plan biologique une étape pivot et revêt une importance majeure dans l'étude des trajectoires menant à la non-maternité. Cet « âge biologique » fécond pourra éventuellement, avec les progrès des techniques de procréation assistée, être amené à changer. Cela ne doit jamais faire oublier le fait que la maternité ne se résume jamais qu'à son aspect biologique et qu'elle pourra survenir à n'importe quel moment dans la vie d'une femme si elle adopte, par exemple, ou si elle se reconnaît un rôle maternel dans sa participation à l'éducation des enfants de son ou sa partenaire par exemple.

Les interrelations (« *linked lives* ») entre les différentes sphères de la vie — conjugale, familiale, professionnelle, etc. — et les individus eux-mêmes à travers les liens sociaux constituent le troisième volet d'analyse de la perspective des parcours de vie. La vie humaine se construisant de façon dynamique en relation avec les autres, le principe d'interrelation renvoie à l'interdépendance dans la construction des trajectoires individuelles et sociales. Tout changement qui survient dans la vie d'une personne dans l'une de ces sphères relationnelles peut avoir des conséquences sur les autres personnes du même réseau. L'interdépendance des liens sociaux augmente l'imprévisibilité des trajectoires dans le sens où la vie est intimement liée aux besoins et aux décisions des individus partageant les mêmes réseaux tiers (Carpentier et White, 2013). Sur ce plan, l'histoire conjugale des femmes revêt par exemple une importance capitale sur la probabilité de devenir mère ou non (Bodson, 2010; Bulcroft et Teachman, 2004; Debest, 2012b; Donati, 2000b; Keizer, Dykstra et Poortman, 2010).

En même temps qu'il fait partie de réseaux sociaux qui ont une influence sur son parcours de vie, l'individu profite également de son pouvoir d'action et de décision. L'intentionnalité des individus (« agency »), quatrième volet de la perspective des parcours de vie, réfère ainsi au processus réflexif par lequel les individus construisent leur propre vie, à partir d'évaluations et de prises de décisions. Certains types de possibilités ou de contraintes sociales pourront canaliser ou réduire l'expression de l'intentionnalité individuelle. Comme le remarquent Hitlin et Elder (2007), les traitements théoriques du concept d'« agency » sont encore à ce jour plutôt vagues et rendent souvent difficile son opérationnalisation. Quoiqu'il en soit, ce principe intervient au cœur même de l'action située des individus, notamment des femmes comme le montrent bien les analyses féministes, et il a été intégré à l'analyse du volet qualitatif de ce projet doctoral.

Il s'agit donc, avec la perspective des parcours de vie, de replacer l'expérience et les trajectoires familiales, conjugales et professionnelles des femmes québécoises sans enfant dans leur contexte plus large. Comme je l'ai mentionné plus haut, cette approche offre l'avantage d'organiser le matériel sociologique de manière à permettre une analyse holiste intégrant à la fois les systèmes macro- (ex. : contextes sociohistorique, culturel, etc.) et microsocial (ex. : intentionnalité des individus).

### 3.1.2 Posture féministe

La posture féministe dans laquelle s'inscrit cette thèse est comprise dans son sens large et surtout empirique. En tant que chercheuse féministe, j'accorde une valeur fondamentale au point de vue des femmes dans la construction scientifique du savoir sur elles (Smith, 1990). L'accès à la subjectivité des non-mères, dans cette thèse, est donc incontournable à mes yeux.

Toutefois, la mise en dialogue du savoir expérientiel des femmes avec d'autres formes de savoir revêt également une grande importance afin d'éclairer de façon plus large le phénomène de la non-maternité. L'analyse de l'agentivité des sujets ne peut se concevoir sans une analyse simultanée de leurs contextes de vie. Les contraintes et les opportunités des contextes façonnent l'agentivité des individus. La compréhension d'un phénomène comme la non-maternité est impossible à mes yeux sans regarder l'interaction entre le contexte et l'agentivité des femmes. Il est donc nécessaire selon moi de mettre en relation les différentes versions de la réalité comme le savoir expérientiel des femmes, mais aussi des données quantitatives issues d'enquêtes sociales (qui permettent un approfondissement du contexte social dans lequel est vécu la non-maternité) pour permettre une analyse critique du phénomène.

Parallèlement, cette posture épistémologique féministe m'amène à interroger la *catégorisation* des femmes sans enfants. J'entends les considérer en tant que groupe social comme une « série » telle qu'elle est conceptualisée par Iris Marion Young (2007) :

Une série est un ensemble dont les membres sont unis passivement par les relations que leurs actions entretiennent avec les objets matériels et les histoires pratico-inertes. Le milieu pratico-inerte, dans lequel et par lequel les individus atteignent leurs buts, est éprouvé comme une contrainte définissant les limites de leur action. Le fait d'appartenir à une même série n'implique pas nécessairement que l'on s'identifie à un lot commun d'attributs que partagent tous les membres, parce que leur appartenance à cette classe est définie non pas par ce qu'ils et elles sont, mais par le fait que, dans leurs existences et actions diverses, ces membres sont orientés vers les mêmes objets et les mêmes structures pratico-inertes. (Young, 2007, p. 23)

Ce ne sont pas des attributs rattachables à certaines ou à toutes les femmes, mais plutôt la structuration des actions et des attentes des autres, de même que les résultats matériels qui orientent les actions des individus appelés

« femmes ». Le contenu de ces structures varie énormément d'un contexte à un autre. (Young, 2007, p. 30)

Je considère primordial d'appréhender les femmes qui font l'objet de ma recherche comme un groupe. Sans ce positionnement, il serait impossible de conceptualiser les rapports de pouvoir, l'oppression, comme un « processus systématique, structuré et institutionnalisé » (Young, 2007, p. 14). De plus, faire l'étude du discours de chaque femme comme un cas d'espèce, ou analyser chaque situation individuelle comme la résultante d'une complexité de choix personnels, représenterait une démarche allant à l'encontre des valeurs fondamentales de ma thèse, c'est-à-dire : 1) la participation en tant que chercheuse à la dénonciation d'un système social inégalitaire entre les sexes qui voient généralement les femmes sans enfant comme « hors normes », tout en 2) accordant une place privilégiée au savoir expérientiel des femmes dans la construction d'un savoir scientifique.

Ce positionnement épistémologique privilégie l'analyse de la complexité « intracatégorielle » des femmes québécoises sans enfant. Leslie McCall (2005) définit trois approches à la catégorie utilisées par les chercheuses et chercheurs féministes. Elle distingue premièrement une approche « anticatégorique » qui se fonde sur la déconstruction des catégories qui sont perçues comme des fictions sociales productrices d'inégalités sociales. Cette approche, largement utilisée par les féministes post-modernes par exemple, rend suspecte l'utilisation même des catégories qui sont appréhendées comme des constructions du langage. Les processus de catégorisation, et parallèlement de recherche se fondant sur l'analyse de catégories, sont donc à éviter pour contrer la reproduction de structures simplistes participant à la reconduction des inégalités entre les individus. L'approche « intercatégorielle » à la complexité se sert explicitement et stratégiquement de catégories existantes pour analyser les inégalités entre certains groupes, dans une volonté politique de changement social. L'approche « intracatégorielle » se situe en quelque sorte entre ces deux pôles : elle reconnaît

l'existence de catégories (matériellement et/ou discursivement formées), mais demeure critique quant à leur composition. Cette approche tend à focaliser sur la complexité et la diversité des expériences vécues à l'intérieur des groupes sociaux (catégories) marginalisés.

Ma posture axée sur la complexité intracatégorielle m'amène à conceptualiser les femmes sans enfant comme une catégorie (série, classe) tout en demeurant attentive à la diversité des vécus à l'intérieur de cette même catégorie. Il importe donc de garder un certain scepticisme face à l'effet homogénéisant de la conceptualisation des femmes sans enfant en tant que catégorie. Je reconnais l'importance des processus matériels et discursifs à la source de cette catégorie, tout en prenant en compte et en analysant également les processus par lesquels cette catégorie est produite, reproduite, expérimentée et résistée au quotidien par les femmes qui la constituent (McCall, 2005, p. 1783).

Finalement, cette thèse s'inscrit fondamentalement dans un processus de *bricolage* en sociologie féministe. Plusieurs auteurs-es se sont réapproprié-es le concept de bricolage en sciences depuis la définition initialement déployée par Lévi-Strauss dans les années 1960. Je m'inspire davantage de celle de Denzin et Lincoln (2005) qui voient la « recherche bricoleuse » comme un processus de création complexe, dense et réflexif représentant les compréhensions et les interprétations de la chercheuse ou du chercheur en rapport au phénomène à l'étude. Le bricolage est ici une forme de recherche qui fait l'utilisation flexible d'une diversité de ressources théoriques et méthodologiques de manière à provoquer la réflexion (des lecteurs et lectrices) plutôt qu'à tenter de fournir une explication « close » et autosuffisante (Hammersley, 2008).

En ce sens, mon projet s'inscrit dans une telle démarche où la chercheuse féministe, en tant que bricoleuse :

- connaît une diversité d'orientations théoriques et utilise de façon itérative celles qui « serviront » mieux la compréhension du phénomène à l'étude (bricolage théorique);
- n'hésite pas à sortir des discours dominants dans sa discipline pour choisir la ou les méthodes les plus appropriées à l'investigation (bricolage méthodologique);
- sait que la science *est pouvoir*, que la recherche a toujours des retombées politiques. Elle construit donc son projet en demeurant vigilante quant aux répercussions possibles de ses choix (bricolage politique);
- reconnaît les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes en tant que groupes sociaux et travaille à la dénonciation de cette inégalité par la méthode scientifique. En ce sens, elle fait les choix stratégiques (de sujet, de méthodes, etc.) qui contribuent le plus efficacement à cette dénonciation (bricolage féministe).

### 3.2 Définition des principaux concepts

#### 3.2.1 Maternité

Depuis plusieurs décennies, il y a eu de nombreux écrits sociologiques sur la maternité, mettant au jour ses aspects à la fois individuels, sociaux et même politiques (voir à ce titre l'excellente compilation de textes publiée par la Canadienne Andrea O'Reilly 2007b). Les études féministes en particulier en ont fait un objet de recherches et de débats central dès les années 1970. Plus précisément, les théoriciennes féministes ont abondamment réfléchi à la maternité dans une perspective d'inégalité sociale entre les femmes et les hommes. Les féministes matérialistes françaises et américaines des

années 1970 ont par exemple développé l'aspect oppressif de la maternité. Delphy (1970) parle notamment de l'oppression patriarcale des femmes au moyen de leur exploitation économique dans l'appropriation de leur force de travail. La source de cette exploitation se trouve dans le travail domestique où la force de travail des membres de la famille (spécialement celle de l'épouse) appartient au mari qui bénéficie de ce travail gratuit pour détenir au final la totalité ou presque des ressources financières du groupe. Pareillement, Guillaumin (1978) conçoit le patriarcat comme un système qui normalise l'appropriation matérielle du corps des femmes et de leur travail à travers le concept de « sexage ». Pour Guillaumin, il n'y a pas seulement que le travail de la femme qui soit approprié, mais son corps physique également.

Adrienne Rich (1976 ; 1995) fait la distinction entre l'institution patriarcale de la maternité (« motherhood ») qui impose ses normes sur les mères, et l'expérience quotidienne du maternage (« mothering ») basée sur la relation de la mère avec ses enfants. Les expériences liées au maternage, même si elles sont personnelles et uniques, sont grandement influencées par les attentes et les normes sociales imposées par l'institution de la maternité. Celle-ci se reproduit à travers le mariage hétérosexuel, les pratiques familiales, l'éducation, la loi, la religion, la médecine, la science, la littérature et la culture populaire entre autres. Mais si la maternité demeure un site d'oppression qui est ultimement défini par les hommes, l'expérience du maternage représente aussi selon Rich un lieu de prise de pouvoir et de changement social pour les femmes.

Pour les théoriciennes du *Black Feminism*, la maternité des unes n'est pas la maternité de toutes. bell hooks (1990) exprime par exemple un malaise à concevoir la maternité comme lieu d'oppression pour toutes les femmes. Chez les Afro-Américaines, elle représente plutôt un droit acquis puisque la famille était interdite aux esclaves noirs et leurs enfants vendus selon les volontés des maîtres. Le foyer (« homeplace ») représente donc plutôt pour hooks un lieu de résistance ainsi qu'un lieu de protection

envers l'extérieur. Il revient en grande partie aux femmes dans les communautés noires américaines de créer des espaces de protection, de soins et d'affection à l'abri des menaces extérieures de la société raciste et sexiste. Le foyer comporte ainsi un aspect radical et politique pour les femmes africaines américaines.

La sociologue Sharon Hays (1996) s'est intéressée aux idéologies conflictuelles de la féminité et de l'individualisme, particulièrement dans l'opposition qu'elles présentent respectivement entre l'abnégation de soi (« self-sacrifice ») et l'intérêt personnel (« self-interest »). La maternité s'impose aux femmes comme une obligation de dévotion aux autres (enfants, famille) aux dépens de leurs propres intérêts. Hays présente l'idéologie du maternage intensif (« intensive mothering ») comme la nouvelle norme occidentale pour les femmes, peu importe leur race ou leur classe. Cette idéologie insiste sur l'obligation morale pour les mères d'investir la majeure partie de leur temps, de leur argent et de leur énergie à élever leurs enfants aux dépens de leurs propres désirs.

Par la suite, Andrea O'Reilly (2007) a développé le concept de maternage féministe (« feminist mothering ») en s'inspirant de la distinction de Rich entre l'institution patriarcale et l'expérience d'empowerment liée à la maternité. Le maternage féministe vise en premier lieu une prise de pouvoir des mères par des pratiques maternelles qui résistent et refusent l'institution patriarcale de la maternité. Le maternage devient un lieu politique de changement social à travers, notamment, la socialisation des enfants et le partage égal des tâches domestiques et familiales avec le conjoint. La mère féministe résiste et confronte le privilège masculin dans sa propre vie et celle de ses enfants. Elle promeut les valeurs d'égalité des sexes dans sa famille et dans ses contacts sociaux en général. Elle valorise également pour elle-même une identité personnelle qui se situe à l'extérieur de la maternité. Le maternage féministe revêt donc une

signification culturelle et propose un objectif politique, contrairement à l'institution de la maternité qui est privée et apolitique.

Pour ma part, je définis la maternité comme un construit socioculturel se rapportant à la fois à une expérience biologique et à une expérience sociologique. L'expérience biologique de la maternité englobe la période de conception, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement. L'expérience sociologique concerne quant à elle un ensemble de pratiques, d'expériences, de structures et de normes sociales englobant le fait d'être mère, c'est-à-dire de se reconnaître soi-même comme mère du fait de prendre soin d'un ou plusieurs enfants avec lequel ou lesquels des liens biologiques ou non sont établis. La maternité se construit en interaction avec d'autres (enfants, conjoint-e, société) ainsi que selon les époques et les différents contextes socioculturels. En ce sens, la maternité se rapporte également à une autodéfinition identitaire. Il est donc selon moi indispensable de considérer le point de vue (local et subjectif) de celles qui s'identifient comme mères.

Les pratiques associées à la maternité, qu'on nomme souvent en français « maternage » (Badinter, 2010; Piraud-Rouet, 2008) ou en anglais « mothering » dans la littérature (Walzer, 2007), concernent les soins et la prise en charge des enfants que l'on considère être les siens. Elles s'adressent entre autres à l'allaitement, l'alimentation, l'habillement, l'éducation, l'hygiène, les habitudes de vie, le développement socioaffectif et la sécurité des enfants, etc. Ces pratiques nécessitent un savoir et des habiletés techniques à mettre en œuvre au sein d'un contexte relationnel et affectif avec ses enfants.

L'expérience individuelle de la maternité, tant sur le plan biologique que social, renvoie également à sa dimension phénoménologique : il s'agit ainsi d'une expérience subjective, d'une conscience individuelle des faits vécus. La littérature scientifique des

vingt dernières années se consacrant plus précisément à cette dimension de la maternité révèle le plus souvent l'existence d'une « tension dialectique » (Arendell, 2000). Celle-ci prend diverses formes dans le discours des femmes et concerne par exemple la coexistence des sentiments de pouvoir et de responsabilité, d'épanouissement personnel et de détresse, d'amour et de haine, d'attachement et d'indifférence, etc. L'expérience subjective de la maternité concerne également la satisfaction dans le rôle de mère ainsi que les aspects relationnels et affectifs qui y sont reliés. Enfin, la littérature scientifique relève nombre d'études qui se sont concentrées sur les dimensions subjectives reliées à l'emploi, aux stratégies de conciliation travail-famille, aux difficultés économiques et à l'expérience personnelle des modèles maternels transmis de façon intergénérationnelle (Arendell, 2000).

La maternité se définit également par un ensemble de normes sociales liées à un modèle idéal de la maternité et de la mère. Ce modèle varie selon les époques, le lieu et le contexte social et il pèse consciemment ou inconsciemment sur toutes les femmes, qu'elles soient mères ou non. Comme le dit Badinter (2010, p. 139) à propos de ce modèle idéal de mère : « on peut l'accepter ou le contourner, le négocier ou le rejeter, mais c'est toujours par rapport à lui qu'on se détermine en dernière instance ». Socialement, on s'attend généralement à ce qu'une femme devienne mère un jour ou l'autre, et rares sont d'ailleurs les sociétés où la non-maternité n'est pas plus ou moins taboue. Il y a ensuite intériorisation d'un modèle de la mère qui est attendu socialement, ce modèle étant en lien avec une ou des idéologies qui prédominent selon l'époque.

L'identité maternelle renvoie à la conscience de soi et à la représentation de soi comme mère. Elle renvoie également à l'identité de genre, c'est-à-dire au genre par lequel un individu est socialement reconnu. La féminité et la maternité sont souvent assimilées sur le plan de la reconnaissance sociale. Par exemple, une incapacité à donner naissance (pour des problèmes physiologiques ou autres) peut créer une brèche dans l'expérience

de la féminité. Dans la littérature, plusieurs femmes souffrant d'infertilité rapportent une atteinte intime à leur identité féminine. Au contraire, d'autres femmes qui n'ont jamais donné naissance ou élevé un enfant considèrent profiter davantage de leur féminité par le biais d'une vie conjugale et amoureuse plus investie.

Enfin, les structures sociales entourant la maternité concernent les systèmes de relations sociales relativement stables dans le temps (les institutions) qui contribuent à la reproduction de la différenciation de genre, donc à une reconnaissance sociale qui diffère selon le genre, et à la hiérarchie au sein de la famille et du travail (Walzer, 2007). Elles concernent également la transmission intergénérationnelle des modèles féminins et maternels. Enfin, cette dimension renvoie également aux différents conflits entre l'institution maternelle et les différentes autres institutions, notamment celles du travail et du couple.

Ma thèse de doctorat fait plus directement référence à la notion de maternité comme institution à laquelle toutes les femmes — mères et non-mères — sont confrontées. La maternité s'impose également à toutes les femmes comme la norme, surtout dans l'idéologie nataliste qui voit cette étape de la vie des femmes comme un jalon du développement humain normal et naturel. Cette thèse insiste également sur la nécessité d'appréhender la complexité de la norme maternelle qui n'intervient pas nécessairement de la même manière dans l'oppression ou l'émancipation des femmes selon leur race, classe, âge, identité, orientation sexuelle ou affiliation religieuse, entre autres.

### 3.2.2 Non-maternité

Les termes utilisés pour nommer la population de femmes qui ne sont pas mères sont fort variés dans la littérature de langue anglaise : « childless », « childfree », « childless mother » sont par exemple des dénominations courantes exprimant chacune leur

nuance propre. La variété des appellations est tout aussi évidente en français. Du côté de la démographie par exemple, Pressat (1979) définit l'infécondité par « l'absence de naissances, généralement de naissances vivantes, chez une femme, un homme ou un couple ». On parlera d'infécondité définitive lorsqu'il n'y a pas eu de naissances vivantes avant l'âge de 49 ans, soit à la fin de la vie fertile. Cette définition se concentre donc exclusivement sur la dimension biologique de la maternité. Plus récemment, l'Institut national de la statistique et des études économiques en France (INSEE) a proposé la définition suivante pour définir les non-mères : « [proportion de] femmes qui n'ont pas eu d'enfant, biologique ou adopté, au cours de leur vie » (Robert-Bobée, 2006). Alors que la proposition de Pressat aborde l'infécondité sous son aspect formel en démographie, la définition avancée par Robert-Bobée se penche de manière plus contemporaine sur l'aspect social de l'adoption qui confère un statut de « mère ».

C'est donc l'*absence d'enfant* (par l'absence de naissance ou d'adoption) qui fait donc le plus souvent consensus dans la littérature pour définir la non-maternité. Comme je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, on dichotomise souvent cette absence d'enfant comme résultant d'un choix (volontaire) ou de contraintes (involontaire). Ces contraintes à la maternité sont le plus souvent d'ordre physiologique (difficultés physiologiques à concevoir), conjugal (absence de conjoint « au bon moment »), professionnel (investissement personnel majeur dans son travail) ou économique (situation financière précaire). Toutefois, comme l'observent de nombreuses auteures (Bulcroft et Teachman, 2004; Donati, 2000b; Kelly, 2009; Settle et Brumley, 2014), la notion de *choix* de la maternité ou de la non-maternité demeure fort complexe et surtout subjective. Dans les faits, les femmes qui évoquent tôt dans leur vie adulte leur non-désir d'enfant (et qui ne changent pas d'avis en cours de route) représentent une très faible proportion de la population féminine. Les femmes qui ne peuvent concevoir pour des raisons physiologiques et qui n'adoptent pas d'enfant représentent elles aussi un nombre marginal. La grande majorité de non-mères est donc surtout constituée de

femmes qui ont reporté la réflexion et le choix d'avoir des enfants à plus tard dans leur vie pour toutes sortes de raisons (conjugales, professionnelles, familiales, etc.).

La sociologue féministe américaine Maura Kelly (2009) fait remarquer la difficulté de nommer cette population de femmes sans enfant sans faire plus ou moins référence à une déviation de la norme sociale établie. Par exemple, en parlant de « *childless women* », ou en français de « femmes sans enfant », on associe l'état de ces femmes à un manque, un défaut dans la condition de femme. Un débat dans la littérature anglophone concerne le terme « *childfree* » qui réfère au même groupe de personnes sans enfant (Taylor, 2003). Cette nomenclature de nature plutôt militante revendique une certaine identité et des droits pour les personnes qui ne désirent pas d'enfant, et elle est utilisée intentionnellement de façon engagée par certain-e-s chercheur-e-s. Le terme « *childfree* » s'oppose donc à « *childless* », le suffixe « *less* » renvoyant au manque ou à l'anormalité d'une vie sans enfant. Les groupes populaires ou les chercheur-e-s qui revendiquent l'utilisation du terme « *childfree* » considèrent au contraire qu'une vie sans enfant peut amener une certaine liberté à l'individu qui fait ce choix en termes de temps, d'argent et de moindres responsabilités.

La littérature francophone présentera souvent l'expression « sans enfant » pour parler d'infécondité. Je pense toutefois qu'une telle appellation peut porter à confusion et qu'elle doit être reformulée. Avec les changements survenus au sein des familles au cours des dernières décennies (augmentation des taux de divorce, de séparations, remises en union, familles recomposées, etc.), il pourrait être important de considérer qu'une part des individus non-parents (qui n'ont pas donné naissance, engendré ou adopté un enfant) se trouvent toutefois à exercer un rôle parental auprès des enfants de leur partenaire de vie. Une part plus ou moins importante de temps, d'argent, de responsabilités pourra être investie dans ce rôle parental selon les situations familiales.

Il est ainsi possible de faire l'hypothèse que la non-maternité n'exclut pas une certaine expérience parentale par le biais de l'union conjugale par exemple.

Dans cette thèse, j'utiliserai variablement les termes de « non-maternité », « non-mères » et de « femmes sans enfant » pour référer à l'absence de naissance ou d'adoption dans la vie des femmes. Le choix méthodologique de travailler avec les données d'enquête restreint inévitablement la façon de construire cette catégorie. Ma conception de la non-maternité dans cette étude rejoint en quelque sorte le sens juridique de l'absence de filiation. Par ailleurs, le terme d'« infécondité définitive » sera utilisé en référence à certains tableaux présentant des données officielles pour désigner les femmes qui n'ont pas donné naissance à un enfant à la fin de la vie féconde (l'adoption n'étant donc ici pas prise en compte).

## CHAPITRE QUATRE

### MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente les grandes lignes de la méthodologie de la recherche ainsi que les caractéristiques de mon expérience de terrain. Le premier article de la thèse (chapitre 6) constitue en soi la description détaillée de la collecte et de l'analyse des données quantitatives et qualitatives. Pour éviter les redondances, je m'attarderai dans ce présent chapitre à détailler ce qui ne figure pas dans l'article. Je décrirai donc les particularités du protocole mixte utilisé, ainsi que les spécificités du terrain pour le volet qualitatif. Les aspects du volet quantitatif sont quant à eux abordés en détail dans le premier article.

#### 4.1 Un protocole de recherche mobilisant les méthodes mixtes

Cette thèse repose sur un design de recherche mixte séquentiel de type « quan – QUAL » (Plano Clark et Ivankova, 2016). Les différentes étapes du protocole sont résumées dans la figure 4.1

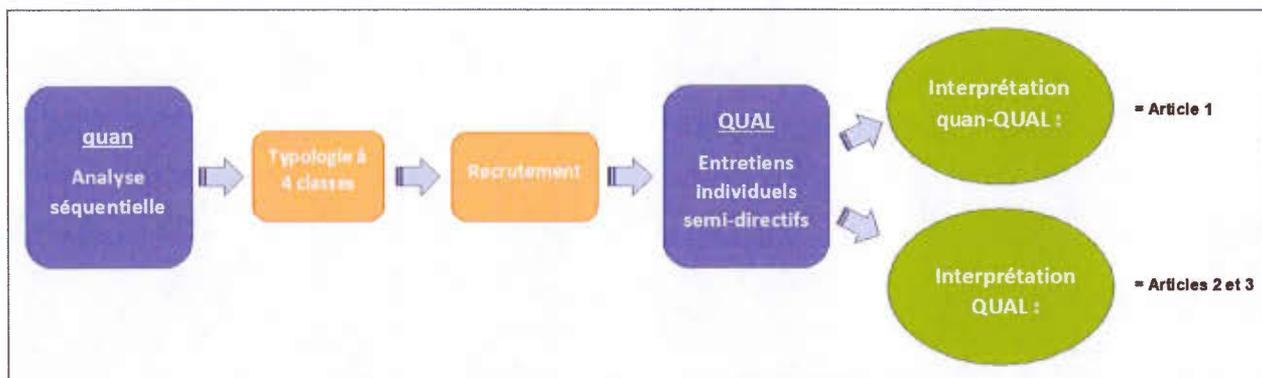


Figure 4.1 : Design de recherche mixte séquentiel de type « quan – QUAL »

Ce type de protocole constitue à mon sens la voie méthodologique la plus appropriée pour répondre aux questions générales et spécifiques de ce projet (section 1.1 du présent chapitre) qui visent à comprendre l'expérience des femmes sans enfant dans leur contexte social plus large. L'alliance des forces et des limites des deux types d'analyse (qualitative et quantitative) permet à mon sens une meilleure compréhension sociologique du problème. Les méthodes et techniques utilisées favorisent une analyse dynamique et itérative qui favorise la construction du savoir riche sur la non-maternité au Québec.

Malgré la popularité croissante en Occident de la recherche utilisant les méthodes mixtes, les chercheuses féministes sont encore peu nombreuses à exploiter l'amalgame de données qualitatives et quantitatives (Hesse-Biber et Griffin, 2015). Cela étonne puisque les méthodes mixtes permettent de donner une place centrale à la parole et à l'expérience des femmes et des groupes marginalisés, tout en les replaçant dans un contexte (social, politique) plus large pour la démonstration d'inégalités structurelles entre les sexes. Outre l'avantage de la triangulation des données, il peut s'avérer particulièrement fructueux sur les plans scientifique et politique de profiter des espaces

d'ambigüités et de contradictions créés par la comparaison de résultats issus de différentes méthodes de collecte et d'analyse (Hesse-Biber, 2012). Certaines de ces zones de tensions sont d'ailleurs exploitées dans l'article 1.

#### 4.1.1 Les questions de recherche

La logique de construction d'un protocole de recherche mixte repose sur un groupement de questions de recherche. Tout d'abord, une question de recherche générale vient définir les objectifs fondamentaux de la recherche. Des questions plus spécifiques orientent les visées de chacune des phases quantitative et qualitative. Finalement, une question de recherche « mixte » vient également appuyer le projet tout en validant par la même occasion le choix des méthodes mixtes (Plano Clark et Ivankova, 2016).

**La question générale** à laquelle répondent les articles 1, 2 et 3 de la thèse :

- À la lumière des changements sociaux, politiques et culturels importants survenus au Québec à partir des années 1960, quels ont été les parcours de vie et l'expérience subjective des femmes baby-boomer sans enfant ?

**La question de la phase quantitative** à laquelle répond l'article 1 :

- Quels sont les différents parcours de vie — sur les plans des études, de la conjugalité et du travail — de la génération des femmes québécoises sans enfant nées pendant la première vague du baby-boom ?

**Les questions de la phase qualitative** auxquelles répondent les articles 1, 2 et 3 :

- **La famille d'origine** : Dans quelle mesure et de quelles manières l'expérience particulière de l'enfance et de l'adolescence a-t-elle influencé la non-maternité des femmes de cette génération ? Quelles ont été les valeurs transmises par la famille d'origine sur les plans de l'éducation, le travail, la division du travail entre les sexes et le contrôle de la sexualité et de la fonction reproductive des femmes ?
- **La vie scolaire et professionnelle** : La non-maternité a-t-elle eu une influence sur les trajectoires scolaires et professionnelles des femmes ? Y a-t-il eu influence sur la durée des études ? Sur les choix professionnels ?
- **La vie conjugale** : Quelle est l'histoire conjugale des non-mères ? Quelle est la perception des non-mères en lien avec l'incidence de l'absence d'enfant sur leur vie amoureuse et conjugale ? L'absence d'enfant a-t-elle représenté un désir partagé chez les deux conjoints ? L'absence d'enfant a-t-elle favorisé au quotidien des relations plus égalitaires sur les plans financiers, professionnels et du travail domestique ?
- **La parentalité par alliance** : La non-mère a-t-elle déjà vécu avec les enfants de son-sa conjoint-e et a-t-elle contribué aux tâches familiales ? Comment cette expérience s'est-elle vécue ?
- **Le vieillissement** : Dans quelle mesure et de quelles manières l'absence d'enfant intervient-elle dans la perspective des non-mères sur leur propre vieillissement ?
- **Les normes sociales en lien avec la maternité et la féminité** : Dans quelle mesure les normes sociales sont-elles intervenues dans l'expérience individuelle des non-mères ? Celles-ci reconnaissent-elles un modèle normatif de la maternité prédominant ? Si oui, comment s'y identifient-elles ou non ? Les

non-mères ont-elles vécu une certaine stigmatisation sociale à l'égard des normes liées à la maternité et à la féminité ?

**La question mixte** à laquelle répond l'article 1 :

- De quelles façons l'analyse intégrée des résultats quantitatifs (analyse séquentielle) et qualitatifs (entretiens individuels) peut-elle contribuer à une meilleure compréhension de l'expérience et des parcours de vie des femmes baby-boomer québécoises sans enfant, plus spécifiquement dans l'imbrication de leurs trajectoires scolaires, professionnelles et conjugales ?

#### 4.1.2 Le design intégré

À priori, les deux volets (qualitatif et quantitatif) occupent une place d'égale importance dans le protocole de recherche. En cours d'analyse toutefois, les données qualitatives se sont révélées centrales pour examiner finement les thèmes de désir d'enfant et d'autonomie. L'analyse intégrée des résultats quantitatifs et qualitatifs figure donc dans l'article 1 seulement. Enfin, il n'existe pas de conflit philosophique ou épistémologique dans l'utilisation conjointe de données quantitatives et qualitatives puisque le choix des deux méthodes émane d'un raisonnement scientifique inductif qui facilite l'amalgame d'outils méthodologiques de nature exploratoire et descriptive.

#### 4.2. Phase quantitative

##### 4.2.1 Choix de la méthode

L'article 1 intitulé « Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant » fait la description détaillée de la phase quantitative du protocole de recherche. Les raisons qui ont privilégié le choix de la méthode de l'analyse des séquences sont également expliquées dans ce chapitre.

#### 4.2.2. Description générale de l'échantillon quantitatif

Toutes les données nécessaires à ce volet font partie des fichiers de microdonnées à large diffusion reliés à l'ESG-25 de Statistique Canada. Elles sont facilement accessibles via le portail de téléchargement ODESI qui héberge entre autres les bases de données de Statistique Canada.

L'*Enquête sociale générale* (ESG) a pour objectifs principaux de : « rassembler des données sur les tendances sociales, de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens et Canadiennes, et fournir des renseignements sur des questions de politique sociale précises qui suscitent déjà ou qui susciteront de l'intérêt » (Beaupré, 2013). Le cycle 25 de l'enquête, publié en 2011, permet de suivre les changements qui surviennent au sein des familles canadiennes. Il donne entre autres des renseignements concernant l'histoire conjugale et parentale (chronologie des mariages, des unions libres et des enfants), les antécédents familiaux, le départ du foyer parental, les intentions de fécondité, l'histoire professionnelle et quelques caractéristiques socioéconomiques. L'échantillon de l'ESG-25 compte 22 435 fichiers d'individus âgés de 15 ans et plus, vivant au Canada, à l'exclusion des habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, ainsi que des résidents à plein temps des établissements institutionnels.

L'échantillon choisi est constitué des fichiers associés aux femmes résidant au Québec, nées entre les années 1947 et 1956 (inclusivement), qui n'ont pas donné naissance ou adopté un enfant au cours de leur vie (variables « cor\_q041 » et « cor\_q020 »). Il n'y a aucune exclusion quant au statut d'immigration (c.-à-d. les immigrantes comme les non-immigrantes seront incluses dans l'échantillon à l'étude). L'échantillon se compose de 115 fichiers d'individus.

### 4.2.3 Statistiques descriptives

Pour la synthèse des résultats (chapitre 5), j'ai choisi d'ajouter certaines statistiques descriptives pour comparer de manière succincte certains moments pivots des parcours des mères et des non-mères. Ces données sont tirées du même échantillon quantitatif décrit plus haut.

J'ai constitué deux groupes de femmes québécoises nées entre 1947 et 1956, soit : les non-mères (telles qu'identifiées dans la section 4.2.2) et les femmes qui ont donné naissance ou adopté un enfant au cours de leur vie. J'ai utilisé le logiciel Stata pour calculer les proportions de chacun des sous-échantillons au moyen de la variable de poids de la personne (« wght\_per »). Les variables « edu5 » et « edu10c » ont été utilisées pour comptabiliser le niveau de scolarité le plus élevé. Pour les statistiques reliées aux parcours conjugaux, j'ai exploité les variables associées à l'âge au mariage (ex. : « age\_ma\* »), à l'âge à l'union libre (ex. : « age\_cu\* »). Les variables « agerflhm » et « agellvhm » ont permis de calculer l'âge des individus lorsqu'elles ont quitté le foyer parental pour une vie indépendante.

### 4.2.4 Limites de la phase quantitative

La taille de l'échantillon est plutôt restreinte (n=115). Cela ne pose aucun problème pour l'analyse des séquences puisque les visées de cette technique quantitative sont exploratoires et descriptives. De plus, l'option de pondération des données qu'offre TraMineR pour les calculs permet une description des trajectoires estimées qui s'approche en principe des données réelles.

La petite taille de l'échantillon est toutefois problématique dans l'utilisation de statistiques descriptives qui auraient pu offrir des informations intéressantes. J'ai par exemple tenté de former certains portraits statistiques de la conjugalité (nombre

d'unions, de mariages, d'unions libres, etc.), mais les résultats de certaines sous-catégories révélaient un coefficient de variation de l'échantillonnage trop élevé pour leur publication selon les standards de Statistique Canada. J'ai donc dû abandonner cette stratégie sauf pour quelques données qui figurent dans la synthèse des résultats et qui sont conformes aux critères de publication.

### 4.3. Phase qualitative

#### 4.3.1 Choix de la méthode : entretiens individuels semi-directifs

Le but principal du volet qualitatif était de faire raconter aux femmes sans enfant leur parcours de vie afin de mieux comprendre l'expérience de la non-maternité à travers l'imbrication des différentes trajectoires de vie. En ce sens, il m'a paru logique de privilégier l'emploi d'entretiens individuels semi-directifs afin que chacune des participantes trouve un lieu pour réfléchir et donner un sens à son propre parcours. L'entretien individuel est donc vu dans cette thèse comme un moment où la participante se remémore sa vie et reconstruit de manière cohérente pour elle la séquence des événements et des expériences vécus (Sandelowski, 1991).

#### 4.3.2 Recrutement

Les participantes ont été recrutées de différentes manières afin de diversifier le plus possible mon échantillon sur les plans de la provenance géographique (urbain, régional), de la situation socioéconomique, de la scolarité, du statut conjugal et de l'orientation sexuelle (femmes hétérosexuelles, bisexuelles ou lesbiennes).

En tout, dix-neuf participantes ont été recrutées en trois moments distincts entre mars 2016 et mars 2017. La méthode de recrutement que j'ai privilégié est l'annonce publiée (voir annexe A pour un exemple) dans les organisations et les groupes sociaux

susceptibles de rejoindre les baby-boomers sans enfant. La majorité des répondantes m'ont contactée après avoir vu l'annonce publicisant le projet de recherche ; cinq autres femmes m'ont contactée parce qu'une amie les avait encouragées à participer à l'étude. J'ai porté une attention particulière au fait de trouver des représentantes de chacun des quatre parcours types issus des résultats du volet quantitatif de la recherche, soit : les « libertaires », le « couple sans enfant », « le marathon de vie » et les « parcours vulnérables » (voir le tableau 6.2 à la page 132).

La grande majorité des répondantes (17) ont manifesté leur intérêt à participer à la recherche dès le premier moment de la publicisation du projet en mars 2016. À ce moment, j'avais communiqué avec plusieurs groupes et organisations pour publier ou partager l'annonce du projet de recherche à leurs membres ou sympathisantes (par exemple : la page Facebook du blogue *Femme sans enfant*, des associations de loisirs regroupant des baby-boomers, une association de femmes d'affaires, ces coops d'habitation pour femmes seules). Cette première vague de recrutement a permis de joindre des représentantes de chacun des quatre parcours types. Toutefois, seulement trois femmes avaient eu un parcours de type 2 (en union et au travail) et une seule représentait le parcours 4 (célibat sans travail)<sup>14</sup>.

J'ai effectué les entrevues pour ce premier groupe de dix-sept participantes et j'ai également procédé à la codification et à l'exploration du matériau collecté pour évaluer le degré de saturation dans l'ensemble de l'échantillon et dans les sous-échantillons représentés par les parcours types. À cette étape, j'ai constaté une saturation pour l'échantillon large et pour le sous-échantillon constituant le parcours type 2 (célibat et

---

<sup>14</sup> Voir le tableau 6.2 du chapitre 6 (p. 132) qui distingue les quatre parcours types issus de l'analyse séquentielle.

travail)<sup>15</sup>. Je n'avais à ce moment qu'une seule représentante du sous-échantillon représentant le parcours type 4 (célibat sans travail) et il m'était donc impossible de procéder à une analyse mixte quantitative et qualitative pour cette catégorie pour en trouver un sens cohérent.

J'ai donc effectué une deuxième vague de recrutement ciblant exclusivement les femmes célibataires sans enfant n'ayant pas (ou peu) travaillé au cours de leur vie. J'ai utilisé les données de l'ESG-25 pour m'aider à raffiner les caractéristiques associées à ce groupe qui représentent seulement 10 % des baby-boomers québécoises sans enfant (voir le tableau 6.2, p. 132). Les éléments qu'il m'a été possible de tirer des données de l'ESG-25 m'ont amenée à faire l'hypothèse que ce groupe était probablement constitué de femmes sans enfant plus vulnérables sur le plan socioéconomique. Les données associées à ce groupe de femmes démontraient de manière quasi unilatérale de très faibles niveaux de scolarité et de revenu, ainsi que l'absence d'union conjugale et de période de travail. Pour cette deuxième vague de recrutement, j'ai contacté des centres de femmes à Montréal et à Laval, deux associations membres de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), un organisme offrant des services aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, le Y des femmes de Montréal et deux organismes communautaires spécialisés auprès des femmes vulnérables. J'ai également fait appel encore une fois aux réseaux sociaux en republiant une annonce sur la page Facebook de l'Association étudiante en études féministes de l'UQÀM et du blogue Femme sans enfant.

---

<sup>15</sup> Le sous-échantillon du parcours type 2 n'est constitué que de trois représentantes (toutes des femmes qui n'avaient aucun lien ensemble et ne se connaissaient pas). Étonnamment, l'analyse de leur récit a révélé une forte cohérence interne (voir l'article 1) et je n'ai pas jugé pertinent de recruter davantage de femmes ayant ce type de parcours.

Deux autres répondantes ont été recrutées avec l'aide d'intervenantes qui œuvraient dans les organismes contactés. Toutefois, aucune de ces répondantes ne représentait le parcours type recherché. J'ai décidé de conserver ces participantes dans l'échantillon général puisque leur récit permettait de valider encore plus solidement les données recueillies dans les sous-échantillons qu'elles représentaient.

J'ai fait une ultime campagne de publicité sur les réseaux sociaux (Association de femmes handicapées de Montréal, Association étudiante des études féministes de l'UQAM) ainsi que sur le site web de la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité de l'UQAM. J'ai également fait appel à la liste de participantes volontaires de la Chaire de recherche sur le vieillissement. Cette troisième et ultime stratégie de recrutement n'a donné aucun résultat. Je n'ai réussi à trouver aucune autre femme répondant aux critères du parcours type 4. Ceci constitue d'ailleurs la limite de l'article 1 comme il est expliqué au chapitre 6. J'ai pris la décision d'arrêter la recherche étant donnée la richesse malgré tout de l'ensemble de l'échantillon général.

#### 4.3.3 Profil des répondantes

Les dix-neuf répondantes sont francophones et ne font pas partie d'une minorité visible. Une femme s'identifie partiellement en tant qu'autochtone. Elles sont nées entre 1946 et 1956. Elles étaient donc âgées de soixante à soixante-dix ans lors des entrevues. La majorité des femmes ont fait des études universitaires et sont propriétaires de leur résidence. La moitié du corpus est retraitée de la vie professionnelle. Onze femmes vivent seules et huit vivent en union cohabitante ou non, ou en partenariat domestique. Elles proviennent d'une variété de milieux de vie (rural, banlieue, grand centre urbain). Deux femmes s'identifient comme lesbiennes.

Un tableau présentant les principales caractéristiques sociodémographiques des répondantes se trouve à l'annexe B.

#### 4.3.4 Le guide d'entretien

Le guide d'entretien (annexe C) a été construit à partir des différents thèmes que je souhaitais aborder pour répondre aux questions de recherche du volet qualitatif. Les questions ouvertes abordent les thèmes des trajectoires (scolaire, familiale, conjugale, professionnelle), l'expérience de la non-maternité, l'expérience du vieillissement, les liens sociaux et la perception de « réussite personnelle ». Les questions ont été conçues de manière à inviter les répondantes à raconter leur vécu de la manière la plus libre possible. Une entrevue pilote a été effectuée auprès d'une femme sans enfant appartenant à la deuxième vague des baby-boomers (1957-1965). Le guide n'a pas été modifié à la suite de cette entrevue pilote puisque son administration n'a pas révélé de faille au niveau de la logique ou de la clarté des questions, ni au niveau de sa cohérence générale.

#### 4.3.5 Les entretiens

J'ai rencontré la grande majorité des participantes chez elles à leur demande entre avril 2016 et avril 2017. Une répondante a souhaité que je la rencontre dans un restaurant (dans un endroit à l'écart des autres clients) et une autre dans un bureau fermé de l'UQÀM. La durée des entrevues s'est située entre 45 minutes et 2 h 30. Les entretiens ont été menés dans un style conversationnel pour couvrir la totalité des questions du guide et ont été enregistrés sur support audio. J'ai transcrit moi-même les entrevues.

Toutes les participantes ont également complété un calendrier de vie (annexe D) qui permettait de reconstruire les différentes trajectoires. C'est à partir entre autres de cette reconstruction que j'ai pu classer chacune des répondantes dans la typologie obtenue par l'analyse séquentielle des données de l'ESG-25.

#### 4.3.6 La codification et l'analyse des entretiens

L'analyse qualitative est un processus itératif complexe qui comprend une multitude de tâches interreliées (lecture, réflexion, codification, annotation, discussions, visualisation, etc.) (Bazeley et Jackson, 2013). L'analyse thématique des données qualitatives a été effectuée dans une approche hybride de type inductif-déductif (Fereday et Muir-Cochrane, 2006). J'ai déterminé à l'avance certains nœuds thématiques pour la codification en déduisant certains éléments centraux de la perspective des parcours de vie (par exemple les différentes trajectoires [familiale, scolaire, conjugale, professionnelle] et les moments décisifs [« turning points »] pour chacune des trajectoires). L'analyse des entretiens a évidemment fait surgir de nouveaux nœuds thématiques comme ceux de l'autonomie, l'amitié et la liberté. Certains nœuds sont purement descriptifs (un moment précis d'une trajectoire par exemple) ; d'autres sont des thèmes plus généraux (l'autonomie par exemple). J'ai tenu un journal de bord et inscrit des notes spontanées (« mémos ») tout au long du processus de codification et d'analyse. L'annexe E présente l'arbre de codification dans sa version finale.

L'analyse verticale et transversale des entretiens s'est révélée très riche. Ma stratégie d'analyse a le plus souvent été d'identifier les éléments semblables et divergents, de comparer les cas semblables aux cas plus isolés (Miles, Huberman et Saldana, 2014). Étant donné la richesse du matériau, j'ai dû choisir les thèmes les plus saillants à développer plus finement sous la forme d'articles. Mon choix s'est premièrement posé sur la « validation » du protocole de recherche mixte par l'exploitation intégrée des résultats quantitatifs et qualitatifs (article 1). J'ai ensuite choisi de développer l'analyse de deux thèmes qui ont fortement surgi dans les récits des femmes et qui m'ont semblé avoir une signification importante pour elles, soit ceux de l'autonomie et du désir ou non d'enfant (articles 2 et 3).

#### 4.3.7 Limites de la phase qualitative

Le corpus qualitatif est constitué de femmes francophones seulement. Malgré des efforts de recrutement, il est également surtout formé de femmes qui ont travaillé et qui démontrent peu de vulnérabilités sur le plan socioéconomique. Je reviens sur ces limites plus en détails dans la conclusion de la thèse.

#### 4.3.8 Considérations éthiques

Le protocole de recherche a été soumis à l'évaluation du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4 : sciences humaines) qui l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM. Le certificat de conformité émis par le CERPE4 figure à l'annexe F. Toutes les participantes ont lu, compris et signé un formulaire de consentement à participer à la recherche (annexe G).

## CHAPITRE CINQ :

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS : PERSPECTIVE SUR L'ENFANCE,  
L'ADOLESCENCE ET L'ENTRÉE DANS L'ÂGE ADULTE DES BABY-  
BOOMERS QUÉBÉCOISES SANS ENFANT.

Ce chapitre présente une synthèse des résultats issus principalement des récits des dix-neuf répondantes portant sur leur enfance, leur adolescence et leur entrée dans la vie adulte. Afin d'éviter les répétitions, j'ai choisi d'aborder le matériau qualitatif non exploité dans les trois articles formant le corps central de la thèse. À ce titre, la présente synthèse agit donc comme entrée en matière ou comme tremplin empirique vers les articles qui se concentrent sur les résultats qualitatifs et quantitatifs portant sur la période de la vie féconde des femmes (entre vingt et cinquante ans).

Pour débiter ce chapitre, je discuterai de la notion de « génération » qui n'avait pas été élaborée dans la problématisation initiale du projet (voir chapitre 3). En cours d'analyse, il s'est avéré en effet important de définir ce qui était entendu par « génération du baby-boom », afin notamment de s'interroger sur les frontières parfois floues du concept en sociologie. Cette réflexion conceptuelle sera suivie de la présentation des résultats les plus saillants issus des récits des participantes portant sur leur environnement familial pendant l'enfance et l'adolescence, leur scolarisation et leurs projections adolescentes sur leur future vie d'adulte. Je présenterai aussi brièvement quelques données tirées de

l'ESG-25 pour illustrer quantitativement certains moments pivot de ce premier temps de leur vie.

La nature plus descriptive de cette synthèse est volontaire puisque l'approfondissement théorique constitue surtout le cœur des trois articles de la thèse, articles dont je présenterai brièvement le sujet en fin de chapitre.

### 5.1 La « génération » des baby-boomers au Québec : quelques éléments conceptuels et sociohistoriques à considérer

La notion de « génération » est un concept multiforme et transdisciplinaire. En sociologie, on peut parler « d'ensemble générationnel » (Mannheim, 1990) pour se référer à un groupe de personnes qui « sont nées à peu près à la même époque et vieillissent ensemble » (Van de Velde, 2015). Pareillement en sociologie, on parle de génération pour indiquer un « ensemble de personnes ayant à peu près le même âge, mais dont le principal critère d'identification sociale réside dans les expériences historiques communes et particulièrement marquantes dont elles ont tiré une vision partagée du monde (Attias-Donfut et Daveau, 2004).<sup>16</sup>

Cette thèse appréhende la non-maternité à travers les parcours de vie de la génération des baby-boomers québécoises. Elle repose donc sur la prémisse d'un groupe cohérent de femmes qui ont d'abord comme caractéristique commune l'absence de maternité

---

<sup>16</sup> La notion sociologique de « génération » constitue un outil conceptuel, donc immatériel, servant le ou la sociologue à mettre de l'ordre et mieux comprendre un phénomène (Bourdieu, 1994). Ceci incite à demeurer prudent quant à la tendance positiviste potentielle à utiliser le concept dans l'analyse puisque les participantes à l'étude ne perçoivent peut-être pas elles-mêmes une appartenance à cette « génération », ou cette catégorie, de personnes. Il appert toutefois que le concept revêt une pertinence sociologique certaine dans la mesure où il permet de créer un sens, même si bien sûr cette compréhension n'est pas parfaite ou complète en elle-même.

biologique ou adoptive. En outre, ces femmes partagent également le fait d'être toutes nées à une certaine époque et d'avoir vécu collectivement des événements sociaux et historiques. Autrement dit, elles s'inscrivent dans un temps social et historique particulier. Cet « espace-temps » constitue d'ailleurs l'un des principes fondamentaux de la perspective des parcours de vie comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre. Les facteurs sociaux, politiques et économiques qui forment les dynamiques sociales d'une époque ont ainsi une influence sur les parcours des femmes québécoises sans enfant. Enfin, rappelons aussi que, selon un autre principe phare de la perspective des parcours de vie, les expériences du passé des personnes contribuent à leur devenir. Autrement dit, ce qui a été vécu au début de la vie peut potentiellement avoir un impact sur la construction du parcours individuel tout au long de la vie. Dans cette optique, comprendre comment les parcours de vie des femmes québécoises sans enfant issues du baby-boom se sont amorcés devient important pour appréhender le développement et le déroulement de leur vie.

À partir de ces critères sociohistoriques, les femmes de cette génération forment la catégorie de « baby-boomers québécoises sans enfants ». Même si on reconnaît facilement l'hétérogénéité de ce groupe, les contours flous de cette catégorie, celle-ci demeure néanmoins fortement utile sur le plan sociologique pour comprendre justement ce qui peut rassembler ou distinguer ces personnes.

Qui sont donc les baby-boomers au Québec ? Selon la définition démographique (Statistique Canada, 2011), le baby-boom se caractérise par une augmentation soudaine du nombre de naissances observé d'une année à l'autre. Ce boom prend fin lorsque le nombre de naissances connaît une baisse abrupte. Au Canada, ce baby-boom s'est maintenu entre les années 1946 et 1965 (Statistique Canada, 2011). Pour la province du Québec, il s'est échelonné sur une période plus longue, soit de 1940 à 1965 (Institut de la statistique du Québec, 2016), soit sur vingt-cinq ans. Or, les individus nés au

début du baby-boom québécois dans les années 1940 ou 50 ne grandiront ni ne vivront, dans le même contexte sociohistorique que les baby-boomers les plus jeunes nés au milieu des années 1960. Les baby-boomers pris dans leur stricte définition démographique deviennent un groupe (ou une catégorie d'individus) qui perd en cohérence lorsqu'on souhaite l'appréhender dans la perspective des parcours de vie.

Dans cette optique, cette thèse s'intéresse aux parcours de vie des femmes sans enfant qui sont issues de la première vague du baby-boom québécois (cohortes de 1946-1956) (Beaupré, Turcotte et Milan, 2006). Conçus au début des « trente glorieuses », ces baby-boomers vivent leur enfance et leur adolescence dans une période de prospérité. Elles grandissent également dans une période de changement de paradigme social dont les générations précédentes, celles de leurs parents et de leurs grands-parents, sont les instigatrices. La province vit sa Révolution tranquille dans les années 1960 (Piotte, 2016), alors que les baby-boomers de la première vague sont des enfants ou des adolescents. Les effets de cette révolution se font sentir plus tard alors que ces mêmes jeunes sont entrés dans la vie adulte dans les années 1970.

En résumé, les femmes sans enfant qui font l'objet de cette thèse font partie de la première vague de baby-boomers qui ont les attributs suivants (Olazabal, 2009) :

- Ils et elles ont fait leur entrée dans l'âge adulte au temps fort de la modernisation du Québec ;
- Ils et elles ont entrepris des études collégiales ou universitaires après la Réforme Parent, avec le slogan « qui s'instruit, s'enrichit » ;
- Ils et elles entrent dans leur vie d'adulte, sur le marché du travail, dans une période de prospérité économique (ce qui n'est pas le cas des baby-boomers nés

plus tard puisque ceux-ci connaissent les périodes de crises économiques alors qu'ils finissent leurs études et commencent à travailler).

## 5.2 L'enfance et l'adolescence

### 5.2.1 Contexte

Si les baby-boomers québécois sont nés dans une période de prospérité économique, leurs parents, eux, ont grandi dans l'entre-deux guerre où l'existence de la majorité de la population était plutôt soumise aux contraintes (Piotte, 2016). Au tournant de la Deuxième Guerre mondiale, les élites politiques et religieuses valorisent fortement la famille dont la femme (la mère) occupe le rôle central. Le gouvernement progressiste d'Adélard Godbout aura certainement ébranlé les colonnes du temple en donnant notamment le droit de vote aux femmes. Mais le retour au pouvoir de Duplessis entre les années 1944 et 1959, qui gouverne main dans la main avec l'Église catholique, renvoie les Québécois dans une période de « grande noirceur » dans la mesure où les diktats traditionnels sont vigoureusement réaffirmés.

Au retour de la guerre, les femmes sont renvoyées à leur fonction première, celle d'être mère de famille. Les publicités des années 1950 évoquent par ailleurs très bien les pressions sociales et religieuses valorisant l'image de la femme au foyer ou de la « domesticité féminine tranquille » (Baillargeon, 2012). De plus, on commercialise de nouveaux outils mécaniques ou automatisés qui viennent faciliter leurs tâches domestiques. Elles sont les reines du foyer et leurs responsabilités familiales constituent leur rôle social premier.

Malgré cette période empreinte de conservatisme, la société québécoise est déjà en processus de modernisation. De plus en plus d'insatisfaction se fait sentir chez la population qui n'en peut plus de l'emprise de l'Église. Les jeunes couples ont une autre

vision de la famille. En effet, si la procréation reste définitivement l'objectif premier du mariage, l'épanouissement de chacun des membres de la famille devient fondamental. Selon De Singly (2011), les baby-boomers grandissent donc dans des familles de la première modernité<sup>17</sup>. Celle-ci se distingue de la famille traditionnelle dans le sens où les liens affectifs entre les parents et les enfants, et plus généralement entre les membres de toute la famille, sont fondamentaux. De plus, ces relations affectives s'individualisent : chaque personne (adulte ou enfant) est considérée comme un être à part entière avec ses propres besoins et aspirations.

Parallèlement, les petites filles baby-boomers grandissent dans une société où les femmes prennent de plus en plus de place dans l'espace public (Baillargeon, 2012). À la télévision, elles voient chaque semaine le travail de journalistes comme Judith Jasmin et Andréanne Lafond, de chanteuses et poètes comme Clémence Desrochers, Pauline Julien ou Monique Leyrac. Elles lisent *La petite poule d'eau* de Gabrielle Roy à l'école et suivent les péripéties de Dominique Michel et Denise Filiatrault dans *Moi et l'autre* sur le petit écran. Ces filles évoluent donc dans un contexte social où les modèles féminins se diversifient et s'éloignent des trois seules voies offertes aux femmes qui les ont précédé, soit : la maternité, la vie religieuse ou le célibat laïc (Laurin-Frenette *et al.*, 1991).

L'enfance et l'adolescence des filles baby-boomers se déroulent dans un contexte social qui est déjà en processus de profonde mutation. C'est donc dire qu'entre les années 1950 et 1970, les baby-boomers et leurs parents (et grands-parents) sont à la fois témoins et artisans de trois « révolutions » au fondement de la modernisation de la

---

<sup>17</sup> Les enfants des baby-boomers ont quant à eux grandi dans des familles de la deuxième modernité caractérisée par la décentralisation du mariage et l'éclatement des modèles familiaux (ex. : familles recomposées, monoparentales, homoparentales, etc.).

société québécoise, soit : la Révolution tranquille et les « révolutions » contraceptive et féministe (Dandurand, 2015).

### 5.2.2 Les répondantes et leur famille

Lors des entrevues, les participantes étaient invitées à raconter leur enfance et leur adolescence. Ce retour sur cette période de leur vie permettait entre autres de comprendre la socialisation primaire de ces femmes. Les comportements parentaux à l'égard de leurs enfants (de leurs filles en particulier), en termes éducatifs et affectifs, peuvent être des révélateurs de valeurs familiales qui ont pu influencer les participantes au long de leur parcours de vie.

La majorité des femmes proviennent de grandes familles ayant plus de trois enfants (médiane : 5 enfants), tandis que les plus petites familles de trois enfants ou moins concernent huit femmes de l'échantillon (médiane : 2 enfants).

Davantage de femmes (11) ont raconté provenir d'un milieu familial assez « traditionnel » (France, Hélène, Johanne, Josée, Line, Lise, Lucie, Monique et Suzanne)<sup>18</sup>, voire « autoritaire » (Danielle) ou même violent (Linda). Huit autres femmes considèrent que leur famille d'origine était plutôt « libérale » (Carole, Chantal, Guylaine, Manon, Martine, Nathalie, Nicole et Sylvie).

Les valeurs plus traditionnelles et genrées (ex. : valorisation du mariage et de la vie au foyer pour les femmes) occupent une place extrêmement minoritaire chez les femmes quand elles parlent de leur enfance et de leur adolescence. En général, les valeurs les

---

<sup>18</sup> Tous les prénoms utilisés dans la thèse sont des pseudonymes pour préserver la confidentialité des répondantes.

plus importantes dans les familles d'origine des participantes sont : la valorisation de l'éducation, l'indépendance financière, le travail et les responsabilités professionnelles, l'égalité entre les garçons et les filles, la culture et la liberté de choisir pour soi. Ces valeurs semblent avoir été portées autant par les mères que par les pères des femmes rencontrées. De manière marquante toutefois, ce sont les mères qui occupent une place plus prépondérante dans leurs récits.

### 5.2.3 Les mères

Les mères de plusieurs femmes du corpus ont eu un travail rémunéré à un moment ou à un autre de leurs propres enfance et adolescence. Quelques-unes travaillaient même de nombreuses heures par semaine à s'occuper d'un commerce familial (motel, entreprise, dépanneur, ferme) en étant responsables de la gestion du personnel ou des finances. Toutes les mères des répondantes étaient, par ailleurs, également prioritairement impliquées dans l'éducation et les soins des enfants.

Ben ma mère... Elle s'est toujours plus occupée de la maison, mais elle s'occupait toute de la comptabilité, la tenue de livre, etc. Parce que c'est une petite entreprise, là, une ferme, c'était assez gros pour en vivre. Fallait quand même... Fait que ça, c'était ma mère. Ma mère était en charge de l'éducation des enfants. (Suzanne)

Mon père est décédé quand j'avais un an. J'ai deux frères plus vieux. Donc ma mère s'est retrouvée veuve à 27 ans avec 3 enfants sur les bras, de 5 ans, 3 ans et 1 an à peu près. Ça n'a pas été tellement long que dans le fond... Elle a eu une espèce... Aujourd'hui, on appellerait ça un petit dépanneur, c'était comme une petite épicerie de village. [...] Ma mère a toujours travaillé [...] Elle a toujours travaillé jusqu'à tant qu'elle se remarie à 52 ans. Elle a arrêté de travailler là. (Sylvie)

Pour cinq des répondantes, leur mère occupait un rôle financier prépondérant dans la famille. Elles étaient les principales responsables des revenus familiaux et pouvaient

représenter le « pilier financier de la famille » comme l'explique Martine à propos de sa mère :

Et mes parents [...] ils ont eu des hôtels et tout ça, et c'était ma mère qui était plutôt pilier de la famille. Mon père a eu, à plusieurs périodes, des problèmes d'alcoolisme [...] Ma mère était une femme qui était plutôt, je dirais, avant-gardiste de ce côté-là. C'est elle qui était, qui s'occupait des finances et puis que... la business marche bien et tout ça. Quand mon père a fini par perdre ses emplois et tout ça, bien, elle a décidé qu'elle allait devenir secrétaire de la municipalité [...] Puis elle s'est occupée d'ouvrir les chemins l'hiver puis [rire] de ne pas les ouvrir, mais de faire un commerce d'ouverture des chemins d'hiver [...] Ma mère entreprenait des chantiers de construction souvent. Le chalet, c'est elle qui faisait les plans. [...] Dans la maison chez nous, on avait une immense maison, c'était un ancien manoir, en pierres... Puis elle a dit : « c'est bien que trop grand ». Donc elle a décidé de faire deux logements. Elle faisait les plans des autres, de ses frères et sœurs pour leur chalet... Donc elle avait ce côté « construction ». (Martine)

Quelques femmes rapportent avoir eu une « mère au foyer » très traditionnelle, qui détenait un rôle strictement domestique et dédié aux soins et à l'éducation des enfants. Lucie, par exemple, a grandi dans une famille issue de la petite bourgeoisie. Son père était dentiste et sa mère n'a jamais travaillé à l'extérieur du foyer domestique. Lucie explique que malgré les apparences convenues, le couple que formaient ses parents représentait un certain avant-gardisme sur le plan des finances familiales puisque son père donnait un salaire à son épouse pour la compenser du travail domestique :

Bien, je dois dire qu'étant donné l'époque, je dirais que c'était très traditionnel. Ma mère a toujours, est toujours restée à la maison, même si nous étions juste deux enfants. Et puis comme c'était un village, mon père venait dîner tous les jours à la maison, et le soir c'était trois repas par jour. Ça a été très traditionnel. [...] Elle était très gâtée par mon père. C'est vrai qu'elle a beaucoup fait aussi. Mon père a eu la carrière qu'il a eue, parce qu'il était un homme d'affaires aussi, parce qu'elle était là, à la maison, à s'occuper du reste. Elle avait un salaire d'ailleurs. Mon père lui payait

l'argent qu'il considérait comme un salaire. D'ailleurs elle a mis de l'argent de côté aussi [...] (Lucie)

Pour quelques-unes des répondantes, leur mère pouvait afficher (de manière ouverte ou plus voilée) un comportement clairement non conformiste. Pour les mères de Martine et Manon, ce non-conformisme prenait plutôt la forme d'une indépendance vis-à-vis des rôles sexués :

Elle s'intéressait aux affaires, elle s'intéressait à la politique. Elle était [pause]... C'est elle qui s'occupait, justement, du côté financier... Bien faire à manger, elle n'aimait pas ça. C'est mon père... Mon père avait plus le côté féminin. (Martine)

Bien, c'était une femme intelligente, mais qui, bon, qui n'a pas pris vraiment sa place comme elle aurait peut-être dû le faire. Mais quand même... Elle avait l'air d'une bonne petite madame, mais, disons que... Elle faisait ce qui lui tentait. Elle a toujours eu son auto. (Manon)

Les mères de Johanne et Monique ont quant à elles affirmé leur propre autorité envers les diktats de l'époque venant de l'Église. Elles n'ont pas hésité à imposer leurs propres valeurs (personnelles, familiales) à contre-courant des pressions du clergé voulant imprimer une certaine direction à leur destin de femmes :

Comme beaucoup de mères dans cette période-là, ma mère voyait que la famille grossissait. Mon père était bûcheron. Il s'en allait tout l'hiver, elle restait toute seule avec une gang d'enfants. Donc elle, elle voulait arrêter d'avoir des enfants. Elle avait consulté des prêtres... Parce que dans ce temps-là [...] disons que les prêtres n'étaient pas très ouverts. Ils lui ont dit : « non, non. ». Donc là, ma mère a décidé qu'elle déménageait. C'est elle qui a décidé qu'elle déménageait. [...] Donc là, elle a dit à mon père : « on s'en va du lac Saint-Jean. Va magasiner une ferme. » [...] On est déménagé en août 1956, ma mère était enceinte de 7 mois [...] Quand elle est arrivée là, elle a dit : « Là, mes enfants vont pouvoir avoir de meilleures écoles, de meilleures études... » [...] Elle a imposé son choix comme femme. Elle a dit « ce n'est pas vrai que mes filles vont vivre ça, et que mes gars vont vivre ça. » [...] Moi je dirais que c'est un geste fort. (Johanne)

La mère de Monique était quant à elle très religieuse et pratiquante. Cela ne l'empêchait toutefois pas de recadrer avec aplomb les pressions du curé de son village pour « agrandir la famille » :

Maman, c'était une personne qui ne se laissait pas dominer à ce niveau-là. Maman, c'était une personne qui a déjà dit, ça je me rappellerai toujours, qui a déjà dit au curé de la paroisse : « Est-ce que je vais me mêler de ce qui se passe dans votre chambre à coucher ? Alors, je vous demanderais de faire la même chose. » [rire]. Elle a dit ça au curé. Alors, non. Quand ils étaient trop hasardeux à ce niveau-là, Maman les mettait à leur place. Non, ce n'était pas... Ça ne les regardait pas.

Nicole se remémore la grande liberté d'esprit qu'affichait sa mère lorsqu'elle était petite. Son non-conformisme transcendait les normes de l'époque. Sa mère exprimait quotidiennement une grande imagination qu'elle transposait naturellement dans sa relation avec ses cinq enfants :

Elle était formidable. Bien formidable... Elle était complètement farfelue. Elle était enfantine. Elle nous a beaucoup, beaucoup, beaucoup influencés, tu sais ? C'était quelqu'un qui vivait dans un univers presque... presque imaginaire, donc on était avec elle dans un monde presque... Un peu irréel. Elle n'était pas sur la Terre, elle avait une imagination folle. Elle était amusante. Elle nous entraînait dans toutes sortes d'expéditions. [...] Elle était non-conventionnelle. Donc on a tous été non-conventionnels. [...] Elle était tellement magnétique que tout le monde devait se définir par rapport à elle. [...] Ma mère était beaucoup plus bohème. J'ai été élevée dans un milieu bourgeois et intellectuel. Un milieu intéressant parce qu'on avait une vie culturelle depuis que je suis née. Alors ça, ça valait de l'or. (Nicole)

Il est très important de noter que jamais, dans le discours d'aucune des répondantes, la maternité n'a été encouragée à proprement parler par leur mère. Toutes les femmes que nous avons rencontrées disent n'avoir jamais senti de pressions ou d'attentes de leur mère à ce sujet. La maternité représentait donc une voie possible, comme bien d'autres, plutôt associée au libre-choix. Par ailleurs, la non-maternité ne semble pas avoir été un problème pour ces mères envers leurs filles, et ce, tout au long de leur vie. Nathalie et

Lucie sont les seules répondantes qui croient que leur non-maternité a représenté une certaine déception inavouée chez leur mère : « Donc je pense qu'elle était contente que je sois une femme indépendante, mais en même temps, elle aurait aimé que je me marie, que j'aie des enfants, que je sois dans un cadre, je pense, plus conventionnel. » (Lucie)

#### 5.2.4 Les pères

Quoique le père occupe moins de place dans leur discours, il demeure toutefois une figure d'importance dans l'enfance de plusieurs femmes rencontrées. Pour la majorité des répondantes par exemple, leur père représente une source d'encouragement et de motivation dans la poursuite de leurs études et, surtout, dans leur progression vers le marché du travail et vers l'indépendance financière. Carole, par exemple, a construit avec succès sa carrière dans le domaine de la gestion hôtelière. Elle raconte que son père, propriétaire d'hôtel quand elle était jeune, a été le premier à faire confiance à ses aptitudes de gestionnaire et lui a offert son premier emploi d'importance :

J'ai commencé à travailler très jeune aussi, dans l'hôtel de mon père, j'ai commencé à 12 ans. Puis à 15 ans... À 12 ans, je faisais des petites soirées à gauche et à droite dans les restaurants du Colisée. Mais à 15 ans, je travaillais l'été et les fins de semaine, à l'hôtel chez mon père. [...] Quand j'ai fini mon collégial [...] mon père venait de faire de grands agrandissements à l'hôtel, puis il avait quelqu'un pour assurer la gérance des banquets et tout ça... Il n'avait jamais eu autant de salles. Puis je me souviens qu'il avait fait une réunion pour présenter la personne, mais, le matin même, la personne est malade et ne peut pas prendre l'emploi. Donc mon père se retourne vers moi et me demande si je m'en occuperais. Puis j'ai dit oui. J'avais 18 ans. Et c'est parti ! [rire]

Trois femmes ont eu un père plutôt autoritaire qui affichait une attitude plus restrictive concernant l'avenir de leur fille, en regard du mariage et de la vie domestique notamment. Sauf pour l'une d'entre elles, il faut toutefois remarquer que le père ne

s'est jamais ouvertement opposé aux choix qu'elles ont faits subséquemment dans leur vie de jeunes filles.

J'ai été élevée dans un environnement assez autoritaire, assez [rire], assez sévère. [...] Puis mon père, l'ancienne mentalité quand même, moi je suis née en 1950, donc mon père, les études, c'était pour les garçons et non pas pour les filles. Donc depuis la 9<sup>e</sup> année [...] qu'il me disait : "bien là, il faudrait bien que tu ailles travailler !" Donc finalement, je me suis ramassée que j'ai quand même fait mon secondaire 5 et puis là, j'ai été sur le marché du travail à 17 ans. Et puis c'était la limite là. J'avais étiré l'élastique assez loin. [...] Pour lui, les filles, c'était fait pour se marier et avoir des enfants. Puis ça n'avait pas besoin d'études. Dans sa tête à lui, les filles n'avaient pas besoin d'études. (Danielle)

Pour mon père, c'était le respect de l'autorité. Tout ce qui gagne plus cher que toi doit être obligatoirement vénéré. L'obéissance, surtout pour les filles. La discipline et l'économie. Ne pas dépenser son argent pour rien. (Guylaine)

Linda est la seule femme du corpus pour qui l'autorité paternelle représente une réelle oppression. Elle décrit dans son récit un milieu familial négligent, voire violent, d'où elle n'a jamais selon elle tiré aucun encouragement pour ses projets :

Ma famille c'est... Quand on était jeunes, c'était très, très, très sévère. La moindre petite incartade... la moindre petite chose, bien là, en tout cas, on était battus ou presque. Moi j'étais rebelle, comme d'habitude. Donc je mangeais plus de coups que les autres [rire]. (Linda)

L'égalité entre les hommes et les femmes semble également avoir été une valeur forte chez une majorité de pères. Pour celui de Josée et Martine, cela prenait la forme du partage des tâches domestiques avec leur mère :

Mon père avait plus le côté féminin. [...] Bien c'est mon père qui faisait à manger par ailleurs. C'est comme... ma mère n'était pas bonne du tout, donc c'est lui qui faisait à manger. (Martine)

Pour les couples de l'âge de mes parents, c'est rare que les hommes faisaient quelque chose dans la maison. Bien chez nous, mon père faisait des choses dans la maison. [...] Il faisait le ménage, il lavait les planchers. Puis il le disait, ça ne le dérangeait pas. Fait que ça, c'est ça que j'avais comme idée, là. Je n'avais pas l'idée du gars qui rentrait avec ses grosses bottes pleines de terre et qui allait salir ce que je venais de laver. Ça ne marchait pas chez nous. [rire]. (Josée)

Manon se rappelle que son père valorisait le sport pour ses deux filles. Il s'est d'ailleurs beaucoup investi dans la mise-sur-pied d'une équipe de basketball pour filles dans son village : « Il était pris avec deux filles, donc là, il a monté une équipe de basketball au village parce que tout ce qu'il y avait c'était un terrain de basket. [...] Ça fait qu'il a monté l'équipe de basket, parce que lui aimait le basketball pour les filles, tu sais... [...] Il n'y avait pas d'équipe de filles, alors il s'est dit : "bon, bien, je vais leur faire faire du sport à mes filles".

### 5.2.5 Les valeurs

Quatre répondantes seulement nous parlent d'un milieu familial religieux et pratiquant. Quelques-unes de ces femmes se demandent aujourd'hui si la pratique religieuse de leurs parents n'était pas simplement reliée à un certain conformisme social :

Ma mère et mon père avaient des valeurs chrétiennes, on était dans la religion catholique et c'était très important. C'était très important la pratique, la Foi, la prière. Dans notre quotidien, bien, tu avais toujours le chapelet en famille, chaque jour. Et puis, la messe, le premier vendredi du mois. (Johanne)

[...] très pratiquants, mais pas excessifs. Ma mère, quand [...] les sœurs avaient décidé que la messe à six heures, là... le matin, la semaine, ma mère avait dit : 'non !' Elle avait dit : 'non, je ne lèverai pas une enfant de 6-7 ans à 5 heures le matin, ne pas manger' parce qu'on ne pouvait pas manger, parce qu'on allait communier. Elle a dit : « Non ! ça, je ne le fais pas ! ».

Tu sais, il y avait des choses, elle n'était pas excessive, mais c'était très important. (Josée)

Pas rien non plus de fort. Mon père était croyant, mais pas... tannant. Mes grands-parents faisaient... On avait la bénédiction au Jour de l'an. Puis tu sais, c'était le chapelet en famille, pour mes grands-parents quand j'étais petite, et moi je n'étais pas obligée d'être là. Mais ils écoutaient ça. (Martine)

Ils se conformaient, je pense que c'était dans un village. C'est très important. [...] c'était un peu, je pense pour eux une obligation. (Lucie)

Pour toutes les autres répondantes, la religion ne prenait que très peu ou aucune place dans le foyer familial. Les parents de deux femmes du corpus étaient d'ailleurs ouvertement athées :

Ah mon dieu Zéro !!! Zéro, zéro, zéro. Ma mère, son père était non-pratiquant. Il a toujours été non-pratiquant. Mes grands-parents du côté de ma mère ne se sont jamais intéressés à la religion. Mon grand-père votait déjà l'ancêtre du NPD<sup>19</sup>, à son époque. Il votait CCF<sup>20</sup>. Il avait un discours anticlérical à la planche. Mon père, lui, venait d'une famille catholique, mais il n'a jamais été pratiquant plus qu'il faut non plus. On allait à la messe mon frère et moi parce qu'on était à l'école et qu'on était premiers de classe et c'est ça qu'il fallait faire. (Guylaine)

La valeur qui revient le plus souvent dans les récits des répondantes est sans contredit l'importance accordée à l'éducation et aux études postsecondaires :

---

<sup>19</sup> Nouveau Parti Démocratique (NPD).

<sup>20</sup> La Fédération du Commonwealth Coopératif (FCC), ou Co-operative Commonwealth Federation (CCF) mentionné par la répondante, est un ancien parti politique fédéral canadien qui a été remplacé en 1955 par le Parti social démocratique (PSD), puis par le Nouveau Parti démocratique (NPD) en 1961.

Beaucoup l'éducation. Beaucoup l'éducation. (Chantal)

L'école aussi beaucoup, l'éducation. Même si personne n'a fait de grandes études. Mais « tant que vous allez vouloir... » (France)

La famille de ma mère a toujours considéré l'éducation comme très importante. Ma mère avait toujours annoncé à mon père que si ses enfants avaient envie et avaient l'air doués pour l'école, ils allaient étudier longtemps. (Guylaine)

Pour mes parents, moi je le sais bien, c'était... « Vous étudiez, vous pouvez faire toutes les études que vous voulez. » [...] Vraiment la seule affaire qu'on pouvait demander et qu'il n'y avait jamais de non, c'était un cours de ci, un cours de ça. Tout ce qui était à apprendre. (Hélène)

Dans tous les cas, l'éducation est associée à la possibilité d'obtenir un bon emploi plus tard, et au privilège d'être indépendante financièrement. Le travail et l'indépendance financière sont d'ailleurs deux autres valeurs saillantes qui ressortent du discours des répondantes :

Mon père m'avait dit : « Au moins, fais-moi plaisir, rends-toi pour avoir ton diplôme de secondaire, et tu te trouveras des emplois comme ça » (Lise)

Chez nous, c'était le travail. [...] pour (mon père), c'était tellement « Si tu veux travailler, tu peux » [...] « Relève tes manches et va travailler ». Fait que c'était vraiment la valeur qu'on avait chez nous, et puis on est tous très très travaillants et aime tous très ça. (France)

Du côté de ma mère, c'est sûr que l'indépendance financière c'était important... (Martine)

Mais il fallait être indépendante, ça, c'était bien important. Indépendante financièrement, ça, mon père ne jurait que par ça. [...] Peu importe ce que tu fais dans la vie, l'important c'est d'être indépendant. (Chantal)

Comme il a été mentionné plus tôt, les valeurs d'égalité entre les sexes sont également fortement prégnantes dans le discours de la quasi-totalité des répondantes. Celles-ci

racontent que leurs parents les considéraient en égales avec leurs frères, par exemple. Sauf exception, elles n'ont perçu aucune différence de traitement entre les garçons et les filles :

Ma mère y voyait à ça. « Moi, dans cette maison-ci ... », puis elle le disait très clairement : « Les filles vont avoir les mêmes privilèges que les gars ». Je n'ai pas fait les chaussettes de mes frères, moi, puis leurs lits. [...] Puis c'est drôle hein, les trois filles, on a des diplômes universitaires, et les deux gars, non. Les gars n'avaient pas envie d'étudier, eux autres. (Hélène)

Bien je dirais qu'il y avait, du côté de ma mère comme de mon père, il y avait des aspirations sans borne pour leurs filles. On était leurs trésors. Mon père en était fatigant. Il n'arrêtait pas de parler de ses enfants. Il nous adorait, particulièrement moi [rire]. Mais c'était... Donc... Ils étaient prêts à tout pour les enfants. Donc des aspirations en tout genre. Puis il n'avait pas non plus de rôles sexués, tu sais, de dire : « toi tu fais la vaisselle ». (Martine)

Trois répondantes du corpus racontent la liberté qu'elles ont sentie dans leur adolescence quant à leurs choix de carrière. Elles relatent des moments où leurs parents ont été à l'écoute de leur individualité :

C'était surtout important de faire ce qu'on aimait... (Sylvie)

C'est moi qui a eu à faire mon chemin. Mais il ne m'a jamais rien empêché. Non, non, non [...] Ils voulaient qu'on ait des études, mais ils n'étaient pas... [...] Ils ne nous forçaient pas à le faire. On faisait notre chemin. [...] nos parents nous laissaient vivre. Puis, j'ai eu de très bons parents. (Carole)

Moi, j'ai été chanceuse parce que mon père et ma mère, c'était des psychologues nés. Alors, on se parlait, et ils nous faisaient comprendre notre différence dans le respect. Mon frère ne prenait pas plus de place que moi je pouvais prendre de place. Chacun avait sa place pour parler, pour discuter. Et on était écoutés [...] (Monique)

### 5.3 La scolarité

Les baby-boomers font partie de la première génération ayant vécu la mutation du système éducatif québécois dans la foulée de la Réforme Parent. D'une part, ils sont scolarisés dans l'enfance et l'adolescence dans un système investi par les confessions religieuses. Ceux qui sont privilégiés fréquentent le couvent, le séminaire, et font leur cours classique. Mais les baby-boomers sont également ceux qui ont connu les débuts des cégeps qui offrent de nouvelles possibilités professionnelles dans un contexte prospère où l'emploi n'est pas rare, surtout celui qui est dispensé par l'État qui diversifie ses services à la population. De plus, les jeunes enseignants du cégep font la promotion de valeurs libérales et libertaires ce qui plaît aux jeunes qui développent leur esprit critique et contestataire à la fin des années 1960 et au début des années 1970.

Une proportion importante des parents des répondantes, nous l'avons vu, a valorisé la poursuite des études de leurs filles au-delà du secondaire. L'analyse des entretiens fait par ailleurs ressortir que l'obtention d'un diplôme collégial ou universitaire était également fortement encouragée par les milieux éducatifs des femmes rencontrées. De manière quasi unilatérale, celles-ci nous racontent n'avoir jamais senti de différence par rapport à leurs collègues de classe masculins. Les enseignants et enseignantes, laïcs comme religieuses, poussaient les jeunes hommes et jeunes femmes à poursuivre leurs études le « plus loin possible » (Hélène, Josée, Johanne).

Neuf femmes du corpus ont été éduquées par des confessions religieuses dans des établissements privés, soit au couvent ou pour faire leur cours classique. Quelques femmes de ce groupe ont été pensionnaires pendant leur adolescence. Cette expérience de vie prend une signification très importante dans le discours de ces femmes. Plusieurs (7) racontent avoir bénéficié toute leur vie d'une éducation de première qualité auprès de ces religieux et religieuses. Pour certaines toutefois, cette expérience laisse plutôt un grand sentiment d'ennui, auprès des « sœurs conservatrices et puritaines » (France).

Pour Hélène et Lucie, les années passées au pensionnat représentent surtout un milieu de vie étouffant et rigide qui contrastait beaucoup trop avec la liberté relative vécue dans leur milieu familial :

Ah, ça, je n'ai pas aimé ça par exemple. Non. Ah... C'était trop de « grip » sur moi. Parce qu'il faut que tu te lèves à 6h30. Moi j'ai toujours eu de la misère à me lever le matin. Et puis là, elles venaient te tapocher les pieds : « il faut aller à la messe ». Et puis là... Tout est régimenté, les heures d'études et les fins de semaine, c'était plate à la mort... Parce que je ne sortais pas. Parce que je n'avais pas ma famille. [...] Mais je n'ai pas aimé ça, être pensionnaire. Moi, ne pas avoir de permission, puis de tout demander... Parce que chez nous, on demandait nos permissions, mais la plupart du temps, on les avait. C'était tout discuté. Il y avait un certain discours : « Vous revenez à telle heure, et vous faites telle affaire [...] ». Bien les sœurs ce n'était pas ça. C'était : « tu ne fais rien ! » [rire]. (Hélène)

La majorité des femmes rapportent toutefois une expérience très généralement positive dans leurs contacts avec les religieuses qui leur ont enseigné. Pour quelques répondantes, ce sont les méthodes éducatives des religieuses (« une belle méthode d'enseignement » [Lise] ; « une rigueur dans la formation » [Carole]) qu'elles considèrent avoir gardé comme héritage toute leur vie. Pour d'autres, il s'agissait plutôt d'un éveil à la culture avec un contact privilégié avec les arts et les sciences :

Au secondaire, les religieuses qu'on avait, elles voulaient qu'on apprenne les sciences. C'était la congrégation de Notre-Dame et elles enseignaient bien, elles avaient de belles valeurs. C'était de faire sa place, d'avoir des belles valeurs personnelles. Et puis d'aller le plus loin qu'on pouvait dans notre scolarité. Ah oui, ça, je n'ai jamais entendu une religieuse, de mémoire, dire : « fais ta 10e, fais ta 11e et puis après... » Non, non. Elles nous parlaient des universités, elles nous parlaient... Le collégial, ce n'était pas encore parti. C'était le cours classique et après, aller faire le Bac ès arts, dans le temps qui était le bac général. Mais non. Au primaire, je m'en souviens plus ou moins. Mais au secondaire, elles nous encourageaient à aller le plus loin possible. (Johanne)

Johanne et Nathalie se rappellent des religieuses enseignantes qui les ont encouragées à développer leurs talents artistiques à un jeune âge :

Bien moi, je les ai bien aimés. Bien il y en a qui étaient trop vieilles, dans le sens où elles n'étaient pas ouvertes là. Mais mon amour de la musique m'est venu d'une religieuse. En 4e année, elle chantait comme un dieu cette sœur-là. Puis elle était fine ! Sœur Marie-Reine, je m'en rappelle encore. Puis c'est elle qui m'a dit un moment donné : « toi là, viens ici ». Puis elle a commencé à me faire chanter puis elle a vu comment j'aimais ça et elle m'a encouragée là-dedans. Et puis j'ai toujours continué. Puis rendue au secondaire, c'était d'autres types [...] Il y en avait une qui était passionnée d'histoire. Moi, elle m'a remplie la mémoire d'histoire. J'ai toujours aimé ça après. (Johanne)

Bien les sœurs essayaient de voir ce qui... Comme moi, elles m'avaient embarquée dans une pièce de théâtre parce qu'elles trouvaient... J'ai un côté artistique, effectivement. Les sœurs étaient malignes, les sœurs.. Elles voyaient, jeune, les talents des filles. (Nathalie)

Les répondantes qui ont fréquenté les religieuses rapportent que celles-ci avaient un discours très élitiste à leur endroit. Les jeunes filles éduquées au couvent ou qui faisaient leur cours classique étaient considérées comme « la crème de la crème ». Sans encourager ouvertement la poursuite d'une carrière professionnelle, les religieuses favorisaient tout au moins l'acquisition d'une culture générale approfondie pour seconder leur futur mari en société :

Elles nous disaient qu'on était les épouses de la future crème de la société. [...] Elles nous donnaient des bonnes manières et une bonne instruction de base pour qu'on puisse appuyer notre futur mari. C'était ça qu'elles voulaient, là. [...] Est-ce qu'elles nous encourageaient à avoir une carrière ? Non, je ne penserais pas. Non. (Carole)

Il y avait toujours le vieux fond, malgré tout, que ce n'était probablement pas nous autres qui allions faire carrière, probablement pas, mais ce n'était pas interdit, mais il fallait qu'on soit le plus éduquées possible parce qu'on allait épouser un professionnel. On allait épouser un notaire, avocat,

médecin, dentiste. Il ne fallait pas qu'on leur fasse honte. Il fallait qu'on soit à leur hauteur. C'était important qu'on ait des manières, qu'on connaisse la culture, qu'on soit capable de parler et de se défendre. (Guylaine)

Pour une grande proportion de ces femmes, leur passage chez les religieuses est aussi synonyme de la formation d'amitiés profondes et durables avec d'autres filles de leur âge. Ces amitiés, dans la plupart des cas, perdurent encore aujourd'hui avec des liens très forts :

Puis alors bon, comment c'était chez les sœurs ? Bien, on était toutes des filles ensemble. Puis moi je trouvais ça... Ça me convenait très bien. J'ai aimé ça. J'aimais ça qu'il n'y ait pas de gars. Ça ne me dérangeait pas... [...] J'aimais ça être entre filles, avec mes amies. Moi, j'ai aimé ça. (Nathalie)

Ça a été une période joyeuse, parce... J'avais un frère, seulement, à la maison. Et là, je me retrouvais avec une gang de filles de mon âge. Comprenez-vous ? Je ne connaissais pas ça, là. D'ailleurs, mon amitié avec F. date de là. Et j'ai conservé beaucoup d'amitiés même de cette époque. Donc c'est devenu comme des sœurs et on avait beaucoup de plaisir, tout ça. (Lucie)

Les études secondaires et collégiales sont par ailleurs un moment du parcours des femmes où plusieurs se sont éveillées à une certaine conscience sociale et politique. L'implication de Carole dans Jeunesse étudiante catholique (JÉC) l'a profondément marquée jusque dans sa carrière de gestionnaire :

Oh yeah !!! [rire]. Ah oui, moi j'étais une contestataire, ah oui. [...] Et après est venue la JÉC. C'était un mouvement très fort, à l'époque, et ça, ça a été formateur pour moi. Et je me suis impliquée beaucoup là-dedans... [...] et puis on est tombés dans les thèmes, en 1968 là, puis pour la JÉC, on a démissionné du mouvement catholique confessionnel, et puis on est allés donner notre démission au Cardinal Roy. J'avais 15 ans. [...] Mais moi, je dirais que l'expérience de la JÉC a été vraiment une autre expérience fondatrice pour moi. En animation de groupe, en réunion... Parce qu'on animait beaucoup de réunions. On appliquait le Code Morin, droit de parole,

pas de droit de parole.... Donc j'ai eu une très bonne formation, moi, en faisant ça. (Carole)

La conscience politique de Martine s'est développée pendant le cégep :

Oui, ça a commencé au cégep. C'est des années d'ouverture du front commun là. Donc moi, la première année, on a occupé le cégep, on était toujours en assemblée générale pour des votes de grève. Ce n'était pas tout à fait démocratique [rire], mais dans ce temps-là, je trouvais ça très correct. J'avais des valeurs très de gauche. J'ai fait partie, pas longtemps, du parti marxiste-léniniste, je lisais Marx... Mao, je l'ai lu. Puis « Les manuscrits de 1844 »... c'était vraiment mes valeurs. Donc tout ce qui était contestation, j'étais là. Donc le cégep, je me souviens un peu moins des cours, mais plus de l'expérience politique d'occupation du cégep. Puis je suis restée comme ça. (Martine)

Line se définit aujourd'hui comme une féministe engagée. Ses valeurs féministes se sont toutefois développées graduellement en lien avec des événements qu'elle a personnellement vécus :

[...] dans ce temps-là, il avait commencé à avoir des manifestations pour l'avortement, puis d'abord, j'ai participé à ça, je me souviens. Les slogans : « nous aurons les enfants que nous voulons », là. On avait fait pas mal de manifestations. Moi, j'ai connu le mouvement des femmes plus quand j'ai eu besoin de me faire avorter. Je suis allée tout de suite dans un centre... Il y avait un centre de santé des femmes à Québec, à Montréal aussi. Mais ça a été plus un hasard... Quand j'ai eu une offre d'emploi dans un centre de femmes. J'ai appliqué et j'ai eu la job. Au début des années 1990. [...] Je pense que je me suis toujours considérée féministe. Mais je n'étais pas dans un milieu politisé, tu sais ? (Line)

Pour Nicole, le secondaire représente une période de profonde contestation. Elle se rappelle de sa volonté, et de celle de ses camarades, de contester et de s'opposer au monde régi par les adultes, sans nécessairement proposer d'alternatives :

Ils ont compris aussi que la société changeait. Qu'on était nous-mêmes des représentantes d'une certaine forme de mutation. J'étais une adolescente presque délinquante. Mais en rébellion contre ma famille qui était une famille très bien. J'avais tout ça en moi. J'étais un cas de révolte. [...] On se sauvait le midi. On prenait de la drogue [...] quand on s'exprimait, c'était toujours pour être contre. On était contestataires. [...] On était marginales. Contestataires, marginales. (Nicole)

Nicole fait partie d'un petit nombre de femmes qui n'a pas entrepris les études avec intérêt. Elle regrette un peu aujourd'hui le fait de ne pas avoir poursuivi des études universitaires supérieures, mais explique qu'il devait en être ainsi à cause de sa marginalité et de son fort sentiment de révolte :

D'abord mon père, comme il était prof, je ne voulais pas y aller, parce que j'étais en révolte. Je suis allée pareil. Mais je n'ai pas étudié aussi loin que j'aurais dû parce que j'étais en révolte contre mon milieu. Je n'ai pas fait ma maîtrise par exemple. J'étais en révolte, mais bon. Après ça j'étais plutôt reconnaissante de ce qu'ils m'avaient donnée. Donc ça m'a fait du bien, moi, de tout casser, parce qu'après ça, j'ai repris le bon chemin. (Nicole)

Linda a grandi dans un milieu familial déficient sur le plan affectif. Les rapports avec ses parents ont toujours été teintés de négligence ou de violence. Elle a quitté l'école à 15 ans sans finir son secondaire. Alors qu'elle vivait de l'assistance sociale, Linda a pris la décision d'obtenir son diplôme de secondaire à l'âge de cinquante ans pour des raisons strictement reliées à son estime personnelle : « C'était pour finir mon secondaire 5 parce que je trouvais que c'était important que je sois moins ignorante [rire], si tu as ton secondaire 5. Ce n'était pas pour le travail en tout cas. » (Linda)

Treize des femmes rencontrées ont poursuivi leurs études à l'université, quatre ont obtenu un diplôme collégial et deux femmes seulement ont arrêté leurs études au niveau secondaire. Celles qui ont terminé plus tôt leurs études l'ont généralement fait pour intégrer rapidement le marché du travail. C'est le cas de Carole : « Donc ça ne me

tentait pas d'aller étudier pour faire du temps. Moi j'aime beaucoup apprendre sur le terrain. Donc j'ai préféré aller travailler. » (Carole). Pour d'autres, faire des études postsecondaires représentait l'opportunité d'obtenir un emploi mieux rémunéré et plus satisfaisant que ce qui aurait été possible avec un diplôme d'études secondaires : « quand ça a commencé à germer dans l'idée de retourner à l'école, là c'était ça. C'était d'avoir un diplôme et de faire quelque chose qui faisait que je pouvais gagner ma vie raisonnablement. Parce que les emplois de bureau ou de magasin, ça y'en était pas question. Ça, ça n'aurait pas été une réussite personnelle [rire] » (Josée).

Des treize femmes du corpus qui ont poursuivi leurs études à l'université, cinq ont obtenu un baccalauréat, six une maîtrise et une un doctorat. Pour toutes ces femmes, l'obtention d'un diplôme d'études supérieures était reliée à la possibilité de gravir des échelons au travail ou d'accéder à un poste professionnel permettant plus d'autonomie ou de pouvoir. Danielle travaillait déjà depuis quelques années lorsqu'elle a découvert la gestion d'entreprise. Cela lui a plu et elle a voulu gravir des échelons dans ce domaine :

Puis je me suis rendu compte que je voulais avoir des postes décisionnels, plus « cadre », et il me manquait les études. Puis mon patron, un courtier en assurances, il m'a dit : « coudonc, est-ce que c'est mon poste que tu veux ? » Bien j'ai dit : « oui ! » C'est donc... J'ai commencé à l'université... Peut-être deux programmes pour les cadres. (Danielle)

C'est aussi dans le cadre de son travail que Johanne s'est aperçue de ses aptitudes et de son intérêt pour la gestion. Elle a alors pris la décision de retourner à l'université alors qu'elle était plus âgée que la moyenne des étudiants :

C'est que, à un moment donné, dans le bureau... le directeur a perdu sa secrétaire, elle a été transférée ailleurs, puis il m'a demandé de devenir sa secrétaire. Et puis là, j'ai eu comme une ouverture sur... Je voyais ça à un autre niveau. Je voyais la direction, ça me plaisait beaucoup. Donc je voulais améliorer mes conditions, mes connaissances... et puis la curiosité,

et savoir si j'étais capable. Mais je te dirais, je n'oublierai jamais, la première fois que je suis arrivée à un cours à l'université, j'étais complètement terrorisée d'entrer dans la classe. Complètement terrorisée. [...] J'ai trouvé qu'étudier avec des jeunes étudiants, qui n'avaient pas le même âge, j'ai trouvé ça difficile, parce qu'on n'avait pas les mêmes objectifs. [...] Mais à part ça, j'ai beaucoup aimé ça. Beaucoup, beaucoup aimé ça. Mais au début j'étais complètement terrorisée. Et d'avoir les premiers résultats, j'étais sûre que j'échouais tout ça. Je pensais que je ne serais pas capable. Finalement, ça s'est bien passé. (Johanne)

Si l'on jette un coup d'œil aux microdonnées de l'ESG-25, on observe que les baby-boomers sans enfant sont beaucoup plus nombreuses que les mères à avoir obtenu un diplôme universitaire (voir tableau 5.1). Plus du tiers (35,8 %) des non-mères ont terminé un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat alors que c'est le cas pour environ 21 % des mères. Celles sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses à ne pas avoir terminé leurs études secondaires (28,1 %), comparativement aux femmes sans enfant (9,6 %).

Tableau 5.1 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint par les femmes québécoises nées entre 1947 et 1956 (données pondérées de l'ESG-25)

Niveau de scolarité le plus élevé :	Non-mères* <sup>21</sup>	Mères
Doctorat/maîtrise	10,6 %	5 %
Baccalauréat/certificat universitaire	25,2	15,8
Diplôme d'études collégiales	25,7	26,9
Études partielles dans une université ou collège	10,8	7*
Diplôme d'études secondaire	18	17,3
Études partielles au secondaire ou au primaire	9,6	27,3
Non déclaré/ne sait pas	0	0,5

#### 5.4 Les projections adolescentes

Nous avons demandé aux femmes du corpus si elles se souvenaient de comment elles se projetaient dans leur futur d'adulte, alors qu'elles étaient encore adolescentes. Pour France et Danielle, l'important était d'acquérir au plus vite un statut en se mariant. Plusieurs répondantes nous ont dit qu'elles se visualisaient en tant que mère de famille (Carole, Danielle, France, Johanne, Lucie, Nathalie et Sylvie).

Je me voyais en couple, autant que possible. Je me voyais avec des enfants. Avoir une bonne fonction, être capable de... Une chose que je me rappelle d'avoir un travail qui me permettrait de gagner ma vie toute seule, si j'étais toute seule. Je ne pensais pas que je devais, un jour, dépendre d'un homme

---

<sup>21</sup> Mise en garde : les proportions estimées marquées d'un astérisque (\*), soit toutes celles reliées aux non-mères et celle liée aux études partielles dans une université pour les mères, sont conformes aux normes de Statistique Canada pour leur diffusion, mais peuvent être associées à une forte variabilité d'échantillonnage.

pour me faire vivre à la maison. Non, ça c'était... Je suis très indépendante. Donc, gagner mon argent, m'arranger, m'installer, payer mes choses. (Johanne)

Tout comme pour Johanne, plusieurs des femmes rencontrées ne se projetaient pas autrement qu'autonomes financièrement. L'obtention d'un poste professionnel bien rémunéré était donc pour elles une nécessité quasi existentielle. Danielle est la seule femme du corpus qui racontent avoir aspiré à un métier non traditionnel :

Bien au début, plus jeune, je me disais : « je vais faire comme mon père, je vais faire une police ». [...] Je ne sais pas pourquoi. [...] Ce que je savais, c'est que je ne voulais pas faire... Je ne voulais pas suivre un chemin traditionnel, je ne voulais pas enseigner, je ne voulais pas être infirmière... Comme la plupart des filles qui visaient un métier féminin. Je ne voulais pas ça. Je ne voulais pas travailler dans... Les enfants des collègues de mon père qui travaillaient dans un magasin : je ne voulais pas ça. Je voulais quelque chose de spécial. J'ai toujours voulu quelque chose d'unique, de pas traditionnel. (Danielle)

Par ailleurs, plusieurs femmes racontent n'avoir jamais eu de « plan de match ». Elles ont plutôt assumé un laisser-être qui les ont portées vers des possibilités qu'elles ont su attraper au bon moment. Pour Line et Linda, la seule chose qui les attirait vraiment alors qu'elles étaient adolescentes était la liberté :

Quand j'étais jeune et que mes parents m'ont lâchée lousse, je n'ai pensé à rien. La seule chose que je pensais, c'était de jouir de la vie, tous les bons moments de la vie. C'était à peu près ça. (Linda)

Je me projetais libre. Partir de la maison. Mais ça n'allait pas loin. Comme, j'avais de la misère à trouver mon orientation pour mes études. Je n'ai jamais rêvé d'avoir une maison, je n'ai même pas rêvé d'avoir une auto, me marier, avoir des enfants [...] Mais c'était surtout d'être libre. (Line)

Monique vit aujourd'hui en communauté religieuse. Son parcours est à ce titre atypique puisqu'elle se voyait déjà enfant vivre une vie religieuse :

Moi, ce que je projetais comme projets personnels, c'était de réussir ma vie. C'était d'avoir un travail solide pour que je puisse bien vivre ma vie. Ça, c'était ma priorité. Alors ça a été... Puis l'autre projet, c'était de fonder une famille, bien sûr. Mais ce n'est pas ça qui est arrivé. Parce que c'est tout l'aspect « appel vocationnel » que je pourrais... À l'âge de 7 ans, c'était clair pour moi que je devais devenir religieuse. Ne me demandez pas pourquoi, je ne le sais pas. Mais c'était clair. Avec le temps, j'ai grandi et ce n'était plus ça que je voulais faire. (Monique)

Quelques femmes seulement ont indiqué qu'elles savaient déjà petites qu'elles n'auraient jamais d'enfant. Elles se projetaient donc dans l'avenir en tant que femme célibataire, mariée ou en couple, mais sans enfant : « Mais quand j'étais enfant, je savais que je n'aurais pas d'enfant. Je n'en ai jamais voulu. Et ce n'est pas parce que je n'aurais pas été une bonne mère, mais je n'en ai jamais voulu. [...] je ne me voyais pas. Je ne le visualisais pas. » (Nicole)

### 5.5 La transition vers la vie « adulte »

L'entrée dans la vie adulte est généralement considérée comme un moment critique du parcours de vie (Kerckhoff, 2002). Elle marque une transition importante où les individus acquièrent une autonomie individuelle plus importante que dans la première partie de leur vie, c'est-à-dire dans l'enfance et l'adolescence. Les jeunes adultes s'émancipent graduellement de leurs parents et intègrent le marché du travail. C'est également la période de la formation des premiers couples et du début de la conjugalité. Bref, terminer ses études, quitter le foyer familial, former une première union et commencer à travailler s'avèrent le plus souvent des moments-clés d'un point tournant dans la vie des personnes.

Si la dépendance aux parents s'étire dans le temps pour les cohortes les plus récentes (Van de Velde, 2015), la transition vers la vie adulte des jeunes baby-boomers québécois s'est généralement réalisée dans les quelques années suivant la majorité.

Chez les non-mères, cette transition se fait de manière globale plus tardivement (Bodson, 2010; Hagestad et Call, 2007). Cela semble être le cas pour les baby-boomers québécoises sans enfant. Selon les microdonnées de l'ESG-25, les non-mères auraient quitté le foyer familial pour une vie indépendante vers 21,1 ans (âge médian) tandis que les mères l'auraient fait vers 18,5 ans. Les femmes sans enfants ont déclaré le début d'une première union vers 24 ans (âge médian) et les mères, elles, à 21 ans. Les deux groupes de femmes semblent toutefois avoir amorcé leur première période de travail au même âge, soit 19,5 ans (âge médian).

#### 5.6 Conclusion de la synthèse et présentation des trois articles

L'exploration de la première période de la vie des participantes à l'étude — soit l'enfance, l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte — fait apparaître quelques constats d'intérêt. Dans un premier temps, on remarque qu'elles grandissent dans le modèle plus traditionnel de la famille nucléaire où les rôles parentaux sont divisés selon le genre. Par contre, les valeurs véhiculées par les parents de la majorité des femmes semblent se libéraliser. D'une part, on perçoit le retrait de la religion dans le quotidien de ces familles, la pratique religieuse étant le plus souvent faite pour se conformer. D'autre part, les parents sortent peu à peu de leurs rôles stéréotypés et semblent avoir valorisé la même chose chez leurs enfants, en particulier chez leurs filles. Les mères sont souvent des figures fortes et actives dont les tâches familiales débordent du domestique (gestion financière d'une entreprise familiale, par exemple). Les pères encouragent fortement l'éducation, le travail et l'autonomie financière de leurs filles. On comprend même à partir des récits des répondantes que leurs parents les ont élevées en soulignant spécifiquement leur égalité par rapport aux garçons et aux hommes.

Il est également important de remarquer que ces parents ont généralement éduqué leurs filles dans le respect de leur individualité. Ces jeunes baby-boomers ont senti qu'elles pouvaient choisir leur voie elles-mêmes aux niveaux scolaire, conjugal et professionnel

par exemple (les options étaient toutefois plus limitées chez les femmes provenant de familles dysfonctionnelles ou pauvres sur le plan affectif). Les récits portant sur les trajectoires scolaires évoquent aussi les mutations du système éducatif québécois. L'héritage pédagogique et culturel des enseignantes religieuses semble avoir été fortement apprécié par la majorité de celles qui avaient eu le privilège de fréquenter les couvents et collèges classiques. Les femmes ont aussi été nombreuses à rapporter le sentiment de liberté vécu au cégep et l'ouverture de nouvelles opportunités de carrières offerte par ces établissements nouvellement créés.

Le premier article de cette thèse, intitulé « Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant », aborde la période du parcours de vie comprise entre l'âge de vingt et cinquante ans, soit la « vie féconde » des femmes. Il propose de comprendre comment la scolarité, la conjugalité et la vie professionnelle se sont imbriquées dans la vie des baby-boomers québécoises sans enfant. Les méthodes mixtes sont mises en œuvre de manière novatrice pour rendre compte de l'articulation de ces trajectoires dans les parcours des femmes. D'une part, l'analyse séquentielle est utilisée dans la création d'une typologie visant à ordonner les données d'enquête et repérer certains patterns qui permettront une meilleure compréhension des parcours. L'analyse qualitative permet dans un second temps de « faire raconter » aux femmes leurs parcours pour mieux cerner comment l'imbrication de ces trajectoires s'actualisait dans leur vie individuelle. Cette façon d'utiliser les méthodes mixtes sert non seulement à dégager toute l'importance du contexte social sur les trajectoires en mutation de ces femmes, mais contribue également à souligner la couleur spécifique de la non-maternité dans leur expérience. Autrement dit, cet article met en évidence comment l'expérience spécifique de la non-maternité est venue colorer les transformations dans la vie des femmes sur le plan de la famille, de la conjugalité et de la vie professionnelle.

Nous l'avons vu, la majorité des participantes à cette étude n'a jamais senti que la maternité était la voie que leurs parents privilégiaient pour elles. Les répondantes ont d'ailleurs joui d'une grande liberté de faire leurs choix conjugaux ou professionnels. Elles ont été les premières jeunes femmes à profiter de la légalisation et de la commercialisation de moyens contraceptifs efficaces. Elles représentent donc une première génération où la question du désir d'enfant est théoriquement indépendante du mariage ou de la conjugalité. Les jeunes baby-boomers ont pu individuellement se questionner à savoir si elles désiraient des enfants dans leur vie, ou si elles désiraient poursuivre une grossesse, avoir un enfant maintenant, ou plus tard. Le deuxième article de cette thèse, intitulé « Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant : une cartographie des possibles », explore justement cette notion de désir d'enfant. À partir du matériau qualitatif exclusivement, il propose de se dégager d'une conceptualisation dichotomique du désir d'enfant qui n'est pas simplement présent ou absent dans la vie des femmes. Il s'appréhende plutôt sur un continuum d'intensité. Celle-ci est par ailleurs contingente et varie donc tout au long de la vie des femmes. Il est donc possible de l'appréhender selon sa « trajectoire » avec des moments plus ou moins intenses, des disparitions ou réapparitions selon les événements de la vie individuelle. Bref, l'article explore plus finement le concept de désir d'enfant qui n'est plus vu par les baby-boomers sans enfant comme quelque chose d'inné ou naturel, mais plutôt comme quelque chose se construisant au fil du temps avec l'autre.

Le troisième et dernier article, « La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie », porte sur un thème incontournable, car spontanément abordé par l'immense majorité des participantes. L'étude des récits fait ressortir que l'autonomie était une valeur forte dans les milieux familiaux pour la plupart des femmes rencontrées. L'autonomie valorisée par les mères et les pères représente surtout la responsabilité de s'occuper de soi et d'être soi. Elle se réfère donc autrement dit à l'idéal individualiste contemporain de l'autosuffisance financière et de la

responsabilité individuelle de « réussir sa vie » (Ehrenberg, 2010). L'article propose toutefois de dépasser cette vision néo-libérale de l'autonomie pour appréhender sa complexité telle qu'elle est exprimée dans les récits des répondantes portant sur leurs parcours entre l'âge de vingt et cinquante ans. Ce texte présente une manière de comprendre plus finement les mécanismes individuels et sociaux ayant contribué à une plus ou moins grande autonomie chez les baby-boomers québécoises sans enfants. Il vise autrement dit à rendre compte des marges d'autonomie de ces femmes en regard de la maternité et de la non-maternité qui ne peuvent s'appréhender qu'avec l'analyse des contextes à la fois individuels et sociaux.

## CHAPITRE SIX

## ARTICLE 1 :

« Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant »

(soumis le 12 janvier 2018 à la revue *Recherches sociographiques*)

## Résumé :

L'absence d'enfant dans la vie des femmes résulte de l'interaction de multiples facteurs sur les plans familial, scolaire, conjugal et professionnel entre autres. Cette étude démontre l'apport des méthodes mixtes pour explorer la multidimensionnalité des parcours de vie des femmes sans enfant. Elle mobilise l'analyse séquentielle de données d'enquête (« sequence analysis ») ainsi que l'analyse qualitative thématique d'entretiens semi-directifs auprès de non-mères québécoises nées entre 1947 et 1956. Cette stratégie méthodologique résulte en une typologie compréhensive de quatre différents parcours de vie présentant chacun une imbrication particulière des trajectoires scolaires, conjugales et professionnelles.

## 6.1 Introduction

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des pays occidentaux ont vu augmenter les taux d'infécondité définitive<sup>22</sup> chez les femmes. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance générale dans laquelle les indices de fécondité s'affaissent ou stagnent en dessous du seuil de reproduction (Beaujouan *et al.*, 2017). Cette hausse des proportions de non-mères se produit dans un contexte de mutations sociales et culturelles profondes, particulièrement en ce qui a trait à l'autonomie légale, économique et sexuelle des femmes. Toutefois, la compréhension du phénomène de la non-maternité demeure encore complexe. D'une part, on sait que l'absence d'enfant résulte de l'interaction de multiples facteurs associés aux opportunités et obstacles rencontrés par les femmes, entre autres sur le plan familial, scolaire, conjugal et professionnel (Bodson, 2010; Kreyenfeld et Konietzka, 2017; Mencarini et Tanturri, 2006; Miettinen, 2010; Robert-Bobée, 2006). Toutefois, les valeurs personnelles, ainsi que les actions et les choix (actifs ou passifs) sont des éléments qui viennent embrouiller encore davantage la compréhension de ce phénomène sur le plan empirique (Donati 2000a; Scott 2017; Letherby et Williams 1999; Settle et Brumley 2014).

L'objectif principal de cet article consiste à démontrer l'apport d'une stratégie méthodologique mixte pour explorer la multidimensionnalité des parcours de vie des femmes sans enfant. Dans un premier temps, les microdonnées de l'ESG-25 (Beaupré, 2013) sont exploitées pour la création d'une classification de parcours types au moyen de l'analyse des séquences. L'analyse thématique d'entretiens semi-directifs auprès de dix-neuf femmes vient ensuite enrichir la compréhension de l'imbrication des sphères scolaire, conjugale et professionnelle dans la vie des non-mères. La génération du baby-

---

<sup>22</sup> L'infécondité définitive se rapporte aux femmes qui ne donnent jamais naissance au cours de leur vie.

boom chez les femmes québécoises (1947-1956), qui présente un taux relativement très élevé d'infécondité définitive, est utilisée pour la démonstration. La mobilisation des méthodes mixtes, particulièrement avec l'assemblage que nous proposons, offre une approche novatrice dans la façon d'appréhender la complexité des causes et des conséquences associées à la non-maternité.

## 6.2 La non-maternité des baby-boomers québécoises : quelques éléments de contexte

La plupart des pays occidentaux affichent depuis les années 1950 une hausse notable des proportions de femmes qui ne deviennent jamais mères (Rowland, 2007; Sardon, 2006)<sup>23</sup>. Il semble par ailleurs que ce soit dans la province du Québec au Canada que l'on observe la hausse la plus intense et accélérée. Par exemple, 11 % des femmes québécoises nées en 1946 n'ont pas eu d'enfants, alors que celles nées en 1950 affichent un taux de 24 % d'infécondité définitive (Institut de la statistique du Québec, 2016). En comparaison, Ravanera et Beaujot (2009) observent des taux moyens oscillant entre 14,4 % et 16,6 % pour toutes les femmes canadiennes, incluant le Québec, nées pendant la même période. En Europe, les moyennes se situent généralement entre 10 % et 15 %, à l'exception de l'ancienne Allemagne de l'Ouest dont les proportions s'approchent de celles du Québec, mais demeurent toutefois inférieures (Beaujouan *et al.*, 2017).

On peut penser que cette hausse des taux d'infécondité définitive chez les baby-boomers québécoises est attribuable en grande partie aux transformations majeures

---

<sup>23</sup> Il faut mentionner toutefois qu'avant la période du baby-boom, les taux d'infécondité définitive dans la plupart des pays occidentaux se sont toujours typiquement situés entre 17 % et 25 % selon les données démographiques disponibles (Beaujouan *et al.*, 2017 ; Rowland, 2007). Pour les cohortes nées au début du XXe siècle et ayant vécu la Grande Dépression, ces proportions dépassent même les 30 % pour le Québec (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2008) et l'Australie (Rowland, 2007).

qu'a connues le Québec au moment où elles entraient dans l'âge adulte. Le retrait du clergé des services publics, un moment clé de la Révolution tranquille, a permis aux couples et aux individus de s'affranchir d'un étai moral et religieux devenu asynchrone avec le désir d'une sexualité plus libre et des modes de cohabitation conjugale autres que le mariage (Laplante, 2006). La mise en marché et la légalisation de moyens contraceptifs permettent enfin un contrôle efficace des naissances. Le projet d'enfant s'insère de plus en plus dans une logique d'épanouissement personnel (Van de Kaa, 1987). Cette période est également marquée par la hausse de la divortialité au Québec : alors que 9 % des mariages de 1969 se terminent par un divorce, soit tout juste après l'instauration de la loi fédérale sur le divorce, la proportion monte à 45 % en 1987 (Baillargeon et Detellier, 2004).

Les femmes québécoises ont également vécu cette mutation sociale et culturelle accélérée par le biais de la démocratisation des études supérieures. Elles ont pu bénéficier de meilleures conditions pour investir les études collégiales ou universitaires. Elles participent de manière croissante au marché du travail : alors que les femmes forment 23 % du total de la main-d'œuvre québécoise en 1951, cette proportion grimpe à 41 % en 1976 et à 62 % en 2001 (Baillargeon, 2012; Barry, 1977). Ces changements sociaux profonds ont indéniablement contribué à l'accroissement de l'autonomie des femmes en général. D'autre part, cette multiplication des possibilités pour les jeunes baby-boomers québécoises a certainement contribué, comme ailleurs en Occident, à inscrire l'option de la maternité comme un projet de vie à concilier avec d'autres.

### 6.3 Comment aborder en recherche la complexité de l'absence d'enfant dans la vie des femmes ?

La recherche sociale portant sur la non-maternité a eu tendance à présenter un portrait plutôt homogénéisant de la femme sans enfant. On a tenté d'une part de comprendre les obstacles à la maternité ainsi que les changements dans la formation des familles

sur le plan macrosocial. Les méthodes quantitatives ont servi à isoler des facteurs statistiquement significatifs associés aux non-mères. Ces facteurs sont le plus souvent convergents dans les études : comparées aux mères, les femmes sans enfant sont plus éduquées, ont un parcours professionnel plus long, sont moins pratiquantes sur le plan religieux, forment une première union plus tardivement et vivent moins longtemps en couple que les mères (ex. : Bodson, 2010; Keizer, Dykstra et Jansen, 2008; Mencarini et Tanturri, 2006).

Un second courant de recherche, émanant principalement des études féministes, s'est plutôt concentré sur la compréhension de l'expérience de la non-maternité. Les études portant sur l'absence d'enfant « volontaire » ou « par choix personnel » dominent indiscutablement cette littérature qui s'inscrit dans un courant idéologique visant le plein pouvoir des femmes sur leur corps en matière de procréation. Cet axe de la recherche sur la non-maternité, majoritairement issu de méthodes qualitatives, s'est toutefois vu critiqué récemment en raison de l'homogénéité des échantillons à l'étude (Settle et Brumley, 2014). Il est remarqué, avec raison, que ce sont les femmes blanches, mariées, diplômées de l'université, issues de la classe moyenne, n'ayant pas d'affiliation religieuse et exprimant des valeurs non traditionnelles en termes de rôles sociaux de genre qui dominent largement chez les répondantes (Settle et Brumley, 2014). De plus, ces échantillons sont constitués de femmes qui disent avoir fait le « choix » de la non-maternité, alors que la conceptualisation et l'opérationnalisation de cette notion sont fortement remises en question à l'heure actuelle<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Toute la sphère agentielle associée à la maternité demeure encore aujourd'hui fort complexe sur le plan empirique. La notion de « choix » de la non-maternité reste très problématique à opérationnaliser en raison principalement du caractère instable dans le temps des intentions de fécondité des individus (Gray *et al.*, 2013; Mitchell et Gray, 2007). La recherche récente évoque plutôt la nécessité de ne pas dichotomiser les femmes selon qu'elles ont fait le choix ou non de ne pas avoir d'enfant (ex. : « choix personnel » versus « circonstances de la vie ») pour conceptualiser davantage la non-parentalité

Afin de mieux saisir toute la complexité du phénomène de la non-maternité, certaines équipes de chercheuses (ex. : Dykstra et Wagner, 2007; Graham, 2015; Mynarska, Matysiak, Rybińska, Tocchioni, Vignoli, *et al.*, 2015; Parr, 2005) ont adopté la *Perspective des parcours de vie* dans leurs travaux. Celle-ci consiste en un paradigme scientifique multidisciplinaire qui « étudie le déroulement de la vie humaine dans son extension temporelle et son cadrage sociohistorique » (Cavalli, 2007, p. 56). Elle prend donc en considération les impacts du temps (biographique, historique), du développement humain ainsi que des événements passés dans la vie des individus sur leurs trajectoires futures (Bulcroft et Teachman, 2004). Le parcours individuel réfère quant à lui à l'ensemble entrelacé des différentes trajectoires (scolaires, familiales, conjugales, professionnelles, etc.) dans la vie des individus (Elder, 1994).

La présente étude s'insère dans ce paradigme dans la mesure où elle tente de comprendre la non-maternité des baby-boomers québécoises en fonction des réactions face aux circonstances de leur vie et aux normes sociales. Buhr et Huinink (2014) considèrent que le concept d'*interdépendance*, central dans la *Perspective des parcours de vie*, est également fondamental à l'étude des dynamiques associées à la fécondité. Pour comprendre l'absence d'enfant dans la vie des femmes, il est important d'appréhender leurs différentes trajectoires selon trois types d'interdépendance. Premièrement, le parcours de la non-mère s'inscrit dans le temps. Il s'agit donc de saisir *l'influence des expériences, des décisions et des activités individuelles du passé* sur les intentions de fécondité des personnes. Ensuite, l'absence d'enfant est liée aux *différentes conditions de vie* des femmes (ex. : facteurs économiques, normes sociales, socialisation dans l'enfance, etc.). Enfin, la *nature multidimensionnelle* des parcours

---

comme un processus dynamique, évolutif et pouvant résulter de l'incertitude, de l'inaction ou de l'omission de choisir (Donati, 2000b; Ravanera et Beaujot, 2009; Settle et Brumley, 2014; Scott, 2017).

de vie invite à considérer les différentes intersections des domaines de la vie des femmes fécondité (ex. : scolarité, conjugalité, travail, loisirs, etc.) pour mieux saisir les facteurs relationnels à l'œuvre dans l'expérience de la non-maternité.

#### 6.4 Pourquoi une typologie des parcours ?

L'une des visées principales de la sociologie consiste à comprendre la diversité des comportements et des interactions humains pour les rendre intelligibles. En ce sens, la typologie représente un outil sociologique d'importance. Celle-ci permet en effet de réduire la complexité du matériau empirique en l'ordonnant dans un certain nombre de classes ou de catégories dans une visée heuristique. Précisons d'emblée que la typologie telle qu'elle est envisagée dans cet article ne concerne pas l'idéal type wébérien. Ce dernier réfère plutôt à une construction abstraite formée à partir d'hypothèses par le-la sociologue, formant ainsi une sorte « d'étalon » à confronter avec les données empiriques. Nous avons plutôt opté pour une démarche inductive et descriptive de classification, une « typologie descriptive » (Demazière, 2013) dont l'objectif premier est de réduire l'hétérogénéité du matériau et voir ainsi émerger certaines structures d'organisation des parcours de vie des femmes baby-boomers sans enfant. Cette typologie descriptive consiste donc en une étape intermédiaire du processus de notre recherche. Il s'agit plutôt à ce moment d'explorer et de classer les données, plutôt que de les expliquer.

Le premier volet du projet de recherche consiste donc à classer les parcours de vie des femmes entre l'âge de 15 et 50 ans selon l'imbrication des sphères scolaire, professionnelle et conjugale. La technique quantitative utilisée est celle de l'analyse des séquences qui permet avant tout d'explorer et de décrire les différents parcours de vie des femmes, par l'entremise de données longitudinales, pour en découvrir les différences ou les régularités (Robette, 2011). Contrairement à d'autres techniques stochastiques (les analyses du risque et de la durée, par exemple), l'analyse des

séquences est non paramétrique et se fonde plutôt sur un processus algorithmique pour appréhender les trajectoires individuelles dans leur ensemble, sans chercher à expliquer l'effet particulier d'une caractéristique sur une autre.

Cette méthode a récemment été employée par l'équipe de Mynarska *et al.* (2015) dans l'étude des parcours de vie de femmes sans enfant entre l'âge de 15 et 37 ans. Les chercheuses avaient dégagé entre cinq et six parcours types chez les cohortes italiennes et polonaises révélant certaines caractéristiques pouvant permettre de mieux comprendre l'interaction entre les différentes sphères de vie dans la vie de ces femmes. Notre étude propose de pousser plus loin cette démarche. Dans un premier temps, nous analysons la période se situant entre l'âge de 15 et 50 ans ce qui constitue, contrairement à Mynarska *et al.* (2015), une opérationnalisation plus robuste de l'absence d'enfant dans la vie des femmes qui peuvent théoriquement procréer jusqu'à cet âge. Dans un deuxième temps, cette typologie servira à l'exploration qualitative des parcours au moyen d'entretiens individuels chez des représentantes de chacune des classes dévoilées. Ce second volet du protocole permet encore une fois de regrouper les thèmes saillants émanant du discours des femmes pour comprendre à la fois les raisons et les impacts de la non-maternité dans les parcours des baby-boomers québécoises sans enfant.

La méthodologie mixte que nous proposons dans cette étude permet tout d'abord d'allier les potentialités propres à chacune des méthodes choisies. Par exemple, l'avantage principal présenté par l'analyse des séquences consiste à décrire à grande échelle et démontrer l'interaction des trajectoires scolaires, conjugales et professionnelles dans les parcours des non-mères. Les entretiens individuels permettent quant à eux d'accéder aux dimensions agentielle (choix, valeurs, comportements, etc.) et relationnelle (vie amoureuse, familiale, professionnelle, amicale, etc.) des trajectoires. L'analyse du corpus qualitatif approfondit la perspective des femmes sur

leur propre parcours individuel. Le jumelage des volets quantitatif et qualitatif permet dans ce projet la compréhension simultanée de deux niveaux de conduite, c'est-à-dire comment d'une part la société organise la construction des parcours de vie des non-mères, mais également comment celles-ci négocient individuellement les contingences de leurs trajectoires. Enfin, l'utilisation des deux méthodes offre non seulement la possibilité de valider certaines informations dans un processus de triangulation, mais aussi de déceler des données contradictoires qui peuvent susciter des questionnements théoriques riches (Hesse-Biber, 2012).

Il est important de préciser que l'utilisation conjointe de méthodes qualitatives et quantitatives peut mener à certaines tensions, voire certaines contradictions, philosophiques ou épistémologiques dans la construction d'un devis de recherche mixte (Denzin, 2010). Celles-ci sont minimales dans la présente étude puisque le choix des deux méthodes (l'analyse qualitative des récits et l'analyse séquentielle des données d'enquête) émane d'un raisonnement scientifique inductif qui facilite l'amalgame d'outils méthodologiques de nature exploratoire et descriptive. Notons toutefois que le devis contraint dans une certaine mesure le plein potentiel inductiviste de la phase qualitative. La typologie créée au moyen de l'analyse séquentielle vient influencer le recrutement des participantes et nécessairement l'analyse qualitative qui lui est liée. La méthode quantitative a donc un impact sur la phase qualitative, et non l'inverse. Toutefois, ce n'est qu'avec les données qualitatives issues des entrevues qu'on accède à une compréhension en profondeur des dynamiques individuelles et interrelationnelles ayant participé à la construction de ces différents parcours chez les non-mères. L'utilisation du qualitatif, dans ce devis, s'éloigne ainsi d'un seul rôle auxiliaire de validation et d'illustration des données quantitatives ce qui constitue un écueil à éviter généralement dans la mobilisation des méthodes mixtes (Denzin, 2012 ; Howe, 2004).

## 6.6 Méthodologie

Notre étude, qui s'inscrit dans une perspective des parcours de vie (Elder, 1994; Gherghel et Saint-Jacques, 2013; Sapin, Spini et Widmer, 2007), repose sur un protocole de recherche mixte séquentiel en deux phases : 1) quantitative (avec l'analyse des séquences) ; 2) qualitative (avec l'analyse d'entretiens semi-directifs) (Creswell et Plano Clark, 2011; Plano Clark et Ivankova, 2016). L'intégration des résultats issus des volets quantitatif et qualitatif se fait en deux temps. Le recrutement des participantes (volet qualitatif) a été conçu en fonction de la création de la typologie des parcours de vie construite à partir de données d'enquête (volet quantitatif). Une attention particulière a été accordée à la représentativité qualitative de chacune des classes. En second lieu, les résultats issus des entretiens ont été analysés en grande partie (mais pas uniquement) en fonction de l'appartenance des répondantes à l'un des quatre parcours types.

### 6.6.1 Volet quantitatif

#### 6.6.1.1 L'analyse des séquences

L'analyse des séquences a été initialement développée en biologie pour permettre le classement, l'organisation et l'analyse des données reliées aux séquences d'ADN (Durbin, Eddy, Krogh et Mitchison, 1998). Cette technique a été introduite dans l'étude des parcours de vie, en sciences sociales, dans les années 1980 (Abbott 1983 et 1995; Aisenbrey et Fasang 2010). Une séquence se définit comme une liste d'éléments ordonnés. Dans cette étude, des séquences ont été créées pour chaque individu de l'échantillon quantitatif élaboré à partir de données d'enquête. Les séquences sont découpées en année de vie entre l'âge de 15 et 50 ans, soit la période de vie féconde des femmes. Chacune des années est définie par un état relié aux études, à la conjugalité et au travail (voir les figure 6.1 et tableau 6.1 plus bas). Les séquences sont donc

formées de 36 états consécutifs et sont comparées entre elles pour en déterminer le degré de ressemblance. L'analyse des séquences permet donc à la fois de rechercher l'existence de patterns typiques et de comprendre les facteurs ainsi que les conséquences associées à ces patterns typiques (Macindoe et Abbott, 2004). Les librairies *TraMineR* (Gabadinho, Ritschard, Studer et Nicolas, 2011) ainsi que *WeightedCluster* (Studer, 2012) ont été utilisés par le biais du logiciel *GNU R (R Studio)* pour les calculs expliqués dans cette section.

#### 6.6.1.2 Échantillon

L'échantillon quantitatif (n=115) ayant servi à construire la typologie des parcours de vie est tiré de l'ESG-25 de Statistique Canada (Beaupré, 2013). Le cycle 25 de cette enquête, publiée en 2011, porte plus particulièrement sur les transformations des familles canadiennes et comporte au total 22 435 fichiers d'individus âgés de 15 et plus et vivant au Canada. Seules les femmes résidant au Québec (lors de l'enquête) et nées entre 1947 et 1956 (inclusivement) ont été sélectionnées. Deux variables de l'enquête permettaient de trier les femmes qui n'avaient jamais donné naissance et/ou qui n'avaient jamais adopté un enfant au cours de leur vie, ce qui regroupe un échantillon final de 115 non-mères.

#### 6.6.1.3 Création des séquences d'états

La première étape de la création d'une typologie au moyen de *TraMineR* consiste à définir un état pour chacune des années de vie des individus entre l'âge de 15 et 50 ans. Les variables associées à l'histoire scolaire (âge à la fin des études), l'histoire conjugale (début et fin des unions) et à l'histoire professionnelle (début et fin des périodes de travail) ont servi à coder chacune de ces années. Celles-ci étaient recodées pour savoir si à l'âge X, l'individu avait terminé ses études (1 [oui] ou 0 [non]), était en union (1 ou 0) et était au travail (1 ou 0). Les combinaisons donnent un total de huit états

possibles (figure 1), à l'instar de l'étude de Mynarska *et al.* (2016). La littérature recommande le plus souvent la détermination d'un nombre restreint d'états possibles afin d'améliorer la robustesse des résultats et faciliter leur interprétation (Robette, 2011).

- |   |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Aux études, hors union, hors travail</li><li>2. Aux études et au travail, hors union</li><li>3. Aux études et en union, hors travail</li><li>4. Aux études, au travail et en union</li><li>5. Études terminées, hors union, hors travail</li><li>6. Études terminées, au travail et hors union</li><li>7. Études terminées, hors travail et en union</li><li>8. Études terminées, au travail et en union</li></ol> |
|---|

Figure 6.1 : Définition des huit différentes combinaisons d'états

Le fichier final servant à la construction de la typologie contient donc 115 individus tous associés à 36 variables (pour chacune des années entre 15 et 50 ans) contenant un état (tableau 6.1). Le caractère exploratoire de la technique telle qu'elle est utilisée dans la présente étude ne commande pas obligatoirement un découpage des états en périodes plus courtes qu'une année (ex. : 6 mois). Cela ne change pas le résultat final à condition toutefois de s'assurer que des périodes d'union ou de travail inférieures à une année ne soient pas rendues invisibles dans le processus de codage. Enfin, le fichier général est également complété par une variable de poids-personne traitable par la librairie *WeightedCluster* (Studer, 2012).

Tableau 6.1 : Exemples de séquences

Individu	15 <sup>ième</sup> année	16	17	18	19	20	21	22	23	24-50
A	1	5	6	6	6	6	6	8	8	Etc.
B	1	1	1	1	1	2	2	4	4	
C	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
D	1	1	1	1	4	4	4	4	4	
E	1	1	2	6	6	6	8	8	8	

#### 6.6.1.4 Calcul des dissimilarités

L'étape suivante consiste à mesurer le degré de (dis)similarité des séquences pour ensuite procéder à des groupements (*clustering*). Plusieurs méthodes existent pour calculer les (dis)similarités entre les séquences. À l'heure actuelle, aucune de ces méthodes n'est significativement plus performante et le choix se fait surtout en fonction des éléments à l'étude dans la recherche (Studer et Ritschard, 2016). Dans le cas présent, la méthode d'appariement optimal (*optimal matching*) a été utilisée en combinaison avec la méthode de calcul des coûts de substitution basée sur les probabilités associées aux transitions entre les différents états (Gabadinho, Ritschard et Studer, 2011).

#### 6.6.1.5 Classification, partition et choix du nombre de classes dans la typologie

Lorsque les degrés de (dis)similarité entre les séquences ont été calculés et qu'une matrice des distances est établie, il s'agit ensuite de comparer les séquences entre elles et de les assembler selon leur ressemblance (classification), puis finalement de choisir le nombre de classes composant la typologie (partition). Les méthodes de classification sont nombreuses et il est généralement conseillé d'en essayer plusieurs pour comparer

la robustesse de chacune. Pour cette étude, nous avons choisi d'utiliser en combinaison les algorithmes PAM (*Partitioning Around Medoids*) et Ward (Studer, 2012).

Nous avons opté pour une partition à quatre classes (tableau 6.2) même si elle démontrait une mesure de qualité des regroupements (*Average Silhouette Width* ou *ASW*) légèrement moindre que la partition à cinq classes (Studer, 2012). Cette dernière avait le désavantage de complexifier l'interprétation sans véritablement apporter de données susceptibles d'éclairer davantage le problème de recherche. Il est utile de rappeler ici le caractère exploratoire et non paramétrique de la technique : son objectif n'est donc pas la mesure exacte d'un phénomène, mais bien l'identification de certaines régularités dans les données. Le choix d'une partition demande donc un arbitrage du chercheur-euse qui se base sur des fondements théoriques et la portée heuristique des résultats (Robette, 2011).

La typologie finale contient donc quatre classes de parcours de vie qui se différencient les unes des autres, et qui présentent chacune de bonnes homogénéité et cohérence internes.

Tableau 6.2 : Typologie des parcours (quatre groupes).

Parcours-type	Nombre d'individus (échantillon quantitatif)	Pourcentage (échantillon quantitatif)	Nombre de répondantes (échantillon qualitatif)	Description
1.	50	39 %	8	<b>Axe central du parcours : « La liberté »</b> Femmes célibataires (ou vivant seule) qui ont travaillé à temps plein.
2.	28	28,2 %	3	<b>Axe : « le couple sans enfant »</b> Femmes qui ont terminé leurs études tôt, qui se sont mariées et ont travaillé à temps plein.
3.	24	22,5 %**	7	<b>Axe : « Tout en même temps » ou « Le marathon »</b> Femmes qui ont fait de longues études, combinées avec le travail à temps plein et un engagement important dans la vie familiale ou conjugale.
4.	13***	(10,2 %) **	1	<b>Axe : vulnérabilité sociale et économique ?</b> Femmes ayant terminé les études très tôt. Elles ont été célibataires et sans travail pour la majeure partie de leur vie.

\* L'échantillon quantitatif est tiré de l'ESG - 25 et est composé des femmes québécoises nées entre 1947 et 1956 qui n'ont pas donné naissance ou adopté un enfant au cours de leur vie.

\*\* Estimations associées à une forte variabilité d'échantillonnage.

\*\*\* Ce sous-groupe compte un nombre insuffisant d'enregistrements dans l'échantillon quantitatif pour le calcul d'estimations fiables.

Précisons que l'échantillon quantitatif est restreint (n=115). Ceci ne pose pas problème à proprement parler pour l'utilisation de l'analyse des séquences, sauf pour le calcul d'estimations généralisables lorsque le nombre d'enregistrements pour un sous-échantillon est trop faible. Cela est le cas pour la quatrième classe de parcours (« vulnérabilité sociale et économique »). L'analyse des séquences permet de délimiter ce groupe de parcours ; l'interprétation de celui-ci devient toutefois problématique en raison d'une trop forte variabilité de l'échantillonnage. On peut donc dire que le protocole de recherche n'arrive pas à caractériser les parcours de vie d'environ 10 % de l'échantillon. Ceci constitue donc une des limites de cette étude, particulièrement à ce qui a trait à l'utilisation de la méthode de l'analyse séquentielle avec un échantillon restreint.

Les chronogrammes affichés dans la figure suivante permettent une visualisation facilitée des différents parcours types.

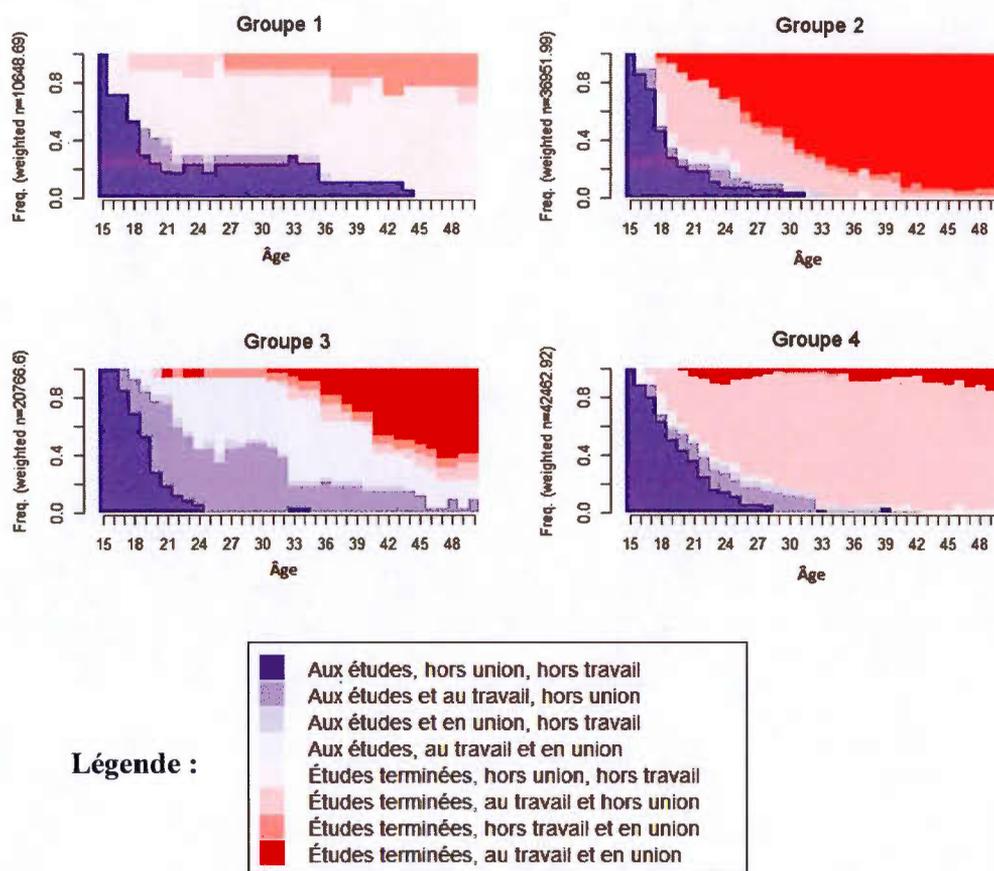


Figure 6.2 : Chronogrammes des quatre groupes (parcours types)

La librairie *TraMineR* permet également d'illustrer les quatre parcours types selon l'état qui prédomine à chacune des années de vie (figure 6.3). Cette étape vient faciliter la compréhension de l'organisation des différents parcours. On constate par exemple que les études s'imposent entre l'âge de 15 et 40 ans dans les trajectoires des femmes appartenant à la classe des « longues études ».

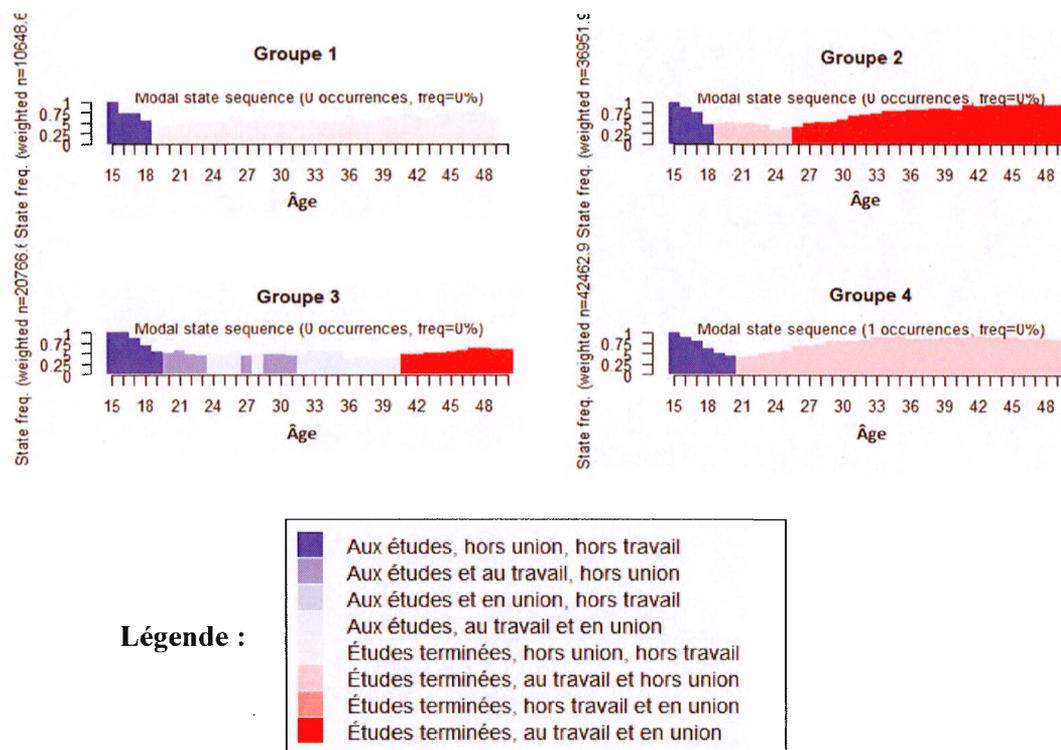


Figure 6.3 : États modaux des quatre parcours types

### 6.6.2 Volet qualitatif

Les quatre groupes de parcours type identifiés par l'analyse des séquences ont servi de guides pour le recrutement des participantes. Avec une première vague de publicité du projet (réseaux sociaux, associations professionnelles, associations de loisirs, centres pour femmes), 16 femmes ont été recrutées. Celles-ci présentaient les parcours types des groupes 2, 3 et 4 de la typologie (tableau 6.2). Nous avons donc entrepris une deuxième et troisième vague de recrutement en ciblant exclusivement les critères du premier groupe. Trois autres répondantes ont ainsi été recrutées mais avec une seule personne correspondant entièrement au parcours type du groupe 1. L'échantillon final

comporte dix-neuf femmes qui ont vécu au Québec minimalement à partir de l'âge de vingt ans, qui sont nées entre 1947 et 1956 inclusivement, et qui n'ont pas donné naissance ou adopté un enfant au cours de leur vie<sup>25</sup>.

Chacune des répondantes a rempli un court questionnaire permettant de cibler les âges aux différentes transitions scolaires, conjugales et professionnelles. Les questions étaient essentiellement les mêmes que celles utilisées dans l'ESG-25 ce qui permettait la comparaison et l'intégration des trajectoires des femmes rencontrées à la typologie formée au moyen de données d'enquête. Les femmes ont également participé à un entretien semi-directif d'une durée variant entre une et deux heures. Dans ces entretiens portant sur l'histoire de vie (McAdams, 2005), les femmes étaient invitées à raconter leur parcours familial, scolaire, conjugal, professionnel, leur perspective sur le vieillissement et sur la non-maternité ainsi que tout autre thème d'importance pour elles. Les questions ouvertes étaient tirées d'un guide d'entretien et formulées dans un style conversationnel.

Le logiciel *NVivo* a été utilisé pour l'analyse thématique du contenu des entretiens. Le repérage des thèmes s'est fait en deux temps distincts. Nous avons fait une première analyse du matériau sans tenir compte de la classification des parcours des répondantes dans la typologie. Cette stratégie a été adoptée avec l'objectif de respecter le caractère inductif de la recherche et de ne pas potentiellement occulter certains thèmes transversaux. Une deuxième analyse (intra — et intergroupe) a été faite en tenant compte de la classification des parcours des répondantes. Pour chacune des classes de parcours, les thèmes dominants et plus secondaires ont été analysés dans une

---

<sup>25</sup> Les participantes n'ont pas été recrutées en fonction du « choix » ou des « circonstances » de leur non-maternité ; les raisons de celle-ci ont toutefois été explorées dans le volet qualitatif de la recherche.

perspective explicative des différentes articulations des parcours. Les récits des participantes donnent accès dans cette étude aux événements décisifs, aux motivations et aux valeurs individuelles dans la construction des parcours qui ne sont évidemment pas accessibles par la voie quantitative. La caractérisation des sous-groupes présentés à la section 5 émane donc surtout de cette exploration qualitative des différentes logiques d'articulation des trajectoires scolaires, conjugales et professionnelles identifiées par l'analyse séquentielle des données d'enquête.

### 6.7 Résultats intégrés

L'analyse s'est concentrée sur l'interaction et l'imbrication des sphères scolaire, conjugale et professionnelle de la vie des femmes entre l'âge de 20 et 50 ans, à la fois sur le plan macro (données d'enquête) et micro (entretiens individuels). Le choix de la méthodologie mixte que nous avons exposée précédemment s'est avéré fructueux. D'une part, l'analyse qualitative des entretiens révèle une assez grande homogénéité intragroupe des thèmes, ce qui suggère que les femmes ayant construit leur parcours d'une certaine manière ont tendance à partager une certaine vision de leur vie, à avoir plusieurs valeurs en commun. D'autre part, certains thèmes transversaux ont également surgi de l'analyse des entretiens et suggèrent l'influence du contexte sociohistorique dans la vie de toutes les non-mères.

#### 6.7.1 Les libertaires

Ce parcours type concerne le groupe le plus nombreux, soit 39 % des femmes sans enfant de la génération étudiée. L'analyse des séquences associe la majeure partie des parcours de ces femmes au célibat (c'est-à-dire à l'absence d'union)<sup>26</sup> et au travail

---

<sup>26</sup> Il est à noter que de nombreuses études relèvent l'absence d'union dans les parcours des femmes comme l'un des facteurs les plus importants à être liés à l'absence d'enfant (Fiori *et al.*, 2017; Jalovaara

(tableau 6.2). Or, l'analyse qualitative des entretiens auprès des 8 femmes de notre échantillon qui font partie de cette catégorie révèle plutôt une vie amoureuse assez remplie pour la majorité d'entre elles<sup>27</sup>. Toutefois, ces relations amoureuses sont le plus souvent entretenues dans une grande liberté tant pour les femmes que pour leur conjoint-e. La vie conjugale n'est donc pas absente ; elle est toutefois souvent non-conventionnelle, non-cohabitante et instable. Le plaisir, la liberté, l'indépendance, le non-conformisme social, le besoin de solitude reviennent en leitmotivs pour la majorité des femmes de ce groupe.

Sept femmes proviennent d'un milieu familial où l'éducation était très fortement valorisée. Elles ont pour la plupart obtenu un diplôme universitaire. Par ailleurs, les trois quarts des répondantes nomment en entrevue avoir toujours eu de la difficulté à planifier leur vie, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. Elles ont vécu le début de l'âge adulte, soit entre 20 et 30 ans, en flottement, sans trop savoir comment s'intégrer de manière satisfaisante pour elles sur le marché du travail. Elles racontent avoir surtout axé leur vie en fonction du plaisir, de l'amitié et de l'amour sans trop d'attache. De ce groupe, on compte d'ailleurs plusieurs femmes qui se définissent comme des « marginales ». Celles-ci font souvent référence en entretien à leur besoin vital de solitude. Le temps nécessaire pour se consacrer à des activités solitaires constitue pour ces femmes une nécessité incontournable. Pour respecter ce besoin, elles ont pour la plupart choisi de ne travailler qu'à temps partiel même si cela pouvait leur demander de vivre avec des moyens financiers extrêmement modestes. Quelques

---

et Fasang, 2017; Keizer, 2010; Monika Mynarska, Matysiak, Rybińska, Tocchioni, Vignoli, *et al.*, 2015; Tanturri et Mencarini, 2008).

<sup>27</sup> Donati (2000b) et Debest (2012, 2014) observent la même chose chez les femmes françaises qui disent avoir fait le choix de ne pas avoir d'enfant.

femmes du groupe ont eu des épisodes marqués par la toxicomanie et/ou des problèmes de santé mentale.

Le travail représente une sphère d'épanouissement pour deux femmes du groupe seulement. Celles-ci ont d'ailleurs occupé très tôt un travail à temps plein et se sont beaucoup investies professionnellement. Cela n'est pas le cas des autres femmes pour qui le travail représente plutôt une nécessité pour répondre aux besoins de subsistance. Certaines associent même le travail à une forme de contention.

Le besoin de liberté teinte profondément les trajectoires conjugales de la plupart des femmes du groupe. Quatre femmes disent avoir été « allergiques » au principe même du mariage qu'elles associent au conformisme social et à des concessions trop importantes liés à leur indépendance personnelle. Pour Lucie<sup>28</sup> par exemple, « la liberté est même plus importante que l'amour ». La moitié des femmes de ce groupe ont eu de très longues unions cachées avec des hommes mariés tout au long de leur trentaine. Sauf pour une femme, ces relations n'ont jamais été entretenues dans l'espoir de former un couple conventionnel. Au contraire, les répondantes parlent plutôt positivement de ces relations et constatent finalement plusieurs avantages dont celui de vivre des histoires d'amour sans souffrir des désagréments de la vie de couple au quotidien. Leurs unions sont presque exclusivement non-cohabitantes.

Presque toutes les femmes du groupe n'ont jamais ressenti de désir d'enfant entre l'âge de vingt et cinquante ans. La maternité n'a jamais fait partie de leurs plans de vie (si toutefois elles en avaient un). La moitié des femmes ont subi des avortements à répétition. Pour Line, très engagée dans le mouvement féministe, ses quatre

---

<sup>28</sup> Tous les noms utilisés dans le texte sont des pseudonymes pour conserver l'anonymat des répondantes.

avortements symbolisent les moments de sa vie où elle a activement fait le choix de ne pas devenir mère. Une seule femme (Sylvie) dit avoir entretenu le désir de fonder une famille dans la trentaine, mais ses contextes amoureux n'ont jamais permis la stabilité nécessaire, selon elle, pour réaliser ce souhait. Venant d'une famille monoparentale, il était hors de question pour cette répondante d'élever un enfant hors d'un couple parental. Sylvie ne regrette pas la maternité aujourd'hui et considère s'être épanouie pendant 35 ans auprès des adolescents dont elle contribuait à l'éducation à titre d'intervenante sociale.

#### 6.7.2 En couple, mais sans enfant

L'intégration des résultats quantitatifs et qualitatifs permet de dégager un deuxième parcours type : celui des femmes dont la vie de couple et le travail caractérisent la majeure partie de leur vie entre 20 et 50 ans (tableau 6.2). Elles représentent environ 28,2 % des femmes sans enfant de cette génération selon les données pondérées de l'ESG-25. Il s'agit également d'un groupe de femmes qui ont terminé leurs études tôt dans leur parcours. L'analyse qualitative intragroupe (n=3) dégage l'importance certaine de la conjugalité dans la vie de ces femmes. Le couple représente le canalisateur principal de leur parcours de vie et c'est là où elles s'investissent le plus. Quoiqu'elles aient toutes occupé un emploi à temps plein jusqu'à leur retraite, le travail ne semble pas représenter une importance particulière dans le sentiment d'autoréalisation de ces femmes. Certaines nomment même explicitement leur absence d'ambition à ce propos, le travail ne représentant qu'une nécessité de la vie pour garder une indépendance financière personnelle.

Les trois femmes de l'échantillon présentent un parcours conjugal très similaire. Elles se sont toutes mariées assez jeunes avec leur premier conjoint (19, 23 et 26 ans). Elles ont divorcé également assez tôt pour s'engager à nouveau dans une relation conjugale de très longue durée. Le mariage constitue une institution importante pour deux

femmes du groupe qui se sont remariées non pas par convention religieuse, mais surtout par conviction philosophique et amoureuse. Ces femmes semblent d'ailleurs avoir valorisé très tôt dans leur vie l'engagement dans la vie de couple. Le célibat n'est tout simplement pas envisagé : « Je me suis mariée parce que je voyais la vie comme ça. Je ne me suis jamais vue autrement qu'en couple » (Hélène). Le mariage représente entre autres, pour toutes les femmes du groupe, une façon de s'affranchir des parents et d'obtenir ainsi une plus grande indépendance : « Je me suis mariée à 23 ans, quand même jeune. Ça n'a pas duré, parce que moi, je pensais qu'en me mariant, c'était pour être le party. Mais c'est devenu encore plus sérieux ! (rire) » (Hélène)

Elles ont toutes les trois beaucoup investi de temps au quotidien dans leur relation avec leur conjoint à travers le travail, les loisirs ou des projets en commun. Hélène et son deuxième mari ont travaillé ensemble pendant toute leur vie commune jusqu'à leur retraite. Lise et son second mari partageaient de manière très engagée un loisir sur une base quotidienne. Les souvenirs de Lise concernant son deuxième mari évoquent une relation fusionnelle, idéalisée : « En fait [...] c'était une entente parfaite. Y'avait jamais eu de désagréments ou quoi que ce soit » (Lise). Celle-ci a d'ailleurs très difficilement vécu le décès de son mari, atteint d'un cancer, il y a une dizaine d'années. Ce deuil n'est selon elle toujours pas résolu.

Le récit de Lise révèle un autre deuil majeur auquel elle a été confrontée : celui de ne pas avoir eu d'enfant avec son second mari. Aujourd'hui âgée de 62 ans, elle regrette que la vie n'ait pas pu lui offrir la chance d'avoir un enfant. Plusieurs circonstances ont représenté un obstacle à son projet de maternité. Souffrant gravement d'endométriose, elle a dû subir une hystérectomie à l'âge de trente ans. Elle s'est également butée au refus d'adopter et à l'opposition de se réinvestir dans la parentalité chez son deuxième mari qui était déjà père divorcé de deux enfants.

Les deux autres femmes du groupe n'ont tout simplement jamais ressenti le désir d'être mères, et ce, tout au long de leur vie. Le fait de vivre dans une union hétérosexuelle très stable (très « conventionnelle » selon les normes) n'aura pas vraiment changé leur attitude face à la maternité. Josée a subi une ligature des trompes à l'âge de trente ans et ses deux conjoints n'ont jamais souhaité non plus avoir d'enfant. De son côté, Hélène a partagé la vie de deux hommes qui souhaitaient ardemment devenir pères. Malgré son absence de désir à ce niveau, elle raconte avoir « cédé » vers le début de la quarantaine aux demandes insistantes de son deuxième mari parce que « cela semblait important pour lui [...] et qu'il ferait certainement un très bon père ». Elle et son conjoint ont donc arrêté d'employer des moyens contraceptifs pendant une année, mais sans résultats. Cela s'est avéré un soulagement pour Hélène, mais un grand deuil pour son mari, ce qui a créé une certaine crise dans leur couple, sans mener à leur rupture.

### 6.7.3 Le « marathon » de vie

Selon les données de l'ESG-25, ce groupe de femmes représente 22,5 % des femmes québécoises sans enfant de cette génération. Elles ont toutes un élément en commun : elles ont fait de très longues études, celles-ci se terminant souvent après l'âge de 35, voire 40 ans. Les études se combinaient toujours avec le travail et des périodes de vie en couple ou de célibat. Six femmes de notre échantillon qualitatif correspondent à ce parcours type. L'analyse fait évidemment ressortir une valorisation très importante des études dans la vie de ces femmes. Celles-ci ont également investi plusieurs sphères de leur vie de manière très intense (voire passionnée). Elles ont le plus souvent été très engagées à la fois dans leurs études supérieures, leur travail, leur vie conjugale et même parentale pour quelques femmes du groupe. Plusieurs ont repoussé un projet d'enfant à plus tard dans leur vie étant trop occupée même pour y penser. D'autres n'ont jamais ressenti de désir d'avoir un enfant disant trouver beaucoup de plénitude dans le travail et leur vie amoureuse.

Quatre femmes de l'échantillon proviennent de milieux familiaux où les études étaient fortement encouragées dans la perspective d'un emploi stimulant et bien rémunéré. Les deux autres femmes du groupe ont indiqué avoir surtout été fortement encouragées dans leurs études supérieures par leur conjoint, celui-ci représentant un soutien affectif clé pour elles dans ce projet. Dans ce groupe, une femme a obtenu un diplôme de doctorat, quatre de maîtrise et une a obtenu un Baccalauréat. Elles ont toutes cumulé le travail, la vie de couple, un rôle parental dans une famille recomposée pour certaines. Ceci se répercute dans une vie quotidienne extrêmement chargée et intense entre l'âge de 20 et 40 ans, un « marathon » (Suzanne), qui fait souvent repousser le projet d'enfant, lorsqu'il était souhaité, à plus tard.

La vie amoureuse et conjugale revêt une très grande importance pour la vaste majorité des femmes rencontrées. Seule une femme du groupe considère sa passion du travail encore plus importante que sa vie amoureuse. Toutes les femmes se sont mariées. Deux femmes ont surtout été en union avec des femmes et quatre femmes exclusivement avec des hommes. Les analyses font ressortir deux sous-groupes sur le plan conjugal. Le premier concerne deux femmes qui ont eu une vie amoureuse très intense et variée. Elles ont d'ailleurs eu toutes les deux plusieurs unions non conventionnelles. Guylaine, par exemple, raconte s'être épanouie et réalisée à l'intérieur de ses nombreuses relations amoureuses avec d'autres femmes. Ces unions ont toujours été non-cohabitantes. Guylaine raconte n'avoir jamais ressenti de désir d'enfant, depuis l'enfance et jusqu'à ce jour, et qu'il n'a jamais été question d'un projet parental avec l'une de ses conjointes. Martine, elle, a toujours vécu en couple. Après avoir terminé son doctorat, elle vivait avec son conjoint qui était père de deux jeunes enfants dont il avait la garde partagée. Elle raconte avoir ressenti un certain désir d'être mère à ce moment. Comme son conjoint était vasectomisé, elle a entrepris avec lui des démarches d'adoption internationale qui ont été abandonnées lorsque Martine est tombée amoureuse d'un autre homme (son conjoint actuel). Elle raconte en souriant que celui-

ci a verbalisé extrêmement tôt dans leur relation son non-désir d'avoir des enfants. Martine dit s'être très bien accommodée de ce souhait puisque son désir d'enfant était très faible à ce moment de sa vie et n'est pas réapparu par la suite.

Le deuxième sous-groupe concerne deux femmes qui s'identifient aujourd'hui comme des *mères* et des *grands-mères*. Il s'agit donc de deux non-mères qui ont élevé des enfants « par alliance »<sup>29</sup> et pour lesquelles ce rôle parental revêt une grande signification dans leur vie. Danielle s'est mariée avec le père séparé de deux enfants. Elle raconte avoir « toujours souhaité des enfants », soit depuis l'adolescence. Son mari avait toutefois subi une vasectomie avant de la rencontrer. Elle avait donc fait le deuil d'un enfant avec lui. Le couple était propriétaire d'une grande entreprise et le travail occupait la grande majorité de leur temps. De plus, Danielle a cumulé les études (en soirée) et le travail jusqu'à l'âge de 42 ans ce qui lui laissait peu de temps pour d'autres projets. À 50 ans, elle obtient avec son mari la garde de la petite-fille de celui-ci par les services de protection de la jeunesse. De manière inattendue, elle s'investit très intensément dans son rôle parental et réduit à cette époque considérablement ses activités professionnelles.

Johanne a un parcours similaire. Son conjoint actuel était le père divorcé de deux jeunes filles dont il a obtenu la garde. Elle raconte avoir dû mettre ses études en berne pendant une bonne période pour avoir davantage de temps à consacrer à son rôle parental. Johanne aurait souhaité à cette époque avoir un enfant, mais raconte que son conjoint s'est toujours fortement opposé à ce projet par peur de revivre une séparation familiale douloureuse. Comme pour Danielle, Johanne dit regretter le fait de ne pas être mère

---

<sup>29</sup> Selon les données pondérées de l'ESG-25, 10,2 % des non-mères québécoises nées entre 1947 et 1956 rapportent avoir élevé des enfants par alliance.

aujourd'hui. Ce rôle parental a certainement mis une charge supplémentaire dans la vie de ces femmes à ce moment de leur parcours. Elles ont toutes les deux eu l'obligation d'alléger leur quotidien chargé par le travail et les études. Pour les deux femmes toutefois, ce rôle parental très investi représente une des grandes satisfactions de leur vie : « D'avoir participé à l'éducation d'enfants qui n'étaient pas les miens... Je dirais que c'est ma plus grande réussite. » (Johanne). « Au début c'était de l'adaptation. C'est sûr qu'il faut s'adapter... Mais ça a été un pur bonheur. Ça a été un pur bonheur et puis on est très proches. » (Danielle).

#### 6.7.4 Des parcours marqués par la vulnérabilité ?

Le dernier parcours type identifié par le volet quantitatif correspond aux femmes qui ont terminé leurs études très tôt dans leur vie, et qui ont été le plus souvent sans travail et célibataires entre l'âge de 20 et 50 ans (tableau 6.2). Cette catégorie de parcours comporte toutefois un nombre insuffisant d'enregistrements dans l'échantillon quantitatif (n=13, voir tableau 2) pour que des estimations fiables puissent être comptabilisées<sup>30</sup>. De plus, elle est la seule pour laquelle des données qualitatives n'ont pas été compilées de manière suffisante. Le recrutement s'est révélé très complexe. Nous avons effectué en tout trois vagues de recrutement auprès d'une multitude d'organismes pour ne recruter finalement qu'une seule représentante de ce parcours. Cette difficulté était à prévoir étant donné la faible prévalence de ce type de parcours (10 % seulement des baby-boomers québécoises sans enfant, selon les données pondérées de l'ESG-25). Il nous est donc possible de n'utiliser que les résultats de l'analyse des séquences, étant donné l'absence de saturation des données qualitatives

---

<sup>30</sup> Le nombre d'enregistrements n'atteint pas la limite minimale des normes de diffusion de Statistique Canada. En conséquence, le sous-échantillon associé à cette classe de parcours présente une trop forte variabilité d'échantillonnage pour que nous puissions les analyser de façon fiable.

pour cette catégorie de parcours. Ceci constitue d'ailleurs l'une des limites de cette étude.

L'exploration des fichiers-individu de l'échantillon quantitatif qui correspondent à ce parcours type (n=13) permet toutefois de relever certaines informations intéressantes. Sur le plan de la conjugalité, la majorité des femmes n'ont vécu qu'une seule (voire aucune) union, et celle-ci a été assez brève (quelques années). Le tiers de ce groupe n'a jamais travaillé pour plus de six mois entre l'âge de 20 et 50 ans. Huit femmes ont terminé leurs études avant l'âge de 18 ans et cinq d'entre elles n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Au moment de l'enquête, huit femmes ont déclaré un revenu personnel annuel de 30 000 \$ provenant pour la plupart de prestations d'assistance sociale.

On peut poser l'hypothèse que ce parcours type représente des femmes plutôt défavorisées sur le plan socioéconomique. Comme celles-ci sont absentes de la littérature portant sur la non-maternité, il serait sans doute pertinent pour une étude future de focaliser sur l'expérience particulière de ce groupe de femmes sans enfant. Il serait nécessaire toutefois d'utiliser des stratégies de recrutement qui sont adaptées spécifiquement à une population vulnérable, par exemple en mobilisant l'assistance d'intervenants et d'intervenantes sociales ayant déjà établi un lien de confiance avec les femmes (Bond Sutton *et al* 2003).

#### 6.7.5 Les thèmes transversaux

L'importance et la valorisation des études dans la famille d'origine des répondantes sont l'un des thèmes majeurs émergeant dans tous les groupes de parcours. Les deux tiers des femmes racontent avoir fortement été encouragés par leurs parents (mère et père) à faire des études supérieures. Les autres répondantes ne mentionnent pas un intérêt particulier pour l'éducation chez leurs parents. Seules deux femmes issues d'un

milieu familial traditionnel et autoritaire racontent avoir été découragées de poursuivre leurs études par leurs parents qui les poussaient plutôt à fonder une famille et devenir mères au foyer.

Pour la majorité, l'éducation supérieure est synonyme d'un emploi satisfaisant et bien rémunéré dans le futur : « Je pense qu'ils voulaient qu'on aille le plus loin possible. » (Josée) ; « Ma mère avait toujours annoncé à mon père que si ses enfants avaient envie et avaient l'air doués pour l'école, ils allaient étudier longtemps. (...) à la fin du primaire (elle) l'a convaincu qu'il fallait me payer des études, que j'étais douée. Ils m'ont inscrite au collège classique. » (Guylaine) ; « Pour mon père, l'éducation était très importante alors j'ai été mise pensionnaire à l'âge de 13 ans. » (Lucie). Plusieurs des femmes ont d'ailleurs étudié dans les couvents ou les collèges classiques. La plupart gardent un excellent souvenir de cette éducation acquise auprès des religieuses :

On a aussi beaucoup appris d'elles (...) elles n'étaient pas mariées ni mères d'enfant, mais elles avaient une certaine autonomie comme femmes. Et elles avaient étudié, et elles nous disaient qu'il fallait étudier, que ça allait nous permettre (d'occuper un bon emploi) C'est paradoxal, hein ? C'est ces femmes-là, qui n'avaient pas une certaine forme de liberté, qui nous ont donné une certaine forme de liberté et qui nous ont dit : « vous pouvez faire ci, vous pouvez faire ça ». C'est intéressant. (Lucie)

Presque toutes les répondantes proviennent également d'un milieu familial où l'on prônait l'égalité des sexes dans la fratrie. Il n'y avait selon elles aucune distinction entre les enfants : on attendait la même chose des filles ou des garçons : « Mon père (lui) la fille et le garçon c'était vraiment au même niveau. C'est-à-dire que l'éducation c'était aussi important pour moi que pour mon frère, c'est sûr. » (Lucie). Certaines femmes racontent comment leurs propres parents agissaient aussi en tant que modèle à ce titre : « Pour les couples de l'âge de mes parents, c'est rare que les hommes faisaient quelque chose dans la maison. Bien chez nous, mon père faisait des choses dans la maison. » (Josée). L'indépendance financière est par ailleurs une valeur récurrente dans le

discours des femmes pendant tout leur parcours. Il semble que cela ait été fortement valorisé également par les parents des répondantes dans leur jeunesse : « Mais il fallait être indépendantes, ça, c'était bien important. Indépendantes financièrement, ça, mon père ne jurait que par ça. » (Chantal)

L'indépendance financière est en fait un thème qui traverse toutes les périodes des parcours de vie des femmes du corpus. De manière unilatérale, la dépendance envers quelqu'un pour sa subsistance, en particulier envers un homme, semble impensable pour elles : « Moi, je ne voulais pas manquer d'argent et je ne pensais pas qu'il fallait que je compte sur quelqu'un d'autre pour ça. Ça fait que je voulais être autonome. Je pense que ça doit être une valeur que j'ai apprise, mais j'avais ça. » (Hélène) ; « Une chose que je me rappelle [c'était] d'avoir un travail qui me permettrait de gagner ma vie toute seule, si j'étais toute seule. Je ne pensais pas que je devais, un jour, dépendre d'un homme pour me faire vivre à la maison. Non, ça c'était... Je suis très indépendante. Donc, gagner mon argent, m'arranger, m'installer, payer mes choses. » (Johanne)

L'un des aspects les plus étonnants de notre recherche concerne l'absence généralisée de tensions en lien avec la norme maternelle dans l'expérience de nos répondantes. Ceci vient totalement à l'encontre de ce qui a été rapporté de manière transversale dans la littérature portant sur l'expérience de la non-maternité (voir par exemple : Kelly, 2009; Morison, Macleod, Lynch, Mijas et Shivakumar, 2015; Park, 2002; Remennick, 2000). La quasi-totalité des répondantes du corpus n'a jamais ressenti de rejet ou toute autre forme de stigmatisation en lien avec leur absence d'enfant et ce, tout au long de leur parcours. « Personne ne m'a achalée avec ça. » (Nathalie) ; « Non. Moi là, ça, c'est une affaire... Je n'ai jamais senti ça de pression à ce sujet-là. Jamais. » (Hélène) ; « Je n'ai jamais entendu même mes parents dire : "Me semble que ça serait le temps d'y penser (d'avoir des enfants)". Non. Ni ma sœur, ni moi. Non. Personne. Je n'ai jamais entendu ça. » (Martine). Il est d'ailleurs fort intéressant de remarquer que cette absence

de pression sociale dans l'expérience des non-mères de cette génération est ressentie de manière généralisée à travers le temps, d'une part, mais dans toutes leurs sphères de vie : le travail, la conjugalité, l'amitié, les loisirs, la famille, etc.

## 6.8 Discussion et conclusion

Rappelons d'emblée que les objectifs de cette étude étaient de démontrer la pertinence de l'utilisation des méthodes mixtes dans l'étude des parcours de vie des femmes sans enfant. L'analyse séquentielle, l'utilisation de calendriers de vie ainsi que des entretiens auprès de femmes ont permis d'explorer de manière beaucoup plus poussée l'imbrication des multiples dimensions composant leurs trajectoires de vie. Il est utile de souligner ici que le choix d'employer ou non une méthodologie mixte repose fondamentalement sur les questions de recherche. Ce sont elles, en fin de compte, qui guident le choix d'une stratégie qui s'avèrera prolifique pour le dévoilement de nouvelles connaissances.

L'avantage principal de la méthodologie mixte que nous avons présentée consiste assurément dans la synergie déployée dans l'alliance des forces respectives de l'analyse séquentielle et de l'analyse qualitative. Par exemple, les études quantitatives dans la littérature sont nombreuses à associer le célibat (ou l'absence d'union) à la non-maternité. Les femmes rapportant de plus longues périodes de célibat entre l'âge de 20 et 50 ans sont beaucoup plus enclines de ne pas avoir d'enfant (Fiori, Rinesi et Graham, 2017; Jalovaara et Fasang, 2017; Keizer, 2010). Ceci laisse à penser que l'absence d'un conjoint dans la vie des femmes est l'une des contraintes principales à la maternité. Or, dans notre étude, l'analyse du corpus d'entretiens chez les femmes célibataires (parcours type 1, tableau 6.2) démontre une vie amoureuse le plus souvent riche pendant la vie féconde. Ce que révèle l'analyse qualitative, par ailleurs, c'est que le contexte de ces relations conjugales (atypiques, cachées, ou non cohabitantes) n'était pas du tout conciliable avec un projet, ou même un désir d'enfant.

Aussi, l'exploitation des données d'enquête par l'analyse séquentielle a permis la création d'une typologie de quatre différents parcours. Celle-ci ayant servi au recrutement des participantes, elle a également contribué à l'amélioration de la représentativité qualitative du corpus à l'étude. De plus, la typologie vient dévoiler la présence d'un groupe de femmes rarement étudiées dans la littérature qualitative. Les femmes très peu éduquées, célibataires et plus vulnérables sur le plan socio-économique (parcours type 4, tableau 6.2) sont à peu près absentes dans la construction du savoir sur la non-maternité. Notre stratégie mixte a permis non seulement de mettre au jour leur présence (elles constituent environ le dixième des femmes sans enfant de cette génération), mais également de rendre explicites des contraintes peu explorées à ce jour. Dans tous ces exemples, la mobilisation des méthodes mixtes contribue incontestablement à rendre visibles des enjeux et dynamiques qui seraient demeurés dissimulés autrement.

Le couplage théorique et méthodologique entre la Perspective des parcours de vie et les méthodes mixtes s'avèrent particulièrement fructueux dans l'exploration de l'interdépendance des sphères de vie des femmes. On constate par exemple à quel point l'absence de désir d'enfant du conjoint semble être un facteur décisif dans la non-maternité de certaines femmes. La stérilisation chez les partenaires masculins représente un obstacle incontournable chez quelques femmes ayant désiré un enfant et qui font malgré tout le choix de demeurer en union avec leur conjoint. Les femmes ayant cumulé à la fois les études, le travail, la vie de couple et parfois un rôle parental dans un contexte de famille reconstitué démontrent à quel point la vie quotidienne chargée peut renvoyer un désir d'enfant latent à l'arrière-plan. L'analyse transversale fait ressortir toute l'importance de l'autonomie comme valeur dans la vie des femmes elles-mêmes, mais aussi chez les personnes qui ont été influentes dans leur vie (parents, enseignantes, conjoints). L'appartenance à une culture, à un moment donné de l'histoire, s'inscrit donc également dans l'explication de la non-maternité.

La présente étude vient démontrer une fois de plus que la construction du savoir sur la non-maternité ne peut prendre assise sur une dichotomisation fondée sur le simple choix de devenir mère ou non. Les femmes semblent rarement faire « le » choix de ne pas devenir mère. La réalité est beaucoup plus complexe, nous l'avons démontré. Leurs trajectoires sont surtout caractérisées par de multiples choix (conscients ou non) menant à des agissements (actifs ou passifs) dans des contextes de vie fort variés, qui peuvent contribuer au fait qu'elles n'ont pas eu d'enfant. Les stéréotypes qui associent les non-mères au célibat endurci et aux valeurs carriéristes (Dever et Saugeres, 2004; Kelly, 2009) sont désuets. Finalement, miser sur des choix épistémologiques qui valorisent la diversité et la complexité des figures observées vient révéler, à notre avis, une plus grande richesse sur le plan analytique.

Bien sûr, la mobilisation des méthodes mixtes dans une étude nécessite une expertise à la fois pour les techniques quantitatives que qualitatives, ce qui peut s'avérer plus complexe et long que pour un protocole à méthode unique. Cela exige également une conscience accrue des valeurs ontologiques, épistémologiques et théoriques à la base du projet dans le sens où les données qualitatives ne doivent pas servir uniquement d'illustration aux données quantitatives (en insérant par exemple quelques extraits d'entretiens dans l'unique but d'étayer des statistiques), ou vice versa. Pour ce projet, nous avons par exemple porté une attention particulière à ne pas analyser le corpus qualitatif qu'en fonction de la typologie issue des données d'enquête. Un « dialogue » doit demeurer entre les données issues des différents types de méthodes. Miser sur la synergie émanant de l'utilisation réfléchie, judicieuse et stratégique de deux ou plusieurs méthodes peut véritablement, nous l'avons vu, contribuer à mettre au jour un savoir invisibilisé.

## CHAPITRE SEPT

## ARTICLE 2 :

« Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant :  
une cartographie des possibles »

(soumis le 15 janvier 2018 à la revue *Enfances Familles Générations*)

**Résumé :**

**Cadre de recherche :** La non-maternité est le plus souvent comprise en recherche comme la résultante soit d'un choix personnel délibéré, soit de circonstances involontaires de la vie des femmes.

**Objectifs :** L'étude s'attarde à déconstruire cette dichotomisation pour plutôt comprendre l'expérience complexe de la non-maternité à travers les dynamiques relationnelles et sociales du désir d'enfant.

**Méthodologie :** Se positionnant dans une perspective des parcours de vie, l'analyse porte sur dix-neuf entretiens auprès des baby-boomers québécoises, nées entre 1947 et 1956, qui n'ont pas donné naissance ni adopté un enfant au cours de leur vie.

**Résultats :** Les récits dégagent une diversité d'expressions et d'expériences du désir d'enfant à travers le temps. Certaines répondantes n'ont jamais ressenti de désir d'enfant et cette absence de désir a pu être vécue sans véritable contrainte dans un contexte social favorisant l'autodétermination des femmes. Le désir plus ou moins

intense d'enfant chez d'autres n'a pas pris la forme d'un projet concret de grossesse en raison d'une variété de facteurs individuels, conjugaux ou professionnels.

**Conclusions :** Le contexte social et culturel pendant la vie féconde des baby-boomers québécoises (1970-90) a pu garantir une marge importante d'autodétermination chez elles en leur donnant accès à de multiples options sur les plans scolaire, professionnel, conjugal et contraceptif. Ce même contexte d'ouverture a toutefois contribué en partie à limiter les possibilités de celles qui ont ressenti un désir d'enfant à un moment de leur parcours.

**Contribution :** Pour comprendre la non-maternité, l'étude démontre la nécessité de s'éloigner de la simple question du « choix individuel » afin de mettre l'accent sur l'importance des processus réflexifs et la complexité des contingences interrelationnelles qui en sont à son origine.

## 7.1 Introduction

La non-maternité, c'est-à-dire l'expérience de ne pas être mère, est un sujet qui a été investigué depuis une trentaine d'années autant par la démographie sociale, la sociologie, la psychologie que les études féministes. Les chercheurs et chercheuses ont toujours essentiellement abordé cet objet d'étude en départageant les femmes qui avaient volontairement fait le *choix* de ne pas avoir d'enfant, et les autres non-mères.

Or, certaines chercheuses ont récemment soulevé l'hypothèse que cette dichotomisation entre non-mères « volontaires » et « involontaires » pourrait biaiser la compréhension du phénomène (Allen et Wiles, 2013 ; Donati, 2000b ; Ravanera et Beaujot, 2009 ; Settle et Brumley, 2014). Dans les faits, la non-maternité relèverait

plutôt rarement d'un choix délibéré. La procréation (ou l'absence de procréation) ne serait pas toujours issue d'un processus décisionnel rationnel, mais pourrait très souvent, au contraire, résulter de l'incertitude et de l'indécision (Donati, 2000a, 2000b). Il serait donc plus juste de considérer l'absence d'enfant dans la vie des individus comme la résultante d'un processus complexe de prises de décision évoluant sur une longue période du parcours de vie, dans des contextes structurels et normatifs particuliers (Ravanera et Beaujot, 2009).

Nous avons choisi dans cet article d'examiner plus en profondeur cette prémisse à partir de l'analyse des récits de vie de dix-neuf femmes sans enfant qui sont nées pendant la première vague du baby-boom québécois (1947-1956). Les baby-boomers québécoises présentent une proportion relativement élevée en Occident d'infécondité définitive<sup>31</sup>. La période de leur fécondité potentielle (entre l'âge de 20 et 40 ans, grosso modo) s'est nichée dans un contexte de profonds changements sociaux et culturels qui ont radicalement modifié l'éventail des options possibles pour elles. N'étant plus assujetties au devoir de devenir mère de famille, les jeunes femmes de cette génération ont davantage eu l'opportunité de construire leur vie en fonction de leurs désirs individuels (Baillargeon, 2012 ; Beck et Beck-Gernsheim, 2002).

C'est à partir de la question du désir ou non d'enfant, antérieure à celle du « choix » (de ne pas avoir d'enfant), que nous avons analysé les récits de ces femmes. Afin de mieux appréhender leurs expériences, nous avons cherché à comprendre la présence ou

---

<sup>31</sup> Les pays occidentaux connaissent généralement depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle une hausse des proportions de femmes qui n'ont jamais d'enfant au cours de leur vie (Rowland, 2007 ; Sardon, 2006). Si on compare de manière longitudinale les taux nationaux d'infécondité définitive, le Québec affiche une hausse très rapide de ces proportions chez la génération issue de la première vague du baby-boom<sup>31</sup> (Beaujouan, Sobotka, Brzozowska et Zeman, 2017 ; Institut de la statistique du Québec, 2016). À titre d'exemple, 13 % des femmes québécoises nées en 1947 n'ont pas eu d'enfant alors que cette proportion atteint 24 % pour la cohorte de 1956.

l'absence de désir de procréation chez elles. Nous nous sommes plus spécifiquement attardées aux trajectoires interrelationnelles de ce désir, à ses variations dans le temps, à ses détours et ses mutations qui ont, au bout du compte, orienté les parcours de ces femmes vers la non-maternité.

## 7.2 La non-maternité « volontaire » ou « involontaire » : une dichotomisation à déconstruire.

Les années 1970 et 1980 en Occident connaissent une mutation en profondeur des valeurs sociales entourant la formation de la famille. Les écrits empiriques n'associent plus aussi facilement l'absence d'enfant dans les parcours individuels à de l'immaturation (on est réellement adulte que lorsqu'on devient parent), de l'égoïsme, voire de la déviance comme ce l'était auparavant (Bulcroft et Teachman, 2004). La non-maternité devient l'une de ces nouvelles configurations familiales pour les femmes qui va devenir l'objet d'étude des chercheuses féministes de divers horizons (démographie, sociologie, psychologie, etc.). Pour ces auteures, il s'agissait non seulement de mettre au jour l'expérience de ces femmes, mais également de valider scientifiquement ce nouveau mode de vie qui pouvait maintenant être « choisi » par les femmes, et non pas seulement « subi » comme par le passé (par l'absence de mariage, par exemple) (Houseknecht, 1982, 1987 ; Veevers, 1973).

C'est à peu près à partir de cette époque que les écrits scientifiques portant sur la non-maternité apportent un clivage épistémologique entre les femmes qui ont « choisi » de vivre sans enfant et celles qui n'ont pas fait ce choix. À titre d'exemple, la sociologue américaine Sharon Houseknecht a publié en 1987 une recension des écrits abondamment citée qui porte sur le « choix » de la non-maternité. Ce texte tente entre autres de mieux définir conceptuellement et opérationnellement les deux types de non-maternités. Dans sa recension, l'absence d'enfant volontaire (« voluntary childlessness ») concerne généralement les femmes qui n'ont pas d'enfant et qui n'ont

aucune intention d'en avoir dans le futur (Houseknecht, 1987, p. 370). La non-maternité involontaire (« involuntary childlessness ») concerne les autres femmes sans enfant qui auraient souhaité avoir un enfant, mais ont été empêchées par des problèmes d'infertilité ou l'absence d'un partenaire parental par exemple. L'auteure insiste dans son texte sur l'importance de comprendre la non-maternité à travers ce clivage qui peut expliquer une expérience sociale fort différente chez ces femmes.

Puis à partir des années 1990, la rhétorique du « choix » de la non-maternité et les questions d'identité féminine ont fortement mobilisé la recherche sur le sujet. Des groupes militants de femmes et d'hommes sans enfant (les « childfree ») sont apparus dans les pays anglo-saxons. Ils revendiquent non seulement la légitimité du choix de ne pas se reproduire, mais également des droits et privilèges auxquels ils devraient avoir droit en regard de ce choix personnel, comme sur le plan fiscal par exemple (Taylor, 2003).<sup>32</sup>

Or, sur le plan empirique, le partage des non-mères en deux catégories distinctes (les « volontaires » versus les « involontaires ») demeure problématique comme l'ont constaté certaines auteures (Allen et Wiles, 2013 ; Berrington, 2016a, 2016b ; Donati, 2000a ; Settle et Brumley, 2014), et engendre un flou épistémologique immense. Par exemple, comment catégoriser les femmes éprouvant des difficultés physiologiques à devenir enceintes et qui « acceptent » cet état, renoncent à leurs intentions d'avoir un

---

<sup>32</sup> Précisons que cette dichotomisation entre non-mères volontaires et involontaires repose sur un fondement moral dans la recherche. La volonté de comprendre la non-maternité se fait dans un contexte de transformation des modèles familiaux et de dénatalité. Pour les uns, la non-maternité (surtout si elle est choisie) pourrait constituer l'un des signes prégnants de l'individualisme grandissant des sociétés occidentales. De surcroît, le choix de ne pas avoir d'enfant chez les femmes constitue certainement pour ces auteurs l'une des causes de la dénatalité qui menace ces mêmes sociétés. Par ailleurs, d'autres valeurs semblent orienter un autre pan de la recherche qui revendique de nouveaux styles de vie hors de la parentalité, surtout pour les femmes en valorisant des modèles alternatifs à la maternité.

enfant et font le deuil de la maternité ? Comment de plus appréhender le désir d'enfant (ou les intentions de fertilité) qui peut réalistement se moduler en fonction des rencontres amoureuses et des différents contextes de vie ?

Les chercheurs et chercheuses ont eu tendance à associer la non-maternité « volontaire » à un choix qui s'est fait tôt et s'est maintenu tout au long de la vie féconde des femmes. Or, il est très difficile d'évaluer empiriquement la persistance de l'intention ou du choix dans le temps. Dans les faits, il faudrait attendre que les individus aient dépassé l'âge de reproduction, celui-ci étant de plus en plus tardif avec l'avancement des techniques de procréation assistée. De toute évidence, les intentions déclarées dans les questionnaires ou entretiens de recherche ne correspondent pas toujours aux actions subséquentes des répondants. Avec l'âge, il est commun que les individus — les femmes en particulier — changent d'avis et réalisent un projet d'enfant (Stobert et Kemeny, 2003). Il est donc tout à fait possible que les intentions déclarées par les individus soient modulées par des facteurs issus de leur contexte de vie lors de l'enquête, tout particulièrement ceux qui concernent la situation conjugale. Par conséquent, plusieurs chercheuses conviennent qu'il est très difficile de conceptualiser les intentions de fécondité, ou le désir d'enfant comme des éléments stables dans le temps (Gray, Evans et Reimondos, 2013 ; Mitchell et Gray, 2007). Notons enfin que la vaste majorité des études sur la non-maternité s'adressent à des échantillons de femmes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la ménopause ce qui, sur le plan épistémologique, pose problème pour toutes les raisons qui viennent d'être évoquées.

En ce sens, il peut donc être utile de comprendre le choix de la non-maternité sur un continuum (Berrington, 2016a). D'un côté se situent les femmes qui disent avoir fait un choix conscient et tôt dans leur vie de ne pas avoir d'enfant (« early articulators » [Veveers, 1973] ; « knew early » [DeLyser 2012]). Celles-ci rapportent généralement n'avoir aucune affinité avec le rôle maternité ou avec l'expérience de la grossesse ou

de l'accouchement. Certaines estiment aussi que la maternité poserait obstacle à leurs projets professionnels (Park, 2005). À l'autre bout du continuum se trouvent les femmes dont la maternité est empêchée par l'infertilité. Les femmes « ambivalentes » se situent au centre. Elles sont celles qui ont retardé leur choix (« postponers » chez Veveers, 1973) ou qui ont graduellement pris la décision de ne pas se reproduire (« decision evolved » chez DeLyser, 2012). On pourrait également inclure dans ce continuum celles qui auraient souhaité devenir mères, mais n'ont pas pu à cause des « circonstances de leur vie » (Carmichael et Whittaker, 2007), ainsi que les femmes qui ont « passivement » fait le choix de la non-maternité (Gillespie, 1999).

Cependant, comme l'ont mentionné Bulcroft et Teachman (2004), conceptualiser l'absence d'enfant en fonction d'un « choix personnel » comme standard, même si celui-ci est compris sur un continuum, présente un biais fondamental dans la compréhension du phénomène. La prise en compte de l'individu seul omet la considération des aspects dyadiques et relationnels associés à la fécondité. Il y a bien sûr le désir d'enfant (ou son absence) chez l'individu. Mais ce désir (ou son absence) s'exprime inévitablement en relation avec l'autre, que ce soit dans le cadre d'une relation amoureuse ou conjugale, ou plus largement en lien avec la collectivité. Les choix relatifs à la fécondité sont faits, dans la grande majorité des circonstances, en lien avec une autre ou d'autres personnes.

Récemment, certains auteurs ont avancé la pertinence pour la recherche future de conceptualiser et d'opérationnaliser l'absence d'enfant comme un processus dynamique, évolutif et complexe dans la vie des individus (Allen et Wiles, 2013 ; Donati, 2000b ; Ravanera et Beaujot, 2009 ; Settle et Brumley, 2014). Notre étude part justement de cette hypothèse. Toutefois, même si le concept de « choix », nous l'avons vu, pose problème en biaisant la manière d'appréhender la non-maternité, nous pensons nécessaire d'intégrer les capacités actancielles (« agency ») des femmes dans sa

compréhension. Le désir d'enfant (ou son absence) ainsi que les choix passifs ou actifs qui y sont associés sont ainsi appréhendés dans une dynamique relationnelle, c'est-à-dire en fonction des différents contextes de vie et des relations avec les autres. Nous pensons également important d'inclure un axe temporel à l'analyse, soit en comprenant le désir d'enfant (ou son absence) non pas comme prenant place à un moment fixe dans le temps, mais bien dans une trajectoire dynamique se prolongeant tout au long de la vie des femmes. Autrement dit, nous ne proposons pas de comprendre la non-maternité et les non-mères en fonction d'une catégorisation binaire comme la recherche s'est appliquée à le faire dans le passé. Nous suggérons plutôt d'envisager le phénomène dans sa nature complexe et contingente, à travers une sorte de « cartographie des possibles » prenant en compte les axes individuel, relationnel, social et temporel.<sup>33</sup>

### 7.3 La non-maternité dans une perspective des parcours de vie

Cette recherche s'inscrit dans une perspective des parcours de vie (Elder et Giele, 2009). Depuis une dizaine d'années, quelques équipes de chercheurs et chercheuses ont adopté cette approche afin d'appréhender la complexité du phénomène de la non-maternité (Berrington, 2016b ; Dykstra et Wagner, 2007 ; Keizer, 2010 ; Mynarska, Matysiak, Rybińska, Tocchioni et Vignoli, 2015). En bref, cette perspective théorique prend en considération les impacts du temps (biographique, historique), du développement humain ainsi que des événements passés dans la vie des individus sur leurs trajectoires futures pour comprendre l'absence d'enfant dans leur vie (Bulcroft et Teachman, 2004). Elle cherche également à comprendre les logiques qui structurent les différentes

---

<sup>33</sup> Nous avons choisi dans cet article de privilégier l'axe interrelationnel du désir d'enfant qui a été fortement négligé dans la littérature portant sur la non-maternité. Cette stratégie implique toutefois de nous écarter des trajectoires scolaires et professionnelles des répondantes qui sont par ailleurs réputées pour intervenir dans les choix de fécondité des femmes (voir par exemple Bodson, 2010 ; Keizer, 2010 ; Mynarska *et al.*, 2015 ; Turcotte, sous presse a), mais ont été largement investiguées par les chercheuses.

trajectoires, tout en observant comment elles interagissent et s'inscrivent dans leurs différents contextes sociaux (Sapin, Spini et Widmer, 2007). Bref, la perspective des parcours de vie tend en quelque sorte à reconnaître autant l'importance de l'individu que de la structure sociale dans laquelle il/elle s'imbrique pour comprendre le phénomène de la non-maternité ou de la non-parentalité.

Quelques concepts centraux à la perspective des parcours de vie se sont avérés particulièrement utiles pour comprendre l'expérience des répondantes du corpus. Le parcours de vie se compose de différentes *trajectoires* (ex. : familiale, conjugale, professionnelle, etc.), ainsi que de *transitions* et de *moments décisifs* qui ont modulé la direction de ces trajectoires. Celles-ci se définissent généralement comme des séquences de rôles et d'expériences dans la vie des individus. La trajectoire conjugale d'un individu, par exemple, sera composée de périodes où il-elle est en union conjugale (cohabitante ou non) et de moments où il-elle ne l'est pas. Les séparations ou les mises en couple peuvent être vues comme des périodes de transition, soit des périodes de changement rapide dans la trajectoire qui entraînent des conséquences permanentes sur le parcours dans son ensemble. Ces points de rupture ouvrent la porte à un changement de situation à une autre, d'un rôle à un autre, d'une identité à une autre (Gherghel et Saint-Jacques, 2013 ; Sapin *et al.*, 2007).

La trajectoire s'appréhende donc dans une logique de continuités et de ruptures. Le concept du *moment décisif* (« turning point », ou « événements » selon Sapin *et al.*, 2007) représente justement l'un de ces points de déséquilibre, de tension ou de bifurcation dans la trajectoire qui revêt une signification particulière pour l'individu. Il peut être perçu comme décisif très subjectivement par la personne (ex. : changement d'identité) ou peut correspondre à un fait plus objectif, comme la perte d'un emploi ou le mariage par exemple. Ces moments décisifs peuvent donc être issus d'une décision volontaire, ou au contraire d'un événement inattendu, tout comme ils peuvent découler

de prédispositions inconscientes. Comme le résume McAdams (2005), les vies humaines se modifient constamment et sont donc essentiellement en perpétuelle transition. Mais certaines transitions et moments décisifs auront une signification plus ou moins importante pour les individus en regard de leur propre parcours de vie. La perspective des parcours de vie pose l'hypothèse que ces moments de ruptures (transitions, moments décisifs) peuvent particulièrement être porteurs de sens et d'information dans l'analyse scientifique.

Un dernier concept d'importance pour la présente étude a été celui des *vies interreliées* (« linked lives »). Il décrit le fait que les trajectoires des individus appartenant à un groupe primaire (famille, amis, collègues de travail) s'influencent réciproquement, qu'elles sont donc interreliées et interdépendantes (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). S'inscrire dans la perspective des parcours de vie, c'est donc considérer d'analyser l'intersection des différentes trajectoires d'une personne avec celles d'autres individus issus de ses réseaux primaires. C'est pourquoi la prise en compte des dynamiques interpersonnelles a pris une place prépondérante dans l'analyse des entretiens de notre corpus.

#### 7.4 Une trajectoire du (non) désir d'enfant.

Au Québec et dans les pays industrialisés, depuis les années 1970, on peut dire que la parentalité chez les femmes résulte très généralement d'un choix délibéré même s'il existe un pourcentage faible de grossesses non désirées (Dandurand, 1994 ; Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003). Il est donc commun d'assumer que les individus font les enfants qu'ils désirent, quand ils le désirent. Le concept de désir d'enfant est fondamental pour toute question portant sur la fécondité.

Or, la notion de désir d'enfant est plurivoque. Celle de désir, dans son sens large, l'est encore plus. Les philosophes s'entendent généralement pour dire que le désir s'associe

à des agissements, des expériences et des pensées qui sont orientés vers un objet qui est indépendant de besoins réels (Schroeder, 2017). On s'entend également généralement sur un continuum du désir, c'est-à-dire d'une absence complète de désir pour un objet jusqu'à son désir intense, en passant par une gamme de désirs faibles à forts.

Selon la philosophe Marie Gaille (2011), le désir d'enfant relève de la sphère intime, mais toujours en relation avec l'autre. Il existe donc une très grande diversité de désirs d'enfant qui ne signifient pas tous la même chose selon les individus. On pourra désirer un enfant pour vivre la grossesse et devenir mère. Au contraire, on pourra ressentir une absence de désir d'enfant parce que, justement, cette expérience de grossesse, d'accouchement et de maternité inspire plutôt un sentiment de peur, voire de complète indifférence. Une femme pourra désirer un enfant parce qu'elle ne conçoit pas sa vie indépendamment de l'idée de fonder une famille. À l'opposé, une autre femme ressentira un faible désir, ou une absence complète, parce que cela ne fait pas partie de ses projections identitaires.

Gaille insiste également sur les variations d'intensité du désir d'enfant dans le temps. Certaines personnes ressentiront un fort désir d'enfant pendant toute leur vie féconde. Pour d'autres, le désir sera bien présent, mais plus instable : il pourra « s'amoinrir, voire disparaître, ou au contraire renaître et se trouver renforcé » (Gaille, 2011, p. 89). En ce sens, on peut donc concevoir que le désir d'enfant suit une trajectoire dans la vie des individus, en étant absent ou présent, plus faible ou plus intense, se modulant donc selon les événements significatifs qui viendront marquer leur parcours (Dandurand *et al.*, 1997).

Nous avons choisi de faire du désir d'enfant chez les non-mères que nous avons rencontrées le point de départ de l'exploration de leur parcours et de leur expérience.

Comme nous venons de le voir, le concept de désir d'enfant n'est certainement pas parfait, mais il permet néanmoins d'ajouter une dimension primordiale à l'étude de la non-maternité et vient nuancer les manières d'appréhender les questions portant sur le « choix » de la (non) maternité.

Nous avons abordé ce thème avec les répondantes de manière très large avec la question : « Au cours de votre vie, avez-vous déjà ressenti un désir d'enfant ? » Cette stratégie empirique s'est avérée fructueuse puisque les répondantes se sont facilement positionnées face à ce concept, contrairement à celui de « choix » comme nous le verrons plus loin. Cela a également permis d'explorer les différentes significations et composantes du désir d'enfant, tel que celui-ci était compris par chacune des femmes rencontrées. Enfin, le choix de comprendre l'expérience de la non-maternité à partir de la trajectoire du désir d'enfant a permis la mise en exergue des différentes transitions et moments décisifs des parcours des femmes. Ceci vient à la fois, nous le verrons, affirmer l'importance des liens relationnels et nuancer la question du « choix individuel », dans la manière de comprendre la non-maternité.

### 7.5 Méthodologie

Les résultats présentés dans cet article sont issus du volet qualitatif d'une recherche mobilisant les méthodes mixtes (Turcotte, sous presse,a). Ce volet présente l'analyse qualitative dans une approche narrative (Riessman, 2008) des récits de dix-neuf femmes, nées entre 1947 et 1956 et ayant vécu au Québec entre l'âge de 20 et 50 ans. Les entretiens semi-directifs individuels (d'une durée moyenne d'une heure trente) portaient sur les trajectoires familiale, scolaire, conjugale, sociale et professionnelle des femmes. Nous avons accordé une attention particulière à l'investigation des thèmes du (non) désir d'enfant chez les répondantes ainsi qu'aux manières dont ce (non) désir s'est modifié ou non dans le temps et selon les contextes (relationnels, professionnel, sociaux, etc.). Nous avons ensuite fait une analyse thématique de type hybride inductif-

déductif (Fereday et Muir-Cochrane, 2006) des entretiens au moyen du logiciel *NVivo* afin dégager les thèmes les plus saillants.

## 7.6 Non-maternité et désir d'enfant : des parcours diversifiés

De façon marquante, l'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence que les répondantes n'avaient pas du tout le réflexe de réfléchir à leur expérience en termes de « choix » personnel. Par exemple, deux femmes seulement ont précisé avoir « fait le choix » de ne pas avoir d'enfant. Deux autres répondantes nous ont au contraire expliqué que la non-maternité « n'était pas un choix » pour elles. À l'inverse, les questions portant sur le « désir » d'enfant ou de maternité ont semblé nettement plus porteuses de sens pour les femmes du corpus. Certaines avaient pensé à la maternité ou désiré des enfants à un moment ou à un autre de leur vie. D'autres, au contraire, n'avaient jamais ressenti la moindre parcelle d'un tel désir, et ce, tout au long de leur vie. Cette avenue — celle de la présence ou de l'absence d'un désir d'enfant — nous a donc semblé essentielle à explorer plus largement. Les prochaines sections du texte présentent les différentes trajectoires du désir d'enfant chez les femmes que nous avons rencontrées.

### 7.6.1 L'absence de désir d'enfant : entre l'absence de contraintes et les tensions relationnelles.

L'un des groupes prédominants de notre échantillon (11 femmes sur 19) est celui des femmes qui disent n'avoir jamais ressenti de désir d'enfant. Jamais, dans toutes les circonstances de leur vie, ces répondantes n'ont envisagé un projet d'enfant à court, moyen ou long terme<sup>34</sup>. Elles représentent également un groupe de femmes qui ne se

---

<sup>34</sup> Notons que l'absence de désir d'enfant chez les femmes est un sujet qui a été largement étudié dans la recherche portant sur la non-maternité (voir à titre d'exemples : Debest, 2014 ; Morell, 2000 ; Serre,

sont jamais identifiées ou projetées en tant que mères. Certaines femmes ont eu conscience de ce non-désir tôt dans leur vie :

Moi, personnellement, si on recule très loin, je n'aimais pas les enfants. Reculer à 5 ans, 6 ans... des bébés qui braillaient, je me rappelle que ça me tapait sur les nerfs » (Josée)<sup>35</sup>

Mais quand j'étais enfant, je savais que je n'aurais pas d'enfant. Je n'en ai jamais voulu. Et ce n'est pas parce que je n'aurais pas été une bonne mère, mais je n'en ai jamais voulu. (Nicole)

Pour d'autres, celui-ci est reconnu a posteriori dans leur vie : « (...) je me suis rendu compte que non, je n'aimais pas ça. Je ne haïs pas les enfants, j'aime beaucoup les enfants. Mais je n'avais pas ce désir-là. » (France).

Pour la plupart des femmes que nous avons rencontrées dans ce groupe, la maternité n'a jamais été un projet :

Mais je n'ai jamais, jamais eu le désir d'enfant (...) Mais j'ai un instinct maternel d'ailleurs, quand je m'occupe des gens, et tout ça... Mais pas un « désir ». Jamais, jamais, jamais. (France)

C'est un désir que je n'ai pas. Tu n'en veux pas : tu n'en veux pas. Ce n'est pas parce que je n'aime pas les enfants. Je n'en veux pas. (Line)

---

Plard, Riand et Moro, 2008 ; Tanturri et Mencarini, 2008). Plutôt que de se centrer uniquement sur les facteurs associés à cette absence de désir (ce qui est le cas de la majorité des études sur le sujet), notre étude pousse plus loin la compréhension de la non-maternité en se penchant également, et plus spécifiquement, sur les dynamiques interrelationnelles du non-désir d'enfant.

<sup>35</sup> Tous les noms utilisés dans le texte sont des pseudonymes pour conserver la confidentialité des participant-e-s.

Chantal est une femme dont le parcours a été assez douloureux pour la plus grande partie. Son enfance a été marquée par le décès très jeune de sa mère. Elle a vécu toute son adolescence en pensionnat sans véritable attachement affectif à des personnes adultes significatives. Elle a développé assez tôt des problèmes de santé mentale associés à une toxicomanie. Pour elle, la maternité n'a jamais été quelque chose de possible dans sa vie. Elle est tombée enceinte à de multiples reprises, mais a choisi l'avortement à chaque fois :

Je n'étais pas ouverte. Je n'étais pas à l'écoute de quoi que ce soit face à mon avenir... Puis moi, déjà, je venais d'une famille dysfonctionnelle, hein ?.. C'était plus facile d'entrevoir ma vie seule que d'entrevoir ma vie avec un conjoint, ou créer une famille... Non, ce n'était pas dans ma tête, du tout, du tout. (Chantal)

Line est une féministe militante de longue date. Elle a réfléchi longuement à ce non-désir de la maternité qui l'habite depuis toujours. Elle a choisi d'avoir recours à l'avortement à quatre reprises dans sa vie. Elle considère donc aujourd'hui avoir fait quatre fois le choix de ne pas devenir mère. Le concept de « choix » pour elle s'applique au moment où elle a agi, ouvertement et consciemment, en fonction de son non-désir d'enfant. Outre les moments associés à ses avortements, Line pense que ce non-désir d'enfant a d'ailleurs probablement influencé ses choix amoureux :

Il n'y a jamais eu de gars qui m'ont poussée à avoir un enfant. Je pense que je choisisais mes gars en fonction... Bien, sans peut-être... J'avais le nez pour. J'aurais pu tomber en amour avec un gars qui rêvait d'avoir un enfant. Ce n'est jamais arrivé. Puis de toute façon la réponse aurait été non. (Line)

Guylaine se dit également féministe. Elle a toujours eu des liaisons amoureuses lesbiennes sauf dans la jeune vingtaine où elle s'est mariée avec un homme (avec lequel elle possède toujours un immeuble qu'ils habitent). À l'instar des femmes citées précédemment, la maternité n'a jamais été un projet pour elle :

Même dans la période où je couchais avec un gars, c'était clair que j'étais sur la pilule. Et [lui] n'en voulait pas non plus. De toute façon, s'il en avait voulu, on n'aurait pas été ensemble. C'était clair. Moi, je n'en voulais pas. Je n'en ai jamais voulu. (Guylaine)

Il était évident pour elle que la maternité représentait « un trip trop permanent », c'est-à-dire un engagement irrévocable qui lui demanderait des sacrifices trop importants en ce qui a trait à ses activités sociales et culturelles qui sont au centre, selon elle, de son bien-être personnel. Ce refus de l'identité maternelle ou parentale se voit d'ailleurs fortement symbolisé par le moment où elle a vigoureusement refusé de participer au processus d'insémination artificielle d'une ancienne amoureuse qui souhaitait avoir un enfant seule.

Notons que pour toutes ces femmes, le désir d'enfant ne s'est jamais manifesté au cours de leur vie féconde, et ce, en aucune circonstance. La plupart d'entre elles n'ont pas valorisé, ni même souhaité, la vie de couple. Leurs trajectoires amoureuses sont d'ailleurs souvent marquées par des relations non cohabitantes ou des relations cachées, avec des hommes mariés par exemple. Elles expriment une forte volonté d'indépendance personnelle et ceci semble s'actualiser dans des choix amoureux à l'extérieur du cadre conjugal traditionnel. Cet état de fait n'a par ailleurs jamais engendré de tensions relationnelles auprès des conjoint-e-s. L'absence d'obstacles sur le plan conjugal ou relationnel, on peut le penser, a sans doute facilité l'expérience de ces femmes qui n'ont jamais désiré la maternité et qui ont pu souscrire à un mode de vie qui, a posteriori, a répondu à leurs besoins existentiels individuels. Ceci n'est toutefois pas le cas de Lucie et Danielle qui ont dû faire face au désir d'enfant affirmé de leur conjoint.

Lucie n'a jamais ressenti de désir d'enfant. Elle a toujours choisi de vivre seule et n'a donc jamais cohabité avec ses amoureux. Elle a vécu deux avortements à l'âge de 30 et 33 ans. Dans les deux cas, le choix d'interrompre la grossesse a causé de vives

tensions avec ses conjoints puisque ceux-ci auraient désiré fonder une famille avec elle. Dans le cas de Lucie, ses choix d'interrompre ces grossesses ont engendré des ruptures amoureuses.

Lui, il aurait eu un enfant. Il aurait été prêt à avoir un enfant. (...) C'était un homme que j'aimais beaucoup (...), mais je n'étais pas amoureuse de lui. Et j'ai décidé d'avoir un avortement... à son grand désarroi, je dois dire. (...) Pour lui, c'était... C'était un croyant en plus... alors c'était très, très difficile. (Lucie)

Au contraire de Lucie, Danielle a toujours vécu en couple. Elle ne s'est d'ailleurs jamais projetée ni n'a visualisé sa vie autrement. Elle s'est mariée deux fois. Dans ces deux relations conjugales « traditionnelles », ses conjoints ont verbalisé tôt leur désir d'avoir des enfants :

Tu sais, mon premier mari... et même mon deuxième, mon mari actuel (ils me disaient) : « Ah, je te ferai bien changer d'idée ». (Je répondais) « Ah... Essaie... » (rire). Puis j'étais bien ouverte à ça. Je me disais : peut-être que ça changera, je ne sais pas. Ce n'était pas une fermeture comme ça, mais ça ne me parlait jamais. (Danielle)

Tout en ne ressentant pas l'appel de la maternité, Danielle n'a jamais complètement rejeté la probabilité d'avoir un jour le désir d'avoir un enfant. Au début de la quarantaine, son deuxième mari (et conjoint actuel) a exprimé l'urgence pour lui de devenir père. Danielle s'est laissée convaincre :

Oui, on en a parlé pendant ces années-là. Et puis j'ai toujours dit que je n'en voulais pas. Puis un moment donné, j'ai dit : « OK, d'abord » (...) Je me suis dit : « Bien... si ça lui tente, lui... ». C'est sûr qu'il ne me laissera pas toute seule avec (...) Je n'aurais pas été inquiète de ça. Mais tu vois, je ne suis pas tombée enceinte. (Danielle)

Danielle et son mari ont tenté pendant un an de concevoir, sans succès. Cela a causé de vives tensions au sein du couple et surtout, un lourd sentiment de deuil chez le conjoint de Danielle qui lui alors donné le choix de partir :

« Si tu veux, tu peux encore te trouver une femme plus jeune qui va t'en faire des enfants, ou qui en a déjà. » Puis, il a choisi de rester. Mais il a eu de la peine de ça. Puis il m'a juste dit un jour : « j'aime autant ne plus en reparler ». Fait qu'il n'en reparle pas (...) Mais je sais que c'est une peine. (Danielle)

#### 7.6.2 Du désir d'enfant... à la non-maternité.

Nathalie et Lise sont deux femmes ayant éprouvé des problèmes gynécologiques au début de leur trentaine, rendant pour elles la procréation très difficile. Ces répondantes ont indiqué avoir ressenti un certain désir d'enfant au cours de leur vie féconde. Pour chacune toutefois, ce désir a pris la forme d'un questionnement personnel imprécis relié à la possibilité de fonder une famille dans le futur. Aucun projet d'enfant concret n'a donc jamais été envisagé.

Vers l'âge de trente ans, après de multiples années marquées par des problèmes gynécologiques, Nathalie découvre qu'elle est infertile en raison d'un stérilet défectueux. Elle raconte l'indifférence et la froideur dans laquelle le médecin spécialiste l'a alors informée que ses « deux tubes étaient bloqués et [qu'elle] ne pourrait pas avoir d'enfant ». Lorsqu'elle relate cette expérience, c'est surtout l'absence d'empathie du médecin, plutôt que l'annonce de son infertilité, qui marque son esprit : « Je me suis faite à l'idée, et je ne trouvais pas ça si grave, bien que plate. Bien que plate de ne pas avoir la possibilité. Puis je me suis aiguillonnée autrement, dans ma tête aussi. »

Pour sa part, Lise a souffert pendant toute sa vingtaine d'endométriose et s'est vue contrainte de subir une hystérectomie à l'âge de trente ans, sous la recommandation de

son spécialiste. Elle raconte que cette intervention est venue la soulager de grandes souffrances et que son infertilité ainsi provoquée devenait un problème bien secondaire pour elle à cette époque. Elle avait été mariée brièvement une première fois au début de la vingtaine. Elle s'est ensuite remariée vers la mi-trentaine avec un homme divorcé, déjà père de trois enfants adolescents dont il avait la garde occasionnellement. Ce n'est que vers la fin de la trentaine que Lise a contemplé la possibilité d'adopter un enfant avec son mari. Elle a abordé le sujet avec lui et s'est butée à un refus catégorique de sa part. Étant plus âgé qu'elle d'une dizaine d'années et déjà père de trois enfants, c'était un projet qui ne l'intéressait absolument pas. Lise raconte avoir vécu une certaine peine à l'époque et avoir dû traverser une période de deuil suite à ce refus. Elle dit toutefois être passée à autre chose fort rapidement puisqu'on a diagnostiqué un cancer à son mari un an plus tard.

Ça me tracassait. Puis je lui ai demandé. Puis il m'avait dit non. (...) Puis en 1995, quand il a été diagnostiqué avec le cancer en août, moi je suis allée me chercher un chien, cette même année-là. Le lendemain de Noël 1995, je suis allée me chercher un petit chien, que j'ai gardé... C'était le petit chien que j'ai eu pendant 13 ans. Faute de ne pas avoir d'enfant, on va se chercher un chien.

Lise éprouve un certain regret aujourd'hui de ne pas avoir eu d'enfant. Mais elle associe ce regret à sa difficulté à vivre seule depuis qu'elle est veuve. Un enfant adulte aurait pu lui tenir compagnie dans une certaine mesure. Elle admet parallèlement que la maternité n'aurait probablement pas été facile pour elle puisqu'elle a toujours éprouvé de la difficulté à tolérer la présence de jeunes enfants autour d'elle.

Nathalie et Lise ont toutes éprouvé des difficultés physiologiques à procréer. Elles se sont donc résignées assez rapidement et facilement au fait qu'elles n'auraient jamais d'enfant. Ce constat ne semble toutefois n'avoir pas été douloureux pour aucune de ces femmes puisque celles-ci n'ont éprouvé qu'un très faible désir d'enfant. Pour Nathalie,

cela n'a causé aucune difficulté avec ses partenaires puisqu'aucun n'a souhaité d'enfant. Lise s'est quant à elle heurtée à l'absence de désir de son mari, ce qui a provoqué certaines tensions relationnelles qui se sont vite dissipées.

Deux autres femmes du corpus ont indiqué avoir seulement ressenti un faible désir d'enfant au cours de leur vie. Elles toutes deux un parcours similaire : elles se sont investies dans de longues études et une carrière professionnelle exigeante qui les ont menées à reporter un projet d'enfant à la fin de leur trentaine. Toutes les deux se sont alors confrontées à l'absence de désir d'enfant de leur partenaire de vie de l'époque. Chacune raconte toutefois que cet abandon « forcé » de leur projet d'enfant a été plutôt facile étant donné leur faible désir de devenir mère.

Martine a fait des études universitaires jusqu'à l'obtention d'un doctorat à 31 ans. Elle a eu deux unions importantes avant cet âge, mais un projet d'enfant n'a jamais été discuté avec ses conjoints puisqu'il était impensable, raconte-t-elle, d'avoir un enfant avant d'avoir terminé ses études. Elle rencontre dans la mi-trentaine son troisième conjoint d'importance qui est père séparé de deux très jeunes enfants dont il a la garde partagée. Martine discute alors d'avoir un enfant avec son conjoint. Celui-ci ayant subi une vasectomie, ils entreprennent des démarches préliminaires pour l'adoption internationale. Ce projet échouera puisque Martine tombe amoureuse d'un autre homme qui lui, refuse catégoriquement d'avoir des enfants. Elle explique avoir fait le deuil très rapidement de la maternité étant donnée la passion amoureuse qu'elle vivait avec son nouveau conjoint, ainsi que sa carrière naissante de professeure d'université qui lui prenait beaucoup de temps.

Je dirais que la carrière a pris le dessus parce que si je n'avais pas eu cet emploi-là, à l'université, j'avais 36 ans, peut-être que ça m'aurait travaillé un petit peu plus et j'aurais pensé... Mais je ne pense pas (que mon conjoint) aurait changé d'idée. Il est tellement têtue. Ça n'a pas d'allure comment il

est têtue (rire). Fait qu'il n'aurait pas changé d'idée. Et moi, je ne me serais pas séparée. (Martine)

Suzanne s'est également retrouvée dans la vingtaine et la trentaine dans un « marathon » quotidien impliquant une carrière professionnelle très prenante dans le monde des affaires, ainsi que des études universitaires en soirée. Elle dit n'avoir pensé à avoir des enfants que vers la toute fin de sa trentaine. Elle partageait alors sa vie avec un homme séparé et père de deux jeunes enfants. Le sujet de la parentalité n'avait jamais été abordé entre eux et Suzanne s'est alors confrontée à l'absence de désir de fonder une nouvelle famille pour son conjoint. Sa relation avec cet homme s'est alors terminée, principalement à cause de ce refus d'avoir un enfant. Elle s'est alors engagée encore plus fortement dans sa carrière qui la passionnait et n'a plus jamais pensé à la maternité.

Ça, ça a été un peu une déception, mais pas... Pas vraiment... Pas dramatique. Parce que... même si je n'ai pas eu d'enfant, je considère que j'ai une vie remplie. J'ai toujours fait plein d'affaires, j'aime beaucoup ce que je fais. (...) En fait, ça ne m'a pas vraiment manqué tant que ça parce que sinon j'aurais vraiment été à la recherche d'un partenaire qui serait devenu un père. (Suzanne)

Martine et Suzanne sont donc deux femmes sans enfant qui ont cumulé le travail, les études et la vie amoureuse pendant la plus grande partie de leur vie féconde. Ce mode de vie intense semble avoir porté chacune des deux à repousser l'idée de fonder une famille à plus tard. C'est entre autres le refus de leur conjoint d'avoir des enfants (ou d'autres enfants) qui a sonné le glas de la maternité pour elles. Toutes deux, par ailleurs, ont insisté en entrevue sur leur faible désir d'enfant et sur l'importance de leur vie amoureuse (pour Martine) et professionnelle (pour Suzanne) qui aura surtout fait pencher la balance vers la non-maternité.

Sylvie est l'une des rares femmes du corpus à affirmer avoir ressenti un fort désir d'enfant entre vingt et quarante ans. Elle raconte avoir souhaité, très jeune, fonder une famille et avoir beaucoup d'enfants. Cela ne s'est pas produit en grande partie à cause de sa conjugalité plutôt atypique. Elle a entretenu deux très longues relations amoureuses cachées avec des hommes mariés. Sylvie dit avoir gardé l'espoir d'un divorce pour chacun de ses amoureux afin qu'elle puisse envisager une relation familiale officielle avec eux. Cela ne s'est toutefois jamais produit. Elle dit avoir compris progressivement que son projet de famille ne se réaliserait pas. Elle raconte que ses valeurs concernant la famille étaient liées à la présence quotidienne et importante d'un père auprès des enfants. Venant d'une famille monoparentale, elle avait témoigné de la difficulté pour sa mère (veuve) d'élever des enfants seule. Sylvie raconte avoir consciemment refusé ce mode de vie pour se résigner petit à petit à la non-maternité.

Je n'ai jamais pris, finalement, la décision officielle. (...) je ne l'ai pas fait parce que... moi j'avais vu ma mère avec trois enfants toute seule. Et c'est sûr que dans ma tête, si j'avais un enfant, il y aurait eu un homme avec moi.

Je dirais que je n'ai jamais eu le non-désir... Mais je n'ai pas les regrets non plus. (pause). Je n'ai pas le fait le choix de ne pas avoir un enfant toute seule parce que je me disais : « je veux qu'il ait un père présent » (...) Si je m'étais retrouvée enceinte, par exemple, je l'aurais gardé je suis sûre. (...) Puis le regret... Bien je n'ai pas le regret... Je ne dis pas que j'ai le regret, je dis que j'aurais aimé ça. Bien coudonc, j'ai appris à vivre sans. Mais je suis sûre que j'aurais été une bonne mère, je suis convaincue. (...). Mais en même temps j'ai fait le deuil probablement de dire : « je n'aurai pas d'enfant ». Je voyais un peu... Je me voyais aller puis... Dans ce sens-là, ce n'était pas un choix... C'est un deuil. C'est comme d'accepter et de dire : « bien, t'en auras pas, et c'est tout ».

Danielle et Johanne sont les deux femmes sans enfant du corpus à s'identifier comme des « mères » et des « grand-mères ». Elles ont toutes les deux élevé sur une longue

période les enfants issus de la première union de leur conjoint. Chacune affirme avoir graduellement intégré l'identité maternelle et grand-maternelle au cours de leur vie.

Danielle fait un peu figure d'exception au sein du corpus puisqu'elle provient d'une famille prônant des valeurs très traditionnelles. Elle dit avoir grandi en pensant qu'elle se marierait et aurait un jour une grande famille dont elle s'occuperait. Elle a quitté le foyer familial vers 20 ans pour cohabiter avec son conjoint et futur mari. Celui-ci était un père divorcé de deux enfants. C'est son conjoint qui l'a fortement encouragée à entreprendre des études universitaires dans le monde des affaires. Danielle a donc cumulé un emploi à temps plein et des études à temps partiel en soirée pour obtenir un MBA.

Danielle et son conjoint ont toujours travaillé ensemble. Ils ont créé plusieurs entreprises générant des chiffres d'affaires importants. Entre l'âge de 20 et 42 ans, le quotidien de Danielle a donc été fort chargé par le cumul du travail, des études et de la vie familiale, car son conjoint avait la garde partielle de ses enfants. Danielle raconte n'avoir jamais vraiment ressenti le désir concret d'avoir un enfant avec son conjoint. Elle attribue ce fait à son mode de vie surchargé et également à sa vie de parent par alliance qui lui demandait beaucoup d'énergie et venait peut-être remplacer inconsciemment, selon elle, ce désir d'enfant. Son mari avait subi une vasectomie avant de la rencontrer. Elle dit toutefois n'avoir jamais eu le réflexe de discuter d'adoption avec lui, comme si le fait de ne pas avoir d'enfant biologique avec lui allait de soi.

C'est sûr que les siens étaient tellement jeunes (...) je veux dire, j'avais de l'amour maternel à donner. J'avais deux petits enfants que j'ai aimés, que j'ai pris un peu sous mon aile. Donc. J'ai donné... Mais, on n'a pas à ce moment-là eu à décider : « bon là, on adopte ».

(...) on avait les enfants les week-ends une fois sur deux, puisqu'elle avait déménagé à Québec, donc on s'occupait beaucoup des enfants. Dans le fond, je me disais : « C'est comme un peu... Je contribue, disons à

l'éducation de ces deux enfants-là ». Fait qu'à ce moment-là, disons, on n'a pas vraiment songé à l'adoption. On n'a pas vraiment été plus loin à la recherche pour peut-être fonder notre propre famille. Fait que c'est comme ça que les années se sont succédées, puis (...) en 1980, on est partis en affaires. Donc ça, c'était notre projet d'entreprise à tous les deux (...) Donc c'est devenu notre bébé et on travaillait nuit et jour pour bâtir l'entreprise. C'est devenu un peu notre intérêt commun.

À l'âge de cinquante ans, Danielle et son conjoint obtiennent la garde de leur petite-fille de cinq ans par les services de protection de la jeunesse. Ils s'occupent donc d'elle sur une base quotidienne pendant trois ans de « pur bonheur », selon Danielle. Ils ont dû modifier leur horaire professionnel pour se consacrer davantage à leur vie parentale. Danielle contemple cette période de sa vie avec maintenant beaucoup de plénitude et de satisfaction. Elle considère en rétrospective avec un certain regret qu'elle et son conjoint auraient peut-être dû penser plus sérieusement à l'adoption.

Avec du recul, après c'est sûr quand tu dis, tu concentres ta vie sur l'entreprise, et puis quand ça tombe pour toutes sortes de raisons, tu te dis : « bien mon dieu... Les individus restent, mais l'entreprise, elle... » (...) C'est comme on dit : avec l'âge, on a la sagesse et l'expérience qu'on n'a pas quand on est jeunes. Donc c'est sûr que... Avoir des enfants, d'après moi, c'est plus important que de bâtir une entreprise. Avec du recul, c'est ça que je pourrais dire (...) Donc c'est ça, finalement, tu perds ton entreprise... Tu perds ta raison de vivre, qui a été là pendant tes années. C'est sûr qu'un enfant, tu récupères toujours... (...) Ce n'était pas un choix, ce n'était pas une décision qu'on avait vraiment mûrie. C'est un concours de circonstances qui a fait en sorte, mais aujourd'hui, si je mentorais quelqu'un qui dit : « bien là, je n'ai pas le temps d'avoir des enfants » je lui dirais : « bien pensez-y, parce que quand tu vas avoir 50 ans, tu vas peut-être te dire, bien mon dieu, il me reste quoi ? » (Danielle)

Johanne a également cumulé le travail à temps plein et les études en soirée. Après un premier mariage de courte durée au début de la vingtaine, elle a rencontré son conjoint actuel qui était un père séparé ayant deux jeunes enfants. Elle n'avait jamais vraiment ressenti le désir d'être mère, mais s'est vue imposer un rôle parental, en quelque sorte,

lorsque l'une des filles de son conjoint a pris la décision de vivre à temps plein avec eux. Cet apprentissage de son rôle parental s'est révélé assez difficile :

Donc, ça a été un apprentissage. J'ai fait du mieux que j'ai pu. Mais je n'ai pas trouvé ça facile. Je pense que je trouverais ça plus facile là. Parce que là, j'ai des contacts avec les tous petits. On aurait dit que je ne savais pas quoi faire avec les tout-petits. Moi, je suis l'une des plus jeunes dans la famille. Donc je ne savais pas quoi faire avec ça. Je voulais bien, je jouais tout ça. J'achetais des cadeaux, je leur faisais, tu sais ? Je faisais du mieux que je pouvais, avec les connaissances que j'avais et avec les valeurs que j'avais. Et puis les valeurs que j'avais, c'était de m'occuper des enfants. J'ai failli lâcher quelquefois. Mais j'ai quand même fait assez de bien parce que les filles, aujourd'hui, me considèrent comme leur deuxième mère. Parce que même adultes, elles vont quand même me consulter pour différentes choses qui vont arriver dans leur vie, alors... Et puis elles ont des enfants qui m'appellent Grand-Maman. (Johanne)

Mais au fil du quotidien, elle a commencé à s'identifier à son rôle de « mère » pour ses deux filles par alliance. Ce lien particulier avec ses filles lui a selon elle permis d'entrevoir la possibilité d'une grossesse avec son mari.

Et pour lui, il n'en était pas question. Ses filles venaient de partir à Québec. Ça a été très difficile. Le divorce a été pour lui très difficile parce que c'est lui qui s'en occupait des petites. Il est allé en cour pour avoir la garde. Il s'est défendu tout seul pour montrer qu'il était un père. Il a fini par l'avoir, mais ça a été difficile. Donc, quand moi, j'ai parlé d'avoir un enfant. Parce qu'avec lui, j'en aurais eu, contrairement avec mon (premier) (...) Lui, j'avais confiance. Donc lui, je disais : Oui, je pourrais avoir un enfant. Mais ça n'avait pas été vraiment discuté avant qu'on déménage ensemble. On aurait dit que dans ma tête, je me disais : « bien quand arrivera le temps, on en parlera. » Mais lui a dit non. (Johanne)

Ce refus catégorique d'avoir un enfant, de la part de son conjoint, a été très brutal pour Johanne, d'autant plus que celui-ci a pris la décision de se faire vasectomiser très rapidement par la suite :

Ça a été un deuil. Je l'ai traîné longtemps aussi. Je l'ai traîné longtemps. Puis aujourd'hui, bien, ça ne me dérange plus. Mais oui, je l'ai traîné longtemps ce deuil-là. J'aurais aimé ça, avoir mon petit. Bien vivre la maternité, j'aurais aimé ça. (Johanne)

Cet épisode a mené à une rupture partielle du couple. Johanne a obtenu un poste dans une autre ville et vivait donc seulement les fins de semaine avec son conjoint et les enfants pendant une période de quatre ans. Vivre indépendamment de son conjoint symbolisait pour Johanne une manière de se retrouver et de faire le point sur ce qu'elle souhaitait vraiment dans sa vie. L'indépendance financière et l'importance du travail étaient pour elle primordiales. En acceptant un poste à l'extérieur de sa ville, elle dit avoir souhaité donner un exemple d'indépendance et de liberté à ses « filles » alors adolescentes. Elle dit avoir eu un deuil important de la maternité à faire, mais aujourd'hui, elle ne ressent aucun regret et trouve beaucoup de satisfaction dans sa relation avec les filles de son conjoint et avec ses petits-enfants.

On peut comparer les parcours de Danielle et Johanne, à ceux de Suzanne et Martine qui ont été exposés précédemment. Ces quatre femmes ont eu un quotidien extrêmement chargé, entre l'âge de 20 et 40 ans, par les études, le travail et la vie conjugale. Danielle et Johanne ont de plus dû concilier leur vie professionnelle et scolaire aux soins et à l'éducation d'enfants sur une base quotidienne. Toutes les deux ont ressenti un fort désir d'enfant à un moment de leur vie, mais ce désir n'a pas pu se concrétiser en raison de leur conjoint (soit par infertilité ou par refus de refonder une famille). Danielle et Johanne ont dû traverser une période de deuil plus ou moins importante. Toutes deux affirment toutefois aujourd'hui que leur rôle de « mère » par alliance a su faciliter ce deuil et combler leurs aspirations à la maternité biologique.

## 7.7 Discussion et conclusion

L'analyse des différentes trajectoires par rapport à la question du désir d'enfant dans une perspective des parcours de vie met en évidence une absence complète de désir de se reproduire chez une large proportion du corpus, et ce, tout au long de la vie féconde. L'examen de leurs parcours n'évoque à aucun moment de « choix » rationnel et conscient de la non-maternité, mais démontre plutôt que l'absence de désir d'enfant a pu librement s'exprimer et s'actualiser. Elles ont pu adopter un mode de vie se situant à l'extérieur de l'expérience de la maternité. Ceci a été possible, entre autres par l'accès et l'utilisation de moyens contraceptifs efficaces, ainsi que par la relative facilité d'accès à l'avortement, ce qui leur a permis une prise de contrôle sur leurs fonctions reproductives. D'autre part, elles rapportent toutes (à une exception près) l'indifférence de leur entourage et de la société en général en lien avec leur statut de non-mères. Contrairement à ce qui est souvent évoqué dans la recherche (voir entre autres Kelly, 2009 ; Park, 2002), la quasi-intégralité des femmes de notre corpus n'a rapporté aucune expérience de marginalisation ou de stigmatisation.

Ce sentiment généralisé d'inclusion sociale chez les femmes de notre corpus laisse supposer un contexte social et culturel particulièrement favorable à l'autodétermination des femmes sur le plan de la reproduction. On peut penser que ces femmes qui n'ont jamais ressenti de désir d'enfant, et dont la vie féconde se situait entre les années 1970 et 1990 au Québec, ont bénéficié d'une grande liberté pour vivre leur non-désir de devenir mères. Ceci n'était pas le cas des générations précédentes de femmes qui, dans la grande majorité des cas, devaient se soumettre à l'autorité de l'Église catholique, omniprésente dans les sphères publiques et privées.

Il faut noter que cette valorisation sociale de l'autodétermination des femmes sur le plan reproductif n'a pas été un gage absolu de sérénité. L'absence de désir de maternité, ainsi que le contexte social facilitant dans lequel celle-ci pouvait prendre forme, sont à

l'origine de perturbations conjugales extrêmement importantes chez quelques femmes du corpus. Le désir d'enfant du-des conjoint-s s'est avéré être un point de tension relationnelle majeur menant à des choix amoureux ou conjugaux difficiles, ainsi qu'à de douloureux deuils. Selon Friedman (2003), l'actualisation de l'autonomie des femmes, dans un contexte social favorisant cette autonomie, peut générer d'importantes perturbations et ruptures dans les relations interpersonnelles et intimes. Ces quelques exemples tirés des entretiens peuvent servir d'illustrations à ce titre.

Les propos recueillis chez les femmes qui ont ressenti, à un moment ou à un autre, un désir plus ou moins intense de procréer viennent encore davantage éclairer les aspects sociaux et interrelationnels associés à la non-maternité. Un mode de vie chargé (combinant le travail, les études et la vie amoureuse, par exemple) a mené certaines femmes à reporter leur projet d'enfant à la fin de la trentaine pour se confronter, finalement, au refus d'avoir des (d'autres) enfants de leur conjoint du moment. Des relations amoureuses non officielles ou cachées, avec des hommes engagés ou mariés, ont également limité les projets d'enfant d'une femme du corpus. D'autres femmes ayant ressenti un désir d'enfant se sont heurtées au refus de leur conjoint (divorcé et déjà père). Dans ce contexte, l'anxiété de reproduire une séparation familiale douloureuse constitue le moteur du non-désir du conjoint qui peut choisir la stérilisation (vasectomie) pour s'assurer de ne pas revivre une telle situation.

Remarquons que ces contraintes au projet d'enfant sont en très grande partie reliées aux changements dans les conditions de vie des Québécois à partir des années 1970. D'abord, l'ouverture des possibilités pour les femmes, sur le plan de l'éducation et du travail entre autres, a certainement mené certaines des femmes du corpus à profiter de ce contexte, souvent encouragées par leur conjoint, pour maximiser leurs chances d'avancement professionnel. Puis, certaines contraintes émanent également des mutations profondes que connaissent les familles à cette époque. Avec la libération des

mœurs, les femmes ont la possibilité de vivre des unions qui n'étaient pas tolérées auparavant (ex. : unions libres, relation amoureuse avec des partenaires mariés, unions lesbiennes, etc.). Ces nouvelles façons de vivre en union n'apportent pas nécessairement le cadre nécessaire à l'épanouissement d'un projet d'enfant. Les séparations, les divorces et les recompositions familiales peuvent représenter, nous l'avons vu, un frein au désir d'enfant chez certains individus. Par ailleurs, ces mêmes métamorphoses des modes de vie familiale amènent certaines femmes qui n'ont jamais donné naissance ou adopté un enfant, à s'identifier comme la mère des enfants de leur conjoint en raison de leur relation parentale qui a été très investie auprès d'eux.

De quelles manières est-il possible d'appréhender la question du « choix » personnel chez les femmes que nous avons rencontrées ? De rares femmes disent avoir fait « des » choix pour ne pas devenir mère, par l'entremise de l'avortement par exemple. Le contexte d'une grossesse non désirée permettait de faire « le » choix de ne pas poursuivre cette grossesse. Mais pour la majorité des femmes, c'est plutôt le contexte social et culturel qui leur a permis une panoplie de choix sur les plans éducatifs, professionnels et conjugaux, entre autres. Les contraintes au désir et au projet d'enfant sont d'ailleurs souvent associées aux multiples choix faits dans le passé, par les femmes. La perspective des parcours de vie se révèle en ce sens un puissant outil pour comprendre la diversité et la complexité des facteurs associés à la non-maternité.

Dans un contexte favorisant leur autodétermination, les femmes n'ont toutefois pas nécessairement été « libres » de faire les choix reproductifs en accord avec leurs intentions. De plus, il semble que ces intentions de reproduction ne soient pas nécessairement rationnelles ou réfléchies. Elles peuvent par exemple changer du tout au tout lors d'une nouvelle rencontre amoureuse, alors que le conjoint ne souhaite pas avoir d'enfant. Les femmes ayant un quotidien chargé par le travail et les études, ont pu « laisser les choses aller » en ayant confiance de trouver un conjoint qui souhaiterait

avoir des enfants, alors que leur vie serait moins intensément remplie. On comprend que le contexte social et culturel des années 1970 à 1990 a pu garantir une marge importante d'autodétermination chez les femmes en leur donnant accès à de multiples options. Mais ce même contexte a pu par contre également contraindre certains aspects de leur vie qui limiteront leurs choix reproductifs, en particulier sur le plan interpersonnel.

La recherche qui appréhende la non-maternité en dichotomisant entre les femmes qui ont fait un choix et celles qui ne l'ont pas fait se fonde donc sur une prémisse erronée qui dit que les individus font des choix et posent des actes rationnellement en fonction de leurs intentions de procréation. Ce raisonnement trouve son fondement dans des valeurs phares de la modernité, soit une célébration des droits de la personne, de l'autonomie des individus et de leur capacité à s'autodéterminer. Toutefois, nous l'avons vu dans les parcours de vie de nos répondantes, il apparaît difficile de prédire la finalité reproductive d'une femme à partir de ses projets et délibérations individuelles. Cette finalité serait plutôt le résultat contingent de ses relations interpersonnelles et sociales, ainsi que des façons dont les choix sont constamment renégociés en fonction de ces relations interpersonnelles (van der Sijpt, 2014).

En ce sens, il est donc préférable de comprendre la non-maternité non pas à partir du fait qu'elle ait été choisie ou non, mais plutôt en regard de processus réflexifs conscients et/ou inconscients, ainsi que de la complexité des contingences interrelationnelles nichées dans différentes formes de pouvoir. Ceci rejoint entre autres le cadre conceptuel proposé par le mouvement de la justice reproductive qui cherche à s'éloigner du concept de choix (de l'avortement par exemple) pour rejoindre une vision plus globale des enjeux de pouvoir et des contraintes liées à la reproduction (ou non) des femmes, quels que soient leurs désirs à ce niveau (Price, 2010 ; Zucker, 2014). Il

serait donc plus approprié de concevoir un cadre plus large axé sur l'autonomie individuelle des femmes en cette matière (Turcotte, sous presse c).

Notre article visait à étudier de manière large le désir d'enfant et l'autodétermination des non-mères québécoises nées pendant le baby-boom. Nous avons choisi de ne pas approfondir l'analyse des relations de pouvoir nichées dans les relations interpersonnelles (plus précisément conjugales et amoureuses) qui pourraient avoir un effet sur la (non) procréation des femmes. Ces relations de pouvoir pourraient certainement faire l'objet de recherches futures pour tenter de comprendre plus finement ces tensions relationnelles en lien avec le (non) désir d'enfant et le (non) désir de reproduction chez les individus et les couples. D'autres avenues de recherche possibles se trouvent également dans l'investigation plus approfondie d'autres relations de pouvoir se nichant dans les rapports sociaux de race, de sexe ou de classe.

## CHAPITRE HUIT

## ARTICLE 3 :

« La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie »

(soumis le 15 janvier 2018 à la revue *Recherches féministes*)

## Résumé :

La non-maternité est rarement le résultat d'un choix personnel affirmé. Elle résulte le plus souvent de l'interaction de plusieurs facteurs individuels et sociaux. À travers l'analyse qualitative de dix-neuf récits de non-mères québécoises âgées de soixante à soixante-dix ans, l'auteure élargit la compréhension de la non-maternité en tenant compte de la complexité de l'autonomie reproductive des femmes. Les trois dimensions identifiées par la philosophe Catriona Mackenzie (autodétermination, capacité réflexive et auto-autorisation) servent à mettre en relief la diversité des enjeux déterminant les marges d'autonomie des femmes en matière de reproduction, plus spécifiquement pour celles qui n'ont pas eu d'enfant.

## 8.1 Introduction

De manière générale, l'Occident connaît depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle une hausse des proportions de femmes qui n'ont jamais d'enfant au cours de leur vie (Rowland, 2007; Sardon, 2006). Si on compare de manière longitudinale les taux nationaux d'infécondité définitive, on constate que c'est au Québec que cette hausse a

été la plus rapide et drastique chez la génération issue de la première vague du baby-boom<sup>36</sup> (Beaujouan, Sobotka, Brzozowska et Zeman, 2017; Institut de la statistique du Québec, 2016). Par exemple, 13 % des femmes québécoises nées en 1947 n'ont pas eu d'enfant alors que cette proportion atteint 24 % pour la cohorte de 1956.

Le fait d'avoir vécu l'adolescence et le jeune âge adulte en pleine période de mutation culturelle au Québec est certainement emblématique de la génération du baby-boom. L'autonomisation des femmes — sur les plans légal, économique et éthique — reste l'une des trames de fonds majeures de cette révolution des mœurs (Piotte, 2016). La laïcisation des services publics, la démocratisation des études supérieures, l'ouverture du marché du travail ont ouvert l'univers des possibilités pour les femmes dont les destins se résumaient généralement jusque-là à ceux de la maternité, de la vie religieuse ou du célibat laïque (Laurin-Frenette *et al.*, 1991). Les femmes québécoises baby-boomers ont été les premières à pouvoir construire leur vie à leur manière. Avoir des enfants est devenu un projet à concilier avec d'autres.

C'est dans ce contexte d'individualisation des conduites sociales que les chercheuses ont étudié la non-maternité, le plus souvent en fonction du choix personnel de ne pas avoir d'enfant. Tandis que les études issues de la démographie sociale (ex. : Miettinen, 2010; Stobert et Kemeny, 2003; Tanturri et Mencarini, 2008) ont tenté d'identifier les obstacles à la fécondité, les études féministes (ex. : Kelly, 2009; Park, 2002; Veevers, 1973) se sont beaucoup concentrées à valider ce choix de vie vu comme atypique. Toutefois, plusieurs chercheuses (Allen et Wiles, 2013; Donati, 2000; Morison, Macleod, Lynch, Mijas et Shivakumar, 2015) et nous-mêmes avons récemment signalé

---

<sup>36</sup> L'identification temporelle précise du baby-boom québécois ne faisant pas consensus chez les auteurs (Olazabal, 2009), nous avons choisi d'utiliser le découpage générationnel proposé par Beaupré, Turcotte et Milan (2006) qui fragmentent cette période en deux vagues, soit : de 1947 à 1956, et de 1957 à 1965.

le problème épistémologique à cliver l'étude de la non-maternité en fonction du choix individuel. Les femmes évoluent dans des contextes sociaux variés et complexes. Elles n'ont donc pas toutes les mêmes possibilités de faire « le » choix de ne pas avoir d'enfant. Le privilège économique, la position sociale et l'origine ethnique pourraient peser dans la balance des choix possibles en matière de reproduction. Par ailleurs, ne pas se reproduire peut tout à fait résulter de dynamiques inconscientes, par exemple dans la « non-actualisation de souhaits trop incertains et hésitants, ou de projets formalisés et jamais aboutis » (Donati, 2000, p. 44).

Cet article vise à élargir ce cadre conceptuel pour proposer d'étudier l'expérience de la non-maternité, en fonction de l'autonomie des femmes, et non pas en fonction de la présence ou non d'un choix personnel. Autrement dit, quelles sont les marges de manœuvre, de choix et d'action pour les femmes en regard de leur reproduction ? Il s'agit ici de comprendre ces marges autant sur le plan social qu'individuel à partir de la proposition théorique de Catriona Mackenzie (2014). L'analyse présentée est issue du volet qualitatif d'une thèse doctorale mobilisant les méthodes mixtes et portant sur les parcours de vie des non-mères québécoises issues de la première vague du baby-boom. L'autonomie représente le thème dominant des récits de vie des dix-neuf femmes sans enfant que nous avons rencontrées.

## 8.2 Le concept d'autonomie relationnelle

De manière générale, on peut définir l'autonomie comme étant la capacité de diriger et de vivre sa vie en respect avec soi-même, plutôt que de se voir diriger par des forces extérieures qui entravent ou distordent ce processus (Veltman et Piper, 2014). Être autonome signifie donc agir selon ses propres « règles » — *auto-nomos*— comme le révèle l'étymologie de ce concept.

Certaines philosophes féministes (ex. : Friedman, 2003; Mackenzie et Stoljar, 2000; Meyers et Tietjens, 1989) proposent une façon de conceptualiser l'autonomie en défusionnant celle-ci de la seule autosuffisance, c'est-à-dire de la capacité à subvenir à ses besoins sans l'aide d'autrui. L'autonomie pour ces auteures est fondamentalement *relationnelle* : elle devient possible par l'interdépendance avec autrui, à travers la famille, le couple, les liens d'amitié, etc. (Mackenzie et Stoljar, 2000). L'autonomie relationnelle rejette également la conception d'un acteur ou une actrice isolée et monoatomique. Les êtres humains sont socialement et historiquement situés, et ainsi façonnés par une multitude de facteurs comme le genre ou l'ethnicité. Il importe donc de prendre en compte les pratiques et les modes de socialisation opprimants qui viennent diminuer l'autonomie individuelle. En ce sens, l'autonomie relationnelle tente de donner des outils conceptuels et théoriques qui tiennent compte de l'influence des conditions sociales opprimantes et de l'internalisation de celles-ci, sur l'autodétermination des individus.

Dans cet article, nous nous approprions le concept d'autonomie relationnelle tel que théorisé par Catriona Mackenzie (2014). Pour cette auteure, l'autonomie est multidimensionnelle et repose sur trois axes interdépendants : l'autodétermination (« self-determination »), la capacité réflexive (« self-governance ») et l'auto-autorisation (« self-authorization »).

L'autodétermination renvoie à la liberté et aux possibilités de faire des choix et de poser des actions qui ont une valeur pour soi. Ceci repose toutefois sur des conditions externes et structurelles qu'il est important d'identifier (Mackenzie, 2014, p. 26-27). La première est celle des *libertés* individuelles définies principalement par le régime politique en place, soit par exemple la liberté d'expression, d'association, de pensée et d'expression. S'ajoutent à celles-ci d'autres conditions identifiées par une majorité d'auteures féministes comme la liberté de mouvement, la libre-expression de sa

sexualité ainsi que le droit de vivre à l'abri de toute forme de coercition, manipulation, exploitation et violence. Outre la liberté, Mackenzie identifie les conditions nécessaires à l'autodétermination sur le plan des *possibilités* individuelles. Ces dernières réfèrent au spectre d'options qui s'offrent à l'individu dans les sphères personnelle, sociale et politique. Lorsque par exemple, certaines options ne sont pas possibles dans certains contextes, certaines cultures, certains choix seront nécessairement plus difficiles à faire ou même à imaginer.

L'axe de la capacité réflexive réfère aux compétences individuelles nécessaires pour faire des choix et prendre des décisions qui sont cohérentes avec son identité et ses valeurs (Mackenzie, 2014, p. 31). Encore ici, Mackenzie identifie certaines conditions essentielles. Contrairement à l'autodétermination, les conditions reliées à la capacité réflexive s'observent à un niveau interne, donc personnel. La première concerne l'*aptitude* elle-même, dans son sens bioéthique, c'est-à-dire la capacité de s'informer, de comprendre et de juger cette information pour prendre une décision éclairée se rapportant à soi. L'*authenticité* renvoie quant à elle aux prédispositions psychologiques permettant de prendre des décisions en fonction de ses propres valeurs. Elle réfère donc aux capacités réflexives et motivationnelles de l'individu.

Finalement, la dimension de l'auto-autorisation (« self-authorization ») fait référence à la capacité de se donner la permission d'exercer un contrôle sur sa propre vie. En d'autres mots, il s'agit également de l'*autorisation personnelle* de déterminer les raisons d'agir ou de ne pas agir de quelconque manière, et de définir soi-même ses propres valeurs et engagements. Cet axe rejoint donc la capacité individuelle de réflexivité de la dimension de l'aptitude expliquée plus tôt. Sauf que l'auto-autorisation se situe davantage dans le spectre de la confiance personnelle et de l'estime de soi. Il ne s'agit pas seulement d'être « apte à », mais également de « se donner la

permission de » faire des choix et de poser des actions en fonction de ses valeurs personnelles.

L'autonomie se manifeste sur ces trois axes, selon Mackenzie, de manière *relative* : on est plus ou moins autonome selon les contextes. Il s'agit donc de situer l'autonomie sur un continuum davantage que dans l'absolu. Les individus pourront démontrer plus d'autonomie sur l'une ou l'autre de ces dimensions. Une personne exercera vraisemblablement plus d'autonomie sur le plan de l'aptitude tout en étant dominée dans son auto-autorisation par exemple. Soulignons aussi que cette évaluation ne se fait pas en fonction de valeurs autonomes dites « universelles ». Elle se fait vis-à-vis des valeurs qui sont propres à l'individu même si ces valeurs peuvent apparaître de l'extérieur comme de la dépendance ou de l'oppression.

Les prochaines parties du texte discutent à tour de rôle chacun de ces trois axes du modèle conceptuel de Mackenzie en analysant des moments-clés des récits des dix-neuf femmes sans enfant que nous avons rencontrées.

### 8.3 Considérations méthodologiques

Les analyses de cet article portent sur les récits de vie de dix-neuf femmes québécoises sans enfant nées pendant la première vague du baby-boom (1947-1956). Chaque répondante a été rencontrée pour un entretien semi-directif individuel portant sur ses trajectoires familiale, conjugale, scolaire et professionnelle. Nous avons ensuite établi un calendrier de vie individuel pour toutes les répondantes afin de déterminer les moments forts ou significatifs de leur parcours. Nous avons enfin utilisé le logiciel *NVivo* pour coder et analyser chacun des récits pour en dégager les thèmes saillants, dont celui de l'autonomie qui s'est dégagé très rapidement du discours des

répondantes<sup>37</sup>. Plus précisément, à partir de moments-clés des entretiens pour nous avons analysé à tour de rôle chacun des trois axes du modèle conceptuel de Catriona Mackenzie.

Nous avons appréhendé les récits des femmes rencontrées à partir de la perspective des parcours de vie, un paradigme analytique mettant en relief les mécanismes liant les vies des individus aux structures sociales dans le temps (Elder et Giele, 2009; Gherghel et Saint-Jacques, 2013; Sapin, Spini, et Widmer, 2007). Globalement, elle propose de comprendre les phénomènes sociaux à travers l'intersection des biographies, du contexte sociohistorique, des contraintes structurelles et des capacités actanciennes (« agency ») des acteurs (Carpentier et White, 2013). La recherche adoptant cette approche privilégie souvent l'étude des phénomènes à travers l'objet de la cohorte de naissance, c'est-à-dire un groupe de personnes nées à la même époque et partageant au fil de leur développement l'expérience collective de grands événements sociaux et historiques. Deux importantes hypothèses façonnent entre autres la manière d'appréhender l'étude d'un phénomène à partir de la Perspective des parcours de vie. La première concerne l'impact durable sur le développement des personnes qu'ont les événements sociaux et historiques vécus sensiblement au même moment de leur parcours par une cohorte. La seconde hypothèse d'intérêt pour notre étude est celle de l'interdépendance des vies, liant les individus dans toutes les sphères de leur existence (ex. : famille, conjugalité, travail, amitié, etc.). Dans la présente étude, la perspective des parcours de vie permet notamment d'organiser le matériau sociologique de manière

---

<sup>37</sup> Ces démarches s'inscrivent dans le volet qualitatif d'un projet de thèse mobilisant les méthodes mixtes déposé au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

à mettre en relief ces différents liens d'interdépendance pouvant affecter l'expérience individuelle et collective de la non-maternité et de l'autonomie.

#### 8.4 L'autodétermination : une société québécoise en mutation

Le premier axe à partir duquel nous observerons l'autonomie des femmes en regard de la non-maternité est celui de l'autodétermination. Cet examen commande la question fondamentale suivante : dans quelle mesure les femmes québécoises de la génération du baby-boom ont-elles vécu, pendant leur vie féconde, dans un contexte qui leur offrait la liberté et les opportunités de faire des choix en fonction de leurs propres valeurs, de leur individualité ? En d'autres termes, quel était le menu d'options possibles pour ces femmes dans la société dans laquelle elles évoluaient à cette époque de leur vie ? La dimension de l'autodétermination, tel qu'elle est définie par Mackenzie, vient identifier les conditions à l'autonomie qui sont extérieures à l'individu. Comme le contexte social propre à l'autodétermination des femmes québécoises à partir des années 1960 a largement été étudié (voir entre autres Lamoureux [2016]), nous ne ferons que passer brièvement en revue certains de ces différents facteurs d'autonomisation en lien avec les récits des répondantes.

La première de ces conditions est celle de la liberté, associée essentiellement aux droits de la personne. Rappelons que les baby-boomers ont vécu l'adolescence et le jeune âge adulte à un moment phare de l'histoire du Québec. Avec la Révolution tranquille, la société québécoise s'est modernisée très rapidement pendant les années 1960. D'une hétéronomie imposée principalement par l'Église catholique omniprésente dans toutes les sphères sociales, les individus ont collectivement proposé d'autres modes de vie valorisant plutôt l'autonomie individuelle. Même si cette modernisation a touché la plupart des sociétés occidentales lors de cette décennie (Beck et Beck-Gernsheim, 2002), la société québécoise présente toutefois la particularité d'une mutation culturelle

et d'un passage rapide d'une organisation sociale traditionnelle religieuse à la laïcisation des institutions et des services publics.

Sur le plan juridique seulement, l'institution de plusieurs lois a radicalement changé l'horizon des jeunes femmes, pensons à la loi fédérale sur le divorce en 1968, et en 1969 la légalisation des moyens contraceptifs (ainsi que leur disponibilité facile sur le marché), la permission d'avorter sous certaines conditions et la décriminalisation de l'homosexualité. Les répondantes de notre corpus sont d'ailleurs fort nombreuses à se rappeler, avec nostalgie quelquefois, le sentiment d'ouverture de l'époque :

[...] beaucoup de liberté... tout était possible. Je vous dis, on ne le mesurait pas parce qu'on n'était pas en train d'analyser, on le faisait. (France).

Ah oui, c'était différent ! *Sky was the limit*. On sortait de la période *peace and love*. Il y avait la pilule qui débarquait. Moi, quand j'ai eu besoin de me faire avorter, on pouvait... Je n'ai jamais eu besoin d'aller à New York ou des affaires de même. Tu avais le droit d'étudier... C'était une sacrée belle époque, franchement. (Line).

Cette métamorphose de la société québécoise se manifestait également dans la multiplication des options possibles pour les jeunes femmes sur le plan scolaire, professionnel et conjugal entre autres. Ces possibilités nouvelles renvoient à l'autre condition associée à l'autodétermination. Pour que les femmes puissent s'imaginer et se projeter dans le futur, en fonction de ce qu'elles sont et de ce qu'elles souhaitent pour elles-mêmes, il faut que la société dans laquelle elles vivent rende possibles ces options dans les différentes sphères de vie. L'appartenance culturelle vient à ce titre déterminer en grande partie cet univers des possibles. Un environnement social et une culture qui respectent et valorisent l'autonomie individuelle rendent facilement disponibles, à partir des institutions (juridiques, éducatives, économiques, politiques), un éventail d'options suffisamment large pour les individus. Ils développent également

des politiques sociales en soutien à ces options pour que celles-ci demeurent disponibles à tous (Raz, 1994; Friedman, 2003).

On observe sur plusieurs plans cette valorisation collective de l'élargissement des opportunités pour les femmes dans les récits du corpus. Par exemple, pour la quasi-totalité des répondantes, les parents tenaient un discours égalitaire qui ne faisait aucune distinction entre les garçons et les filles : « (...) ma mère y voyait à ça : » Moi, dans cette maison-ci... », puis elle le disait très clairement : « Les filles vont avoir les mêmes privilèges que les gars » » (Hélène). « C'était égal, de telle sorte que (...) mon frère ne prenait pas plus de place que moi je pouvais prendre de place. Chacun avait sa place pour parler, pour discuter. Et on était écoutés. » (Monique). L'analyse du corpus suggère que le contexte social de l'époque laissait les parents des répondantes libres d'imaginer le futur de leurs filles. Sauf exception, toutes les non-mères rencontrées ont senti le respect complet de leurs père et mère en regard de leurs choix scolaires, conjugaux et professionnels.

Les répondantes ont été scolarisées entre les années 1950 et 1970. Elles ont donc à la fois connu l'éducation par les congrégations religieuses et la laïcisation des établissements scolaires à partir de la Révolution tranquille. Dans les suites du rapport Parent vers le milieu des années 1960, la création des Cégeps et l'ouverture de l'accessibilité des universités ont considérablement ouvert l'éventail des possibilités pour les femmes. Les répondantes rapportent que leurs professeurs des écoles laïques avaient le même discours égalitaire que celui de leurs parents. Les études étaient valorisées pour toutes ; aucune femme du corpus n'a senti qu'on la dirigeait davantage vers un rôle domestique plutôt que le marché du travail. Plusieurs répondantes ont étudié auprès des communautés religieuses dans leur adolescence. Or, les religieuses enseignantes mettaient également de l'avant, à leur manière, l'importance pour les

filles d'être autonomes et de ne pas dépendre des autres, et cela passait de manière non équivoque par l'éducation :

On a aussi beaucoup appris d'elles (...) Quelque part, elles n'étaient pas mariées, ni mères d'enfant, mais elles avaient une certaine autonomie comme femmes. Et elles avaient étudié, et elles nous disaient qu'il fallait étudier, que ça allait nous permettre d'occuper (une bonne position)... Donc, c'est paradoxal, hein ? C'est ces femmes-là, qui n'avaient pas une certaine forme de liberté, qui nous ont donné une certaine forme de liberté et qui nous ont dit : « vous pouvez faire ci, vous pouvez faire ça ». (Lucie)

À partir des années 1970, les jeunes baby-boomers commencent à former des couples dans une période de transformations profondes des mœurs au Québec. Les processus de laïcisation des services publics, avec la Révolution tranquille, auraient permis aux couples et aux individus de vivre davantage selon leurs désirs sans trop subir l'état moral et religieux du clergé (Laplante, 2006). L'union libre a conséquemment connu une croissance marquée de sa popularité, surtout à partir des années 1980<sup>38</sup>. Parallèlement, cette période est également marquée par la hausse de la divortialité. Alors que 9 % des mariages de 1969 se terminent par un divorce, soit tout juste après l'instauration de la loi sur le divorce, la proportion monte à 45 % en 1987 (Baillargeon, 2012). Le phénomène croissant des séparations, divorces, remises en couple et reconstitution familiale vient élargir considérablement les options possibles du vivre en famille.

Ce large éventail de choix conjugaux et familiaux se manifeste clairement dans les trajectoires des répondantes du corpus. Dix femmes (sur 19) se sont mariées à un moment de leur vie et dans ce groupe, huit ont ensuite divorcé pour reformer un couple

---

<sup>38</sup> Sept pour cent des couples québécois vivent en union libre en 1981 alors que cette proportion atteint 30 % en 2001 (Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais, 2004).

en union libre. La grande majorité des répondantes (14) ont également vécu en union libre pendant de nombreuses années. Toutefois, un petit groupe de femmes ont opté pour des modes de vie plus alternatifs. Monique a fait le choix dans sa vingtaine de vivre en communauté religieuse. Quatre femmes ont préféré la vie en solo, préférant leur « liberté » à la vie de couple. Dans leur trentaine, deux femmes ont entretenu de longues relations clandestines avec des hommes mariés. Quelques femmes ont aussi eu des trajectoires davantage marquées par le polyamour et l'amour lesbien.

Les suites de la Révolution tranquille voient les femmes investir de façon croissante le marché du travail. La démocratisation scolaire participe incontestablement à l'ouverture des choix de carrière pour elles. Alors qu'elles forment 23 % du total de la main-d'œuvre québécoise en 1951, cette proportion monte à 43 % en 1980. Au milieu des années 1980, le taux d'activité globale est de 50 % chez les femmes et de 75 % chez les hommes (Baillargeon, 2012). Les récits de nos répondantes associent le travail au plaisir, au besoin de reconnaissance par autrui, ou à une contribution sociale souvent associée à l'implication dans l'action syndicale. Presque toutes les femmes rencontrées considèrent toutefois que le travail est surtout synonyme d'indépendance financière pour elles. Lorsqu'on la questionne sur ses projets d'adolescente, Johanne nous dit :

Une chose que je me rappelle [c'était] d'avoir un travail qui me permettrait de gagner ma vie toute seule, si j'étais toute seule. Je ne pensais pas que je devais, un jour, dépendre d'un homme pour me faire vivre à la maison. Non, ça, c'était... Je suis très indépendante. Donc, gagner mon argent, m'arranger, m'installer, payer mes choses.

De manière fort étonnante, par ailleurs, presque toutes les femmes du corpus n'ont jamais senti que leur non-maternité posait problème pour leur entourage ou pour la société en général, et ce, tout au long de leur vie. Contrairement à ce qui a été rapporté de manière transversale dans la littérature américaine et anglo-saxonne (voir par exemple : Kelly, 2009; Morison, Macleod, Lynch, Mijas et Shivakumar, 2015; Park,

2002; Remennick, 2000), nos répondantes n'ont jamais vécu de rejet ou toute forme de stigmatisation en lien avec leur statut : « (...) personne ne m'a achalée avec ça. » (Nathalie) ; « Non. Moi là, ça, c'est une affaire... Je n'ai jamais senti ça de pression à ce sujet-là. Jamais. » (Hélène) ; « (...) je n'ai jamais entendu même mes parents dire : "Me semble que ça serait le temps d'y penser (d'avoir des enfants)". Non. Ni ma sœur ni moi. Non. Personne. Je n'ai jamais entendu ça. » (Martine). Ceci laisse donc supposer un certain consensus social à l'époque où ces femmes étaient en âge de procréer puisque cette absence de stigmatisation ou de marginalisation se manifestait dans toutes les sphères de vie (famille, travail, amitié, etc.).

Il est important de souligner toutefois qu'on observe certains facteurs contraignants dans les récits de quelques femmes du corpus. Ainsi, pour deux femmes issues de familles aux valeurs traditionnelles fortement teintées des valeurs catholiques et qui ont grandi dans un milieu familial valorisant la domesticité chez les femmes, la maternité n'était pas une option parmi d'autres, mais le seul destin réellement approuvé pour elles. Danielle s'est affranchie de ces diktats moraux lors de son départ du foyer parental pour former un couple avec son futur mari. Avec l'appui et les encouragements de celui-ci, elle a pu entreprendre des études universitaires avancées. Linda par contre n'a pas trouvé le soutien nécessaire auprès de son entourage. Elle a terminé ses études secondaires dans la quarantaine avancée, ne comptant que sur ses propres ressources.

Quelques femmes du corpus ont également rencontré des obstacles limitant leur option de maternité. Cinq répondantes ont par exemple eu des problèmes ayant directement affecté leur fertilité (hystérectomie, séquelles gynécologiques liées à des maladies transmissibles sexuellement ou à l'utilisation d'un stérilet défectueux). Une femme (Sylvie) aurait souhaité avoir des enfants, mais ses longues unions avec des hommes mariés, au cours de la trentaine, l'ont empêchée d'envisager une possible maternité. Élever un enfant seule n'était tout simplement pas une option pour cette femme issue

d'une famille monoparentale. Quatre autres femmes (Danielle, Johanne, Lise et Martine) ont également dû renoncer à leur projet d'enfant à un moment de leur vie à cause de l'infertilité de leur conjoint (souvent par vasectomie) ou du non-désir d'enfant de celui-ci. Ces obstacles conjugaux sont d'ailleurs rarement cités dans la littérature portant sur la non-maternité.

Monique représente un cas de figure intéressant du corpus puisqu'elle est la seule à rapporter un sentiment de stigmatisation en lien avec ses choix de vie. Dans la vingtaine et après mûre réflexion, elle a choisi de rompre ses fiançailles et d'intégrer une communauté religieuse. Cette décision, dans un contexte de laïcisation profonde de la société, a surpris et déçu ses proches, selon elle. Monique dit avoir perdu de nombreuses amitiés à cause de ce choix. On peut supposer que l'option de la vie religieuse était peu valorisée par son entourage et ne faisait donc pas partie des choix réellement viables. Toutefois, nous le verrons plus loin, le récit de Monique démontre à quel point ses capacités internes (individuelles) à l'autonomie ont été déterminantes dans la construction de son parcours de vie, selon ses valeurs et son individualité.

Étonnamment, certaines contraintes typiques à la maternité, pour les femmes baby-boomers, n'ont pas été mentionnées par les répondantes. Les mesures sociales palliant à la double tâche des femmes (travail rémunéré et travail domestique) ne sont apparues qu'à partir des années 1980. Les congés de maternité étaient donc absents ou restreints, et les services de garde rares ou inexistant pendant la vie féconde de nos répondantes. Ce manque se conjugait nécessairement avec la compétitivité dans les milieux de travail. Avoir un enfant, pour une femme née au début des années 1950, pouvait alors signifier le sacrifice, en partie ou en totalité, de la sphère professionnelle en raison de la contrainte temporelle importante associée à la maternité. Or, ces différents enjeux ne font pas partie du discours des femmes que nous avons rencontrées. Seules deux femmes (qui n'ont par ailleurs jamais ressenti de désir d'enfant au cours de leur vie)

mentionnent l'absence de services de garde comme obstacles potentiels à la maternité pour les femmes de leur génération.

#### 8.5 La capacité réflexive : connaître, comprendre, juger pour soi.

Le deuxième axe du modèle de Mackenzie auquel nous réfléchissons est celui de la capacité réflexive. Deux conditions (dont l'assise est interne à la personne, donc individuelle) s'appliquent ici. En premier lieu, l'individu doit être *apte* sur le plan cognitif et sur celui de la volonté. En d'autres termes, il ou elle doit avoir la capacité de comprendre l'information, mais également de prendre des décisions pour lui ou elle-même. Ensuite, l'individu doit posséder une capacité d'introspection pour pouvoir discerner ce qui relève de ses valeurs, ses désirs, etc. Bref, il n'est pas suffisant qu'un environnement social particulier dispose d'une diversité d'options pour les individus. Il faut également que ceux-ci connaissent et comprennent minimalement les possibilités qu'offre cet environnement pour agir (ou ne pas agir) en fonction de leurs valeurs individuelles.

À des fins d'illustrations, nous présentons deux cas issus du corpus d'entrevues qui sont aux extrémités du spectre autonome sur ce deuxième axe proposé par Mackenzie. Le premier de ces profils est celui de Monique, une femme sans enfant qui a choisi de vivre en communauté religieuse à la mi-vingtaine. Son parcours se présente comme un idéaltype de la capacité réflexive.

Monique a grandi dans une famille de deux enfants où le dialogue était fortement valorisé. Son récit laisse percevoir des parents très attentionnés aux individualités propres à chacun de leurs enfants et qui prônaient l'importance de « l'amour, du respect et de la confiance » dans les relations. Monique raconte la capacité d'écoute et l'ouverture d'esprit de ses parents. Il était pour elle facile d'entrer en communication avec eux, par exemple pour discuter de son choix de carrière à la fin de son adolescence :

Étant donné que la confiance régnait, moi ça m'invitait à parler de mon choix de carrière pour aller chercher des lumières, pour être capable de bien faire mon choix de carrière. (...) Mais ils ne m'ont jamais imposé, ils nous ont toujours amenés à repenser avec tous les éléments, à repenser notre premier choix.

Le choix d'une vie religieuse n'a pas été le premier réflexe de Monique. Toute jeune, elle souhaitait surtout « avoir un travail solide pour [pouvoir] bien vivre [sa] vie », et également fonder une famille. Au début de l'âge adulte, elle a fréquenté un homme pendant plusieurs années et il est devenu son fiancé. Elle raconte avoir pris conscience que le mariage et la vie de famille n'étaient pas le destin qu'elle se souhaite lorsque son amoureux lui a passé l'anneau de fiançailles au doigt. S'étant engagée dans des études en sciences infirmières, elle sentait un appel à s'occuper de ses semblables, mais dans un cadre relationnel plus large que ce que pouvait lui offrir la vie familiale :

[ce qui m'attirait,] c'est cette disponibilité pour rendre service. La disponibilité au niveau du don de soi. Dans le mariage, il y a du don de soi, mais pour le mari et les enfants. On est moins disponibles dans le don de soi « at large » là. Pour le monde. (...)

La décision de s'engager dans une vie religieuse s'est prolongée sur plusieurs années, de l'adolescence jusqu'au milieu de sa vingtaine. Monique raconte que sa scolarisation auprès de religieuses provenant d'une congrégation particulière a eu un effet repoussoir sur elle étant données les pressions que certaines exerçaient sur les filles pour intégrer leur communauté.

Il y en avait qui tiraient sur nous autres pour entrer en communauté. (...) Alors c'est pourquoi que j'ai un petit peu bifurqué. J'ai été en contact avec une congrégation qui tirait beaucoup sur moi, puis ça, ça m'a déplu énormément. Je me disais : « Ce n'est pas ça que je veux, moi, pour le moment. Je veux juste avoir un moment de réflexion pour regarder où je vais, et bon... » Puis eux autres, déjà, voulaient que je rentre et tout ça. Et ça, ça m'a comme dégoûtée (...) ça a fait que j'ai repoussé longtemps (...) je ne voulais pas ça. Parce que (c'est) une question de liberté. Je voulais

avoir ma liberté. Je ne voulais pas avoir la personnalité d'une autre. J'avais ma liberté, ma personnalité, j'avais mon identité. (...) Un choix de carrière, un choix de vie, ça se fait dans la liberté ça.

À la suite d'un processus de recherche et de questionnement, elle a finalement trouvé une communauté qui correspondait à ses valeurs et à ses projets de vie. Elle vit toujours aujourd'hui au sein de cette communauté. Étonnamment, Monique est l'une des seules femmes du corpus à avoir ressenti un rejet de la part de son entourage face à son choix. Ses parents ont été déçus, selon elle, et plusieurs amies l'ont complètement délaissée.

Bien c'est comme si là, je les trahissais. Je ne sais pas trop comment je pourrais expliquer ça. Je n'étais plus comme eux autres. Je n'étais plus comme eux autres parce que c'est du monde qui se sont mariées et qui ont eu des enfants. Mais là, moi, c'était une autre voie que j'empruntais puis là, c'est comme si... (...) En empruntant (cette voie-là), je reflétais une vie autre, je ne le sais pas.

Elle s'est investie dans une carrière professionnelle très variée en sciences infirmières, en pastorale et en gestion. Son choix de faire partie de la communauté religieuse a été réévalué à plusieurs moments de sa vie, particulièrement lors des moments de « doute ». Son discours laisse supposer une forte aptitude à la réflexivité autant dans sa capacité à reconnaître les éléments qui sont d'importance pour elle, que dans sa capacité à repousser de son processus de réflexion les « forces contraires » à son individualité, à sa liberté. Le récit de Monique permet aussi d'appréhender l'importance déterminante de la qualité de son milieu familial dans sa jeunesse. La capacité d'écoute et de respect de l'individualité des parents à l'égard de leurs enfants constitue certainement un bagage affectif qui participe à cultiver l'aptitude réflexive démontrée par cette répondante.

L'autre cas de figure que nous voulons aborder est celui de Linda qui se situe peut-être à l'extrémité inverse de cet axe. Elle vient d'une famille nombreuse, traditionnelle, dominée par un père extrêmement autoritaire et dans laquelle régnait la violence

physique et psychologique. Sa mère était une femme très soumise à l'autorité de son mari. Les filles n'étaient valorisées que dans un rôle domestique : « (...) les gars ne faisaient rien et les filles faisaient tout : le ménage, la vaisselle, ces choses-là. Mais les gars, eux autres, non. »

Linda présentait d'énormes difficultés scolaires et son père l'a retirée de l'école à quinze ans, soit avant l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Elle a intégré le marché du travail dans des emplois ouvriers très précaires et sous-payés. Lors de la crise économique du début des années 1980, incapable de trouver un emploi, elle a commencé à vivre entièrement de l'assistance sociale. Elle a d'ailleurs vécu d'allocations d'aide sociale pendant la majeure partie de sa vie jusqu'à l'obtention récente de sa pension de vieillesse.

Elle a toujours vécu seule et n'a jamais formé d'union stable. Il lui a toujours été difficile d'entrer en relation avec les hommes, probablement selon elle à cause des mauvais traitements infligés par son père. Elle ne se rappelle plus si elle a un jour désiré fonder une famille et avoir des enfants. Elle raconte toutefois le moment où elle a pris conscience qu'elle ne pourrait pas en avoir, à la suite d'une hystérectomie :

C'est entre 25 et 30 ans. J'étais allée voir mon médecin. Il s'est aperçu que j'avais un fibrome sur le col de l'utérus. Donc là, il m'a opérée. Mais au complet, là. Les seules affaires qui me restent, ce sont mes ovaires. (...). Et puis quand je me suis fait opérer, j'ai dit : « oh, oh... Là je ne pourrai plus avoir d'enfant. » Je ne la trouvais pas drôle, mais je me suis faite à l'idée. Il était trop tard, j'étais opérée. (...) Quand je me suis fait opérer, c'est après que j'ai réalisé.

Au contraire du récit de Monique, celui de Linda révèle les effets négatifs potentiels d'un milieu familial peu affectueux, opprimant, violent où l'individualité des individus (surtout des filles) était peu respectée. De plus, sa trajectoire scolaire interrompue trop tôt est venue limiter dramatiquement ses possibilités d'emploi tout au long de sa vie.

Ce qui frappe le plus dans le récit de Linda, c'est son apparente absence de réflexion au moment où elle a subi une hystérectomie. Son récit laisse croire à une grande passivité ou soumission de sa part, comme si elle avait traversé cet événement sans avoir pu évaluer les conséquences de cette intervention médicale majeure, sans avoir questionné les autorités médicales. Les conséquences de cet épisode sont dramatiques pour Linda parce qu'elle regrette ce tournant de sa vie sur lequel elle sent qu'elle n'a pas eu d'emprise.

Le récit de Linda est plutôt atypique si on le compare aux autres répondantes. Il laisse croire à une faible estime et connaissance d'elle-même en termes de désirs, de valeurs et de projets personnels. Il évoque également une passivité et une grande difficulté à aller chercher l'information nécessaire pour prendre des décisions importantes, et cela, tout au long de sa vie. Sa capacité réflexive s'est vue affectée à plusieurs reprises dans son parcours. On peut en rétrospective penser que l'absence de reconnaissance et d'encouragement de la part de son entourage peut certainement avoir joué un rôle dans sa faible capacité à connaître, comprendre et juger pour elle-même. Maintenant à la fin de la soixantaine, elle planifie pour la première fois de sa vie un projet d'envergure « pour se faire plaisir » et « parce [qu'elle] le mérite » : un voyage à Cuba avec une amie.

#### 8.6 L'auto-autorisation : se donner la licence de choisir et d'agir pour soi.

Le dernier axe du modèle proposé par Mackenzie (2014, p. 35) réfère à la capacité de s'autoriser des choix et des actions en fonction de ses valeurs propres. Autrement dit, la personne sera davantage autonome si elle reconnaît sa capacité et son autorité à être responsable de son existence.

Le parcours de Lucie représente bien à notre avis l'importance de considérer cette capacité à s'autoriser des choix en fonction de ses valeurs et de son individualité. Pour elle, la liberté d'être soi est ce qu'il y a de plus important :

La liberté, c'est fondamental. Pour moi, c'est la valeur la plus importante, je pense. Je ne vous dis pas que l'amour n'est pas important (...), mais moi, je pense que si on nous pose la question, je pense que la liberté est plus importante, comme valeur que l'amour. Comprenez-vous ? Et il me faut un espace vital assez grand.

Je n'ai jamais été vraiment quelqu'un pour planifier. J'ai toujours un peu suivi le cours, saisi les occasions. Mais, c'est la liberté, hein ? Je pense que (...) ce qui a beaucoup, beaucoup influencé... Quand j'ai eu à prendre des décisions, je pense que ça jouait beaucoup, beaucoup dans la balance. La liberté et le respect de ce que je suis.

Lucie a grandi dans une famille nantie de deux enfants. Ses parents accordaient une grande importance à l'éducation et l'ont dirigée vers le cours classique et l'université. Elle s'est elle-même orientée vers une carrière qui lui permettait de travailler à temps partiel, de chez elle et dans des horaires atypiques. Quoiqu'ils aient été « un peu bousculés » par moments, ses parents l'ont toujours soutenue même si ses choix de vie pouvaient être non conformistes. Avoir l'espace vital de vivre selon ses désirs et ses passions était un leitmotiv pour Lucie. Travailler à temps partiel s'est donc très vite déclaré comme une nécessité pour elle, même si cela lui demandait de vivre avec des moyens modestes.

Et puis très vite, moi, en début de carrière (...) j'ai décidé de ne pas travailler à plein temps. Donc de travailler... Moi je travaille à mi-temps, j'ai travaillé à mi-temps presque toute ma vie là (...) Bien je voulais avoir du temps pour vivre. C'était important pour moi, pour lire, pour aller au cinéma, pour faire de la musique, pour voyager (...)

Le récit de Lucie fait surgir l'importance d'un second espace vital pour elle : son logis. Elle a toujours choisi de vivre seule. Cette solitude voulue constitue un point de

ressourcement essentiel : « (...) j'ai eu des hommes dans ma vie qui étaient très présents, que je voyais tout le temps, soit chez eux, soit chez moi. Mais j'ai toujours eu mon appartement. Toujours. » Ce respect de ce besoin vital passe irrémédiablement chez Lucie par le refus de la vie de couple et la vie de famille :

J'aurais pu me marier, je n'ai jamais voulu le faire, j'ai eu l'occasion de le faire à trois reprises, mais je n'ai pas... Ce n'était pas pour moi. (...) je n'étais peut-être pas une nature pour ça, je trouve qu'il y a beaucoup de concessions à faire. (...) je trouve que dans un couple, les femmes font beaucoup de choses auxquelles moi je n'étais pas prête. Moi, ces concessions-là, je n'étais pas prête à les faire (...) Y'avait un prix peut-être que je n'étais pas prête, peut-être, à payer. (Un prix) qui était relié à la liberté, je pense.

La non-maternité représente pour Lucie un espace supplémentaire de liberté. Ne pas avoir d'enfant pour elle, c'est lâcher-prise d'une extension de soi. C'est avoir l'ultime opportunité de se consacrer à soi sans attendre quoi que ce soit en retour :

L'autonomie, et j'essaie de trouver le terme exact... C'est l'acceptation de ne pas avoir de prolongement de soi. Ça, c'est une force (...) d'accepter d'être là et que ce soit ça, et qu'il n'y aura pas un être qui va perpétuer ce que tu es, ça demande quand même une certaine force, d'autant plus que... Je trouve que le fait d'avoir des enfants (...) on valorise beaucoup ça. Alors il faut avoir une certaine force pour dire : « Je n'en ai pas, moi, et c'est correct. »

Notre entretien auprès de Lucie nous a permis de comprendre qu'elle a vécu (et continue de vivre) la vie qu'elle a souhaitée pour elle. Il ressort très clairement dans son récit qu'elle a toujours bénéficié d'un réseau social fort et chaleureux. Constamment entourée d'amis, de sa famille et de ses amoureux, elle dit avoir le talent d'entretenir de bonnes relations avec tous.

Il peut être utile ici de considérer l'importance pour l'autonomie individuelle de l'*infrastructure de reconnaissance* telle qu'elle est proposée par Anderson et Honneth

(2004). Selon ces auteurs, l'autonomie est relationnelle dans son essence puisqu'elle se construit dans une relation avec autrui tout au long de la vie, dans une reconnaissance mutuelle. Sans les soins, l'estime et le respect de ses proches, l'individu aura beaucoup de difficulté à construire et mettre en application sa marge d'autonomie. La reconnaissance par les autres de la valeur de la personne et de son unicité représente une condition nécessaire à son autonomie. Pour Anderson et Honneth, les relations significatives sur ce plan se fondent sur des valeurs de respect universel de l'autonomie et de la dignité des personnes, sur des liens intimes d'amour et d'amitié, ainsi que dans les réseaux de solidarité, ou communautés, où la valeur de chaque individu est reconnue.

Le portrait de Lucie tend à converger dans cette direction. Elle provient d'un milieu familial soutenant, valorisant l'éducation, la culture, le travail et l'indépendance financière pour les femmes. Sa mère occupait un rôle important sur le plan décisionnel pour leurs enfants ; elle s'affirmait et affirmait leurs choix. Les relations amoureuses et l'amitié ont également pris une place prépondérante dans la vie de Lucie. Elle a démontré une forte conscience de ses désirs, en particulier celui de vivre seule. Son récit laisse comprendre qu'elle continue aujourd'hui à vivre selon ses valeurs, son individualité, et que ses relations intimes continuent d'être au centre de sa capacité à s'affirmer dans ce qu'elle est et ce qu'elle souhaite pour elle-même. La maternité n'ayant jamais fait partie de ce qu'elle était ou ce qu'elle pouvait devenir, elle a eu une grande facilité à exprimer plus ou moins ouvertement son absence de désir d'enfant. Bref, si Lucie s'est donné l'autorisation de vivre selon ses désirs, ses valeurs et son individualité, c'est sans doute parce qu'elle croyait qu'elle le valait et parce que ses proches reconnaissaient en elle la capacité de le faire.

Toujours selon Anderson et Honneth, les contextes sociaux qui posent obstacle au développement de l'autonomie sont ceux mettant en péril l'estime de soi (par

l'humiliation et le dénigrement par exemple), ainsi que ceux qui n'accordent pas d'importance aux projets individuels, bref qui ne valident pas l'individualité.

Le parcours de Chantal présente une infrastructure de reconnaissance déficiente qui a affecté sa capacité à s'autoriser plusieurs choix de vie, dont celui de la maternité. Elle est née dans une famille aisée, en région éloignée. Sa mère est décédée par suicide alors qu'elle n'avait que huit ans. À cet âge, son père l'a inscrite avec sa sœur dans un pensionnat de Montréal où elle est demeurée pendant toute son adolescence, ne voyant son père qu'occasionnellement. Ce traumatisme a créé chez elle un grand sentiment de vide affectif :

Je n'ai pas connu de stabilité parce que je ne suis pas restée chez nous. Je n'ai pas eu de famille, je n'ai pas eu de chez moi. Je n'avais même pas une chambre qui était décorée pour moi. (...) J'étais tellement mal dans ma peau, j'avais tellement peu confiance en moi, que j'entreprenne quoi que ce soit, c'était voué à l'échec d'une certaine façon. Je ne savais vraiment pas quoi faire dans la vie.

Cette faible confiance en elle-même est venue affecter sa façon de se percevoir en tant que femme. Ayant fait des études en design d'intérieur et en arts, elle dit s'être sabotée toute sa vie et n'a jamais travaillé dans son domaine de formation. De plus, elle s'est toujours sentie incapable de s'autoriser la vie de couple ou de famille :

Je n'étais pas ouverte. Je n'étais pas à l'écoute de quoi que ce soit, face à mon avenir... Puis moi, déjà, je venais d'une famille dysfonctionnelle. C'était plus facile d'entrevoir ma vie seule que d'entrevoir ma vie avec un conjoint, ou créer une famille... Non, ce n'était pas dans ma tête, du tout, du tout. Parce que j'ai souffert du décès de ma mère, alors je me suis dit : je ne vais pas faire le coup à un enfant. Parce que je me sentais complètement inapte à la maternité. Je ne me voyais pas du tout. Et il m'est arrivé, évidemment, d'avoir des avortements. J'ai été enceinte, il n'était même pas question que je puisse garder l'enfant.

Empreint de beaucoup de souffrance, le récit de Chantal laisse transparaître une grande désolidarisation à son égard à la suite du décès de sa mère. Elle s'est sentie marginale toute sa vie et est tombée toute jeune dans la consommation d'alcool et de stupéfiants. Cette toxicomanie par laquelle elle se définit grandement représente à la fois un symptôme et un remède de sa douleur de vivre, mais également un obstacle à sa capacité de s'imaginer autrement :

Quand tu es toxicomane, tu ne rêves pas. Je n'ai jamais vraiment eu une idée de mon avenir ou de pouvoir contrôler. Je vois maintenant ce qui m'a manqué. (...) Donc ça, ça t'empêche de rêver là. Je ne rêve pas. Maintenant, j'essaie d'avoir... de devenir une artiste. Dans le moment, c'est ça. Mais avant, jamais.

Rétablie et sobre depuis quelques années, elle participe maintenant aux activités d'un organisme communautaire qui soutient le talent artistique des personnes vivant avec un problème de santé mentale en fournissant les locaux, le matériel et l'expertise de professeurs d'art. C'est dans cette reconnaissance de son talent par les intervenant-es et les autres participant-es que Chantal s'autorise maintenant à exprimer son individualité à travers son art.

### 8.7 Discussion et conclusion

L'atout principal de la définition de l'autonomie par Mackenzie réside à notre avis dans son caractère multidimensionnel intégrant à la fois le social et l'individuel. Elle permet en ce sens un regard plus large sur l'autonomie des femmes en lien avec leur reproduction. En se dégageant d'un cadre individualiste centré autour de la question du « choix » individuel (de se reproduire ou non), Mackenzie propose avec pertinence d'appréhender l'autonomie sur un continuum relationnel. Les marges d'action ou de choix possibles chez les individus apparaissent donc à la lumière du cadre social

imposé par les institutions, mais surtout aussi principalement à travers des dynamiques psychologiques et interpersonnelles.

À ce titre, on peut se poser la question de savoir si la hausse accélérée de la proportion de femmes sans enfant, pour la génération du baby-boom, coïncide avec un élargissement des marges d'autonomie des femmes en regard de leurs options en matière de reproduction. Une réponse nuancée s'impose à partir de l'analyse de nos données. Dans un premier temps, les récits de la majorité de nos répondantes suggèrent effectivement une autonomie large, sur les trois axes proposés par Mackenzie. Treize femmes (dont douze n'ayant jamais ressenti de désir d'enfant) affirment avoir vécu selon leurs valeurs et désirs. Les parcours de ces répondantes démontrent qu'elles ont à la fois pu bénéficier d'un contexte historique et culturel leur permettant de vivre en respect d'elles-mêmes. Elles ont également profité d'une éducation privilégiée par des parents impliqués, ainsi que de relations intimes généralement soutenantes à l'égard de leur individualité.

Certains obstacles ont toutefois marqué les parcours de six autres femmes qui expriment aujourd'hui un certain regret de ne pas avoir eu d'enfant. Ces répondantes n'ont pas pu actualiser leur désir d'enfant, même si celui-ci pouvait être plus ou moins conscient, et ont dû faire le deuil de la maternité à un moment de leur vie. Nous avons parlé des femmes ayant eu des parcours difficiles sur le plan social, économique et affectif, et qui n'ont pas bénéficié d'une certaine bienveillance (de la part d'elles-mêmes et des autres) pour s'autoriser la maternité. Sur l'axe de l'autodétermination, les obstacles sont le plus souvent issus de la sphère conjugale. L'absence de désir d'enfant chez les conjoints, ou l'infertilité de ceux-ci (ex. : par vasectomie) couplée à un rejet d'un projet d'adoption représentent sans doute une impasse pour ces femmes qui ont par ailleurs choisi de poursuivre leur union avec leur partenaire à ce moment de leur vie. Dans ce contexte, on observe que les options de ces répondantes ont été

limitées spécifiquement à cause des marges d'autonomie de leur conjoint. Ces exemples font indéniablement apparaître l'aspect interrelationnel de l'autonomie individuelle. L'espace d'autonomie de l'un se répercute nécessairement sur celui de l'autre, et cela peut potentiellement provoquer certaines perturbations relationnelles (Friedman, 2003).

En conclusion, cet article visait à dégager théoriquement la compréhension de la non-maternité de l'axe du simple « choix individuel » pour l'appréhender plus largement sous le prisme de l'autonomie relationnelle. Le modèle théorique tridimensionnel de Mackenzie s'est révélé efficace pour mettre en relief la diversité des enjeux déterminant les marges d'autonomie — individuelles et sociales — des non-mères québécoises issues du baby-boom. Si le contexte social pendant la vie féconde des répondantes a été largement favorable à leur autodétermination, d'autres dimensions plus individuelles de leur autonomie ont pu révéler certaines contraintes quant à leurs options en matière de procréation. Bref, l'autonomie reproductive des femmes constitue un spectre d'opportunités et de contraintes, où les choix sont constamment à renégocier selon les différentes conjonctures relationnelles et sociales.

## CONCLUSION

De manière générale, dans cette thèse, je me suis interrogée sur les parcours de vie et l'expérience subjective des femmes baby-boomers québécoises sans enfant. L'un des principaux objectifs poursuivis était de mettre au jour les diverses dimensions de la non-maternité pour les femmes québécoises. La recension des écrits (chapitre 2) a permis de constater le large déficit de connaissances sur l'expérience des baby-boomers québécoises sans enfant. Ceci est en soi étonnant puisque les proportions de non-mères pour cette génération constituent en elles-mêmes un phénomène démographique exceptionnel en Occident, comme je l'ai démontré dans la problématique (chapitre 1). J'ai de plus choisi de comprendre l'expérience de ces femmes dans son essence complexe. La grande majorité des études francophones et anglophones portant sur la non-maternité n'ont le plus souvent exploré qu'un aspect à la fois, par exemple l'expérience de stigmatisation. J'ai pour ma part fait le pari d'appréhender mon sujet à travers ses multiples dimensions en interaction. En ce sens, un autre objectif fondamental de cette thèse était de proposer un modèle méthodologique novateur, alliant des méthodes quantitative et qualitative, afin de mieux saisir comment les logiques d'action individuelles et sociales s'imbriquent dans la compréhension de la non-maternité. Ce faisant, je souhaitais également contribuer à l'avancement méthodologique de la recherche féministe utilisant les méthodes mixtes qui constitue en ce moment un champ novateur et en plein développement (Sharlene Hesse-Biber et Griffin, 2015; Turcotte, 2016). Enfin, un dernier objectif central était de connaître les possibilités et les contraintes spécifiques au contexte socioculturel québécois de l'après Révolution tranquille dans l'expérience de la non-maternité pour les baby-boomers.

Autrement dit, je souhaitais mieux comprendre les marges d'autonomie pour ces femmes en regard de leur « statut reproductif », sur le plan individuel et collectif.

Le premier apport original de cette thèse résulte directement d'une « surprise » du terrain, soit : l'absence quasi unilatérale chez les répondantes de stigmatisation sociale en lien avec la non-maternité. Comme je l'ai démontré dans la recension des écrits, le cadre normatif de la maternité et ses effets contraignants sur l'expérience des femmes sans enfant est de loin le thème qui revient le plus souvent dans la littérature scientifique occidentale. J'ai conçu mon guide d'entretien en partie selon ce sujet manifestement incontournable. J'ai interrogé les participantes à partir de plusieurs indicateurs (commentaires ou critiques de la part de l'entourage par exemple) pour appréhender cette expérience sensible. J'ai vite constaté qu'au contraire des études recensées, les récits des femmes que je rencontrais n'exprimaient pas (ou très peu) de contraintes sociales liées à la non-maternité. Ce qu'elles racontaient me donnait plutôt les clés pour l'analyse d'un contexte social non-contraignant face à l'absence d'enfant dans leur vie.

Cette surprise du terrain (et ses opportunités théoriques renouvelées) a également permis de répondre en partie à l'une des interrogations initiales de ce projet de thèse : pourquoi la province du Québec a-t-elle connu une croissance si soudaine et spectaculaire des proportions de non-mères pour cette génération ? Les réponses se trouvent visiblement dans le contexte social de l'Après-guerre dont les profondes mutations culturelles ont facilité l'autonomisation des jeunes femmes. La réforme du système d'éducation québécois ainsi que les transformations du marché du travail, entre autres, ont fortement contribué à l'intensité des changements qui ont eu une incidence profonde dans les trajectoires des femmes baby-boomers (Kempeneers *et al.*, 2015). Les données recueillies dans cette thèse permettent de postuler dans le même

sens, à savoir que cette intensification s'est également répercutée dans la proportions de femmes québécoises de cette génération qui n'ont pas eu d'enfants.

Je propose ainsi avec cette thèse une analyse sociologique et féministe d'un contexte social et culturel facilitant l'autonomie des femmes sur plusieurs plans, dont celui de la reproduction. Cette recherche ne s'appuie donc pas sur des facteurs d'oppression mais plutôt sur des vecteurs sociaux de l'émancipation des femmes. En ce sens, la thèse présente l'envers positif de l'expérience individuelle et sociale de la non-maternité, ce qui est totalement inédit dans la littérature sociale et féministe portant sur le sujet.

La compréhension fine des différents vecteurs sociaux intervenant de manière dynamique dans l'expérience positive de la non-maternité n'aurait peut-être pas été possible sans une analyse mariant à la fois le micro- et le macrosocial. Ceci renvoie d'ailleurs à un autre apport fondamental de la thèse sur le plan méthodologique, soit l'utilisation d'un devis de recherche mobilisant les méthodes mixtes. Les données quantitatives ont généré un certain regard sur le « collectif ». L'analyse séquentielle de données d'enquête a engendré un portrait compréhensif des différents parcours de vie des non-mères. Toutefois, ce « portrait de famille » est loin de suffire à lui seul pour comprendre les dynamiques individuelles et relationnelles liées à l'expérience de la non-maternité. Il est nécessaire, je crois l'avoir bien démontré, d'interroger les femmes, de leur donner la parole et de les écouter raconter comment elles ont construit leur vie à travers leurs expériences éducatives, conjugales et professionnelles entre autres.

Le développement de cette méthodologie novatrice (alliant l'analyse séquentielle et l'analyse d'entretiens individuels) contribue par ailleurs à l'obtention de résultats inédits concernant l'entrelacement dynamique des différentes trajectoires constituant les parcours des femmes, ce qui est plutôt difficile à explorer sur le plan empirique. Observer l'expérience de la non-maternité à partir de l'imbrication des trajectoires

permet entre autres de constater que les facteurs, observés habituellement de manière isolée dans la recherche quantitative et qualitative, sont en relation avec d'autres éléments tels les valeurs individuelles, la personnalité et les contextes de vie qui viennent souvent orienter les trajectoires. La typologie des parcours de vie des non-mères que je propose dans cette thèse se distingue particulièrement de celles d'autres chercheurs (Debest, 2012b; Donati, 2000b; Ireland, 1993; Mynarska *et al.*, 2015) par la prise en compte multidimensionnelle et temporelle de facteurs à la fois sociaux et individuels. Ceci est surtout visible dans le premier article qui explique bien d'ailleurs la qualité synergétique (Fetters et Freshwater, 2015) des méthodes mixtes lorsque celles-ci s'informent et se complètent les unes les autres. Le choix théorique de la perspective des parcours de vie va de pair avec cette méthodologie puisque la non-maternité est appréhendée comme une expérience dynamique se déroulant tout au long de la vie. Si le devis choisi a permis la construction d'un savoir inédit sur le sujet de la non-maternité, il innove également sur le plan strictement méthodologique en combinant l'analyse qualitative d'entretiens à l'analyse quantitative de données d'enquête, ce qui a rarement (sinon jamais) été fait auparavant à ma connaissance en sociologie ou en études féministes. Oser chercher des réponses à une question en imaginant de nouveaux outils (ou de nouvelles combinaisons d'outils) ouvre potentiellement des espaces peu explorés menant à la découverte d'un savoir jusqu'à maintenant invisible (Lemercier *et al.*, 2013; Hesse-Biber, 2012). Il est précieux, je crois, de miser sur la créativité scientifique et d'explorer hors des carcans établis, en demeurant cependant toujours au service de la question et des objectifs de la recherche.

Dans une perspective plus théorique, la thèse confronte la question du « choix » pour comprendre la non-maternité. Comme il est démontré dans la recension des écrits, quelques études récentes remettent en question la façon d'aborder l'expérience des non-mères qui formeraient deux groupes : les femmes sans enfant par choix et celles qui le sont par dépit. Les travaux dont j'ai fait part dans la recension abordent les limites

du concept de choix dans l'analyse théorique de la non-maternité. Toutefois, ils ne proposent pas d'alternatives. Mes articles deux et trois partent du constat de ces chercheuses et proposent de comprendre la diversité des expériences associées à la non-maternité à partir de la question du désir d'enfant qui vient logiquement avant même la question de choisir ou non. Je propose dans ces deux textes l'idée d'un désir d'enfant individuel et intime, mais également contingent, relationnel et social. Il est donc plutôt question de revoir la non-maternité dans la complexité des facteurs dont elle résulte. Plutôt que d'appréhender l'expérience de la non-maternité en catégories qui s'excluent mutuellement (« choix » et « circonstances », « volontaire » et « involontaire », etc.), je montre, plus particulièrement dans l'article deux, qu'il est nécessaire de comprendre le phénomène à partir d'un spectre dynamique, plus flou que précis, dans lesquels interagissent une grande variété de facteurs individuels et sociaux.

De plus, le troisième article offre un outil conceptuel et théorique pour comprendre de manière plus nuancée les marges d'autonomie des femmes, plus spécialement en lien avec leur reproduction. L'utilisation du modèle théorique de Catriona Mackenzie (2014) dans l'analyse des récits des participantes permet d'identifier comment le contexte sociohistorique a largement contribué à la multiplication des options qui s'offraient à elle pendant leur vie féconde. Ce que démontre également cet article, c'est que le contexte social n'est pas suffisant pour garantir l'autonomie large des femmes. Au niveau individuel, l'aptitude à la réflexivité et l'auto-autorisation sont des facteurs qui peuvent être tout aussi importants. Encore une fois, les concepts de choix ou d'absence de choix ne sont plus plausibles en eux-mêmes pour comprendre l'expérience de la non-maternité. Il est nécessaire d'envisager l'autonomie reproductive des femmes selon les multiples dimensions qui la composent.

Dans son ensemble, la thèse contribue à mettre au jour plusieurs aspects méconnus des nombreuses transformations qu'ont connu les familles québécoises à partir des années

1970. Si les baby-boomers ont grandi dans des familles de la première modernité, ils et elles ont sans aucun doute engendré à leur tour une diversité de modes de vie familiaux (Dandurand, 2015; De Singly, 2011). Dans le champ de la sociologie de la famille, cette thèse contribue de manière originale à comprendre comment les femmes vivent la famille à l'extérieur de l'expérience de la maternité. Les récits des répondantes témoignent de l'importance pour elles de vivre un célibat solitaire ou multi-amoureux, de se marier sans projet d'enfant, de former de nouvelles familles recomposées et de jouer un rôle parental par alliance, et de s'identifier comme « mères » et « grand-mères » sans avoir donné naissance ou adopté un enfant. Les parcours des non-mères analysés dans cette thèse font certainement émerger de nouveaux repères d'un vivre-en-famille encore en mutation.

Par ailleurs, la recension des écrits a permis d'identifier une lacune majeure de la construction du savoir sur la non-maternité en Occident : la très grande majorité des études qualitatives se basent sur l'expérience de femmes ayant plus ou moins le même profil, soit des femmes blanches, en couple, diplômées universitaires, issues de la classe moyenne, n'ayant pas (ou peu) d'affiliation religieuse et exprimant des valeurs non-traditionnelles en termes des rôles sociaux de genre (Settle et Brumley, 2014). En élaborant le devis de recherche, j'ai donc réfléchi à des stratégies méthodologiques qui pourraient diversifier la représentation des femmes interrogées. En privilégiant la voie des méthodes mixtes, il m'a effectivement été possible de construire un échantillon de participantes plus représentatif des différents parcours de vie à partir des résultats de l'analyse séquentielle (chapitre 4). Malgré cette stratégie innovante et des démarches nombreuses et variées de recrutement, il m'a été très difficile d'entrer en contact et représenter l'expérience des femmes sans enfant vivant en contexte de vulnérabilité socioéconomique. Bref, même si l'approche de recrutement, informée par la création d'une typologie de différents parcours de vie, s'est avérée fructueuse pour améliorer la

diversité de l'échantillon<sup>39</sup>, il demeure que le profil général des participantes à cette étude s'apparente de celui qui est critiqué par Settle et Brumley (2014), à savoir des femmes blanches de la classe moyenne et plus scolarisées. Il faut toutefois prendre note que la constitution réelle du groupe démographique à l'étude dans cette thèse demeure assez homogène dans le sens où les femmes québécoises baby-boomers sont en très grande proportion blanches, francophones, non-immigrantes et issues d'une éducation chrétienne catholique par exemple. L'étude d'une cohorte plus récente de non-mères révélerait sans contredit une plus grande diversité au niveau de la langue, de l'origine ethnique et des valeurs religieuses (Institut de la statistique du Québec, 2016).

Les résultats de l'étude ont toutefois permis d'identifier que les problèmes de santé mentale, la toxicomanie et la pauvreté, entre autres, représentent des facteurs qui ont limité l'autonomie reproductive de deux femmes du corpus qui était plus défavorisées sur le plan socioéconomique. Une future étude sur la non-maternité pourrait donc spécifiquement s'attarder aux facteurs de vulnérabilité posant barrière à l'autonomie de ce groupe de femmes qui est rarement représenté (voire jamais) dans la littérature scientifique. Il serait toutefois nécessaire d'adapter le recrutement plus spécifiquement pour ces femmes en optant, par exemple, pour une approche plus personnalisée ou en obtenant des références d'intervenantes sociales ayant déjà construit une relation de confiance avec elles. Cela pose évidemment le problème d'un recrutement potentiellement plus long et plus complexe. Ces difficultés supplémentaires ont

---

<sup>39</sup> L'échantillon qualitatif comporte une diversité de profils : orientations sexuelles homo- et hétérosexuelles, une femme s'identifiant comme autochtone, une femme vivant en communauté religieuse, des femmes peu ou plus scolarisées, ayant ou non ressenti un désir d'enfant au cours de leur vie et vivant dans une variété de situations familiales et conjugales.

d'ailleurs fait en sorte que j'ai dû abandonner la recherche de participantes plus vulnérables, ayant déployé de multiples tactiques sur plus d'une année, sans résultat. Il ressort néanmoins de ces difficultés la nécessité d'adapter les méthodes de recrutement en recherche avec une réelle prise en compte des obstacles et facilitateurs auprès des personnes vulnérables.

De manière unilatérale, nos répondantes n'ont vécu aucune forme de stigmatisation sociale en lien avec leur non-maternité. Comme il a été dit plus tôt, ceci vient suggérer l'ouverture de la société québécoise, entre les années 1970 et 1990 (soit grosso modo pendant la vie féconde de nos répondantes), pour les modes de vie féminins se situant en dehors de la maternité. Il pourrait être fort intéressant dans une future recherche de comparer l'expérience de la non-maternité chez les baby-boomers avec celle de cohortes plus récentes, par exemple les baby-boomers de la deuxième vague (1957-1966) ou les femmes issues de la « Génération X » (1967-76). Cette démarche pourrait mettre en perspective les transformations des marges d'autonomie reproductive des femmes québécoises.

Le contexte de la vie féconde de ces dernières générations de femmes est plutôt différent de celui des participantes à cette étude. Elles ont fait leur entrée dans l'âge adulte (et l'âge fécond) au moment de crises économiques importantes, d'incertitude prolongée face au travail, de tendances néolibérales dans la gestion des services publics, d'un endettement croissant des individus et d'une division du travail domestique encore inégalitaire entre les sexes. Les plus jeunes femmes vivent dans un monde où les réseaux sociaux prennent une importance certaine dans les interactions humaines et par lesquels de nouveaux standards féminins conservateurs (comme le « maternage intensif

»<sup>40,41</sup>) sont disséminés de manière algorithmique. Il serait donc intéressant de voir dans quelle mesure l'expérience de la non-maternité des femmes québécoises issues des générations récentes se distingue de celle des baby-boomers. Ont-elles expérimenté des comportements stigmatisants de la part de leur entourage face à leur non-maternité ? Dans quelle mesure se sentent-elles libres d'exprimer leur désir ou non-désir d'enfant ? Comment celui-ci s'articule-t-il dans le contexte social et culturel actuel ? Quelles sont, ou quelles ont été, les marges de leur autonomie reproductive ? Dans la dynamique immigratoire actuelle, il serait par ailleurs très pertinent de questionner les femmes issues des minorités ethnoculturelles pour comprendre leur expérience de la non-maternité en lien avec les valeurs de leurs parents par exemple.

D'autre part, le thème du vieillissement des femmes sans enfant (qui figurait initialement dans les objectifs de la recherche) n'a pas été développé sous forme d'article dans cette thèse. Une section du guide d'entretien (voir l'annexe C) avait au départ été conçue avec l'objectif d'investiguer spécifiquement l'expérience du vieillissement chez les répondantes. En cours d'analyse, il a rapidement été évident par contre que les femmes rencontrées *se projetaient* davantage dans le processus de vieillissement plutôt qu'elles ne *l'expérimentaient* actuellement dans leur quotidien. L'expérience du vieillissement ne semblait pas être quelque chose de concret pour elles à ce moment de leur vie (elles étaient âgées entre 60 et 70 au moment de l'entretien). Leurs propos se rapportaient donc à ce qu'elles vivraient dans un futur plus ou moins

---

<sup>40</sup> Kit Meyers (2017). « If I'm going to do it, I'm going to do it right »: How intensive mothering ideologies motivate women to freeze their eggs. *Gender & Society*. (Repéré 3 décembre 2017, à <https://gendersociety.wordpress.com/2017/12/01/if-im-going-to-do-it-im-going-to-do-it-right-how-intensive-mothering-ideologies-motivate-women-to-freeze-their-eggs/>)

<sup>41</sup> F.J. Green (2010). Intensive Mothering. Dans A. O'Reilly (dir.), *Encyclopedia of Motherhood* (p. 573-574). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

proche. Le matériau recueilli lors du terrain, quoique fort intéressant, ne s'est finalement pas révélé assez robuste pour permettre une analyse théorique du phénomène.

Il faut noter toutefois que ce thème prend de plus en plus d'importance actuellement en recherche sociale. Comme les baby-boomers abordent en masse l'âge de la retraite professionnelle, cela fait apparaître de nouvelles inquiétudes collectives liées au vieillissement de la population. L'une de ces craintes concerne plus spécifiquement les individus qui n'ont pas de descendance biologique, un groupe social ayant capté l'attention des médias depuis peu (voir entre autres Marak, 2015; Mulholland, 2015; Span, 2011; Zubrod, 2016). Dans un contexte où les États occidentaux tendent à transférer à la famille une plus grande part des soins et services liés aux personnes en perte d'autonomie (Federici, 2012), les non-parents pourraient représenter un risque potentiel supplémentaire dans la mesure où les enfants sont vus, avec les conjoints, comme les principaux premiers aidants des aînés.

La majorité des baby-boomers québécoises sans enfant prennent aujourd'hui leur retraite de la vie professionnelle et abordent la période de leur vie que l'on qualifie collectivement de « vieillesse ». Plusieurs stéréotypes sont associés dans les mentalités à ce moment du parcours de vie : plusieurs diront que le vieillissement correspond au déclin inexorable de la santé et à la perte d'autonomie, tandis que d'autres feront au contraire la promotion d'un bien vieillir, « actif » et autonome (Caradec, 2012; Rowe et Kahn, 1997; Rubinstein et De Medeiros, 2015). Il serait donc fort intéressant et pertinent de comprendre comment ces femmes conçoivent cette période de leur vie. Comment par exemple perçoivent-elles l'absence d'enfant dans le cadre de leur perte d'autonomie potentielle ? Comment évaluent-elles leurs réseaux de soutien actuels et futurs ? Quelles sont les stratégies adoptées en vue de leur vieillissement ? À l'heure actuelle, la recherche portant à la fois sur l'expérience de la non-maternité (ou de la

non-parentalité) et du vieillissement est encore très mince (Ivanova et Dykstra, 2015). Une future étude sur le sujet pourrait donc tenter de repérer les impacts potentiels de la non-maternité dans le rapport à l'autre pendant le vieillissement et la fin de vie, notamment en ce qui a trait aux réseaux de soutien des femmes ou à leur contact avec la norme maternelle et grand-maternelle.

**ANNEXE A : EXEMPLE DE PUBLICITÉ DE RECRUTEMENT**

# Étude :

## Femmes sans enfant

Saviez-vous que le quart des femmes nées pendant le baby-boom n'ont pas eu d'enfant au cours de leur vie ? Malgré leur grand nombre nous entendons rarement parler de ces femmes, de leurs expériences et de leurs accomplissements dans l'espace public.

J'effectue présentement un projet de recherche au doctorat portant sur les parcours de vie des femmes sans enfant qui sont nées pendant le baby-boom. Je recherche activement des femmes nées entre 1947 et 1956, qui n'ont pas donné naissance ou adopté un enfant au cours de leur vie et qui seraient prêtes à m'accorder une entrevue (1h30) portant sur leur expérience dans les sphères de la famille, de la conjugalité, du travail et du vieillissement.

Si la participation à un projet de recherche novateur vous intéresse, communiquez avec moi et il me fera plaisir de vous donner des précisions.

Emmanuelle Turcotte  
Doctorante en sociologie, UQAM  
514-XXXXXXXXXX  
turcotte.emmanuelle@courrier.uqam.ca

*Titre du projet de recherche : La non-maternité chez les femmes québécoises issues du baby-boom : perspective féministe des parcours de vie.*

## ANNEXE B : PROFIL DES RÉPONDANTES (PHASE QUALITATIVE)

	Année de naissance	Statut résidentiel	Lieu de résidence	Scolarité <sup>∞</sup>	Occupation	Revenu annuel personnel	Statut légal	Statut matrimonial	Typologie*
1 : Carole	1951	Propriétaire	Rural	DEP	Professionnelle	60 à 69 000 \$	Divorcée	Célibataire	1
2 : Chantal	1955	Locataire	Urbain	DEC	Sans travail	5 à 10 000 \$	Célibataire	En union non cohabitante	1
3 : Danielle	1950	Propriétaire	Rural	Maîtrise	Professionnelle	20 à 29 000 \$	Mariée	En union	3
4 : France	1948	Propriétaire	Urbain	Baccalauréat	Retraitée	30 à 39 000 \$	Divorcée	Célibataire	1
5 : Guyline	1950	Propriétaire	Urbain	Maîtrise	Retraitée	50 à 59 000 \$	Séparée	Célibataire	3
6 : Hélène	1947	Propriétaire	Rural	Maîtrise	Retraitée	Non déclaré	Mariée	En union	2
7 : Johanne	1951	Propriétaire	Urbain	Certificat universitaire	Retraitée	40 à 49 000 \$	Divorcée	En union	3
8 : Josée	1951	Propriétaire	Rural	DEC	Retraitée	40 à 49 000 \$	Divorcée	En union	2
9 : Linda	1949	Locataire	Rural	DES	Retraitée	Non déclaré	Célibataire	Célibataire	4
10 : Line	1956	Locataire	Urbain	Baccalauréat	Professionnelle	20 à 29 000 \$	Célibataire	En partenariat domestique	1
11 : Lise	1954	Propriétaire	Banlieue	DES	Retraitée	30 à 39 000 \$	Veuve	Célibataire	2
12 : Lucie	1948	Locataire	Urbain	Maîtrise	Professionnelle	30 à 39 000 \$	Célibataire	Célibataire	1
13 : Manon	1955	Propriétaire	Urbain	Maîtrise	Employée	80 à 89 000 \$	Divorcée	En union	3
14 : Martine	1954	Propriétaire	Urbain	Doctorat	Retraitée	100 000 \$ +	Divorcée	En union	3
15 : Monique	1946	Locataire	Urbain	Baccalauréat	Travailleur pour sa communauté religieuse	Non déclaré	Célibataire	Célibataire	3
16 : Nathalie	1955	Propriétaire	Urbain	Maîtrise	Professionnelle	100 000 \$ +	Célibataire	Célibataire	1
17 : Nicole	1952	Locataire	Urbain	Baccalauréat	Professionnelle	80 à 89 000 \$	Célibataire	Célibataire	1
18 : Suzanne	1956	Propriétaire	Urbain	Baccalauréat	Professionnelle	100 000 \$ +	Divorcée	Célibataire	3
19 : Sylvie	1953	Propriétaire	Urbain	DEC	Retraitée	40 à 49 000 \$	Célibataire	Célibataire	1

∞ Scolarité : DES= Diplôme d'études secondaires ; DEP= Diplôme d'études professionnelles ; DEC= Diplôme d'études collégiales

\* Typologie : 1= les « libertaires » ; 2= le « couple sans enfant » ; 3= le « marathon de vie » ; 4= les « parcours vulnérables »

## ANNEXE C : GUIDE D'ENTRETIEN

### Thème no 1 : Les trajectoires

#### 1. La trajectoire familiale :

- Parlez-moi de votre famille d'origine.
- Selon-vous, quelles étaient les valeurs les plus importantes dans votre famille d'origine ? (*différentes valeurs pour mère que pour père ?*)
- Selon votre souvenir, lorsque vous étiez adolescente (ex. : vers 16-17 ans), comment entrevoyiez-vous votre vie d'adulte ? Quels étaient vos projets ?

#### 2. La trajectoire scolaire :

- Parlez-moi de votre parcours scolaire.
- Vous avez arrêté vos études à X ans / vous avez poursuivi vos études jusqu'à X ans... Pour quelles raisons ?
- Quelle influence avait votre entourage concernant (fin des études / poursuite des études / obtention d'un diplôme) ?

#### 3. La trajectoire conjugale :

- J'aimerais maintenant aborder votre histoire conjugale.
- Êtes-vous actuellement en couple ?
- Parlez-moi de cette union
- Si présence d'union-s : Parlez-moi un peu de la première union que vous considérez importante.
  - Âge au début / à la fin ; mariage ou union libre ;
  - Comment vous êtes-vous rencontrés ?

- Vous êtes devenus un couple. Comment s'est passée cette étape de devenir un couple ?
  - Quelles étaient les valeurs que vous partagiez ?
  - Quels étaient les activités/projets communs ?
  - Quels étaient les activités et les projets que vous ne partagiez pas ?
  - Comment s'arrimaient vos carrières professionnelles respectives ?
    - *Est-ce que l'un ou l'autre des partenaires a dû s'ajuster, faire des sacrifices au niveau professionnel/personnel pour suivre l'autre conjoint ?*
  - Qui s'occupait du travail domestique (ménage, lavage, alimentation, etc.) ?
  - Vous avez probablement eu certains conflits. Selon votre souvenir, sur quels sujets pouvaient porter ces conflits ?
    - *Que révèlent ces conflits sur identité ? sur projets de vie (conjugal, professionnel, personnel, etc.) ?*
  - Comment le projet d'enfant, ou le non-projet d'enfant, a-t-il été abordé dans cette relation ?
- Avez-vous déjà vécu en union auparavant (union = considérée par la répondante comme importante et « stable », ininterrompue pendant un certain temps, cohabitante ou non) ?
  - Si absence d'union : Selon-vous, est-ce qu'il s'agit plus d'une question de choix ou de certaines circonstances de votre vie ?
  - Si absence d'union : Quels sont les avantages/inconvénients de vivre seule selon votre expérience ?
    - *À partir des réponses, investiguer les :*
      - Valeurs
      - Contraintes
      - Dilemmes (ex. : travail, famille, projets personnels, etc.)
    - *(même type de questions pour les unions subséquentes)*
  - Vous vous êtes mariée/ vous ne vous êtes jamais mariée. En rétrospective, comment perceviez-vous le mariage au cours de votre vie de couple, si vous pensez à votre première/deuxième/troisième union ?

#### 4. La trajectoire professionnelle :

- J'aimerais aborder votre parcours professionnel.
- Qu'est-ce qui vous a amenée à faire le travail que vous faites aujourd'hui ?
- Quels types de travail avez-vous fait au cours de votre vie ?
- Si absence de périodes de travail : Selon-vous, est-ce qu'il s'agit davantage d'une question de choix de votre part, ou de circonstances de votre vie ?
  - *À partir des réponses, investiguer les :*
    - Valeurs
    - Contraintes (économiques, familiales, conjugales, santé, etc.)
    - Dilemmes (ex. : couple, famille, projets personnels, etc.)
- Vous avez occupé X travail de x-âge à x-âge. Parlez-moi de cette expérience de travail ?
  - *Investiguer :*
    - *Emploi choisi / en lien avec les études complétées ?*
    - *Emploi apprécié ? pour quelles raisons ?*
- De quelle manière est-ce que cette expérience X de travail aurait été différente (ou non) si vous aviez eu des enfants ?
  - *À partir des réponses, investiguer :*
    - *Relations avec les patrons / collègues*
    - *Dilemmes / contraintes / possibilités*
- (même type de questions pour toutes les périodes de travail)
- De manière générale, pour tout le parcours professionnel :
  - En rétrospective, de quelle manière le fait de ne pas avoir eu d'enfant a influencé votre parcours professionnel ?
    - Quels étaient les aspects les plus positifs ?
    - Quels étaient les aspects plus négatifs ?

<b>Thème no 2 : l'expérience du vieillissement sans enfant</b>
--

5. Vous êtes à la retraite / vous arriverez dans les prochaines années à « l'âge de la retraite », du retrait de la vie professionnelle. Comment abordez-vous cette période de votre vie ?
6. De quelles manières le fait de ne pas avoir d'enfant va avoir ou non des impacts sur votre vieillissement ?

- *Investiguer :*
  - *Ressources financières*
  - *Réseau social ; réseau de soutien*
  - *Perception de la perte d'autonomie et besoins associés (ex. : comment la répondante s'est-elle « préparée » à sa potentielle perte d'autonomie sur les plans financier, social, etc. ?)*
  - *Projets, loisirs*
  - *Rapport à la grand-maternité (des amies, des sœurs, des collègues)*
  - *Aspects positifs/négatifs perçus de l'absence d'enfant*
  - *Rôle d'aidante naturelle (ex. : parent en perte d'autonomie)*

### Thème no 3 : les liens sociaux actuels

7. Quand vous n'êtes pas au travail, qui fréquentez-vous ? Quelles sont vos activités ?
8. De quelles manières le fait de ne pas avoir d'enfant a un impact (ou non) sur ces relations ?
9. En rétrospective, quelles ont été les relations les plus importantes pour vous ? Pour quelles raisons ?

### Thème no 4 : le désir/non désir d'enfant et l'expérience de la non-maternité en général

10. Qu'est-ce qui fait en sorte que vous n'avez pas eu d'enfant ?
11. En rétrospective, y a-t-il eu un moment dans votre vie où vous avez particulièrement ressenti le désir d'avoir un enfant ? Ressenti un non-désir d'enfant, un moment où vous vous dites que vous ne voulez pas d'enfant ?
12. À quel moment de votre vie ce désir/non désir est-il survenu ?
13. Comment avez-vous vécu ce moment ?
  - *Investiguer : en lien avec soi, et les autres, ex. : conjoint-e*
14. Dans la vie, des gens peuvent être soutenant par rapport à ce qu'on fait, ou on ne fait pas. D'autres personnes peuvent être critiques par rapport à ce qu'on fait ou on ne fait pas. Qui dans votre vie a été le plus soutenant-e ou le-la plus critique quant au fait de ne pas avoir d'enfant ?
  - *Si peu ou pas de critique (ou attitude négative) face à l'absence d'enfant : pourquoi ?*
15. Pressions de la mère ? du père ?

16. Quelles sont les forces et les qualités que vous associez aux mères que vous connaissez ?
17. Quelles sont les forces et les qualités que vous associez aux femmes sans enfant que vous connaissez ?
18. Est-ce que vous avez en tête une femme qui n'a pas eu d'enfant et que vous admirez, que cette femme soit réelle ou imaginaire ? Pour quelles raisons ? (+ faire liens avec parcours)

<b>Thème no 5 : la « réussite personnelle »</b>
---

19. En rétrospective, quelles ont été vos plus grandes réussites ?
20. Avez-vous eu des échecs qui vous ont marquée ?
21. Qu'est-ce que ça veut dire, pour vous, la « réussite personnelle » ?
22. Si je vous posais la même question quand vous aviez 20 ans, qu'est-ce que vous m'auriez répondu ? à 30 ans, à 40 ans... ?

*Pendant le récit, investiguer les tensions reliées aux moments de transition (changement d'état : fin des études, séparation, mise en couple, début ou fin d'un travail, etc.) en termes de possibilités/contraintes (contexte personnel, prescriptions/proscriptions normatives, etc.).*

**ANNEXE D : CALENDRIER DE VIE**

## LA NON-MATERNITÉ CHEZ LES FEMMES QUÉBÉCOISES ISSUES DU BABY-BOOM

### Information complémentaire

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Occupation présente : \_\_\_\_\_

Statut légal :

Mariée

Séparée

Vivant en union libre

Divorcée

Veuve

Célibataire (jamais mariée)

Revenu annuel *personnel* :

Aucun revenu ou pertes de revenu

30 000\$ à 39 999 \$

Moins de 5 000 \$

40 000\$ à 49 999 \$

5 000\$ à 9 999 \$

50 000\$ à 59 999 \$

10 000\$ à 14 999 \$

60 000\$ à 79 999 \$

15 000\$ à 19 999 \$

80 000\$ à 99 999 \$

20 000\$ à 29 999 \$

100 000 \$ ou plus

Revenu annuel *du ménage* :

Aucun revenu ou pertes de revenu

30 000\$ à 39 999 \$

Moins de 5 000 \$

40 000\$ à 49 999 \$

5 000\$ à 9 999 \$

50 000\$ à 59 999 \$

10 000\$ à 14 999 \$

60 000\$ à 79 999 \$

15 000\$ à 19 999 \$

80 000\$ à 99 999 \$

20 000\$ à 29 999 \$

100 000 \$ ou plus

**Parcours scolaire :**

- Âge à la fin des études : \_\_\_\_\_
- Est-ce que les études ont été interrompues ?

Si oui : âge au début de l'interruption \_\_\_\_\_

âge au retour aux études \_\_\_\_\_

- Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_

**Parcours conjugal :**

N'a jamais vécu en union :

**Première union :**

Union de fait  Mariage  Union non-cohabitante

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Deuxième union :**

Union de fait  Mariage  Union non-cohabitante

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Troisième union :**

Union de fait  Mariage  Union non-cohabitante

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Quatrième union :**

Union de fait  Mariage  Union non-cohabitante

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Parcours professionnel :**Aucune période de travail : **Première période de travail (même occupation, sans interruption) :**

Occupation : \_\_\_\_\_

Temps plein       Temps partiel 

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Deuxième période de travail :**

Occupation : \_\_\_\_\_

Temps plein       Temps partiel 

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Troisième période de travail :**

Occupation : \_\_\_\_\_

Temps plein       Temps partiel 

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Quatrième période de travail :**

Occupation : \_\_\_\_\_

Temps plein       Temps partiel 

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

**Cinquième période de travail :**

Occupation : \_\_\_\_\_

Temps plein       Temps partiel 

Âge au début : \_\_\_\_\_ Âge à la fin : \_\_\_\_\_

## ANNEXE E : ARBRE THÉMATIQUE (CODIFICATION NVIVO)

Nom	Sources	Références
Amitiés	9	21
Animaux de compagnie	4	12
Authenticité	2	4
Autonomie	16	53
Avantages non-maternité	7	11
Avortement ou Stérilisation	6	13
Baby-boomers ; génération	6	18
Conjugalité	8	8
Arrimage professionnel	8	18
Aspects financiers	8	14
Célibat	3	6
Cohabitation ; non-cohabitation	13	26
Désir et non-désir d'enfant	18	51
Engagement	6	12
Intérêts non-partagés	10	19
Intérêts partagés	12	19
Mariage	16	45
Rencontre	13	23
Rôle parental	9	38
Séparation ou Conflits	14	36
Travail domestique	9	15
Union positive - raisons	8	13

Nom	Sources	Références
Construction parcours	4	4
Contraintes	14	34
Échecs - Difficultés	16	42
Laisser être ; laisser faire	9	17
Non-maternité	14	35
Opportunités	15	46
Plans ; projections	15	44
Réussites	18	44
Valeurs	15	52
Désir et non-désir d'enfant général	15	48
Instinct maternel	8	11
Regret	15	26
Enfants relations actuelles	6	10
Famille d'origine	8	14
Fratric	8	13
Histoire du Qc	4	8
Mère	19	99
Père	18	62
Religion	9	12
Responsabilités particulières	5	11
Rôle parental avec neveux ou autres	1	2
Valeurs	19	101
Féminisme	10	31
Féminité	1	2
HSE	1	2
Individualisme	2	2
Infertilité	5	10
Deuil	3	7
Liberté	12	38
Maternité Parentalité	7	16
Modèles FSE	12	24
plaisir	1	1
Pressions sociales	13	32
Non-maternité	17	36

Nom	Sources	Références
Rejet Stigmatisation	8	20
Stratégies coping	3	4
Rôle d'aidante naturelle	9	18
Santé mentale	4	7
Scolarité	12	27
Arrêt des études	11	14
Laïcs	5	5
Millitance et conscience sociale	8	12
Religieuses	15	35
Valeurs	19	45
Spiritualité	4	9
Travail	4	5
Arrêts causes	10	13
Avantages FSE	13	29
Désavantages pour FSE	12	27
Parcours	16	44
Relations collègues patrons	12	31
valeurs	13	33
Valeurs actuelles	12	24
Viellissement	7	11
Activités et loisirs	16	33
Aspects financiers	14	30
Arrangements funéraires	2	2
Aspects psychologiques	12	16
Célibat	3	5
Conjugalité	1	2
Grand-maternité	16	38
Héritage	3	5
Non-maternité	12	17
Perte d'autonomie	16	33
Hébergement	7	12
Retraite	15	41
Santé physique	11	17
Sexualité	3	5

<b>Nom</b>	<b>Sources</b>	<b>Références</b>
Soutien social	14	34
Soutien social	3	6

ANNEXE F : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM.

Titre du projet: La non-maternité chez les femmes québécoises issues du baby-boom : perspective féministe des parcours de vie.

Nom de l'étudiant: Emmanuelle TURCOTTE

Programme d'études: Doctorat en sociologie

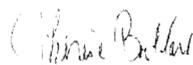
Direction de recherche: Anne QUÉNIART

## Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard  
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines  
Professeure, Département de psychologie

ANNEXE G : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

# UQÀM

## FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT (sujet majeur)

« La non-maternité chez les femmes québécoises issues du baby-boom :  
Perspective féministe des parcours de vie. »

### IDENTIFICATION

Chercheure responsable du projet : Emmanuelle Turcotte  
Programme d'enseignement : Doctorat en sociologie  
Adresse courriel : turcotte.emmanuelle@courrier.uqam.ca  
Téléphone : 514-568-0788

### BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invitée à prendre part à ce projet visant à comprendre les parcours de vie et l'expérience des femmes québécoises sans enfant qui sont nées pendant le baby-boom. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de Anne Quéniart, professeure du département de sociologie de la Faculté des sciences humaines, qui peut être jointe au (514) 987-3000 poste 4394 ou par courriel à l'adresse : [queniart.anne@uqam.ca](mailto:queniart.anne@uqam.ca).

### PROCÉDURE(S)

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle. Le but de cette rencontre est de comprendre comment l'absence d'enfant a joué ou non dans votre expérience et votre parcours de vie. Les questions vont porter, entre autres, sur l'expérience dans votre famille d'origine (relations avec la mère, père et fratrie ; transmission des valeurs), la conjugalité (relations amoureuses, vie de couple ou absence de vie de couple), votre parcours professionnel et votre perspective sur le vieillissement. Cette entrevue est enregistrée sur magnétophone numérique avec votre permission et prendra environ 1 heure trente à deux heures. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

### AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension des expériences et des parcours de vie des femmes québécoises sans enfant qui sont nées pendant le baby-boom. Il y a peu de risques liés à votre participation. Toutefois, il se peut que les questions posées vous amènent à aborder certaines difficultés que vous avez éprouvées. Il est également possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou difficiles et vous amène à ressentir des émotions désagréables : si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'intervieweuse. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de la chercheure de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

### CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules la responsable du projet et sa directrice de recherche, Anne Quéniart, auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 2 ans après les dernières publications.

### **PARTICIPATION VOLONTAIRE**

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

### **COMPENSATION FINANCIÈRE**

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

### **DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?**

Vous pouvez contacter la responsable du projet par courriel ([turcotte.emmanuelle@courrier.uqam.ca](mailto:turcotte.emmanuelle@courrier.uqam.ca)) pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la directrice de recherche Anne Quéniart des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participante de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CÉRPÉ), par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro 514-987-3000 # 1646 ou par courriel à : [cerpe4@uqam.ca](mailto:cerpe4@uqam.ca).

### **REMERCIEMENTS**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

### **SIGNATURES :**

Je, \_\_\_\_\_ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature de la participante : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom (lettres moulées) et coordonnées : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature de la responsable du projet : \_\_\_\_\_

Date :

*Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.*

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, A. (1983). Sequences of Social Events: Concepts and Methods for the Analysis of Order in Social Processes. *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, 16(4), 129-147.
- Abbott, A. (1995). Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas. *Annual Review of Sociology*, 21, 93-113.
- Abma, J. C. et Martinez, G. M. (2006). Childlessness Among Older Women in the United States: Trends and Profiles. *Journal of Marriage and Family*, 68(4), 1045-1056.
- Aisenbrey, S. et Fasang, a. E. (2010). New Life for Old Ideas: The « Second Wave » of Sequence Analysis Bringing the « Course » Back Into the Life Course. *Sociological Methods & Research*, 38(3), 420-462.
- Allen, R. E. S. et Wiles, J. L. (2013). How Older People Position Their Late-Life Childlessness: A Qualitative Study. *Journal of Marriage and Family*, 75(1), 206-220.
- Anderson, J. et Honneth, A. (2005). Autonomy, Vulnerability, Recognition, and Justice. Dans *Autonomy and the Challenges to Liberalism. New Essays* (p. 127-149). Cambridge, Royaume Uni : Cambridge University Press.
- Arendell, T. (2000). Conceiving and Investigating Motherhood: The Decade's Scholarship. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 1192-1207.
- Attias-Donfut, C. et Daveau, P. (2004). Autour du mot « génération ». *Recherche et Formation*, (45), 101-113.
- Badinter, E. (2010). *Le Conflit : la femme et la mère*. Paris : Flammarion Lettres.

- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal : Les Éditions du Boréal.
- Baillargeon, D. et Detellier, É. (2004). La famille québécoise d'hier à aujourd'hui (1900-2000). Dans *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*. (Les Presse, p. 331-356). Québec.
- Balbo, N., Billari, F. C. et Mills, M. (2013). Fertility in Advanced Societies: A Review of Research: La fécondité dans les sociétés avancées: un examen des recherches. *European journal of population = Revue européenne de démographie*, 29(1), 1-38.
- Barry, F. (1977). *Le travail de la femme au Québec. L'évolution de 1940-1970*. Montréal : Éditions du Remue-Ménage.
- Bazeley, P. et Jackson, K. (2013). *Qualitative Data Analysis with NVivo* (2e édition). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Beaujouan, É., Sobotka, T., Brzozowska, Z. et Zeman, K. (2017). La proportion de femmes sans enfant a-t-elle atteint un pic en Europe ? *Population & Sociétés*, (540), 1-4.
- Beaupré, P. (2013). Enquête sociale générale Cycle 25 : Famille, Fichier de microdonnées à grande diffusion, documentation et guide de l'utilisateur. Ottawa : Statistique Canada, Division de la statistique sociale et autochtone.
- Beaupré, P., Turcotte, P. et Milan, A. (2006). Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour au domicile parental. *Tendances sociales canadiennes, Statistiqu*(82), 28-34.
- Beck, U. et Beck-Gernsheim, E. (2002). *Individualization : Institutionalized Individualism and its Social and Political Consequences*. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Bergstrom-Lynch, C. A. (2007). *Becoming parents, remaining childfree: How same-sex couples are creating families and confronting social inequalities*, thèse de doctorat, University of Michigan.
- Bergstrom-Lynch, C. A. (2016). *Lesbians, gays, or bisexuals becoming parents or remaining childfree. Confronting social inequalities*. London, UK : Lexington Books.

- Berrington, A. (2016a). Childlessness in the UK. Dans M. Kreyenfeld & D. Konietzka (Éd.), *Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences*. (p. 57-76). Cham, Suisse: Springer Open.
- Berrington, A. (2016b). Understanding childlessness from a prospective life course perspective: unrealised intentions and subsequent interpretations of childlessness. *Population Association of America*, 1-23.
- Bodson, L. (2010). De plus en plus de femmes sans enfant. *Les cahiers du CEPS/INSTEAD*, (cahier no. 2010-no. 05).
- Bond Sutton, L., Erlen, J. A., Glad, J. A. M., & Siminoff, L. A. (2003). Recruiting vulnerable populations for research: Revisiting the ethical issues. *Journal of Professional Nursing*, 19(2), 106-112.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- Brzinsky-Fay, C. et Kohler, U. (2010). New Developments in Sequence Analysis. *Sociological Methods & Research*, 38(3), 359-364.
- Buhr, P. et Huinink, J. (2014). Fertility analysis from a life course perspective. *Advances in Life Course Research*, 21, 1-9.
- Bulcroft, R. et Teachman, J. (2004). Ambiguous Constructions : Development of a Childless or Child-Free Life Course. Dans M. Coleman et L. H. Ganong (dir.), *Handbook of Contemporary Families* (p. 116-135). SAGE Publications.
- Butz, W. P. et Ward, M. P. (1979). The emergence of countercyclical U.S. fertility. *The American Economic Review*, 69(3), 318-328.
- Cannold, L. (2004). Declining marriage rates and gender inequity in social institutions: Towards an adequately complex explanation for childlessness. *People and Place*, 12(4), 1-11.
- Caradec, V. (2012). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement : Domaines et approches (3e édition)* (coll. 128). Paris: Armand Colin.
- Carmel, M. (1990). *Ces femmes qui n'en veulent pas*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.
- Carmichael, G. A. et Whittaker, A. (2007). Choice and circumstance: Qualitative insights into contemporary childlessness in Australia. *European Journal of Population/Revue Européenne de Démographie*, 23(2), 111-143.

- Carpentier, N. et White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 279.
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et Société*, 4(123), 55-69.
- Connidis, I. A. et McMullin, J. A. (1996). Reasons for and Perceptions of Childlessness Among Older Persons: Exploring the Impact of Marital Status and Gender. *Journal of Aging Studies*, 10(3), 205-222.
- Creswell, J. W. et Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Dandurand, R. B. (1994). Femmes et familles : sous le signe du paradoxe. *Recherches féministes*, 7(1), 1-22.
- Dandurand, R. B., Bernier, L., & Lemieux, D. (1997). *Le désir d'enfant : du projet à sa réalisation*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique (INRS).
- Dandurand, R. B. (2015). Mutations familiales, Révolution tranquille et autres « révolutions » : Les générations du baby-boom au Québec. Dans *Les baby-boomers, une histoire de familles - Une comparaison Québec-France* (p. 17-52). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- De Singly, F. (2011). *La sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Debest, C. (2012a). Le choix d'une vie sans enfant à travers le prisme des normes parentales et conjugales : étude de cas en France. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 28-43.
- Debest, C. (2012b). Le choix d'une vie sans enfant au coeur de la construction du couple. Dans *Communication « jeunes chercheurs » INED*. Paris.
- Debest, C. (2013). Quand les « sans-enfant volontaires » questionnent les rôles parentaux contemporains. *Annales de démographie historique*, (125), 119-139.
- Debest, C. (2014). Repenser l'égalité femmes-hommes au prisme du refus de maternité. *Politiques sociales et familiales*, (16), 27-37.
- Debest, C. et Mazuy, M. (2014). Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant. *Population & Sociétés*, (508), 1-4.
- Delphy, C. (1970). L'ennemi principal. *Partisans, Libération des femmes année zéro*.

- DeLyser, G. (2012). At midlife, intentionally childfree women and their experiences of regret. *Clinical Social Work Journal*, 40(1), 66-74.
- Demazière, D. (2013). Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues. *Sociologie*, 4(3), 333-347.
- Denzin, N. K. (2010). Moments, Mixed Methods, and Paradigm Dialogs. *Qualitative Inquiry*, 16(6), 419-427.
- Denzin, N. K. (2012). Triangulation 2.0. *Journal of Mixed Methods Research*, 6(2), 80-88.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2005). *The SAGE handbook of qualitative research* (Vol. 3rd). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Descarries, F. et Corbeil, C. (1991). Penser la maternité: les courants d'idées au sein du mouvement contemporain des femmes. *Recherches sociographiques*, 32(3), 347.
- Descarries, F. et Corbeil, C. (2002). La maternité au coeur des débats féministes. Dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité* (p. 25-50). Montréal : Les Éditions du Remue-Ménage.
- Dever, M. et Saugeres, L. (2004). I Forgot to Have Children! Untangling Links between Feminism, Careers and Voluntary Childlessness. *Journal of the Association for Research on Mothering*, 6(2), 116-126.
- Donati, P. (2000a). L'absence d'enfant : Un choix plus ou moins délibéré dans le parcours d'hommes et de femmes. *Recherches et prévisions*, (62), 43-56.
- Donati, P. (2000b). *Ne pas avoir d'enfant: Construction sociale des choix et des contraintes à travers les trajectoires d'hommes et de femmes. Dossiers d'études: Allocation familiales*. CNAF.
- Dubet, F. (1994). *La sociologie de l'expérience*. Paris: Seuil.
- Durbin, R., Eddy, S. R., Krogh, A. et Mitchison, G. (1998). *Biological Sequence Analysis: Probabilistic Models of Proteins and Nucleic Acids*. Cambridge, Royaume Uni : Cambridge University Press.
- Dykstra, P. A. (2006). Off the Beaten Track. Childlessness and Social Integration in Late Life. *Research on Aging*, 28(6), 749-767.

- Dykstra, P. A. et Wagner, M. (2007). Pathways to Childlessness and Late-Life Outcomes. *Journal of Family Issues*, 28(11), 1487-1517.
- Easterlin, R. A. (1975). An economic framework for fertility analysis. *Studies in Family Planning*, 6(3), 54-63.
- Easterlin, R. A. (1976). The conflict between aspirations and resources. *Population and Development Review*, 2(3), 417-425.
- Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Paris : Odile Jacob.
- Eicher, V., Settersten, R. A., Penic, S., Glaeser, S., Martenot, A. et Spini, D. (2015). Normative Climates of Parenthood across Europe: Judging Voluntary Childlessness and Working Parents. *European Sociological Review*, 1-15.
- Elder, G. H. (1994). Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course. *Social Psychology Quarterly*, 57(1), 4-15.
- Elder, G. H. et Giele, J. Z. (2009). *The Craft of Life Course Research* (édité par G. H. Elder et J. Z. Giele). New York : The Guilford Press.
- Fereday, J. et Muir-Cochrane, E. (2006). Demonstrating Rigor Using Thematic Analysis: A Hybrid Approach of Inductive and Deductive Coding and Theme Development. *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1), 80-92.
- Fereday, J., & Muir-Cochrane, E. (2006). Demonstrating Rigor Using Thematic Analysis: A Hybrid Approach of Inductive and Deductive Coding and Theme Development. *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1), 80-92.
- Fetters, M. D., & Freshwater, D. (2015). The 1+1=3 Integration Challenge. *Journal of Mixed Methods Research*, 9(2), 115-117.
- Fiori, F., Rinesi, F. et Graham, E. (2017). Choosing to Remain Childless? A Comparative Study of Fertility Intentions Among Women and Men in Italy and Britain. *European Journal of Population*, 33(3), 319-350.
- Friedman, M. (2003). *Autonomy, Gender, Politics*. Oxford : Oxford University Press.
- Gabardinho, A., Ritschard, G. et Studer, M. (2011). Analyzing and Visualizing State Sequences in R with TraMineR. *Journal of Statistical Software*, 40(4), 1-37.
- Gabardinho, A., Ritschard, G., Studer, M. et Nicolas, S. M. (2011). *Mining sequence data in R with the TraMineR package* : Genève, Suisse.

- Gaille, M. (2011). *Le désir d'enfant. Histoire intime, enjeu politique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Gauvreau, D. (1991). Destins de femmes, destins de mères : images et réalités historiques de la maternité au Québec. *Recherches sociographiques*, 32(3), 321-346.
- Gauvreau, D. et Gossage, P. (1997). Empêcher la famille : Fécondité et contraception au Québec , 1920-60. *The Canadian Historical Review*, 78(3), 478-512.
- Gauvreau, D., Gervais, D. et Gossage, P. (2007). *La fécondité des Québécoises 1870-1970*. Montréal : Boréal.
- Gauvreau, M. (2005). *Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*. Montréal : McGill Queens University Press.
- Gherghel, A. et Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gillespie, R. (1999). Voluntary childlessness in the United Kingdom. *Reprod Health Matters*, 7(13), 43-53.
- Gillespie, R. (2000). When No Means No: Disbelief, Disregard and Deviance as Discourses of Voluntary Childlessness. *Women's Studies International Forum*, 23(2), 223-234.
- Gillespie, R. (2001). Contextualizing Voluntary Childlessness within a Postmodern Model of Reproduction: Implications for Health and Social Needs. *Critical Social Policy*, 21(2), 139-159.
- Graham, M. (2015). Is Being Childless Detrimental to a Woman's Health and Well-Being Across Her Life Course? *Women's Health Issues*, 25(2), 176-184.
- Gray, E., Evans, A. et Reimondos, A. (2013). Childbearing desires of childless men and women: When are goals adjusted. *Advances in Life Course Research*, 18(2), 141-149.
- Greil, A. L. (2002). Infertile Bodies: Medicalization, Metaphor, and Agency. Dans C. M. Inhorn et F. van Balen (dir.), *Infertility around the Globe: New Thinking on Childlessness, Gender, and Reproductive Technologies: A View from the Social Sciences* (p. 101-118). Berkeley : University of California Press.

- Greil, A., McQuillan, J. et Slauson-Blevins, K. (2011). The Social Construction of Infertility. *Sociology Compass*, 5(8), 736-746.
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes. *Questions féministes*, 2 (février 1978)), 5-30.
- Guyon, L., De Koninck, M., Morissette, P., Ostoj, M. et Marsh, A. (2002). Toxicomanie et maternité : un parcours difficile, de la famille d'origine à la famille « recréée ». *Drogues, santé et société*, 1(1), 1-24.
- Hagestad, G. O. et Call, V. R. a. (2007). Pathways to Childlessness: A Life Course Perspective. *Journal of Family Issues*, 28(10), 1338-1361.
- Hammersley, M. (2008). Bricolage and Bricoleur. Dans *The Sage Encyclopedia of Qualitative Research Methods* (p. 66). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Hank, K. et Wagner, M. (2013). Parenthood, Marital Status, and Well-Being in Later Life: Evidence from SHARE. *Social Indicators Research*, 114(2), 639-653.
- Hansen, T. (2012). Parenthood and Happiness: a Review of Folk Theories Versus Empirical Evidence. *Social Indicators Research*, 108(1), 29-64.
- Hays, S. (1996). *The Cultural Contradiction of Motherhood*. New Haven : Yale University Press.
- Heaton, T. B., Jacobson, C. K. et Fu, X. N. (1992). Religiosity of Married Couples and Childlessness. *Review of Religious Research*, 33(3), 244-255.
- Hesse-Biber, S. (2012). Feminist Approaches to Triangulation: Uncovering Subjugated Knowledge and Fostering Social Change in Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, 6(2), 137-146.
- Hesse-Biber, S. et Griffin, A. J. (2015). Feminist approaches to multimethod and mixed methods research : theory and praxis. Dans S. Hesse-Biber et R. B. Johnson (dir.), *The Oxford Handbook of Multimethod and Mixed Methods Research Inquiry* (p. 72-90). Oxford : Oxford University Press.
- Hitlin, S. et Elder, G. H. (2007). Time, Self, and the Curiously Abstract Concept of Agency. *Sociological Theory*, 25(2), 170-191.
- hooks, b. (1990). Homeplace : a Site of Resistance. Dans *Yearnings: Race, Gender and Cultural Politics*. Boston : South End Press.

- Houseknecht, S. K. (1987). Voluntary childlessness. Dans M. B. Sussman et S. K. Steinmetz (dir.), *Handbook of Marriage and the Family* (p. 369-395). New York : Springer US.
- Howe, K. R. (2004). A Critique of Experimentalism. *Qualitative Inquiry*, 10(1), 42-61.
- Huijts, T., Kraaykamp, G. et Subramanian, S. V. (2013). Childlessness and Psychological Well-Being in Context: A Multilevel Study on 24 European Countries. *European Sociological Review*, 29(1), 32-47.
- Institut de la statistique du Québec. (2016). *Bilan démographique du Québec*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Ireland, M. S. (1993). *Reconceiving Women : Separating Motherhood from Female Identity*. New York : Guilford.
- Ivanova, K., & Dykstra, P. A. (2015). *Aging Without Children*. Public Policy & Aging Report, doi:10.1093/ppar/prv014
- Jalovaara, M. et Fasang, A. E. (2017). From never partnered to serial cohabitators: Union trajectories to childlessness. *Demographic Research*, 36(1), 1703-1720.
- Jeffries, S. et Konnert, C. (2002). Regret and psychological well-being among voluntarily and involuntarily childless women and mothers. *The International Journal of Aging and Human Development*, 54(2), 89-106.
- Joubert, L. (2010). *L'envers du landau. Regard extérieur sur la maternité et ses débordements*. Montréal: Triptyque.
- K., A. (1972). Une lutte des femmes à propos de la maternité : réflexion et mise en pratique. Dans *Partisans, Libération des femmes années zéro*. Paris : Maspéro.
- Keizer, R. (2010). *Remaining childless: Causes and consequences from a life course perspective*. Thèse doctorale, Université d'Utrecht, Pays Bas.
- Keizer, R., Dykstra, P. A. et Jansen, M. D. (2008). Pathways into Childlessness: Evidence of Gendered Life Course Dynamics. *Journal of Biosocial Science*, 40(6), 863-878.
- Keizer, R., Dykstra, P. A. et Poortman, A.-R. (2010). Life Outcomes of Childless Men and Fathers. *European Sociological Review*, 26(1), 1-15.

- Kelly, M. (2009). Women's Voluntary Childlessness: A Radical Rejection of Motherhood? *Women's Studies Quarterly*, 37(3/4), 157-172.
- Kempeneers, M., Lelièvre, E., & Robette, N. (2015). Trajectoires d'activité des femmes issues du baby-boom. Une comparaison France-Québec. Dans C. Bonvalet, I. Olazabal, & M. Oris (Éd.), *Les baby-boomers, une histoire de familles - Une comparaison Québec-France* (p. 127-144). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Kerckhoff, A. C. (2002). From Student to Worker. Dans J. T. Mortimer et M. J. Shanahan (dir.), *Handbook of the Life Course* (p. 251-268). New York : Kluwer Academic Publishers.
- Koropecyk-Cox, T. et Call, V. R. a. (2007). Characteristics of Older Childless Persons and Parents: Cross-National Comparisons. *Journal of Family Issues*, 28(10), 1362-1414.
- Koropecyk-Cox, T. et Pendell, G. (2007a). Attitudes About Childlessness in the United States. *Journal of Family Issues*, 28(8), 1054-1082.
- Koropecyk-Cox, T. et Pendell, G. (2007b). The Gender Gap in Attitudes About Childlessness in the United States. *Journal of Marriage and Family*, 69(4), 899-915.
- Kreyenfeld, M. (2010). Uncertainties in female employment careers and the postponement of parenthood in Germany. *European Sociological Review*, 26(3), 351-366.
- Kreyenfeld, M. et Konietzka, D. (2017). *Childlessness in Europe : Contexts , Causes , and Consequences*. (édité par M. Kreyenfeld et D. Konietzka). Cham, Suisse : Springer Open.
- Lamoureux, D. (2016). *Les possibles du féminisme*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Lapierre-Adamcyk, E., & Le Bourdais, C. (2004). Couples et familles: une réalité sociologique et démographique en constante évolution. Dans *XVIIe Conférence des juristes de l'État* (p. 61-86).
- Lapierre-Adamcyk et Lussier, M.-H. (2003). De la forte fécondité à la fécondité désirée. Dans *La démographie québécoise* (p. 66-109). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

- Laplante, B. (2006). The Rise of Cohabitation in Quebec: Power of Religion and Power over Religion. *The Canadian Journal of Sociology*, 31(1), 1-24.
- Laurin-Frenette, N., Juteau, D. et Duchesne, L. (1991). *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. Montréal : Les Éditions Le Jour.
- Le Bourdais, C. et Lapierre-Adamcyk, E. (2008). Portrait des familles québécoises à l'horizon 2020. Esquisse des grandes tendances démographiques. Dans G. Pronovost, C. Dumont et I. Bitaudau (dir.), *La famille à l'horizon 2020*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Le Collectif Clio (1975). *Maternité esclave*. Paris : Union générale d'éditions, coll. 10/18.
- Le Collectif Clio (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal : Le Jour éditeur.
- Le collectif Les Chimères. (1975). *Maternité esclave*. Paris: Union générale d'éditions, coll. 10/18.
- Lemercier, C., Ollivier, C., & Zalc, C. (2013). Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage raisonné. Dans M. Hunsmann & S. Kapp (Éd.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*. (p. 125-144). Paris: Éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales.
- Lendon, J. P. et Silverstein, M. (2012). Gender role ideology and life course transitions of baby-boom women. *Advances in Life Course Research*, 17(4), 191-198.
- Lesthaeghe, R. (2010). The Unfolding Story of the Second Demographic Transition. *Population and Development Review*, 36(2), 211-251.
- Letherby, G. et Williams, C. (1999). Non-Motherhood: Ambivalent Autobiographies. *Feminist Studies*, 25(3), 719-728.
- Lévesque, A. (1989). *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux guerres*. Montréal : Éditions du Remue-Ménage.
- Linteau, P.-A. (2000). Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille. Dans Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier (dir.), *La Révolution tranquille, 40 ans plus tard* (VLB). Montréal.

- Linteau, P.-A., Durocher, R., Robert, J.-C., & Ricard, F. (1989). *Histoire du Québec contemporain, tome 2*. Montréal: Boréal.
- Livingston, G. et Cohn, D. (2010). *Childlessness Up Among All Women; Down Among Women with Advanced Degrees. A Social & Demographic Trends Projects*. Pew Research Center.
- Macindoe, H. et Abbott, A. (2004). Sequence analysis and optimal matching techniques for social science data. Dans M. Hardy et A. Bryman (dir.), *Handbook of Data Analysis* (p. 387-406). London : SAGE.
- Mackenzie, C. (2014). Three Dimensions of Autonomy: A Relational Analysis. Dans A. Veltman et M. Piper (dir.), *Autonomy, Oppression, and Gender* (p. 15-41). Oxford : Oxford University Press.
- Mackenzie, C. et Stoljar, N. (2000). *Relational Autonomy - Feminist Perspectives on Autonomy, Agency, and the Social Self*. Oxford : Oxford University Press.
- Macunovich, D. J. (1996). Relative Income and Price of Time: Exploring Their Effects on US Fertility and Female Labor Force Participation. *Population and Development Review*, 22(May), 223-257.
- Mannheim, K. (1990). *Le problème des générations (1ère édition 1928)*. Paris : Nathan.
- Marak, C. (2015). Who Will Care for Us - The Aging, Childless and Single Population? *Huffington Post*, 1-5. Consulté à l'adresse [http://www.huffingtonpost.com/carol-marak/who-will-care-for-us----the-aging-childless-and-single-population\\_b\\_7890462.html](http://www.huffingtonpost.com/carol-marak/who-will-care-for-us----the-aging-childless-and-single-population_b_7890462.html)
- Marcil-Gratton, N. (1981). Le recours spectaculaire à la stérilisation au Québec de 1971 à 1979. *Cahiers quebécois de démographie*, 10(2), 189-210.
- Marchand, S. (2012). *Partir pour la famille : Fécondité, grossesse et accouchement au Québec 1900-1950*. Québec : Les Éditions du Septentrion.
- Martin, J. (2004). The ultimate vote of confidence : Fertility rates and economic conditions in Australia, 1976-2000. Dans *Australian Social Policy 2002-2003* (p. 31-54). Canberra : Commonwealth of Australia.
- McAdams, D. P. (2005). Studying Lives in Time: A Narrative Approach. *Advances in Life Course Research*, 10(1963), 237-258.

- McCall, L. (2005). The Complexity of Intersectionality. *The University of Chicago Press*, 30(3), 1771-1800.
- Mencarini, L. et Tanturri, M. L. (2006). High Fertility or Childlessness: Micro-Level Determinants of Reproductive Behaviour in Italy. *Population: English Edition*, 61(4), 389-416.
- Merz, E. M. et Liefbroer, A. C. (2012). The Attitude Toward Voluntary Childlessness in Europe: Cultural and Institutional Explanations. *Journal of Marriage and Family*, 74, 587-600.
- Meyers et Tietjens, D. (1989). *Self, Society, and Personal Choice*. New York : Columbia University Press.
- Miettinen, A. (2010). Voluntary or Involuntary Childlessness? Socio-Demographic Factors and Childlessness Intentions among Childless Finnish Men and Women Aged 25-44. *Finnish Yearbook of Population Research*, 45(2010), 5-24.
- Miles, M. B., Huberman, A. M. et Saldana, J. (2014). *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook* (3e édition). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Mills, M., Mencarini, L., Tanturri, M. L. et Begall, K. (2008). Gender Equity and Fertility Intentions in Italy and the Netherlands. *Demographic Research*, 18, 1-26.
- Mitchell, D. et Gray, E. (2007). Declining fertility: Intentions, attitudes and aspirations. *Journal of Sociology*.
- Mollen, D. (2006). Voluntarily childfree women: Experiences and counseling considerations. *Journal of Mental Health and Counseling*, 28(3), 269-282.
- Morell, C. (2000). Saying No: Women's Experiences with Reproductive Refusal. *Feminism & Psychology*, 10(3), 313-322.
- Morison, T., Macleod, C., Lynch, I., Mijas, M. et Shivakumar, S. T. (2016). Stigma Resistance in Online Childfree Communities: The Limitations of Choice Rhetoric. *Psychology of Women Quarterly*, 40(2), 184-198.
- Mulholland, A. (2015, mai 15). Elder orphans: Childless, unmarried baby boomers warned to prepare for future [en ligne]. *CTVNews.ca*. Consulté à l'adresse <http://www.ctvnews.ca/health/elder-orphans-childless-unmarried-baby-boomers-warned-to-prepare-for-future-1.2375440>

- Mynarska, M., Matysiak, A., Rybinska, A., Tocchioni, V. et Vignoli, D. (2013). Diverse Paths into Childlessness over the Life Course. *Population Association of America 2013 Annual Meeting*.
- Mynarska, M., Matysiak, A., Rybińska, A., Tocchioni, V., Vignoli, D., Rybinska, A., ... Vignoli, D. (2015). Diverse Paths into Childlessness over the Life Course. *Advances in Life Course Research*, 25, 35-48.
- Neels, K. (2010). Temporal variations in unemployment rates and their association with tempo and quantum of fertility: some evidence for Belgium, France and the Netherlands. *PAA Annual Meeting*.
- O'Reilly, A. (2007a). Feminist Mothering. Dans A. O'Reilly (dir.), *Maternal Theory : Essential Readings*. Toronto : Demeter Press.
- O'Reilly, A. (2007b). *Maternal Theory: Essential Readings*. Bradford (Ontario, Canada) : Demeter Press.
- Olazabal, I. (2009). Introduction générale. Dans *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante* (p. 17-48). Montréal : Éditions Nota Bene.
- Oppenheimer, V. K. (1988). A theory of marriage timing. *American Journal of Sociology*, 94, 563-591.
- Oppenheimer, V. K. (1994). Women's Rising Employment and the Future of the Family in Industrial Societies. *Population and Development Review*, 20(2), 293-342.
- Pailhé, A. (2010). Effets attendus de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses. *Politiques sociales et familiales*, (100), 97-103.
- Park, K. (2002). Stigma Management among the Voluntarily Childless. *Sociological Perspectives*, 45(1), 21-45.
- Park, K. (2005). Choosing Childlessness: Weber's Typology of Action and Motives of the Voluntarily Childless. *Sociological Inquiry*, 75(3), 372-402.
- Parr, N. J. (2005). Family Background, Schooling and Childlessness in Australia. *Journal of Biosocial Science*, 37(2), 229-243.

- Peddie, V. L., van Teijlingen, E. et Bhattacharya, S. (2005). A Qualitative Study of Women's Decision-Making at the End of IVF Treatment. *Human Reproduction*, 20(5), 1944-51.
- Peterson, H. et Engwall, K. (2013). Silent bodies: Childfree women's gendered and embodied experiences. *European Journal of Women's Studies*, 20(4), 376-389.
- Piotte, J.-M. (2016). *La révolution des moeurs : comment les baby-boomers ont changé le Québec*. Montréal : Québec Amérique.
- Piraud-Rouet, C. (2008). *Planète maternage* (édité par Marabout). Paris.
- Pison, G. (2011). Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle sensible à la crise économique? *Population et Sociétés*, (476), 1-4.
- Plano Clark, V. L. et Ivankova, N. V. (2016). *Mixed Methods Research : A Guide to the Field*. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Pressat, R. (1979). *Dictionnaire de démographie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Price, K. (2010). What is Reproductive Justice? How Women of Color Activists Are Redefining the Pro-Choice Paradigm. *Meridians: Feminism, Race, Transnationalism*, 10(2), 42-65.
- Prioux, F. et Girard, C. (2010). La fécondité en France et au Québec : des histoires contrastées. *Santé, Société et Solidarité*, (2), 43-50.
- Ravanera, Z. et Beaujot, R. (2009). Life Course and Structural Factors in Childlessness: The Waiting Game and Constrained Choices in the Second Demographic Transition. *International Population Conference*. Marrakech, Maroc : International Union for the Scientific Study of Population.
- Raz, J. (1994). *Ethics in the Public Domain. Essays in the Morality of Law and Politics*. Oxford : Oxford University Press.
- Remennick, L. (2000). Childless in the Land of Imperative Motherhood: Stigma and Coping among Infertile Israeli Women. *Sex Roles*, 43(11-12), 821-841.
- Rich, A. (1995). *Of Woman Born : Motherhood as Experience and Institution*. New York : W. W. Norton & Company Inc.

- Rich, S., Taket, A., Graham, M. et Shelley, J. (2011). « Unnatural », « Unwomanly », « Uncreditable » and « Undervalued »: The Significance of Being a Childless Woman in Australian Society. *Gender Issues*, 28(4), 226-247.
- Riegle, A. L. (2015). *Economic and racial differences in women's infertility experiences*. Thèse de doctorat, Iowa State University.
- Riessman, C. K. (2008). *Narrative Methods for the Human Sciences*. Thousand Oaks : SAGE Publications.
- Rijken, A. J. et Merz, E.-M. (2014). Double Standards: Differences in Norms on Voluntary Childlessness for Men and Women. *European Sociological Review*, 30(4), 470-482.
- Robert-Bobée, I. (2006). Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés. Dans INSEE (dir.), *France, portrait social*. Paris : INSEE.
- Robette, N. (2011). *Explorer et décrire les parcours de vie. Les typologies de trajectoires*. Paris : INED.
- Rowe, J. W., & Kahn, R. L. (1997). Successful Aging. *The Gerontologist*, 37(4), 433-440.
- Rowland, D. T. (2007). Historical Trends in Childlessness. *Journal of Family Issues*, 28(10), 1311-1337.
- Rubinstein, R. L., & De Medeiros, K. (2015). « Successful Aging, » Gerontological theory and neoliberalism: A qualitative critique. *Gerontologist*, 55(1), 34-42.
- Sandelowski, M. (1991). Telling stories: narrative approaches in qualitative research. *Journal of Nursing Scholarship*, 23(3), 161-166.
- Sapin, M., Spini, D. et Widmer, E. (2007). *Les parcours de vie, de l'adolescence au grand âge*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sardon, J.-P. (2006). *La conjoncture démographique : l'Europe et les autres pays développés*. *Population and Development Review* (vol. 2006). Paris : INED.
- Schroeder, T. (2017). Desire. Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. (Zalta, Edw), Repéré à : <https://plato.stanford.edu/archives/sum2017/entries/desire/>

- Scott, S. (2017). A Sociology of Nothing: Understanding the Unmarked. *Sociology*, 1-17.
- Serre, G., Plard, V., Riand, R., & Moro, M. R. (2008). Refus d'enfant : une autre voie du désir ? *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 56(1), 9-14.
- Settle, B. et Brumley, K. (2014). « It's the Choices You Make That Get You There »: Decision-Making Pathways of Childfree Women. *Michigan Family Review*, 18(1), 1-22.
- Smith, D. (1990). *The Conceptual Practices of Power : A Feminist Sociology of Knowledge*. Toronto : University of Toronto Press.
- Somers, M. D. (1993). A Comparison of Voluntarily Childfree Adults and Parents. *Journal of Marriage and Family*, 55(3), 643-650.
- Span, P. (2011). Aging Without Children. *New York Times*, 12-15 (<http://doi.org/10.1093/ppar/prv014>)
- Statistique Canada (2011). « Les générations au Canada », *Recensement en bref: âge et sexe*.
- Stobert, S. et Kemeny, A. (2003). Childfree by choice. *Canadian social trends*. Statistique Canada.
- Studer, M. (2012). Le manuel de la librairie WeightedCluster : Un guide pratique pour la création de typologies de trajectoires en sciences sociales avec R. Dans *Étude des inégalités de genre en début de carrière académique à l'aide de méthodes innovatrices d'analyse de données séquentielles*. Thèse SES 777, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève.
- Studer, M. et Ritschard, G. (2016). What matters in differences between life trajectories: a comparative review of sequence dissimilarity measures. *Journal of the Royal Statistical Society*, 179(2), 481-511.
- Sullivan Zubrod, S. (2016). Aging Solo: Okay, I don't have a child to help me but I have a plan. *The Washington Post*, 8-11.
- Tahon, M.-B. (2000). Libération des femmes et famille au Québec. Questionnements sur des relations entre des transformations. *Globe: Revue internationale d'études québécoises*, 3(2), 107-124.

- Tanturri, M. L. et Mencarini, L. (2008). Childless or Childfree? Paths to Voluntary Childlessness in Italy. *Population and Development Review*, 34(1), 51-77.
- Taylor, E. N. (2003). Throwing the baby out with the bathwater: Childfree advocates and the rhetoric of choice. *Women and politics*, 24(4), 49-75.
- Turcotte, E. (sous presse a). Mobiliser les méthodes mixtes pour mieux comprendre les parcours de vie des femmes sans enfant. *Recherches sociographiques*.
- Turcotte, E. (sous presse b). Comprendre la non-maternité à travers le désir d'enfant : une cartographie des possibles. *Enfances Familles Générations*.
- Turcotte, E. (sous presse c). La non-maternité des baby-boomers québécoises sous le prisme de l'autonomie. *Recherches féministes*.
- Turcotte, E. (2016). Les méthodes mixtes dans la recherche féministe : Enjeux, contraintes et potentialités politiques. *Recherches féministes*, 29(1), 111-128.
- Van de Kaa, D. J. (1987). Europe's Second Demographic Transition. *Population Bulletin*, 41(1), 1-57.
- Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. (Collection). Paris : Armand Colin.
- Van der Sijpt, E. (2014). Complexities and contingencies conceptualised: towards a model of reproductive navigation. *Sociology of Health and Illness*, 36(2), 278-290.
- Veevers, J. E. (1973). Voluntarily childless wives. An exploratory study. *Sociology and Social Research*, (57), 356-366.
- Veltman, A. et Piper, M. (2014). Introduction. Dans A. Veltman et M. Piper (dir.), *Autonomy, Oppression, and Gender* (p. 1-14). Oxford : Oxford University Press.
- Vikström, J., Josefsson, A., Bladh, M. et Sydsjö, G. (2015). Mental health in women 20-23 years after IVF treatment: a Swedish cross-sectional study. *BMJ Open*, 5, 1-7.
- Walzer, S. (2007). Motherhood. Dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*. Blackwell Publishing.
- Young, I. M. (2007). Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social. *Recherches féministes*, 20(2), 7-36.

- Zhang, X. (2009). Gains des femmes ayant des enfants et des femmes sans enfant. *Perspective*. Statistique Canada.
- Zucker, A. N. (2014). Reproductive Justice: More Than Choice. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 14(1), 210-213.